

Lance deHaven-Smith

# Aux origines de la « théorie du complot »

Préface d'Ariane Bilheran et Jean-Dominique Michel

Un outil de contrôle de la pensée



SOCIÉTÉ  
CIVILE



éditions  
Yves Michel

Lance deHaven-Smith

# Aux origines de la « théorie du complot »

Préface d'Ariane Bilheran et Jean-Dominique Michel

Un outil de contrôle de la pensée



SOCIÉTÉ  
CIVILE



éditions  
Yves Michel

Lance deHaven-Smith

Aux origines de la « théorie du  
complot »

*Un outil de contrôle de la pensée*

Traduit de l'américain par Marielsa Salsilli



# Sommaire

## Préface

### 1. « HIGH-CRIMES », L'ANGLE MORT

**Une drôle d'histoire**

**Une étiquette mensongère et « antipatriotique »**

**Oser nommer le sujet tabou**

**Cloisonnement des *high crimes***

**Oser établir des liens entre les crimes**

**La « théorie du complot » est un complot**

**Ce que vous trouverez dans ce livre**

### 2. L'ÉTIQUETTE « THÉORIE DU COMLOT »

**Sur les croyances en matière de complot**

**L'assassinat du Président Kennedy**

**La « théorie de la balle unique », ou *théorie-de-la-balle-magique***

**Parce que « quelqu'un finira par parler »**

**Des définitions problématiques**

**La « théorie du complot », *pour les Nuls***

**L'hypothèse du « Crime d'État contre la Démocratie »**

**Les réformes consécutives à l'assassinat de Kennedy**

Le vice-président : magistrat de l'enquête

Le vice-président : autorisé à destituer le président

Des réformes qui éclairent les mobiles de l'assassinat

### 3. ENVISAGER LES COMLOTS EST PATRIOTIQUE

**L'héritage des Pères Fondateurs**

**Quelle était donc la « science politique » des Pères Fondateurs ?**

**Les « théories du complot » des Pères Fondateurs**

La déclaration d'indépendance : dénoncer et refuser les complots

La constitution : éviter le retour des complots

Où sont passées ces préoccupations aujourd'hui ?

## **Des complots bien réels**

- Le sedition act
- Le complot de Burr
- D'autres complots

## **Corruption et réformes**

- Les partis politiques
- Les appareils politiques
- Conglomérats politico-économiques
- Complexes politico-économiques
- Les réformes, ou mesures anticorruption

## **Les accusations de complot à Nuremberg**

## **Pourquoi les *complot-sceptiques* interprètent-ils l'Histoire de travers ?**

### **4. LE DÉNI DE COMLOT DANS LES SCIENCES SOCIALES**

#### **Le virage idéologique qui transforma la politique**

- Popper et Strauss dissuadent d'envisager des complots
- Beard, le dernier universitaire à dénoncer les complots
- Des origines et de l'influence des idéologies de Popper et Strauss
- Des conséquences réelles et supposées de ces idéologies

#### **Des perspectives philosophiques inconciliables**

- Perspectives originelles
- Perspectives post-Deuxième Guerre mondiale
- La théorie dominante actuelle : « le déni de complot »

#### **Le militarisme néoconservateur américain**

### **5. LA « THÉORIE DU COMLOT » EST UN COMLOT**

#### **Dépêche de la CIA #1035-960**

- Indications portées sur l'en-tête
- Indications portées sur le pied de page à droite
- Texte de la dépêche

#### **Un discours tout en finesse**

#### **Décoder la dépêche de la CIA**

- Quels complots ?
- Les suspects les plus probables
- Des signes de mauvaise conscience
- Étiqueter les détracteurs et leurs objections

Faire pression sur Robert Kennedy

## **La « révélation » de Roche, le collaborateur de la CIA**

### **Évolution de l'étiquette « théorie du complot »**

Explosion de l'occurrence de ce terme dans la presse

Évolution péjorative, à mesure que les doutes populaires augmentent

Élargissement du champ d'application de l'étiquette « théorie du complot »

Tactique de propagande : la répétition et l'insulte

## **6. LES CRIMES D'ÉTAT CONTRE LA DÉMOCRATIE**

### **Une approche plus scientifique révèle les high crimes**

La gravité est invisible, mais elle peut être perçue

L'évolution est invisible, mais elle peut être perçue

Les « Crimes d'État contre la Démocratie » sont invisibles, mais ils peuvent être perçus

### **Sortir du point de vue de la victime, pour percevoir les *high crimes***

#### ***High crime* mode d'emploi**

La même période : à l'approche des élections

Les mêmes conséquences politiques : la guerre

Les mêmes modes opératoires : tromper et tuer

Le cas d'école des présidents Nixon et Bush

Les mêmes cibles d'assassinat : les présidents

... Et les sénateurs

Les dernières tendances

### **Le concept de *high crime* éclaire le 11 septembre**

De nouvelles directions d'enquête

L'intervention immédiate des enquêteurs et des dirigeants

Les attaques par lettres empoisonnées à l'anthrax

### **Contrôle psychique par le langage, pour masquer les *high crimes***

Ingénierie culturelle

Le terme « 9/11 » est de l'ingénierie culturelle

Symbolisme caché ?

Une date qui ne respecte pas les codes

Au nom de l'urgence

Amplifier la menace

Échapper aux responsabilités

Analyser les familles de *virtoks*

contre la Démocratie  
*Les virtoks du 11 septembre*

## **7. POUR UN RÉTABLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE**

### **Les secrets de famille de l'Amérique**

Le véritable mobile de l'insulte « complotiste »  
Les véritables raisons pour tolérer cette insulte

### **Rétablir l'État de droit**

Le gouvernement ne respecte pas les lois  
Les secrets nuisent à la démocratie  
Le problème des amnisties présidentielles  
Les dérives de l'« État d'urgence »  
L'élite au-dessus des lois  
Mettre les présidents sous haute surveillance  
Écarter la défense du « déni plausible »  
Pour un rétablissement de l'État de droit

### **Vers un totalitarisme « sélectif »**

### **Reconsidérer l'assassinat de Kennedy**

Les divergences sur la guerre froide  
Autres mobiles au meurtre de Kennedy  
Quand l'art anticipe le réel  
Une suspicion populaire affaiblie

### **L'ère de l'impunité totale**

### **Le combat à venir**

### **Une proposition toute simple pour réformer la démocratie**

## **REMERCIEMENTS**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **INDEX**

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 -**

### **Tableaux de l'auteur illustrant les § 3, 4, 6**

- Tableau A : Périodes comportant des faits de corruption avérés de la part d'agents de l'État

- Tableau B : Comparaison des trois idéologies politiques qui ont influencé la prise en compte des complots, dans la politique contemporaine
- Tableau C : Liste de « Crimes d'État contre la Démocratie » américaine, avérés ou supposés

***Les annexes suivantes sont proposées par la traductrice :***

**Annexe 2 -**

**Déclaration d'indépendance américaine**

**Annexe 3 -**

**Constitution américaine**

**Annexe 4 -**

**Les AMENDEMENTS à la Constitution américaine**

4.1 Déclaration des droits « Bill of Rights »

4.2 Suite des amendements

**Annexe 5 -**

**Infiltration cognitive**

5.1. Psychologie cognitive

5.2. Exemples de techniques d'infiltration cognitive

5.3. Guerre cognitive

**Annexe 6 -**

**Le langage au service de l'ingénierie sociale**

6.1. Ingénierie sociale [*social engineering*]

6.2. Novlangue

6.3. Confiscation sémantique

6.4. Les tocs verbaux viraux, ou *virtoks* [*memes*]

**Annexe 7 -**

**Points de vue idéologiques sur les complots des élites**

7.1. Perspectives philosophiques sur les « théories du complot »

7.2. Les complots dénoncés par Beard

7.3. Popper critique la « théorie du complot global » [*Conspiracy theory of Society*]

7.4. « Mensonges vertueux » et « mythes salutaires », selon Strauss



# Préface

La publication en français du présent ouvrage revêt littéralement un caractère de salut public. Tous les professeurs le savent : entreprendre de transmettre des savoirs portant sur des phénomènes que les étudiants n'ont jamais rencontrés rend, par l'abstraction que cela suppose, l'opération incertaine.

En revanche, si vous présentez des clés de lecture, peu après qu'ils en ont fait l'expérience (et possiblement souffert dans leur psychisme et leur chair), l'intégration des connaissances se fera comme celle d'un verre d'eau absorbé au sortir du désert.

Dans son ouvrage, Lance deHaven-Smith décrit et décode les tours et les manipulations qui ont mis nos sociétés sens dessus dessous depuis un funeste mois de janvier 2020.

Malgré l'envergure et la complexité de l'analyse, le propos est pourtant fort simple. Dans son acharnement à effacer des pans entiers de la réalité, notre civilisation en vient (entre autres) à nier l'un des principes les plus fondamentaux des systèmes de gouvernance : ainsi que notre espèce en a acquis la nécessaire conscience au cours des âges, ceux qui détiennent le pouvoir tendent naturellement à en abuser, et à ourdir toutes sortes de conspirations pour camoufler leurs agissements derrière de vertueuses professions de foi et des discours qui, comme on le dit, « ne mangent pas de pain ».

Ce repère évident constitue un garde-fou dont le déni – l'Histoire nous l'a montré encore et encore – ouvre la porte au pire.

Analysant l'exploitation politique de l'étiquette de « théorie du complot » aux États-Unis, de Haven-Smith relève ainsi que la Déclaration d'indépendance, document fondateur de la démocratie américaine, identifie et nomme sans fausse pudeur cette tendance naturelle à la conspiration des gouvernants.

Toute la construction démocratique vise à prévenir ce danger à travers une triple ambition :

1. rendre impossible toute dérive tyrannique par la séparation des pouvoirs et la puissance des contre-pouvoirs, selon le vœu cher à Montesquieu ;
2. garantir la santé des processus décisionnels par la surveillance des gouvernants, lesquels doivent rendre des comptes de leurs actions en toute

transparence, car ils sont les serviteurs du peuple, selon le « contrat social » de Rousseau, dans lequel le peuple est souverain ;

3. instruire enfin les individus pour qu'ils deviennent des citoyens aptes à comprendre raisonnablement le monde et à effectuer des choix éclairés, sans se laisser aliéner par les premiers passionnés du pouvoir venu. Cette instruction était considérée comme indispensable par Condorcet.

La conclusion de l'auteur est d'une perspicacité géniale : le dénigrement *a priori* de certaines hypothèses, sans leur laisser le crédit de l'examen, au moyen de l'étiquette de « théories du complot » indique qu'une conspiration est en cours.

Entendons-nous bien : il existe évidemment des élucubrations qui présentent des caractéristiques psychopathologiques de délire de persécution. Ce phénomène est aujourd'hui bien connu, décrit et documenté dans la littérature de la psychopathologie, et cela a toujours existé, cela se nomme le délire de persécution, que l'on rencontre sous forme désorganisée dans la schizophrénie<sup>1</sup>, et sous la forme systématisée d'une « folie raisonnante », dans la psychose paranoïaque<sup>2</sup>.

Pour le résumer à l'essentiel, la complexité du monde et l'illisibilité qui en découle sont source d'angoisse existentielle. La tentation peut donc apparaître de trouver des « explications » sous l'allure déguisée d'interprétations délirantes, dénuées de toute relation à la réalité et à l'expérience, pour réduire l'angoisse vécue, qui est de nature psychotique. L'individu se crée des justifications, peu importe qu'elles soient vraies ou fausses, pourvu qu'elles présentent l'apparence de la raison ; c'est bien de là que les psychiatres Sérieux et Capgras avaient tiré la qualification de « folie raisonnante », pour la paranoïa.

Cette évidence posée, nous pouvons relever que le terme « complotisme » relève de ce registre dénué de sens de la paranoïa. Il s'agit d'un néologisme, tout comme « conspirationniste », qui désigne tous ceux qui s'aventureraient à penser des complots, comme des fous, des hurluberlus, des gens à qui il ne faudrait pas accorder la moindre crédibilité. Ce faisant, on oublie l'essentiel : ces complots existent-ils ou non ? Sont-ils vrais ou faux ?

Cette absence de logique est caractéristique du délire. « Complotisme » est donc tout simplement un terme délirant, car il désigne tout à la fois quelque chose et son contraire. Parce que si ces complots sont vrais, celui qui affirme

leur existence est un philosophe. Ou un résistant. Si ces complots sont faux, c'est un paranoïaque, qui voit des faux complots partout.

Et le paranoïaque est l'inverse du philosophe, car le philosophe fonde sa pensée sur le principe logique de non-contradiction, tandis que le délire paranoïaque est truffé de paradoxes, et ne s'embarrasse pas de savoir si le discours correspond à la réalité de l'expérience, ou encore, à une quelconque vérité logique.

Voilà où nous en sommes réduits : à ce que l'immense philosophe italien Giorgio Agamben ait pu être traité de « complotiste », alors qu'il n'avait fait que rappeler des principes de base de la philosophie morale et politique, depuis Socrate. Car, devons-nous le rappeler, la philosophie morale et politique, ainsi que la métaphysique sont les disciplines des Sciences humaines qui permettent d'organiser la vie des hommes en société, en tenant compte de la singularité de l'expérience humaine. Les mathématiques et les statistiques n'ont pas la légitimité de régir nos vies en société<sup>3</sup>, sous peine de réduire la vie humaine à un + (cas positif) ou un - (cas négatif), et de justifier des soustractions de vies humaines si « la gestion » de l'ensemble le justifiait d'un point de vue arithmétique (politiques de stérilisation, génocides, au nom d'une nécessaire « dépopulation » mondiale, etc.). Koestler ne dénonçait pas autre chose, dans *Le Zéro et l'Infini*. Si l'on veut prétendre mathématiser l'existence humaine, elle ne peut correspondre qu'à ce qui ne se laisse pas saisir : le zéro, et l'infini. La philosophie politique et morale, ainsi que la métaphysique ont en revanche toute légitimité de remettre au centre du débat le sacré de la vie humaine.

Il est un fait que les philosophes n'ont eu de cesse que de dénoncer les complots qui étaient faits contre les peuples. Il suffit de songer à la condamnation à mort de Socrate, à la suite d'un complot des oligarques qui étaient passablement indisposés par la propension du philosophe à transmettre les fondements de la pensée critique, en particulier à la jeunesse. Ou encore, pensons à Cicéron, qui dénonce en 63 av. J.-C., devant le Sénat romain, la conjuration de Catilina : *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra ?* Jusqu'à quand enfin, Catilina, abuseras-tu de notre patience ? Catilina complotait contre les intérêts de la République romaine, et Cicéron dénonce le complot. *O tempora, o mores*, Ô temps, ô mœurs, soupirait alors le consul romain Cicéron, qui aurait été aujourd'hui sacrifié sur l'autel du « complotisme », pour avoir insisté sur l'importance, en matière d'investigation criminelle, de toujours se demander : à qui profite le crime ?

Il est dans la nature du pouvoir de comploter : car il s'agit de se hisser au sommet, mais ensuite, de s'y maintenir. Et moins on est légitime pour s'y maintenir, plus il faudra s'agripper au sommet par différentes méthodes peu orthodoxes, qui impliquent de manipuler en coulisses. Pour les Médicis, qui régnèrent pendant des siècles sur Florence, aux prises avec des familles concurrentes, une certaine expertise en complot était nécessaire : le philosophe Machiavel fut l'un des conseillers de cette grande famille, qui l'envoyait régulièrement dans des missions diplomatiques où il devait obtenir des informations clés, et deviner les intentions des autres dirigeants.

Tel est le renversement caractéristique de notre époque : pour évacuer (et donc éviter) de vraies questions, les tenants de l'idéologie dominante stigmatisent le questionnement. Ils construisent en quelque sorte une « théorie du complot » inverse pour éviter que nous puissions envisager l'hypothèse probable selon laquelle des conspirations aient lieu, et nous empêcher surtout de supposer leur existence. Or, dans la mesure où la passion pour le pouvoir consiste souvent à confisquer des privilèges dans son propre intérêt, il est bien logique que les passionnés du pouvoir se sentent persécutés par ceux qui ne disposent pas des privilèges, ou à qui ces privilèges ont été confisqués.

Aujourd'hui, la pensée sur les complots du pouvoir est immédiatement disqualifiée et criminalisée, par des Cerbères (toujours les mêmes, pensons aux zététiciens, que nous avons subis à plusieurs reprises), dont le rôle est de renifler puis d'aboyer en cas de danger pour le pouvoir dominant. Il ne faudrait tout de même pas que la pensée ait l'audace de penser les crimes des puissants de ce monde. « Complotiste » et « conspirationniste » sont des néologismes qui traduisent la corruption de la langue et la perversion du discours actuel, qui s'accommode d'une confusion entre la vérité et le mensonge.

Circulez, il n'y a rien à penser.

Guy Debord, dans *La société du spectacle*, écrivait que « le secret généralisé se tient derrière le spectacle, comme le complément décisif de ce qu'il montre et, si l'on descend au fond des choses, comme sa plus importante opération. » Les complots du pouvoir sont liés au secret.

Circulez, il n'y a rien à voir.

Ils ne doivent pas être évidemment découverts. Plus il y a de secrets, plus les complots sont grands, et multiples. C'est le fameux secret pervers, ou encore, toujours en citant Debord : « notre société est bâtie sur le secret, depuis les

“sociétés-écrans”, qui mettent à l’abri de toute lumière les biens concentrés des possédants jusqu’au “secret-défense” qui couvre aujourd’hui un immense domaine de pleine liberté extrajudiciaire de l’État. »

Circulez, il n’y a rien à chercher.

L’histoire est désormais connue : le procédé est une trouvaille habile de la CIA pour mettre en échec la contestation des conclusions du très douteux rapport Warren portant sur l’assassinat du Président Kennedy. En jetant ainsi *a priori* l’opprobre sur des remises en question non seulement sensées mais encore nécessaires, les manipulateurs ont réussi à agglutiner l’opinion publique d’une manière dont ne peut que rêver toute tyrannie : en rendant *taboue* toute contestation.

L’auteur décrypte les exploitations de cette ficelle gigantesque se résumant à la formule : criminaliser la pensée pour que la pensée ne découvre pas des crimes. Et ce n’est pas nouveau ! Car cela permet d’accuser autre soi, et d’inverser l’accusation criminelle : Néron, lorsqu’il met en scène l’incendie de Rome, accuse les chrétiens, qui mettaient en danger, par leur foi en la vie éternelle, le pouvoir temporel de l’Empire romain. Bien pratique, d’être soi-même au sens littéral, le pyromane, le pompier, le persécuteur, le sauveur et le juge. Avec l’étiquette « complotiste », le messenger est dépeint comme un criminel par les gouvernements pour que les crimes d’État (qu’il révèle) restent occultés. Telle est la mise en scène moderne du « bouc émissaire » : il faut faire taire celui par qui le scandale arrive.

Près de dix ans après la rédaction de ce livre, nous disposons d’une abondante matière à nous mettre sous la dent. Alors que la gestion « sanitaire » de l’épidémie de Covid a souffert d’emblée d’anomalies monstrueuses, les pouvoirs médiatico-politiques ont dégainé préventivement l’étiquette de « complotiste » pour mettre en échec tout questionnement ou même rappel des bonnes pratiques usuelles en la matière.

Les choses étaient (pour une fois) fort simples : cela fait plus de vingt ans que l’Occident se prépare à l’éventualité d’affronter une pandémie sévère. Nos autorités de santé ont donc élaboré au cours des ans des plans d’action pour pouvoir, le moment venu, y faire face, sur la base des connaissances accumulées en santé publique, lesquelles se sont ainsi trouvées résumées en 2006 par le Pr Donald Henderson, épidémiologiste célèbre crédité de l’éradication de la variole :

« L'expérience a montré que les communautés confrontées à des épidémies ou à d'autres événements indésirables réagissent mieux et avec moins d'anxiété lorsque le fonctionnement social normal de la communauté est le moins perturbé.

Une gouvernance politique et de santé publique forte, pour rassurer et garantir que les services de soins médicaux nécessaires sont fournis, sont des éléments essentiels.

Si l'un ou l'autre n'est pas optimal, une épidémie gérable peut se transformer en catastrophe<sup>4</sup>. »

Au lieu des bonnes réponses, nous avons assisté, pour une épidémie respiratoire de gravité moyenne (comparable selon les paramètres pertinents à une grippe un peu forte), à l'imposition de mesures qui n'avaient jamais été envisagées du fait de leur inutilité et de leur nocivité connues et avérées de longue date.

Pour en donner deux exemples, le confinement d'une population en bonne santé avait été abandonné après le dernier épisode de peste à Marseille à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et relégué avec les purges et les saignées au rang des superstitions sanitaires et médicales.

Le port du masque en population générale ne fait pareillement aucun sens pour contrer la propagation d'un virus respiratoire, sinon en tant que fétiche, au même titre que les gousses d'ail pour éloigner les vampires. Même en salle d'opération, porté selon un protocole très strict, le masque chirurgical ne sert au mieux qu'à limiter la circulation des bactéries, mais aucunement des virus...

Les mesures connues pour être utiles, comme de laisser les médecins généralistes soigner leurs patients avec les remèdes à disposition, d'insister sur les méthodes pour augmenter son immunité naturelle, ou de préserver le fonctionnement le plus normal possible de la société (comme cela a été fait en Suède et rapidement dans différents États américains, sans le moindre dommage évidemment), ont en revanche été mises en échec.

À ces absurdités majeures<sup>5</sup>, dont le principe premier de considérer un virus comme un ennemi auquel il faut déclarer une guerre n'est pas la moindre aberration, s'est imposée une pensée unique étouffant tout débat. L'omerta a en particulier été écrasante dans les milieux médiatiques, académiques et scientifiques : les rares questionnements et contestations soulevés ont valu à leurs auteurs des attaques et une entreprise de « démolition de réputation » systématiques. Les rares audacieux qui en ont fait l'expérience ont servi comme

il se doit d'exemples pour les autres, l'intimidation dissuadant d'autres vocations...

Ni la pertinence du propos, ni le niveau d'expertise ou les états de service n'y ont fait : des sommités mondiales comme les Pr John Ioannidis, Jay Bhattacharya, Peter McCullough, Martin Kulldorf, Sunetra Gupta ou (en France), Christian Perronne et Didier Raoult ont été littéralement lapidées, pour avoir rappelé que la science n'était pas à confondre avec les slogans politiques ou les publicités (pompeusement appelées « articles scientifiques ») produites par l'industrie pharmaceutique.

Le soussigné, spécialiste notamment de ce qui est décrit sous le terme de « corruption systémique », a pu observer un phénomène fascinant. Le concept décrit une distorsion généralisée dans les décisions de politique publique favorisant des intérêts particuliers au détriment de la santé de la population – par un ensemble de procédés légaux et illégaux.

La dimension aujourd'hui générique de ces procédés est un constat qui a été unanimement posé au cours de la décennie écoulée, et par les meilleures sources. Citons (entre autres) le rapporteur à la santé devant la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, la Commission européenne elle-même, des parlements comme la Chambre des communes britanniques ou le Sénat français, de nombreux ex-rédacteurs en chef des principales revues médicales (dénonçant la fraude massive qui y prévaut !), les centres d'éthique et de méthodologie scientifiques des plus prestigieuses universités, etc.<sup>6</sup>

De notoriété publique donc, l'industrie pharmaceutique truque massivement la recherche, influence (voire impose) ses politiques sanitaires aux États, et s'assure des revenus faramineux en créant des marchés sans souci des conséquences (dégâts collatéraux) sur les populations. Le Pr Peter Goetsche, auteur d'un ouvrage de référence sur le sujet<sup>7</sup> primé en 2014 par l'association médicale britannique, parle au sujet de cette industrie, preuves à l'appui, de « procédés identiques à ceux du crime organisé » révélant un « mépris répugnant pour la vie humaine ».

La prise en compte de ce constat, essentielle pour comprendre la crise sanitaire et protéger la population, a en réalité été niée et occultée depuis le début. Pas un organe de presse ne l'a rappelé, ni n'a conduit la moindre investigation au sujet d'événements clairement frauduleux (comme la parution de faux grossiers dans des revues « prestigieuses »... qui, contrairement à tous les usages, ne les ont

même pas vérifiés – *reviewed* – avant publication). Ou l’autorisation, sans la moindre donnée probante, et l’achat massif par la Communauté européenne d’un médicament hors de prix, inefficace et même dangereux (le remdesivir) alors que des traitements disponibles et bon marché (comme l’ivermectine et la trithérapie mise au point à l’IHU Méditerranée-Infection) étaient interdits en dépit des centaines d’études de qualité publiées concluant à leur efficacité.

Le *Bristih Medical Journal* (la moins corrompue des principales revues) a tonné du mieux qu’il a pu, par exemple, en novembre 2020 :

« La science est actuellement réprimée pour des raisons politiques et financières. Le Covid-19 a déclenché la corruption de l’État à grande échelle, et elle est nuisible à la santé publique. Les politiciens et l’industrie sont responsables de ce détournement opportuniste. Les scientifiques et les experts de la santé le sont également. La pandémie a révélé comment le complexe politico-médical peut être manipulé en cas d’urgence, à un moment où il est encore plus important de sauvegarder la science.

La politisation de la science a été déployée avec enthousiasme par certains des pires autocrates et dictateurs de l’histoire, et elle est maintenant malheureusement monnaie courante dans les démocraties. Le complexe médico-politique tend à supprimer la science pour engraisser et enrichir ceux qui sont au pouvoir. Le complexe politico-médical tend à supprimer la science pour engraisser et enrichir ceux qui sont au pouvoir. Et, à mesure que les puissants deviennent plus prospères, plus riches et plus intoxiqués par le pouvoir, les vérités dérangementes de la science sont supprimées. Lorsque la bonne science est supprimée, les gens meurent<sup>8</sup>. »

Nouvelle tentative, après plusieurs autres, en janvier 2022 :

« Les entreprises pharmaceutiques engrangent d’énormes bénéfices sans que leurs allégations scientifiques ne fassent l’objet d’un examen indépendant adéquat. Le but des régulateurs n’est pas de danser au rythme des riches sociétés mondiales et de les enrichir davantage ; il est de protéger la santé de leurs populations. Nous avons besoin d’une transparence totale des données pour toutes les études, nous en avons besoin dans l’intérêt du public, et nous en avons besoin maintenant<sup>9</sup>. »

La répression préventive de toute mise en lumière des procédés de corruption a été assurée par cela même que Lance deHaven-Smith analyse magistralement dans le présent ouvrage : l’étiquette de « complotiste » a été diligemment



dégainée et collée par des policiers de la pensée (journalistes et universitaires en tête, suivis de près par des politiciens flairant l'aubaine) sur le front de quiconque osait même questionner la « version autorisée » officielle. Le « complotiste » est l'équivalent moderne du « social-traître », à la différence que le « social-traître » était censé trahir les intérêts de la classe ouvrière, tandis que le « complotiste » trahit ceux de la classe dirigeante !

L'autocritique préalable a été introjectée par la population : toute velléité de poser une question ou de soulever une objection aux mesures sanitaires (pourtant absurdes) s'accompagne systématiquement aujourd'hui de la précaution oratoire « je précise bien que je ne suis pas complotiste, mais... »

Tout comme son pendant « je ne suis pas antivax, mais... »

Il convient de mesurer la prouesse : les injections géniques expérimentales imposées mondialement ne sont pas des vaccins pour deux raisons.

En premier lieu, elles ne procurent aucune immunité contre le nouveau coronavirus, la définition normale d'un vaccin étant « préparation thérapeutique conférant une immunité contre un agent infectieux particulier ». Certes, les « autorités de régulation » ont opportunément changé cette définition pour contourner l'obstacle, mais dans le « vrai monde » de la « vraie médecine », il ne s'agit simplement pas d'un vaccin.

En second lieu, son mode d'action est radicalement différent de celui de tous les autres vaccins précédemment créés. Faire passer ces produits géniques comme appartenant à la même catégorie n'est pas honnête. Identifier publiquement comme « antivax » les opposant à un produit expérimental qui n'a rien d'un vaccin est une réussite de propagande. Mais hélas aussi, une tuerie psychique : lorsque l'on systématise les inversions sémantiques (avec au passage une tonalité accusatoire), on saccage les repères du psychisme individuel et collectif, en ouvrant la route à la dérive totalitaire.

Selon la fulgurante sagacité de l'auteur, il conviendrait à l'inverse de réfuter sans états d'âme la manœuvre : « Le fait que vous m'accusiez d'être complotiste alors que tant de questions importantes se posent, suggère fortement l'existence d'une conspiration que vous cherchiez à couvrir consciemment ou inconsciemment. »

On mesure le chemin à parcourir...

Pour conclure par un petit bouquet de dévoilements, la manipulation décrite est d'autant plus cocasse (ou désespérante) que des conspirations apparaissent

effectivement au grand jour. Pour en donner juste quelques exemples, l'inoxydable conseiller de la Maison-Blanche en matière d'épidémies, le Dr Anthony Fauci, a bel et bien conspiré au moins à quatre reprises depuis le début de la crise selon différents documents obtenus au titre de la loi sur l'accès à l'information (FOIA) :

- Tout d'abord, il a bel et bien financé des expériences de « gains de fonction » sur les coronavirus de chauve-souris au laboratoire P4 de Wuhan au cours des dernières années (pour les rendre plus pathogènes et contagieux), malgré l'interdiction du gouvernement américain<sup>10</sup>.
- Au printemps 2020, le Dr Fauci ainsi que les principaux responsables américains ont été informés que l'hypothèse la plus probable au sujet du Sars-CoV-2 était qu'il s'agissait d'un virus expérimental échappé du labo de Wuhan. Ils ont alors orchestré la parution dans *The Lancet* (multirécidiviste dans la publication de papiers frauduleux) d'une tribune signée par une vingtaine de scientifiques niant cette possibilité et traitant l'hypothèse correspondante de « conspirationniste ». Un véritable cas d'école : quand une hypothèse scientifique est stigmatisée pour couvrir les agissements coupables de responsables, on est bien au cœur de ce que décrit Lance deHaven Smith.
- L'efficacité des traitements précoces disponibles a été établie dès le mois d'avril 2020. Une campagne internationale a été alors mise en œuvre, avec bien sûr la publication d'articles truqués, mais aussi le montage d'essais cliniques malhonnêtement montés pour arriver à la conclusion souhaitée. Alors que l'hydroxychloroquine, par exemple, démontre une efficacité précoce, lors de la première phase de l'infection, l'étude britannique *Recovery* l'a prescrite à des doses toxiques (et même potentiellement létales) à des patients intubés aux soins intensifs... Ceci permettant de conclure qu'aucune efficacité n'avait pu être observée ! Sophisme dont un enfant de huit ans est capable de comprendre la faille logique... mais vraisemblablement pas la « communauté scientifique », qui a pris cette truanderie – et pour cause – pour argent comptant<sup>11</sup>.
- Enfin, lorsque des épidémiologistes célèbres, œuvrant dans certaines des plus prestigieuses universités (Stanford, Harvard et Oxford) ont entrepris de rappeler les bons principes en santé publique et appelé les gouvernements à renoncer à la politique destructrice mise en œuvre, Fauci a conspiré avec le directeur des *National Institutes of Health* pour mener une campagne de dénigrement visant à décrédibiliser les auteurs et à les

faire passer « pour des marginaux » (*sic*). Le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, a été directement sollicité pour aider à la manœuvre en menant une politique de censure et de « fact-checking » fallacieux sur ses réseaux sociaux, ainsi qu'il a dû finalement l'admettre devant un tribunal<sup>12</sup>.

Tout ceci confirme (si besoin était) la pertinence des analyses du Pr Lance deHaven-Smith. Hélas, nous ne sommes plus en démocratie : lorsque le débat scientifique et démocratique est rendu impossible par la stigmatisation de certaines hypothèses, nous avons d'ores et déjà basculé dans un système totalitaire, lequel, par définition, ne tolère pas de « seconde opinion » : les choses sont comme les autorités le disent et les acteurs sociaux (« scientifiques », « politiques », « journalistes ») doivent se limiter au fait de confirmer qu'il en est bien ainsi. Ce faisant, ils se renient eux-mêmes dans leur qualité professionnelle pour n'être plus que les lampistes du pouvoir. Certes, non sans avantages (bien que, de notre point de vue, ces avantages puissent être en réalité très précaires). Mais avec une indignité rappelant hélas les heures les plus sombres de notre Histoire.

Rien de tout cela n'est ou n'a même été vraiment caché.

Nous avons été avertis : entre la « bête de l'événement » annoncé par Emmanuel Macron quelques mois avant le début de cette crise politique de gouvernance (et non pas sanitaire), les propos de Nicolas Sarkozy sur l'émergence inévitable d'une gouvernance mondiale, les prophéties cyniques de Jacques Attali et les annonces candides en comparaison de Klaus Schwab sur le « Great Reset », grâce auquel « nous serons heureux mais n'aurons plus rien », tout ceci suit diligemment les annonces de ces oracles, nous précipitant semble-t-il à grande vitesse dans un « meilleur des mondes » stalino-capitaliste, avec un système de surveillance bio-informatique absolue et de crédit social à la chinoise, garantissant *a priori* l'ostracisation (ou pire) des rétifs.

Sans un sursaut de conscience radical de la part des « élites » (cette *nomenklatura* et cette pseudo-*intelligentsia* qui disposent encore, selon l'expression de Michel Maffesoli, du « pouvoir de dire et de faire »), il n'est pas dit que nous puissions éviter ce devenir annoncé et funeste.

La connaissance est pourtant là, pour comprendre le naufrage dans lequel nous nous trouvons embarqués, et le mettre en échec. Le problème est que rien n'est plus redoutable et *in fine* autodestructeur pour l'espèce humaine que son entêtement (soigneusement stimulé en certaines circonstances) à « ne pas vouloir savoir ».

De manière également prémonitoire, la soussignée donnait en 2017 déjà les clés de ce que nous n'aurons pour l'instant pas su éviter :

« En effet, savons-nous seulement que la clef d'un régime n'est ni dans sa Constitution, ni dans ses Chambres parlementaires, ni dans son mode d'élection ou de scrutin, ni dans ses forces de police, mais dans *l'information* ? Or, lorsque cette information se décline en une propagande mensongère, elle constitue l'une des formes les plus insidieuses de harcèlement. La privation d'information ou sa dissimulation est un élément essentiel des idéologies totalitaires qui, contrairement aux idées reçues, ne sont jamais proclamées comme telles. Une information impartiale est indispensable à l'exercice de la démocratie et à la détermination d'un libre choix que seul l'examen de toutes les données disponibles peut garantir. Il ne faudrait jamais perdre de vue que l'objectif d'une telle propagande, qui équivaut à harceler un peuple par des procédés rhétoriques pervers, est bien de supprimer la possibilité de choix, principe fondamental d'une démocratie. Ce seul exemple, qui pourtant tombe sous le sens, nous laisse entrevoir certains aspects du harcèlement que l'on ne soupçonnait même pas du seul fait que plus personne n'ose s'aventurer sur ce terrain-là (ce qui est déjà le signe de l'efficacité de ce type de harcèlement dont l'autocensure témoigne, car en régime démocratique, personne ne devrait craindre de quelconques représailles pour s'être exprimé librement). »<sup>13</sup>

C'est l'immense mérite du livre que vous tenez entre vos mains. Il donne l'information indispensable pour rétablir une possibilité de choix. Et donc de science. Et de démocratie.

En guise d'hommage à tous ceux qui, pour avoir dénoncé de vrais complots du pouvoir, ont pris des risques sur leur réputation, sur leurs carrières, et pour certains, l'ont payé au prix d'un harcèlement acharné, et même, de leur vie, nous laissons le dernier mot à Socrate lorsqu'il s'adresse à ses juges quelques heures avant sa mort : « Vous venez de me condamner dans l'espoir que vous serez quittes de rendre compte de votre vie ; or, c'est tout le contraire qui vous arrivera, je vous l'affirme. Vous verrez croître le nombre de ces enquêteurs, que j'ai retenus jusqu'à présent, sans que vous vous en aperceviez. Car si vous croyez qu'en tuant les gens, vous empêcherez qu'on vous reproche de vivre mal, vous êtes dans l'erreur. Cette façon de se débarrasser des censeurs n'est ni très efficace, ni honorable ; la plus belle et la plus facile, c'est, au lieu de fermer la

bouche aux autres, de travailler à se rendre aussi parfait que possible. Voilà les prédictions que je voulais vous faire, à vous qui m’avez condamné, sur quoi je prends congé de vous. »<sup>14</sup>

**Ariane Bilheran**, normalienne (Ulm), philosophe, psychologue clinicienne et docteur en psychopathologie, ancienne chargée de cours à l’université.  
**Jean-Dominique Michel**, anthropologue de la santé et expert en santé publique.

- 
1. Barthélémy, S., Bilheran, A. 2007. *Le délire*, Paris, Armand Colin.
  2. Bilheran, A. 2019. *Psychopathologie de la paranoïa*, Paris, Dunod.
  3. Bilheran, A. Pavan, V. 2022. *Le débat interdit*, Paris, Trédaniel.
  4. Inglesby TV, Nuzzo JB, O’Toole T, Henderson DA. Disease mitigation measures in the control of pandemic influenza. *Biosecur Bioterror*. 2006; 4(4):366-75.
  5. La liste en serait trop longue pour figurer dans une préface.
  6. Michel J.-D., *Covid : anatomie d’une crise sanitaire*, éditions Humensciences, 2020.
  7. Goetzsche P., *Remèdes mortels et crime organisé. Comment l’industrie pharmaceutique a corrompu les services de santé*, Presses de l’Université Laval, 2019.
  8. Abbasi K., “Covid-19: politicisation, ‘corruption,’ and suppression of science,” *BMJ* 2020; 371:m4425.
  9. Doshi P., Godlee F., Abbasi K., “Covid-19 vaccines and treatments: we must have raw data,” *now BMJ* 2022; 376:o102.
  10. <https://brownstone.org/articles/the-lab-leak-the-plots-and-schemes-of-jeremy-farrar-anthony-fauci-and-francis-collins/>
  11. <https://lecourrierdesstrategies.fr/2022/01/20/comment-le-dr-fauci-et-des-fonctionnaires-de-washington-ont-cache-au-public-lefficacite-de-livermectine-et-de-lhydroxychloroquine/>
  12. <https://brownstone.org/articles/the-collins-and-fauci-attack-on-traditional-public-health/>
  13. Bilheran A., 2017. *Harcèlement. Psychologie et psychopathologie*. <http://arianebilheran.com/product-page/harcelement-psychologie-et-psychopathologie>
  14. Platon, *Apologie de Socrate*.

01.

# « *HIGH-CRIMES* », L'ANGLE MORT

## *Quand les crimes au plus haut niveau de l'État restent impunis*

Avec son titre originel, *Conspiracy Theory in America (Théorie du complot en Amérique)*, on pourrait penser que cet ouvrage n'est qu'une publication de plus, dans la longue série des livres dénonçant les « théories du complot ». Vous vous attendez probablement à ce que le présent ouvrage attribue la popularité de ces thèses à quelque défaillance culturelle inhérente au peuple américain, ou à une faiblesse de son tempérament [NdT : ce livre a initialement été publié en 2013 aux USA pour un public américain]. Vous avez sans aucun doute rencontré ce point de vue, à de multiples reprises, non seulement dans des livres ou des magazines, mais aussi à la radio ou à la télévision.

Le point de vue, selon lequel les croyances conspirationnistes reflètent des faiblesses culturelles typiquement américaines, fut initialement introduit par le politologue Richard Hofstadter. Dans son article de 1964 (publié dans *Harper's Magazine*<sup>1</sup>), il déclarait que les théories largement répandues sur les complots résultaient du « style paranoïaque de la politique américaine » [1]. C'était un an après l'assassinat du Président Kennedy<sup>2</sup>, mais Hofstadter n'y faisait pas référence. Ce à quoi il faisait référence, c'était aux craintes de la droite vis-à-vis du communisme, pendant la période McCarthiste. Dans les années qui suivirent, divers auteurs ont associé les croyances conspirationnistes à des préjugés raciaux ; à de l'hostilité envers les immigrants ; à de la méfiance à l'égard des intellectuels ; ou à de l'angoisse liée aux mutations sociales, à la concentration des richesses et à la sécularisation<sup>3</sup> (entre autres « défauts » typiquement américains).

En bref, si vous êtes un tant soit peu familier avec les propos sur les « théories du complot » – et il serait difficile de ne pas l'être, vu l'attention médiatique accordée à ceux qui nient et critiquent ces thèses [les *conspiracy deniers* et les *conspiracy debunkers*<sup>4</sup>] – vous vous demandez certainement ce qu'il y aurait encore à dire sur ce sujet. Pourtant, en réalité, il y a encore beaucoup à dire.

Tout cela parce que **la plupart des critiques, concernant les croyances conspirationnistes, sont fondées sur un attachement sentimental aux dirigeants et aux institutions politiques américaines ; plutôt que sur un raisonnement impartial et une observation objective.** La plupart des auteurs,

qui critiquent les « théories du complot », ne sont pas seulement en désaccord avec les revendications factuelles de ces thèses, mais ils les trouvent insultantes. Parmi les « théories du complot » les plus courantes, figurent des accusations de complicité du gouvernement américain dans des crimes monstrueux contre son peuple. Des crimes qui comprennent l'assassinat du Président Kennedy, ou les attaques terroristes du 11 septembre 2001<sup>5</sup>. Pour les *conspi-négationnistes*, de telles allégations constituent des insultes injustifiées à l'encontre des dirigeants et des institutions politiques des États-Unis. Insultes qui portent atteinte à la réputation de la nation et sont susceptibles d'encourager la violence à l'encontre de responsables américains, que ce soit aux États-Unis ou à l'étranger.

Cette réaction – de nature émotionnelle – aux « théories du complot » est compréhensible. Cependant, elle se traduit souvent par un rejet global de ces thèses, en mettant dans le même panier toutes les « théories du complot » et en les considérant toutes comme ridicules et insultantes. Or, les croyances conspirationnistes varient considérablement, qu'il s'agisse des éléments de preuves sur lesquels elles s'appuient, ou sur la vraisemblance des thèses. Certains soupçons, à propos de complots, sont évidents et justifient l'ouverture d'une enquête ; d'autres non. Par exemple, la présomption selon laquelle des membres du gouvernement américain ont, d'une manière ou d'une autre, facilité l'assassinat du Président Kennedy, va de la théorie selon laquelle « le meurtre a été approuvé par le vice-président et certains hauts dirigeants », à l'opinion que « le gouvernement a simplement commis une erreur, en échouant à contrôler les activités de Lee Harvey Oswald, lors de la visite de Kennedy à Dallas ; et a ensuite caché cette erreur à la Commission Warren, pour protéger la réputation du FBI » [2]. Bien que la première allégation ne dispose que de peu de preuves (mais puisse néanmoins être vraie), la seconde accusation – concernant l'échec du FBI à filer Oswald, puis à dissimuler cet échec – a été largement prouvée [3, 4]. Cela ne signifie pas nécessairement que l'assassinat de Kennedy ait été commandité « de l'intérieur ». Mais cela jette un doute sur la version officielle de l'assassinat : « un crime qui ne pouvait être évité » ; et cela soulève une éventuelle responsabilité du FBI, bien au-delà de ce qui a été ordinairement admis jusqu'à présent.

Quel que soit l'évènement invoqué, **l'erreur la plus communément commise par les *complot-sceptiques* est : de faire l'amalgame entre différents niveaux de spéculation sur des intrigues gouvernementales ; de tous les étiqueter « théories du complot » ; puis de prétendre (en citant les spéculations les plus improbables) que tout soupçon non démontré, portant sur des crimes**



**que les élites politiques auraient pu perpétrer, n'est qu'invention tirée par les cheveux, susceptible de nuire à la confiance populaire.**

Le rejet hâtif de tout soupçon antigouvernemental, dans la presse ou dans l'édition, n'est pas qu'une attitude fortuite, un parti pris dans la polarisation de l'opinion sur des questions polémiques. Au contraire, toute remarque ou analyse objective est écartée par les termes choisis, justement, pour encadrer et définir le sujet. Avec, au cœur de ce langage codé [*loaded langage* : lexique comportant des sous-entendus destinés à nous influencer inconsciemment], le terme, précisément, « théorie du complot » et le sens attaché à l'usage de cette expression.

1. R. Hofstadter, "The Paranoid Style in American Politics", *Harper's Magazine*, 1964.
2. La Commission Warren a été nommée par le Président Johnson pour enquêter sur l'assassinat du Président Kennedy. Earl Warren, juge en chef de la Cour suprême des États-Unis, conduisit cette Commission, dont les conclusions furent publiées dans le « Rapport Warren » : "Report of the President's Commission on the Assassination of President John F. Kennedy".
3. M. Waldron, "FBI Chiefs Linked to Oswald File Loss", *New York Times*, 1975.
4. J. W. Douglass, *JFK and the Unspeakable: Why He Died and Why It Matters*, 2008, Maryknoll, NY: Orbis Books.

---

[1.](#) *Harper's Magazine* est l'un des plus anciens magazines mensuels américains, en kiosque depuis 1850. Cette revue généraliste et populaire appartient à l'homme d'affaires J. R. McArthur.

[2.](#) John Fitzgerald Kennedy fut assassiné au Texas, le 22 novembre 1963.

[3.](#) La sécularisation est la diminution de l'influence des institutions religieuses, au profit des institutions laïques, ou publiques.

[4.](#) Les *debunkers*, ou « démystificateurs », se donnent pour mission de faire la lumière sur les « théories du complot ». Ils s'acharnent généralement à les discréditer. Aux États-Unis, cette activité existe depuis 60 ans et dispose de moyens illimités.

[5.](#) Attentats, de source encore non élucidée, perpétrés aux États-Unis le 11/09/2001 sur le World Trade Center (notamment le bâtiment 7 hébergeant des services secrets) à New York et sur le Pentagone à Washington D.C. Les faits sont investigués par des experts et des citoyens, appelés *truthers*.

## Une drôle d'histoire

Le terme « théorie du complot » n'existait pas dans les discussions ordinaires jusqu'en 1964. Cette expression est devenue un terme fourre-tout, dans le champ lexical politique américain, pour évoquer les avis critiques portant sur la conclusion de la Commission Warren (à savoir : « *le Président Kennedy a été assassiné par un tireur isolé, sans qu'aucun membre du gouvernement américain n'en ait été informé et sans appui de leur part* »). Depuis, la fréquence et le champ d'application de ce terme ont explosé. En 1964, année de la publication du Rapport Warren, le terme « théorie du complot » apparut dans cinq articles du *New York Times*<sup>1</sup> ». Ces dernières années, l'expression figure dans plus de 140 articles du même quotidien, chaque année. En 2012, une recherche sur Google à partir de cette locution aboutissait à plus de 21 millions d'occurrences ; soit trois fois plus que pour des expressions courantes comme « abus de pouvoir », ou « crime de guerre ». Sur Amazon.com, le terme est devenu une catégorie de livres, qui comprend plus de 1 300 titres. Au-delà des livres concernant des événements particuliers, en matière de « théorie du complot », on trouve des encyclopédies de la « théorie du complot », des recueils photographiques de la « théorie du complot », des répertoires de sites internet de la « théorie du complot », sans compter les guides pour les chercheurs, les sceptiques et les *debunkers*.

Au départ, les thèses envisageant des complots n'étaient pas l'objet de dérision, ou d'hostilité. Aujourd'hui, pourtant, l'étiquette « théorie du complot », est employée couramment pour écarter tous types de soupçons à l'égard du gouvernement ; faisant passer ces derniers pour les symptômes d'une pensée déficiente, de l'ordre de la superstition, ou de la maladie mentale. Dans un pavé publié en 2007 sur l'assassinat du Président Kennedy, par exemple, l'ex-procureur Vincent Bugliosi affirme que les personnes qui doutent du rapport de la Commission Warren sont « *aussi loufoques qu'un billet de trois dollars, dans leurs croyances et dans leur paranoïa* » [1 : p. 15]. De même, le journaliste canadien, Jonathan Kay, qualifie les « conspirationnistes » du 11 septembre de « *paranos politiques* » qui ont « *perdu tout contact avec le monde réel* » [2 : p. 19]. Quant au journaliste John Avlon, il fait un constat similaire mais plus imagé, dans son livre à succès *Wingnuts*. Il qualifie les adeptes du

« complotisme » de « *chauve-souris lunaires* », « *détestateurs d'État* », « *parti des timbrés* » et « *extrémistes de la peur* »<sup>2</sup> [3].

Le même jugement est exprimé, en termes plus mesurés, par Cass Sunstein et Adrian Vermeule, dans un article de 2009 traitant des « causes et des remèdes » aux « théories du complot » [4]. Sunstein, professeur de droit à Harvard, fut nommé directeur du Bureau de l'information et des affaires réglementaires américain par le Président Obama. Avec Vermeule, il affirme que ces théories résistent au *debunking* une fois qu'une personne y a adhéré. Selon eux, elles deviendraient « auto-étanches », car elles attribuent aux élites des pouvoirs hors du commun pour orchestrer des événements, dissimuler des secrets et éviter d'être repérées ; ce qui encourage les « adeptes » de ces théories à rejeter tout élément de preuve les contredisant, au titre qu'il serait artificiel, ou introduit à dessein.

Dans un livre sur la technologie et l'opinion publique, Sunstein soutient, en outre, que les groupes et réseaux « conspirationnistes » prolifèrent, du fait de la forte décentralisation de la communication de masse, rendue possible par l'Internet ; décentralisation qui dégrade le débat public. Alors que la télévision et la radio fournissent des arènes, pour débattre de points de vue opposés sur des sujets d'intérêt général, l'Internet tend à segmenter le débat en une multitude de petits groupes qui se concentrent, chacun, sur des sujets spécifiques distincts. Sunstein affirme que cet éclatement du débat encourage l'extrémisme, parce qu'il permet aux partisans de fausses croyances, ou de dogmes, de localiser d'autres personnes partageant des opinions similaires, tout en évitant l'interaction avec des thèses opposées. Selon Sunstein, « *l'Internet génère un processus de création spontanée de groupes de personnes partageant les mêmes idées, ce qui alimente la polarisation du débat. Des personnes, qui étaient jusqu'alors isolées, dans leurs objections et leurs préoccupations, se rassemblent dans des réseaux sociaux* » [5 : p. 82-83]. Sunstein reconnaît que cette conséquence de l'usage d'Internet est inévitable. Mais il estime que la polarisation<sup>3</sup> peut être – et devrait être – atténuée par une combinaison d'actions gouvernementales et de réglementation adaptée. L'objectif, dit-il, devrait être de s'assurer que ceux qui défendent des « théories du complot » « soient exposés à des contre-arguments crédibles et ne vivent pas dans une caisse de résonance<sup>4</sup> qu'ils auraient eux-mêmes créée » [5].

Sunstein et Vermeule, dans un article publié dans une revue de droit, développent cette idée et proposent l'intervention secrète du gouvernement, dans la lignée des initiatives du FBI à l'encontre des mouvements pour les droits

civiques et contre la guerre des années 60. Ils envisagent un certain nombre d'options, pour contrer l'influence des « théories du complot » : notamment des campagnes d'information publique, la censure, ou des amendes pour les fournisseurs d'accès à Internet hébergeant des sites web « conspirationnistes ». Au final, ils rejettent ces options qu'ils jugent peu réalistes, car elles attireraient l'attention et renforceraient les suspicions à l'égard du gouvernement, et préconisent plutôt un programme « d'infiltration cognitive » (cf. [Annexe 5](#)), grâce auquel les groupes et les réseaux « conspirationnistes » seraient infiltrés et « perturbés ».

1. V. Bugliosi, *Reclaiming History: The Assassination of President John F. Kennedy*, 2007, New York: Norton.
2. J. Kay, *Among the Truthers: A Journey through America's Growing Conspiracist Underground*, 2011, New York: Harper's.
3. J. Avlon, *Wingnuts: How the Lunatic Fringe Is Hijacking America*, 2010, Philadelphia: Beast Books.
4. C. R. Sunstein & A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009, 17(2) : 202-227.
5. C. R. Sunstein, *Going to Extremes: How Like Minds Unite and Divide*, 2009, New York: Oxford.

---

1. Le *New York Times* est l'un des quotidiens américains les plus connus et les plus distribués internationalement.

2. Dans le texte américain : "moonbats", "Hatriots", "wingnuts" and "Fright Wing". Ces insultes, à base de jeux de mots difficilement traduisibles, utilisent un humour facile, pour ridiculiser toute personne envisageant une autre réalité que la version officielle. Pour Avlon, un *Wingnut* (titre de son livre éponyme) est « *quelqu'un qui se situe à l'extrême droite ou à l'extrême gauche de l'échiquier politique. Des partisans professionnels, des activistes déséquilibrés. Les haineux purs et durs et les théoriciens du complot paranoïaques. Nourris d'Internet, les Wingnuts considèrent la politique comme un sport idéologique sanglant, une mise à mort de l'âme de la Nation* » (source : <https://johnavlon.com>).

3. Exacerbation de l'opposition de points de vue divergents.

4. Une caisse de résonance est une enceinte creuse, utilisée pour produire une réverbération, généralement à des fins d'enregistrement audio. Par extension, ce terme est utilisé comme métaphore, pour faire référence à des situations dans lesquelles des croyances sont amplifiées, ou renforcées, par leur répétition à l'intérieur d'un système clos. Il est particulièrement à la mode dans le champ lexical *conspi-négationniste*, pour désigner péjorativement l'univers et les groupes « complotistes »

## Une étiquette mensongère et « antipatriotique »

Comme illustré par les exemples précédents, les *conspi-négationnistes* supposent que ce qui doit être qualifié de « théorie du complot » va de soi. De leur point de vue, l'expression « théorie du complot », dans son acception usuelle, désigne tout naturellement « ce phénomène, identifiable en toute objectivité ». Les « théories du complot » sont faciles à repérer, en ce qu'elles postulent l'existence de complots secrets [NdT : noter le pléonasme] bien trop farfelus pour être pris au sérieux. Ces théories sont même si improbables et exagérées, qu'elles ne méritent même pas un droit de réponse, ou une contre-argumentation. Elles ne sont pas des sujets de discussion, mais des objets de dérision. En bref, les *conspirophobes* prennent pour acquis le concept de « complotisme ». Ils se contentent donc d'analyser l'attrait psychologique des croyances « conspirationnistes » et de déplorer leurs effets délétères sur « la confiance populaire ».

Ce point est singulier, pour ne pas dire consternant, car le concept de « complotisme » est à la fois intrinsèquement mensonger, mais aussi en contradiction directe avec les traditions juridique et politique américaines. **Ce concept, qui stigmatise les soupçons politiques irrationnels à propos de complots secrets fomentés par des personnes influentes, est de toute évidence erroné. Parce que, au plus haut niveau de l'État, les complots politiques existent bel et bien.** Les membres du gouvernement Nixon ont, de fait, conspiré pour gagner l'élection présidentielle de 1972 [1]. Des hauts fonctionnaires de la Maison-Blanche, sous Reagan, ont bel et bien participé à un plan criminel pour vendre des armes à l'Iran et en acheminer les profits vers les Contras, une armée rebelle au Nicaragua [2]. L'administration Bush-Cheney s'est, de fait, rendue coupable de collusion pour induire en erreur le Congrès et le peuple américain sur la réalité de preuves concernant des armes de destruction massive irakiennes [3]. Si certaines thèses envisageant des conspirations sont vraies, il serait donc illogique d'écarter tout soupçon non démontré, à propos d'intrigues fomentées par des élites, comme faux *a priori*, ou par définition.

Ce vice de forme (inhérent au concept de « théorie du complot ») est d'autant plus surprenant que la plupart des universitaires et des journalistes ne semblent

pas avoir remarqué que leur utilisation de ce terme, pour ridiculiser tout soupçon de criminalité de la part des élites politiques, trahit les principes éthiques citoyens, hérités des « Pères Fondateurs<sup>1</sup> » de la nation américaine. Les Américains redoutent, en effet, depuis les prémices de la création de leur nation, les complots secrets d'initiés politiques, susceptibles de subvertir la gouvernance constitutionnelle. **Ceux qui rejettent, aujourd'hui, les « théories du complot » comme une paranoïa infondée semblent avoir oublié que les États-Unis se sont constitués sur la base d'une théorie du complot.** La Déclaration d'indépendance<sup>2</sup> (cf. [Annexe 2](#)) n'affirme-t-elle pas qu'« *une histoire d'offenses et d'usurpations répétées* », de la part du roi George, a démontré que le roi complotait pour établir « *une tyrannie absolue sur les États*<sup>3</sup> » ? Désormais, la plupart des Américains ne connaissent que les paragraphes d'introduction de la Déclaration d'indépendance (à propos de vérités évidentes et de droits inaliénables). Mais s'ils s'aventuraient à lire le reste de ce document, ils s'apercevraient qu'il est consacré à détailler les abus, témoignant du dessein tyrannique de ce roi. Parmi les plaintes énumérées : de lourds impôts, l'incitation à des rébellions d'esclaves et à des soulèvements d'Indiens, la taxation sans représentation<sup>3</sup> et le mépris des revendications formulées par les colonies<sup>4</sup>. Les signataires de la Déclaration d'indépendance revendiquaient que c'est « *cette intention de les écraser sous un despotisme absolu* », plus que n'importe lequel ou l'ensemble de ces abus, qui leur conférait le droit et le devoir « *de se débarrasser d'un tel gouvernement et de mettre en place de nouveaux garde-fous pour leur sécurité à venir* ».

**Les Pères Fondateurs considéraient que le pouvoir politique a une influence délétère [sur les individus qui l'exercent]. Ce qui rend les conspirations politiques contre les intérêts et les libertés du peuple presque inévitables. Ils ont appelé, explicitement et à maintes reprises, à la vigilance populaire à l'encontre des tentations antidémocratiques dans les sphères de pouvoir.** Formés aux notions de philosophie politique classique, ils avaient compris que l'une des questions essentielles, de la pensée politique occidentale, est de déterminer comment empêcher les hauts dirigeants d'abuser de leurs pouvoirs pour imposer des règles arbitraires. Ce que les Pères Fondateurs appelaient, à juste titre, « la tyrannie ». Alors que la Grande-Bretagne s'appuyait sur le droit coutumier, pour établir les pouvoirs et les modalités de son gouvernement, la génération qui mit en place la République américaine préféra rédiger une Constitution écrite, pour fixer des limites précises aux agents de l'État. Ils avaient néanmoins compris que toute Constitution est vulnérable et

peut être détournée, parce que, en fin de compte, les Constitutions sont interprétées et administrées par ces mêmes agents de l'État. Si les Pères Fondateurs prenaient connaissance des normes actuelles à l'encontre des soupçons conspirationnistes, ils les considéreraient non seulement comme arrogantes, mais aussi comme dangereuses et antiaméricaines [antipatriotiques].

Les Pères Fondateurs seraient également navrés de constater que les *conspirationnistes* utilisent des attaques *ad personam*<sup>5</sup>, pour ridiculiser *les individus* qui expriment leur croyance en l'existence de conspirations, alors qu'ils ferment les yeux, pourtant, sur les pourvoyeurs *institutionnels* d'idées conspirationnistes. Alors même que ces dernières s'avèrent vraiment dangereuses, comme le démontre l'histoire américaine contemporaine. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, au moins, le principal pourvoyeur de théories – invoquant des conspirations malfaisantes – n'a pas été le fait d'enquêteurs amateurs (sur l'assassinat de Kennedy, ou autres crimes et tragédies politiques), mais bien le gouvernement des États-Unis lui-même. Au cours des trois premières décennies de l'après-guerre, les responsables américains invoquèrent un complot communiste pour dominer le monde. Ils affirmaient que l'administration américaine était truffée d'espions soviétiques et que les mouvements pour les droits civils et contre la guerre des années 1960<sup>6</sup> étaient le résultat de l'influence soviétique. Plus récemment, ils ont prétendu que l'Irak était complice des événements du *11 septembre* ; que ce pays avait échoué à se débarrasser de ses armes biologiques ; et qu'il s'efforçait d'acheter de l'uranium au Niger, pour être en mesure de fabriquer des bombes atomiques. Bien que ces affirmations soient fausses, elles ont influencé des millions d'Américains. Elles ont généré une panique sociale, alimenté des guerres et entraîné des pertes humaines massives et des destructions matérielles massives. **Si les *conspirophobes* sont à ce point préoccupés par les dangers présentés par le fait de suspecter l'existence de complots, dans la culture politique et citoyenne américaine, pourquoi font-ils à ce point abstraction du conspirationnisme des politiciens américains ?**

Au final, il y a quelque chose de très hypocrite chez ceux qui veulent remettre dans le droit chemin les personnes qui ne partagent pas leurs opinions. Sunstein et Vermeule [cf. § précédent] affirment que le discours des « conspirationnistes » doit être entravé, car il représente un danger. **Mais qu'y a-t-il de plus dangereux que de considérer qu'il est acceptable de se mêler des**

**pensées d'autrui ?** L'hypocrisie de Sunstein et Vermeule est à couper le souffle. Ils voudraient que le gouvernement conspire contre les citoyens-qui émettent-des-soupçons-sur-les-conspirations-du-gouvernement. Autrement dit, ils voudraient que le gouvernement fasse précisément ce que les citoyens dénoncent – et devraient cesser de dénoncer selon eux – de la part de leur gouvernement... Comment des professeurs de droit de l'Université d'Harvard peuvent-ils se retrouver pris au piège d'une telle logique orwellienne<sup>7</sup> ? **Il faut croire qu'il y a quelque chose de réellement subversif, dans les thèses qui envisagent des conspirations.**

1. C. Bernstein & B. Woodward, *All the President's Men*, 1974, New York: Simon and Schuster.
2. P. Kornbluh & M. Byrne, *The Iran-Contra Scandal: The Classified History*, 1993, New York: New Press.
3. F. Rich, *The Greatest Story Ever Sold*, 2006, New York: Penguin.

---

1. Lance deHaven-Smith se réfère – à de nombreuses reprises – à ces « Pères Fondateurs ». Il s'agit de John Adams, James Madison, Benjamin Franklin, Alexander Hamilton, John Jay, Thomas Jefferson et George Washington, qui ont unifié les 13 colonies britanniques, mené la Guerre d'indépendance contre la Grande-Bretagne, rédigé la Déclaration d'indépendance de 1776 et, pour certains d'entre eux, la Constitution de 1788. Ces sept hommes politiques sont considérés comme les « Pères Fondateurs » des États-Unis d'Amérique [*The Founding Fathers or Founders of the United States*] et reconnus par tous les Américains comme des figures d'autorité et d'exemplarité. Ce qui contrevient aux principes fondamentaux, établis par les *Founders*, est de ce fait nécessairement anticonstitutionnel et contraire au bien commun et aux intérêts supérieurs de la nation. Rappelons que cette nation est le premier pays uni, libre et démocratique de l'Histoire.

2. La Déclaration d'indépendance, écrite en 1776, est reproduite en l'annexe 2 de cet ouvrage.

3. La « taxation sans représentation » est un terme issu d'une formule célèbre [*no taxation without representation*] employée lors d'une révolte politique, à Boston au XVIII<sup>e</sup> siècle, contre le Parlement britannique. L'idée est qu'un territoire non représenté au Parlement ne peut être taxé.

4. Les termes « États » ou « colonies » désignent les 13 colonies sous domination britannique, avant leur unification et émancipation, en 1776.

5. Selon le philosophe Schopenhauer, l'attaque *ad hominem* vise la cohérence des propos d'une personne, son statut, ou ses actions et l'attaque *ad personam* vise l'individu lui-même : son physique, son psychisme... Cette dernière est tout simplement une insulte, plus ou moins déguisée.

6. Le *Civil Rights Movement* est, à l'origine, une mobilisation citoyenne pour l'égalité raciale, initiée sous l'égide de Martin Luther King. L'*Anti-war mouvement* est, quant à lui, apparu en contestation populaire de la guerre du Vietnam. Ces deux mouvements activistes ont convergé en 1967 quand M. L. King Jr. afficha publiquement son opposition à la guerre pour des raisons morales en 1967.

7. Le terme « orwellien » évoque la surveillance généralisée des individus dans un univers déshumanisé et totalitaire, en référence au roman dystopique et visionnaire *1984*, écrit par George Orwell en 1949.



## Oser nommer le sujet tabou

Dans ce qui suit, je m'efforcerai d'analyser le phénomène, désigné sous le terme ironique « théorie du complot », sous un angle différent. Dans un article, publié en 2006 dans une revue à comité de lecture, j'ai introduit le concept de « **Crime d'État contre la Démocratie** » [*State Crime against Democracy*], pour supplanter le terme « théorie du complot » [1]. Je dis *supplanter*, plutôt que *remplacer*, parce que « **Crime d'État contre la Démocratie** » n'est pas une autre appellation pour « théorie du complot ». C'est, au contraire, une formule pour désigner tout type de malversations que le label « théorie du complot » nous dissuade, justement, de mentionner. En pratique, le terme « théorie du complot » désigne péjorativement toute dénonciation de malversations gouvernementales qui n'auraient pas été corroborées par des membres du gouvernement eux-mêmes.

Généralisée comme outil de stigmatisation insultant, l'étiquette « théorie du complot » est un mécanisme de défense verbale, utilisé par les élites politiques pour réprimer les soupçons de la population. Soupçons qui surgissent inévitablement, lorsque des exactions politiques choquantes profitent à de hauts dirigeants, ou favorisent leurs projets. En particulier, lorsque ces mêmes hauts dirigeants contrôlent les agences chargées d'éviter que de tels événements surviennent ; agences également chargées d'enquêter sur ces événements, quand ils se produisent. Quoi de plus naturel que de s'interroger sur d'éventuelles malversations, lorsqu'un président et un vice-président, déterminés à faire la guerre au Moyen-Orient, sont prévenus d'attaques terroristes imminentes et ne parviennent pas à alerter le public américain, ni à accélérer la mobilisation des forces armées de la nation ? Pourquoi les Américains ne seraient-ils pas en droit d'obtenir des réponses, quand des Arabes, disposant de faibles compétences de pilotage, parviennent à détourner quatre avions, à survoler l'est des États-Unis ; à échapper on ne sait comment au dispositif américain de défense aérienne (doté pourtant de plusieurs niveaux de sécurité) ; et pour finir à s'écraser sur les Tours Jumelles de la ville de New York (pour deux de ces avions) et sur le Pentagone, à Washington D.C. (pour un autre) ? De même, il est bien naturel de s'interroger sur les motivations du président et du vice-président, quand ces derniers entravent l'ouverture d'une enquête sur cette défaillance apparemment inexplicable de la défense nationale ; et puis, une fois

l'enquête ouverte, quand ces derniers insistent pour témoigner ensemble, sous le sceau du secret et exemptés de l'obligation de témoigner sous serment. **Certes, la méfiance citoyenne est parfois infondée et exagérée. Mais, bien souvent, les doutes exprimés par les citoyens sont logiques.**

En quoi les Américains seraient-ils insensés de réclamer des explications, quand un président est assassiné par un tireur isolé, aux capacités médiocres ; et que ce dernier réussit à atteindre plusieurs fois sa cible, avec une vieille carabine à verrou dont la lunette est désalignée ? Pourquoi n'y aurait-il pas de doutes à avoir, lorsqu'un assassin présumé est arrêté, qu'il déclare publiquement qu'il n'est qu'un bouc émissaire, qu'il est interrogé pendant deux jours sans que personne ne réalise d'enregistrement, ni même ne prenne des notes, et qu'il est ensuite tué par balles, à bout portant, pendant sa garde à vue *au siège même de la police* ?

Bien sûr, certains soupçons vont trop loin. L'idée que des extraterrestres, ressemblant à des lézards venus de l'espace, soient en train d'infiltrer secrètement les postes clés du gouvernement et du monde des affaires est ubuesque. Le problème, c'est que la « théorie du complot » est une étiquette qui ridiculise les suspicions de complot *en général*. Avec, pour conséquence, le fait de décourager les citoyens d'exprimer des doutes sur les mobiles et les actes de leurs dirigeants, *quelles que soient les circonstances*. Tout soupçon, à propos des membres du gouvernement, ou de l'administration, ayant pu comploter pour provoquer une tragédie, ou permettre qu'elle se produise, est écarté sans discussion possible, au titre que *des agents de l'État ne peuvent tout bonnement pas participer à des complots*.

Les experts en communication, Ginna Husting et Martin Orr, tous deux professeurs à l'Université d'État de Boise, ont étudié l'usage de l'étiquette « théorie du complot » comme outil de dénigrement. Dans un article, publié en 2007 dans une revue scientifique à comité de lecture, ils détaillent comment cette étiquette fonctionne, au niveau rhétorique<sup>1</sup> :

*« Si je vous traite de complotiste, il importe peu que vous ayez effectivement affirmé l'existence d'un complot, ou que vous ayez simplement soulevé un sujet que je préférerais éviter... Je modifie la nature de notre interaction, de sorte que ce soit vous, et non moi, qui deviez maintenant vous justifier. Dans les faits, je fais mieux encore. En vous étiquetant "complotiste", je vous exclus stratégiquement de la sphère où le débat public et l'affrontement peuvent avoir lieu [2 : p. 127] ».*

Husting et Orr expliquent que l'accusation « théorie du complot » discrédite toute interprétation d'événements sociaux ou historiques spécifiques, « indépendamment de la qualité ou de la quantité de preuves ». L'étiquette « complotiste » a cet effet de discréditer et de couper court à la discussion, parce que les thèses envisageant des conspirations sont désormais considérées comme des soupçons sans fondement ; jamais comme des déductions raisonnables à partir de faits et de preuves sur des sujets de la plus haute importance.

En revanche, le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » ne fait pas référence à un type d'allégation, ou de *suspicion*, mais à un type particulier de *transgression* : une attaque interne des principes d'organisation du système politique. Pour ces crimes, extrêmement graves, les Pères Fondateurs de l'Amérique utilisaient le terme « *high crime* ». Ils incluaient dans cette catégorie : le crime de haute trahison et « les conspirations contre les libertés du peuple ». Les « Crimes d'État contre la Démocratie », les « *high crimes* » et les complots antidémocratiques peuvent également être dénommés « crimes des élites politiques », ou « criminalité des élites politiques ». Le concept de « Crimes d'État contre la Démocratie » n'est pas destiné à se substituer à la terminologie traditionnelle, ou à monopoliser la modélisation de ce problème. Ce concept cherche plutôt à introduire un terme descriptif supplémentaire. Un terme qui rende compte, avec une certaine précision, du potentiel – reconnu depuis longtemps – qu'a la démocratie représentative à être subvertie de l'intérieur, par les individus mêmes qui ont été mandatés pour garantir l'ordre constitutionnel.

Les « Crimes d'État contre la Démocratie » sont définis comme : « des actes concertés – ou l'absence concertée de certains actes –, de la part d'initiés du gouvernement, visant à manipuler les processus démocratiques et à saper la souveraineté populaire [1] ». Parmi les exemples de « Crimes d'État contre la Démocratie » officiellement prouvés : l'effraction et la dissimulation du *Watergate* [3, 4, 5, 6], les ventes d'armes illégales et les opérations clandestines dans l'affaire Iran-Contra [7, 8], la volonté de discréditer Joseph Wilson<sup>2</sup> en révélant le statut d'agent secret de sa femme [9, 10].

De nombreux autres crimes politiques, dans lesquels on peut raisonnablement suspecter l'implication de hauts dirigeants, n'ont fait l'objet d'aucune enquête ; ou n'ont été instruits que superficiellement. Ces crimes doivent être inclus dans les « Crimes d'État contre la Démocratie » à investiguer ; y compris lorsque la complicité de l'État est contestée. Car les exclure signifierait que l'on accepte le verdict d'individus et d'institutions dont la rectitude et la responsabilité sont

contestables. La nature du problème est telle que les enquêtes officielles (quand elles sont menées) sont généralement affaiblies par des conflits d'intérêts. Par conséquent, les preuves doivent être évaluées en toute indépendance, sur la base de leur valeur intrinsèque. Et les décisions doivent être prises au cas par cas, pour déterminer quels événements sont les plus susceptibles d'être des « crimes des élites politiques ». **Bien sûr, se confronter aux preuves est précisément ce que la répression rhétorique de la « théorie du complot » cherche à éviter,** ainsi que le soulignent Husting et Orr.

Les « Crimes d'État contre la Démocratie » constituent un type particulier de criminalité politique. Contrairement aux pots-de-vin, aux commissions illicites, aux appels d'offres frauduleux et autres formes plus prosaïques de corruption politique, qui ont tendance à être ponctuelles et n'affectent que les finances publiques, **les « Crimes d'État contre la Démocratie » ont le potentiel de corrompre les institutions politiques et des gouvernements entiers, ou des ministères entiers. Perpétrés aux plus hauts niveaux de l'administration, ces crimes menacent la démocratie elle-même.** De tels crimes – et les circonstances qui les permettent ou les favorisent – méritent certainement d'être étudiés scientifiquement. Pour mieux comprendre la politique des élites ; mais aussi pour identifier les vulnérabilités institutionnelles pouvant être rectifiées. Ceci afin de rendre les conspirations moins probables et moins susceptibles de réussir. Par conséquent, la « criminalité politique des élites » devrait être, depuis longtemps, un champ de recherches et de modélisation pour les chercheurs en sciences sociales, au même titre que la criminalité en col blanc, le crime passionnel, ou le racket.

**Cependant, parce que des normes puissantes découragent les Américains de remettre en question l'intégrité de leurs dirigeants et parce que toute personne qui soulève de telles questions est susceptible d'être considérée comme un « conspirationniste » potentiellement déséquilibré mentalement, le sujet a été presque entièrement mis de côté par les universitaires.** Des chercheurs ont bien étudié différents types de crimes d'État. Mais le risque que des agents de l'État, dans les démocraties libérales, puissent corrompre les institutions démocratiques, n'a pas été pris en compte, le plus souvent [11] (sauf exception [12]). Les recherches en sciences politiques, sur le Watergate<sup>3</sup>, l'Irangate<sup>3</sup> et autres scandales politiques américains, ont éludé les questions relatives à la criminalité d'État, en considérant le recours à des enquêtes parlementaires et l'instruction des dossiers par des procureurs indépendants comme n'étant que des tactiques politiques dans la compétition entre partis [13].

Bien sûr, une vaste littérature populaire existe, qui expose de nombreuses thèses envisageant des conspirations à propos d'assassinats et autres crimes graves menés de l'intérieur. Mais les méthodes d'analyse employées, bien que prudentes et à bien des égards perspicaces, ne sont pas vraiment scientifiques. Des enquêteurs amateurs ont dévoilé des preuves majeures, négligées par les enquêtes officielles. Mais, à une ou deux exceptions près, ils émettent des hypothèses sur un seul événement suspect à la fois et omettent d'enquêter sur le phénomène plus vaste qu'est la criminalité au plus haut niveau de l'État [*high criminality*]. Il existe un dossier considérable sur l'assassinat du Président Kennedy ; un autre sur les événements du 11 septembre ; et d'autres encore sur la *Surprise d'octobre de 1980*<sup>4</sup>, sur l'élection présidentielle contestée de 2000<sup>5</sup> et sur les attaques à l'anthrax<sup>6</sup>. Il est certain que nous apprenons beaucoup sur chaque cas. Nous apprenons énormément, par exemple, sur l'assassinat du Président Kennedy et sur l'assassinat de Martin Luther King. Mais nous n'apprenons presque rien sur les assassinats en général : quels sont leurs cibles de prédilection, leurs tactiques, leur séquençement ? Nous n'apprenons pas grand-chose, non plus, sur les différences et les similitudes entre assassinats et « terrorisme sous faux-drapeau » [14], comme tactiques politiques. Ne progressant pas sur la nature de la « criminalité politique des élites », en général, nous n'avancions pas, non plus, sur l'étendue, la nature et le rôle des crimes et des intrigues perpétrés par ces élites dans la politique américaine.

1. L. deHaven-Smith, "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.
2. G. Husting & M. Orr, "Dangerous Machinery: 'Conspiracy Theorist' as a Transpersonal Strategy of Exclusion", *Symbolic Interaction*, 2007, 30(2): 127-150.
3. C. Bernstein & B. Woodward, *All the President's Men*, 1974, New York: Simon and Schuster.
4. L. P. Gray, *In Nixon's Web: A Year in the Crosshairs of Watergate*, 2008, New York: Henry Holt.
5. S. I. Kutler, *The Wars of Watergate: The Last Crisis of Richard Nixon*, 1990, New York: W. W. Norton.
6. A. Summers, *The Arrogance of Power: The Secret World of Richard Nixon*, 2000, New York: Viking.
7. P. Kornbluh & M. Byrne, *The Iran-Contra Scandal: The Classified History*, 1993, New York: New Press.
8. R. Parry, *Trick or Treason: The October Surprise Mystery*, 1993, New York: Sheridan Square Press.
9. M. Isikoff & D. Corn, *Hubris: The Inside Story of Spin, Scandal, and the Selling of the Iraq War*, 2006, New York: Crown.
10. J. Wilson, *The Politics of Truth: Inside the Lies That Led to War and Betrayed My Wife's CIA Identity*, 2004, New York: Carroll and Graf.
11. J. M. E. Heyman ed., *States and Illegal Practices*, 1999, Oxford: Berg.

12. L. K. Johnson, "Covert Action and Accountability: Decision Making for America's Secret Foreign Policy", *International Studies Quarterly*, 1989, 33(1): 81-109.
13. B. Ginsberg & M. Shefter, *Politics by Other Means: Politics, Prosecutors, and the Press from Watergate to Whitewater*, 2002, New York: W. W. Norton.
14. Le terme « false flag » [faux-drapeau] désignait, à l'origine, les navires pirates, qui hissaient les drapeaux du pays d'origine (ou de pays alliés) des navires qu'ils approchaient pour les attaquer et les aborder. Les pirates utilisaient leur faux-drapeau comme une feinte, pour éviter que leurs victimes ne s'enfuient ou ne se préparent au combat. Aujourd'hui, le terme excède le champ de la navigation maritime et s'applique aux pays qui organisent des attaques contre eux-mêmes et font croire que ces attaques sont le fait de nations ennemies, ou de terroristes, donnant ainsi à la nation prétendument attaquée un prétexte pour une répression intérieure et une intervention militaire à l'étranger. Au lendemain de l'attaque des pirates de l'air, du 11 septembre 2001, l'usage de ce terme a été étendu par certains commentateurs pour inclure des attaques terroristes programmées, connues de la part d'un gouvernement et que ce dernier aurait pu arrêter, mais qu'il a laissé se produire de sorte que la nation entre en guerre. Désormais, le terme « terrorisme sous faux-drapeau » peut même désigner la violence quasi militaire perpétrée contre des civils, par des groupes qui sont influencés, soutenus, contrôlés, ou trompés par la nation victime, que ces groupes le sachent ou non. Dans le contexte du terrorisme contemporain et des intrigues internationales, la terminologie s'est élargie parce que la duplicité des nations est devenue de plus en plus complexe et disparate.

---

1. Rhétorique : [science](#) du [discours](#) sur les esprits, ou art de convaincre, de persuader et d'influencer.

2. L'affaire Plame (également connue sous le nom de « scandale des fuites à la CIA », ou *Plamegate*) est un scandale politique, qui tourne autour de l'identification publique en 2003 de Valerie Plame, comme agent secret de la CIA. Cette dernière aurait recommandé son mari, l'ancien diplomate Joseph C. Wilson, pour une mission d'enquête au Niger sur les achats iraniens d'uranium.

3. Le scandale du *Watergate* est une affaire d'espionnage politique, qui aboutit, en 1974, à la démission du Président américain Richard Nixon.

L'*Irangate* [ou *Iran-Contra*] est un scandale politico-militaire, survenu aux États-Unis sous l'administration Reagan, dans lequel plusieurs hauts responsables du gouvernement fédéral américain ont soutenu un trafic d'armes vers l'Iran, malgré l'embargo décrété alors pour ce pays.

4. Complot pour influencer les résultats des élections américaines de 1980, au profit de Ronald Reagan.

5. Idem au profit de Georges W. Bush.

6. Lettres empoisonnées à l'anthrax, qui ont été envoyées en 2001, peu après les attentats du 11 septembre, à plusieurs rédactions et à des sénateurs américains ; la CIA est soupçonnée être à l'origine de cette opération de bioterrorisme.

# Cloisonnement des *high crimes*

La tendance à considérer les événements politiques suspects *individuellement et séparément*, plutôt que *collectivement et comparativement*, n'est pas limitée à la littérature sur la « théorie du complot ». Cette tendance est inhérente à l'étiquette « théorie du complot » et est devenue une propension omniprésente de la culture citoyenne américaine. Pour les Américains, chaque assassinat, chaque fraude électorale, chaque échec de la défense nationale, chaque guerre justifiée par des revendications « erronées » est perçu comme un événement exceptionnel, résultant de circonstances particulières qui lui sont propres. Alors que les Américains de la génération actuelle ont été personnellement témoins de nombreux crimes et tragédies politiques, ils perçoivent ces derniers comme à travers l'œil d'une mouche : chaque événement se situe dans un compartiment séparé de notre mémoire, privé de son contexte (à une exception près [1]).

**Même lorsque des facteurs évidents relient des crimes politiques entre eux, ces crimes sont considérés comme indépendants, sans liens.** Par exemple, John Kennedy et Robert Kennedy étaient frères ; tous deux étaient des rivaux de Richard Nixon et étaient détestés de Lyndon Johnson ; leurs meurtres ont eu lieu à moins de cinq ans d'intervalle ; tous deux ont été tués lors d'une campagne présidentielle ; et tous deux semblaient sur le point de gagner l'élection présidentielle à venir. Sans ces meurtres, il est probable que ni Johnson, ni Nixon, ne seraient jamais devenus présidents. Et pourtant, les assassinats de John et Robert Kennedy sont considérés comme étant sans aucun rapport entre eux. Si des parallèles sont faits, ils sont aussitôt rejetés et considérés comme des coïncidences. L'exécution des Kennedy est rarement considérée comme des « meurtres en série ». À vrai dire, pour évoquer ces meurtres, les Américains utilisent rarement le pluriel : « *les assassinats des Kennedy* ». Dans la terminologie usuelle, il y a : « *l'assassinat de Kennedy* » (au singulier), qui fait référence au meurtre du *Président Kennedy* ; et « *l'assassinat de Robert Kennedy* ». Cette bizarrerie lexicale, pour évoquer l(es) assassinat(s) des Kennedy, reflète manifestement un effort inconscient de la part des journalistes, des politiciens et de millions d'Américains ordinaires, pour éviter de penser conjointement aux deux assassinats. Et cela, alors même que les victimes sont

reliées d'innombrables façons et qu'elles méritent mieux. Elles méritent que l'on se souvienne d'eux comme des frères, qui défendaient les mêmes valeurs et qui ont été terrassés par des forces pour l'instant hors de notre compréhension. Cette prouesse habile, consistant à maintenir les assassinats des Kennedy comme des faits isolés et séparés, pourrait être appelée « cloisonnement linguistique ». En évitant l'usage du pluriel pour le terme « assassinat », nous avons inconsciemment séparé et cloisonné, dans notre esprit, des événements pourtant significativement apparentés.

Prenons un autre exemple. Regardez comment nous cloisonnons nos perceptions en ce qui concerne les élections présidentielles controversées de 2000 et 2004 [NdT : et celles de 2020 ! mais le livre a été publié en 2013. Il est notable que les fraudes provenaient du camp républicain, alors, et du camp démocrate, depuis ; ce qui tendrait à démontrer qu'elles sont fomentées par des acteurs qui instrumentalisent tour à tour les partis]. Les Américains ont du mal à envisager que les fraudes électorales soient des récidives du même réseau d'agents politiques, employant les mêmes tactiques et les mêmes moyens. Pourtant, ces deux élections ont souffert de problèmes très similaires : des bureaux de vote mal équipés et mal tenus, dans des zones fortement démocrates ; des anomalies informatiques dans la compilation de votes, au niveau des districts et de l'État fédéral ; des républicains très partisans, en charge de la tenue des élections ; des résultats de vote agrégés au profit de George W. Bush ; des sondages à la sortie des bureaux de vote, indiquant pourtant que le candidat démocrate avait gagné [2]. Ces deux élections sont considérées comme sans liens entre elles et sans similitude significative d'un point de vue judiciaire. Personne n'a demandé aux statisticiens de réexaminer ces deux élections, afin de détecter des similitudes dans les problèmes ou indices de fraude électorale rencontrés. Personne ne parle *des* « élections controversées Bush-Cheney, » ou *des* « élections controversées consécutives », ni même simplement *des élections controversées*, au pluriel.

Un autre exemple de ce phénomène de cloisonnement est offert par la perception actuelle des attaques par avions détournés, du 11 septembre 2001, et des attaques par lettres contaminées à l'anthrax<sup>1</sup>, quelques semaines plus tard. Aujourd'hui, les événements du *11 septembre* et des *lettres à l'anthrax* sont dissociés cognitivement. Ces attaques semblaient pourtant étroitement liées, au départ. Il était logique de penser que ces événements soient liés, car ils avaient de nombreux points communs : ils eurent lieu à peu de temps d'intervalle ; tous deux étaient des actes de terrorisme ; tous deux visaient aussi bien des



particuliers que des représentants du gouvernement ; et tous deux avaient détourné des services de base (transport aérien commercial et service postal). D'ailleurs, durant les premiers mois, *les attaques à l'anthrax* furent imputées au même groupe terroriste que celui présumé avoir commis l'attaque contre les Tours Jumelles et le Pentagone.

Rapidement, cependant, l'enquête du FBI est arrivée à la conclusion que l'anthrax provenait d'une souche développée par l'armée américaine (à l'Army Medical Research Institute of Infectious Diseases de Fort Detrick, dans le Maryland). Cette découverte aurait dû conduire les enquêteurs et le public à se demander si les événements du *11 septembre* pouvaient, de même, être liés d'une manière ou d'une autre à l'armée américaine. L'alarme aurait également dû être donnée lorsque, peu après *les attaques à l'anthrax*, le FBI autorisa la destruction d'une collection unique d'échantillons d'anthrax à l'Université d'État de l'Iowa. Selon les scientifiques, cela rendit l'identification de l'origine nationale de l'anthrax (des lettres) beaucoup plus difficile [3]. Cependant, plutôt que d'établir des liens entre l'affaire des *lettres à l'anthrax*, les détournements d'avions du *11 septembre* et la tentative présumée de dissimuler les origines nationales de l'anthrax, *les attaques à l'anthrax* ont simplement été abandonnées en tant que menace terroriste. L'anthrax tomba aux oubliettes. En réalité, *les attaques à l'anthrax* furent étouffées, sur le plan cognitif, afin que le rapprochement entre la provenance *nationale* de l'anthrax et les révélations ultérieures, à propos du *11 septembre*, ne soit pas fait. Ces révélations concernaient : les avertissements reçus par le Président Bush, dans son briefing quotidien, en août 2001 ; les simulations militaires, programmées le 11 septembre 2001 et dont certaines incluaient des avions détournés, qui ont interféré avec les véritables détournements ; l'extradition sous protection des membres de la famille d'Oussama ben Laden<sup>2</sup>... Et la liste pourrait continuer. Le fait est que les origines nationales de l'anthrax devinrent anecdotiques, alors qu'au moment où *les lettres à l'anthrax* furent reçues et les gens infectés, *les attaques à l'anthrax* semblaient faire partie intégrante d'une guerre contre l'Amérique. Mais une fois l'origine de l'anthrax identifiée, comme provenant de Fort Detrick, la peur s'atténa et le crime fut mentalement circonscrit. Il n'y eut pas de revendication pour que des enquêteurs recherchent des membres de l'armée américaine ayant des liens à la fois avec la défense aérienne, les simulations militaires et des germes de guerre bactériologique. Il n'y eut, à aucun moment, d'initiative pour identifier des agents du gouvernement, impliqués dans la politique de défense nationale, qui auraient possédé – ou

acheté à des sociétés pharmaceutiques – du matériel pour prévenir, ou traiter, des infections à l'anthrax. L'enquête s'est focalisée sur des microbiologistes isolés (considérés comme mécontents, émotionnellement perturbés, ou opportunistes), plutôt que de rechercher des personnes présentant simultanément des liens avec l'anthrax, *le 11 septembre*, la défense aérienne et les armes biologiques,

1. J. Gould, "TV: Truman Capote Defines His Concept of Justice: He Offers Theories on the Assassinations", *New York Times*, 1968. Article où Capote fut ridiculisé pour avoir relié les faits.
2. S. F. Freeman & J. Bleifus, *Was the 2004 Presidential Election Stolen? Exit Polls, Election Fraud, and the Official Count*, 2006, New York: Seven Stories.
3. W. J. Broad *et al.*, "Anthrax Probe Hampered by FBI Blunders", *New York Times*, 2001.

---

1. L'anthrax est le nom anglais de la « maladie du charbon », dont le germe pathogène *Bacillus anthracis* forme de gros abcès cutanés.

2. Au moins 13 proches d'Oussama ben Laden, accompagnés de gardes du corps et d'associés, ont quitté les États-Unis sur un vol charter de la compagnie Ryan International Airlines (Ryan International Flight 441) huit jours après les attentats du 11 septembre 2001 lors de la réouverture de l'espace aérien (selon la liste des passagers rendue publique en 2004 par le sénateur Frank Lautenberg). Ce point a fait l'objet d'un documentaire controversé de Michael Moore, « Fahrenheit 9/11 ».

## Oser établir des liens entre les crimes

Il convient de souligner que **la façon ordinaire d'envisager les crimes politiques des élites (cette tendance qui consiste à considérer des crimes similaires, comme autant de crimes séparés et sans rapport) est exactement contraire à la façon dont sont traités les crimes commis par des personnes ordinaires.** Si un homme se marie avec une femme riche, et qu'elle meurt à son domicile dans un accident non élucidé, l'entourage sera suspicieux. Juste parce qu'elle était riche et que l'accident est improbable. Si ce même homme se marie alors avec une autre femme riche, qui meurt à son domicile dans un accident non élucidé, un acte criminel sera naturellement présumé ; et le mari sera le principal suspect de la disparition des épouses. Si le mari avait, de plus, souscrit une assurance-vie, sur l'une ou l'autre de ses épouses, quelques semaines ou quelques mois avant les accidents, cela serait considéré comme une preuve circonstanciée de préméditation. Si la police ne parvenait pas à percevoir les similitudes évidentes, entre les décès des épouses, elle serait considérée comme incompétente, négligente, ou corrompue.

C'est un protocole policier routinier que de rechercher des tendances, des motifs, des schémas répétitifs (*patterns*), dans les cambriolages, le braquage de banques, le vol de voitures et autres exactions ; et d'utiliser les *patterns* identifiés, comme autant d'indices exploitables sur l'identité des auteurs et leur propension au crime. Cette méthode d'analyse des délits est constamment mise en scène dans les séries policières à la télévision. C'est la base de la criminologie (que les Américains appellent *Criminology 101*<sup>1</sup>). Il n'y a aucune excuse à ce que la population (et encore moins les enquêteurs de la police criminelle, les journalistes et autres professionnels) omette d'appliquer cette méthode aux assassinats, aux élections litigieuses, aux mises en échec de la défense nationale et aux autres événements suspects qui ont des conséquences sur les priorités politiques de la nation.

**Pourquoi cloisonnons-nous les crimes dans lesquels les élites politiques sont impliquées, alors que nous faisons exactement le contraire avec les crimes perpétrés par des gens ordinaires ?** Deux facteurs, au moins, nous dissuadent *d'établir des liens*, quand il s'agit de criminalité politique des élites :

- Le premier est le terme « théorie du complot » justement, qui ne s'applique qu'aux crimes ayant des conséquences politiques majeures et non aux autres crimes. **L'expression « Théorie-du-complot » encourage le cloisonnement cognitif**, parce que cette expression n'est pas censée s'appliquer à des crimes interdépendants, mais à des crimes isolés. Dans le débat public américain, les crimes multiples, planifiés et commis par un seul et même groupe, sont généralement appelés « crime organisé » et non « complot ». Le terme « complot » est réservé à une conspiration temporaire, visant un objectif criminel majeur, et aux réseaux qui s'unissent temporairement pour atteindre ce but. La Mafia n'est pas une *conspiration* ; c'est une *organisation*. Une « théorie du complot » sur l'assassinat du Président Kennedy est, implicitement, une théorie sur l'association momentanée de conjurés ; et non sur un groupe pérenne d'assassins, ou sur une organisation criminelle prête à tuer. Par conséquent, même si nous pensons que l'assassinat de John Kennedy était une conspiration, et même si nous pensons que l'assassinat de Robert Kennedy était une conspiration, il est néanmoins peu probable que nous envisagions les deux assassinats comme étant corrélés. Parce que le concept même de « conspiration » induit que ce soient des projets isolés et indépendants.
- Le deuxième facteur qui nous empêche *d'établir des liens* entre des crimes politiques impliquant des élites politiques, est que la recherche de liens nécessite d'être suspicieux, comme condition préalable. Or, **se défier des élites politiques est déjà une transgression des normes édictées par l'étiquette péjorative « théorie du complot »**. Nous répugnons donc à évoquer des événements, tels que ces assassinats, comme étant liés de quelque manière que ce soit. Nos propos et nos constats habituels sur les assassinats, les élections litigieuses et les attaques terroristes le montrent bien.

Cette aversion, *à établir des liens*, est « apprise ». Les Américains savent que le fait d'exprimer des soupçons sur les élites politiques fera d'eux des objets d'hostilité et de dérision. Les gifles verbales varient, mais elles sont difficiles à contrer car elles supplantent les arguments rationnels. Par exemple, en utilisant l'étiquette « théorie du complot » comme une insulte, les *conspi-négationnistes* [NdT : personnes qui nient toute éventualité de complots, ou *conspiracy deniers*] sous-entendent que *le récit officiel* d'événements troublants est forcément beaucoup plus fiable que des *soupçons conspirationnistes*. Comme si, en

quelque sorte, *le récit officiel* ne comportait ni hypothèses, ni présupposés. Alors qu'en réalité, les *conspi-négationnistes* et les *debunkers* [NdT : ceux qui prétendent démystifier ces théories] invoquent une *théorie* de leur fait. Une *théorie* non reconnue, ni établie. Une *théorie* très discutée. Dans la période post-Deuxième Guerre mondiale, les enquêtes officielles ont systématiquement attribué les assassinats, les élections litigieuses, les mises en échec de la défense nationale et autres événements suspects à des circonstances particulières et imprévisibles : telles que des tireurs isolés, des équipements de vote vétustes, des maladroites bureaucratiques, des erreurs innocentes et, même, dans le cas du 11 septembre, un « manque d'imagination » (pour citer la Commission du 9/11, p. 339). En pratique, **le récit officiel des événements suspects oppose aux « théories du complot » une « théorie des coïncidences ».**

**Loin d'être plus factuelles, ou plus plausibles, que les thèses qui envisagent des crimes et des intrigues politiques, les « théories des coïncidences » deviennent de moins en moins plausibles à mesure que les coïncidences s'accumulent. Or, les « coïncidences » s'accumulent depuis des décennies aux États-Unis. C'est comme jouer à pile ou face dix fois et tomber, toujours du côté face. Dans l'ensemble, plus les « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou suspectés, s'accumulent, plus la probabilité qu'il s'agisse de « coïncidences » chute rapidement. Le ticket gagnant « Bush-Cheney » dans un ou deux États, quand les sondages au sortir des urnes les donnaient perdants, aurait pu être le résultat de fluctuations aléatoires dans les échantillons de sondage. Lorsque la même chose se produit État après État, lorsque l'écart entre le résultat des sondages et des élections tourne presque toujours à l'avantage des mêmes candidats, la probabilité que cela soit simplement « le fruit du hasard » est astronomiquement faible [1]. Cela ne signifie pas nécessairement que les élections aient été volées, mais cela signifie que *quelque chose* a induit un écart entre ce que les électeurs déclaraient avoir voté et le résultat du vote.**

---

1. S. F. Freeman & J. Bleifus, *Was the 2004 Presidential Election Stolen? Exit Polls, Election Fraud, and the Official Count*, 2006, New York: Seven Stories.

1. Scott H. Decker, "Criminology 101: A guide for Smart Policing Initiatives: What every Police Officer Should Know About the Causes of Crime", *Department of Criminology and Criminal Justice University of Missouri*, St. Louis.

# La « théorie du complot » est un complot

Étant entendu que :

- les complots politiques, dans les hautes sphères du gouvernement et de l'administration, se produisent de fait ;
- il est déraisonnable, par conséquent, de croire que les « théories du complot » seraient, par définition, insensées et paranoïaques ;
- la Déclaration d'indépendance est une « théorie du complot » ;
- les États-Unis ont été fondés sur une « théorie du complot » qui accusait le roi George de comploter pour priver les colons de leurs droits ;
- l'étiquette « théorie du complot » masque des corrélations entre des crimes politiques qui, en réalité, peuvent être liés ;
- l'étiquette « théorie du complot », qui ridiculise tout soupçon, est incompatible avec l'éthique américaine traditionnelle de vigilance vis-à-vis des conspirations dans les hautes sphères ;
- en résumé, l'étiquette « théorie du complot » met des œillères sur les perceptions, cloisonne la pensée et est anti-américaine et irrationnelle.

**Comment, alors, ce label en est-il arrivé à être si largement utilisé ?**

La plupart des Américains seraient choqués d'apprendre que **l'étiquette « théorie du complot » a été vulgarisée, comme terme péjoratif, par la Central Intelligence Agency (CIA), dans le cadre d'un programme de propagande lancé en 1967** [1]. Ce programme était dirigé contre les contestations du rapport de la Commission Warren. La campagne de propagande exhortait les groupes de presse et les journalistes à dénoncer les « théoriciens de la conspiration », à soulever la question de leurs mobiles et à mettre en cause leurs avis. La CIA déclarait à ses contacts que « *certaines éléments de discours sur l'éventualité d'une conspiration semblent provenir délibérément des propagandistes communistes* ». Dans un climat de maccarthysme et de guerre froide, cette mise en garde contre l'influence communiste a été diffusée, simultanément, à des centaines de membres influents de la presse, par l'intermédiaire du réseau de propagande international de la CIA, conférant à l'étiquette « *théorie-du-complot* » une connotation puissamment négative.

1. "Cable Sought to Discredit Critics of Warren Report", *New York Times*, 1977.

## Ce que vous trouverez dans ce livre

Cet ouvrage traite de la transformation de la culture civique américaine : depuis le réalisme intraitable des Pères Fondateurs sur la question des intrigues politiques des élites, jusqu'à la condamnation générale actuelle de toute croyance en l'éventualité de conspirations, comme étant grotesque par définition. Ce renversement culturel ne s'est pas produit spontanément. Il a été planifié et orchestré par le gouvernement lui-même. Les prémices de cette ingénierie sociale sont issues d'obscurs débats de philosophie politique, durant la Deuxième Guerre mondiale. Mais aussi d'intérêts dans le milieu secret de l'espionnage et des intrigues (milieu qui représente désormais une menace permanente au cœur même du gouvernement américain). **L'étiquette « théorie du complot » abolit intentionnellement le débat à propos du bon usage, voire de la pertinence, dans la démocratie américaine, du secret, de la surveillance des populations et des campagnes de propagande gouvernementales.**

La suite du livre est divisée en six chapitres, chacun se concentrant sur un aspect spécifique, ou un postulat à propos des thèses envisageant les complots. Chacun de ces points est particulièrement important pour restaurer notre capacité à résister à la tyrannie et a été passé sous silence dans la littérature et/ou le débat public sur la « théorie du complot ».

**Le chapitre 2 met en lumière le rôle décisif joué par des croyances collectives ordinaires, implicites et non vérifiées, dans la détermination de ce qui est considéré comme « théorie du complot ».** Il s'avère que pour les *complot-sceptiques*, ce qui est considéré comme « théorie du complot » ne dépend pas, comme le suggère la formule, du type d'allégation, ni même de son objet (une hypothèse sur un complot secret) ; mais de sa position vis-à-vis des croyances politiquement correctes à propos des motivations et de l'intégrité des élites politiques. Des « théories du complot » sur la Mafia en Amérique, ou sur les politiciens en Russie, sont légitimes ; les mêmes théories, visant des politiciens américains, sont censées être ridicules et paranoïaques.



**Le chapitre 3** remet en question l'opinion, largement répandue, selon laquelle la démocratie représentative requiert la confiance et le civisme de la population que les « théories du complot » sont censées saper. Le chapitre met l'accent sur **le rôle essentiel joué, selon les Pères Fondateurs, dans une démocratie représentative par la défiance**. Défiance des citoyens à l'égard des élus ; et défiance des élus les uns envers les autres. Ce chapitre examine le rôle des suspicions de conspirations dans l'art politique des Pères Fondateurs et dans l'application de cet art à la Constitution américaine et aux réformes politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aux États-Unis, le soupçon est inscrit dans le système constitutionnel, fait de contrôles et de contre-pouvoirs [*checks and balances*]. Il est l'âme de ce dernier. Le système constitutionnel américain illustre la méthode des Pères Fondateurs, consistant à scinder et à séparer les pouvoirs, à disperser les droits de veto et à exiger la coopération de ces pouvoirs en cas d'action autoritaire. Ce chapitre évoque enfin la façon dont le concept juridique de « conspiration » fut appliqué, pour la première fois, aux gouvernements et aux organisations politiques lors des procès pour crimes de guerre de Nuremberg. Ceux-ci avaient en partie pour but d'instruire les Allemands sur leur responsabilité, comme citoyens d'une démocratie parlementaire, d'être constamment vigilants face aux tentatives des dirigeants d'accroître, d'étendre et de consolider leur pouvoir.

**Le chapitre 4** dévoile **les bases intellectuelles du « déni de conspiration », qui furent posées pendant et peu après la Deuxième Guerre mondiale**. Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'un des principaux historiens et politologues de la nation, Charles Beard, se rendit célèbre pour sa divulgation de l'intention des élites d'accorder des privilèges aux plus riches dans la Constitution même des États-Unis. Mais, suite à la Deuxième Guerre mondiale, deux politologues européens – Karl Popper et Leo Strauss – ont incriminé les thèses conspirationnistes comme largement responsables du totalitarisme, de la Deuxième Guerre mondiale et de l'Holocauste. Ces thèses alimentant, selon eux, les préjugés sociaux et sapant le respect de l'autorité. Tandis que les idées de Popper et Strauss pénétraient le milieu universitaire, influençant l'enseignement et la recherche, des théories, à propos de complots de toutes sortes, ont été amalgamées et condamnées, y compris parmi elles des soupçons plausibles de crimes au plus haut niveau de l'État.

**Le chapitre 5** explique **la nature et les implications du programme de propagande de la CIA, qui lança les termes « théorie du complot » et**

« **complotiste** » et leur donna cette connotation péjorative. Le suivi de l'utilisation de l'étiquette « complotiste » dans la presse montre une filiation directe entre le programme de la CIA et les connotations négatives spécifiques de ce label.

**Le chapitre 6** est consacré à la recherche sur les « Crimes d'État contre la Démocratie » aux États-Unis. Un parallèle est fait entre ce domaine de recherche et d'autres, où des découvertes scientifiques ont permis de dépasser des perceptions erronées, pourtant apparemment irréfutables. **L'analyse des « Crimes d'État contre la Démocratie » met en évidence un certain nombre de similitudes : dans les cibles, le moment choisi, les tactiques et les conséquences politiques de ces crimes.** Ces schémas répétitifs [*patterns*] n'étaient jusque-là pas reconnus, en raison du cloisonnement des perceptions, dès qu'il s'agit de crime au plus haut niveau de l'État [*high crime*]. Les intérêts de l'armée et du complexe militaro-industriel sont fortement suspects dans les *high crimes* qui attisent la panique de la population, encouragent le militarisme et contribuent à déclencher des guerres. Le calendrier, les cibles et les conséquences politiques des « Crimes d'État contre la Démocratie » laissent également à penser que des ressources des Agences en charge de la sécurité nationale [*politique extérieure*] se trouvent anormalement mobilisées par la Maison-Blanche dans la *politique intérieure* des États-Unis. Les conclusions de ces recherches sont ensuite appliquées au *11 septembre* et aux *attaques à l'anthrax*. Ce qui soulève des questions quant à l'information préalable du gouvernement, la terminologie de « Guerre contre le terrorisme » et au lien entre l'abréviation « 9/11 » et le numéro d'urgence américain 9-1-1.

**Le chapitre 7** traite **des moyens de renforcer la souveraineté populaire et l'État de droit, dans la démocratie** américaine. La prolifération des « Crimes d'État contre la Démocratie », dans la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, est attribuée à plusieurs facteurs connexes. Le principal est le sentiment croissant, parmi la classe politique, que **les citoyens et la Constitution sont des obstacles aux politiques requises pour la protection de la nation**, à l'ère des armes de destruction massive et des ennemis impitoyables. Un autre facteur important est l'opinion populaire, rarement reconnue publiquement mais de toute évidence largement partagée, que **les crimes occasionnels du gouvernement sont acceptables s'ils contribuent à assurer la sécurité de l'Amérique**. Supposer que la liberté et la démocratie pourraient

perdurer, alors même que l'on n'en jouit que partiellement, est une idée manifestement naïve et erronée. Les « Crimes d'État contre la Démocratie » ne sont pas des entorses occasionnelles à la souveraineté populaire. Ils déclenchent des guerres, volent des élections, modifient les orientations de la nation et engendrent la peur et la haine. Dans ce chapitre, des réformes réglementaires sont recommandées pour favoriser des enquêtes offensives sur les crimes au plus haut niveau de l'État et permettre à des juges indépendants de faire leur travail. Dans l'ensemble, ce point est ce qui fait le plus défaut, lorsque des hauts dirigeants nomment des groupes d'experts et des commissions d'enquête. Ces professionnels en première ligne sont les plus à même de faire respecter les lois et les règles en matière de « Crimes d'État contre la Démocratie ».

02.

# L'ÉTIQUETTE

## « THÉORIE DU COMLOT »

*Une insulte qui entrave les enquêtes  
sur les crimes au plus haut niveau de l'État*

La *Pierre de Rosette*<sup>1</sup>, pour comprendre les origines et la fonction de l'étiquette « théorie du complot », est l'assassinat du Président John F. Kennedy. Il aura fallu plusieurs années, pour que cette appellation prenne forme et sens. Elle fait partie des mesures prises par la CIA – un des meilleurs experts mondiaux en matière de guerre psychologique – pour réfuter les accusations selon lesquelles des dirigeants, au plus haut niveau du gouvernement américain, étaient complices du meurtre de Kennedy. Bien que la Commission Warren n'ait pas utilisé l'expression littérale « théorie du complot », elle y avait fait référence à plusieurs reprises : évoquant le « problème du complot », la « question du complot » et autres mentions similaires ; et elle focalisa l'enquête sur la question de savoir si Lee Harvey Oswald avait agi de son propre chef, ou s'il avait reçu de l'aide. C'est sous la formule plus incisive – lancée par la CIA – de « théorie du complot », que le concept a gagné du terrain pour désigner toutes les versions rejetant la version officielle, selon laquelle Kennedy avait été tué par un « tireur isolé ».

Il faut reconnaître que **la campagne de la CIA, visant à populariser le terme « théorie du complot » et à faire de la croyance en d'éventuelles conspirations un objet de dérision et d'hostilité, a malheureusement été l'une des initiatives de propagande la plus réussie de tous les temps.** Bien que, de nos jours, la plupart des Américains rejettent la version officielle de l'assassinat de Kennedy (le tireur isolé), ils doutent tout autant des « théories du complot » et de ceux qui y croient.

Cela signifie que le plan de la CIA a rempli son rôle. Car son objectif n'était pas de promouvoir la Commission Warren, mais de semer l'incertitude sur les opposants à la Commission. Aujourd'hui, les gens ne sont pas seulement incertains, ils ont renoncé à connaître la vérité [1 p. 502].

En 1967, lorsque la CIA a lancé sa campagne de dénigrement contre les détracteurs de la Commission Warren, les gens sortaient tout juste de l'état de

choc dans lequel ils se trouvaient depuis qu'ils avaient appris l'assassinat du Président [le 22 novembre 1963], puis qu'ils avaient été témoins, en direct à la télévision, de la mort par balles de son assassin présumé. Chacun se souvenait de l'endroit exact où il se trouvait, quand il avait entendu l'annonce de la mort de Kennedy [1 : p. 500]. Tous se souvenaient, parce que chacun – à des degrés divers – avait été sidéré émotionnellement, essayant de saisir la portée de cet événement. Mais, à partir de janvier 1967, quelques livres et articles de journaux étaient apparus, portant un regard différent sur les événements. Les gens avaient pris du recul et commençaient à remettre en question le récit officiel [2-4]. Un nombre croissant de personnes disait que le responsable de l'assassinat était probablement le Président Lyndon Johnson – ce que la CIA a mentionné dans une dépêche à ses agents de terrain (cf. § 5). Leur raisonnement était que Johnson était LA personne qui tirait profit de l'assassinat : il était devenu Président. Pour son plus grand bien, le peuple américain commençait à poser la question de fond des enquêtes criminelles : *Qui bono* ? À qui profite le crime ? Question qui aurait dû être posée dès le premier jour.

1. S. Appleton, "Trends: Assassinations", *Public Opinion Quarterly*, 2000, 64(4): 495-522.
2. M. Lane, *Rush to Judgment: A Critique of the Warren Commission's Inquiry into the Murders of President John F. Kennedy, Officer J. D. Tippit, and Lee Harvey Oswald*, 1966, New York: Holt, Rinehart and Winston.
3. J. Langguth, "Twelve Perplexing Questions about Kennedy Assassination Examined", *New York Times*, 1964.
4. "Lawyer Disputes Warren Findings: Article Says at Least Two Persons Fired at Kennedy", *New York Times*, 1965.

---

1. La *Pierre de Rosette* est un fragment de [stèle gravée](#), de l'[Égypte antique](#), portant trois versions d'un même texte ; ce qui aurait permis le déchiffrement des [hiéroglyphes](#) au XIX<sup>e</sup> siècle. Usuellement, ce terme signifie « la clé ».

## Sur les croyances en matière de complot

Le terme « théorie du complot » n'est pas une expression anodine. Elle a été conçue par des technocrates de la CIA pour dégager une certaine connotation [1]. Des technocrates entraînés à briser les gens psychologiquement, à détruire les relations, à diviser les gouvernements, à attiser de vieilles haines. Ce sont des scientifiques, qui font partie d'une organisation qui a renversé des régimes puissants et est partiellement responsable de l'effondrement de l'Union soviétique. L'influence de ces personnes ne devrait jamais être sous-estimée [2].

**La « théorie du complot » est un concept fallacieux et mensonger. Il semble simplement faire référence à des spéculations sur un complot secret. Mais quand il s'applique aux crimes politiques de l'élite, il en détruit le contexte, les coulisses et les mobiles. Adopter ce concept revient à regarder un éléphant à travers un microscope.**

L'étiquette « théorie du complot » a circonscrit le débat sur le meurtre de Kennedy de telle sorte que la plupart des réflexions sur les assassinats politiques – et sur les crimes politiques des élites en général – sont désormais enfermées dans un carcan étroit. En se concentrant sur la question du complot, la « théorie du complot » a décrété que le point le plus important de l'assassinat de Kennedy était de savoir *combien de personnes étaient impliquées*, ce qui a été interprété opportunément par *combien de tireurs*. À partir de là, la position des gens n'importait plus. Qu'ils croient aux complots [*conspiracy believers*], ou qu'ils les nient [*conspiracy deniers*], ils avaient adopté le postulat que *le nombre de tireurs* était l'élément décisif. Ce point devint la question centrale des enquêtes sur l'assassinat de Kennedy, qu'elles soient mandatées par le gouvernement ou menées par des détracteurs. **Dès lors, la question du nombre de tireurs est devenue, de fait, le point central à élucider dans les investigations sur presque tous les assassinats et tentatives d'assassinat politiques.** Cela comprend l'assassinat de Martin Luther King, de Robert Kennedy, de George Wallace, de Ronald Reagan, ainsi que ceux des cinq personnes tuées et des deux sénateurs américains visés par *les attaques à l'anthrax*.

Il est difficile à percevoir l'étroitesse de point de vue imposée, quand on observe les crimes politiques à travers la lorgnette de la « théorie du complot »,

tant que l'assassinat de Kennedy n'est pas abordé comme un possible « Crime d'État contre la Démocratie » ; c'est-à-dire comme un crime potentiellement commis par des initiés politiques, pour atteindre des objectifs politiques ou idéologiques qu'ils ne pouvaient atteindre dans le cadre des institutions de gouvernance en vigueur. Envisager que l'affaire Kennedy puisse être un « Crime d'État contre la Démocratie » élargit le point de vue de l'enquête. Cela permet de se détacher de la fusillade, de s'élever au-dessus de la scène du crime et de prendre en compte un contexte plus large : celui des rivalités au sein des élites politiques, des luttes de pouvoir, de l'existence de factions dont les compétences ont été mobilisées pour ce meurtre. Cela permet d'envisager, peut-être, que d'autres crimes politiques présentent les mêmes similitudes.

À partir du moment où l'on considère l'assassinat du Président Kennedy comme pouvant être un « Crime d'État contre la Démocratie » et où l'on met de côté les détails de la fusillade, les circonstances de cet assassinat s'avèrent suspectes, en raison des personnes présentes sur la scène du crime et des mobiles pouvant résulter du contexte politique de l'époque. Kennedy a été tué alors qu'il visitait l'État natal du vice-président, qui est, bien sûr, devenu Président suite au décès de Kennedy. De plus, la rumeur courait que Johnson allait être retiré de la liste présidentielle, lors de la candidature imminente de Kennedy pour un nouveau mandat. Dans une enquête du Sénat, qui avait été initiée en août, Johnson avait été mis en cause dans un scandale de corruption, impliquant le secrétaire de la majorité parlementaire, Bobby Baker. Baker avait démissionné en octobre, mais des questions dérangeantes subsistaient : Baker avait-il rétrocédé des pots-de-vin à Johnson [3] ? D'ailleurs, en janvier 1964, deux mois après l'assassinat, Johnson admit qu'il avait accepté, comme « cadeau » de Baker, un phonographe dispendieux et il reconnut ses torts devant le Congrès. Ce dernier, ne voulant plus le mettre en cause maintenant qu'il était président, mit fin à l'enquête sur le rôle joué par Johnson [4]. Pourtant, avant l'assassinat, la position de Johnson était précaire : susceptible à la fois d'être remplacé et poursuivi en justice. En 1960, Kennedy avait choisi Johnson, comme colistier, afin d'obtenir le soutien des électeurs du Texas et d'autres États de l'ancienne Confédération<sup>1</sup>. Cependant, une fois que Kennedy et Johnson eurent pris leurs fonctions, le Président exclut Johnson des prises de décision et ne lui donna aucun rôle visible dans le gouvernement. Ainsi, dès mai 1962, les journalistes se demandaient si Kennedy allait garder Johnson comme colistier, s'il décidait de briguer un second mandat [5]. Kennedy et ses attachés de presse étaient toujours



rassurants sur ce point ; mais les doutes grandissaient, simplement parce que la question perdurait [6].

Le matin de l'assassinat, la rumeur selon laquelle Johnson allait être écarté de la liste Kennedy était à la une du journal de Dallas. La rumeur provenait... de l'ancien vice-président Richard Nixon, qui se trouvait en ville pour affaires et avait été interviewé la veille. Nixon était un rival du Président Kennedy, pour ne pas dire un ennemi juré [7]. Il avait été battu par Kennedy, en 1960, dans l'une des élections présidentielles les plus serrées de l'histoire américaine.

En somme, deux des politiciens les plus puissants de la nation, qui détestaient Kennedy et avaient beaucoup à gagner de sa mort, étaient tous deux à Dallas le jour où il fut tué. Dans toute enquête objective sur cet assassinat, ils auraient été désignés comme suspects. Et leurs déclarations comme leurs faits et gestes, en lien avec l'assassinat, auraient été examinés de près. Or, il s'avère que les deux hommes ont, de fait, agi de façon suspecte. Les actes de Johnson furent particulièrement flagrants. Comme nous allons le voir, Johnson autorisa, si ce n'est ordonna, aux agents des services secrets, alors qu'il était encore à Dallas, de faire obstruction à l'enquête sur le meurtre de Kennedy au moyen de procédés qui violaient les lois du Texas et qui aboutirent à la destruction de preuves d'une importance capitale.

Mais il faut aller plus loin. Élargir le champ d'investigation dans l'hypothèse d'un « Crime d'État contre la Démocratie » signifie aussi s'intéresser aux réformes réglementaires et constitutionnelles, introduites à la suite de l'assassinat, comme autant d'indices sur les mobiles et les calculs stratégiques des élites. Par exemple, le 25<sup>e</sup> amendement à la Constitution américaine, qui autorise une procédure permettant au vice-président de démettre le Président de ses fonctions et de le remplacer, fut discrètement adopté par le Congrès en 1965, et approuvé en 1967.

1. M. Copeland, *The Game of Nations: The Amoral of Power Politics*, 1969, New York: Simon and Schuster.
2. L'impressionnante capacité de la CIA n'est pas due aux compétences exceptionnelles de ses membres, mais à sa capacité à affecter un très grand nombre de personnes à des opérations et à des recherches. L'agence aborde les dossiers avec des process à l'échelle industrielle.
3. P. F. Nelson, *LBJ: Mastermind of JFK's Assassination*, 2010, Bloomington, IN: Xlibris.
4. C. Phillips, "Major Political Scandal Looming in the Bobby Baker Case", *New York Times*, 1964.
5. R. Baker, "Kennedy Backs Johnson for '64: Says Texan Can Have Spot on Ticket if He Wishes", *New York Times*, 1962.
6. J. A. Loftus, "Johnson Promised Place on a '64 Kennedy Ticket", *New York Times*, 1963.

7. R. M. Nixon, *Six Crises*, 1962, New York: Doubleday. Voir le chapitre sur les élections de 1960.

---

1. Les États confédérés d'Amérique, communément appelés « la Confédération », regroupaient les États sécessionnistes. La Confédération (1861-1865) a combattu les États-Unis d'Amérique pendant la guerre civile américaine. Les onze États, qui avaient fait sécession de l'Union, étaient : la Caroline du Sud, le Mississippi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane, le Texas, la Virginie, l'Arkansas, le Tennessee et la Caroline du Nord.

# L'assassinat du Président Kennedy

Le 22 novembre 1963, le Président Kennedy est tué alors qu'il se trouve dans un cortège motorisé, à Dallas (Texas), en visite dans l'État d'origine du vice-président, Lyndon Johnson. Ce dernier est dans le cortège, sept voitures après celle du Président. Le gouverneur du Texas, John Connally, assis sur un « strapontin », devant le Président, est blessé lors de cette attaque.

Kennedy a été tué et Connally blessé par des coups de fusil *tirés de loin*, contrairement aux autres assassinats ou tentatives d'assassinat sur des présidents et des candidats à la présidence, que ce soit avant ou après l'assassinat de Kennedy. À l'exception du meurtre de Kennedy, les armes incriminées dans les autres assassinats ou tentatives d'assassinat sont des armes de poing, tirées à bout portant. Le tir longue portée est une compétence militaire ; il aurait dû être considéré comme une preuve circonstanciée de l'implication de forces militaires, ou paramilitaires. En particulier si l'on prend en considération que la cible était en mouvement et que seul le haut du corps était à découvert. Le fait qu'aucune des femmes présentes dans la limousine présidentielle n'ait été touchée, laisse supposer qu'il s'agissait d'une opération très précise, menée par des professionnels qualifiés.

Environ quatre-vingt-dix minutes après l'assassinat, la police de Dallas arrêtait Lee Harvey Oswald, un employé du *Texas School Book Depository* [NdT : une bibliothèque de prêt de manuels scolaires], qui avait quitté le bâtiment peu après l'assassinat [1]. Oswald a clamé son innocence tout au long de son interrogatoire et a déclaré publiquement qu'il n'était qu'un « bouc émissaire ». Deux jours plus tard, alors qu'il était transféré, du quartier général de la police à la prison locale, il reçut une balle, tirée à bout portant dans l'estomac, par Jack Ruby un propriétaire de bar local qui s'était glissé dans le poste de police. Oswald mourut dans l'ambulance, sur le chemin de l'hôpital. Avec la mort d'Oswald, on s'est immédiatement demandé si lui et Ruby ne faisaient pas partie d'une conspiration. Le soupçon portait sur le fait que Ruby ait pu assassiner Oswald pour l'empêcher de parler.

Le récit officiel de l'assassinat de Kennedy provient d'une commission d'experts, mandatée par le Président Johnson et conduite par Earl Warren, le

président de la Cour suprême des États-Unis. L'ordre exécutif de constitution de la Commission Warren a été signé par Johnson, une semaine après l'assassinat de Kennedy. La Commission a publié son rapport final dix mois plus tard, en septembre 1964. Le rapport affirme que le Président Kennedy a été abattu par Oswald – et seulement Oswald –, tirant du sixième étage du *Texas School Book Depository* ; et qu'aucune preuve de « *complot, de tentative de subversion, ou de déloyauté envers le gouvernement des États-Unis, par un quelconque agent fédéral, d'État, ou local* » (p. 22), n'a été trouvée. La Commission a également déclaré qu'il n'y avait « *aucune relation, directe ou indirecte, entre Lee Harvey Oswald et Jack Ruby* » et « *aucun élément de preuve que Jack Ruby ait agi en lien avec une autre personne* » (p. 22). En d'autres termes, Kennedy a été tué par un tireur isolé, qui, à son tour, a été tué par un tireur isolé.

1. Voir le chapitre 1 du rapport de la Commission Warren pour le récit chronologique.

## La « théorie de la balle unique », ou *théorie-de-la-balle-magique*

Dès sa publication, le rapport de la Commission Warren a fait l'objet de nombreuses critiques. Des critiques préfigurées par la question du complot, qui s'est rapidement posée après l'assassinat. Les détracteurs du rapport cherchaient la preuve d'un second assassin. Ils se sont donc concentrés sur des observations directement liées à la fusillade : les blessures de Kennedy et de Connally ; un film de la fusillade en 8mm<sup>1</sup>, tourné par Abraham Zapruder ; et la carabine, trouvée au sixième étage du *Texas School Book Depository*. Selon les tenants d'un possible complot, les preuves détenues par la Commission Warren elle-même, contredisaient sa conclusion (*les coups de feu qui ont tué Kennedy provenaient exclusivement d'un point situé six étages au-dessus, derrière lui et à sa droite*).

Cette hypothèse du tireur isolé semblait notamment contredite par les trous dans la chemise de Kennedy et les blessures correspondant à la première balle qui l'a percuté. Les faits évidents sont que le trou à l'avant de la chemise du Président se trouvait à moins d'un pouce<sup>2</sup> sous le bouton du col ; tandis que le trou dans le dos de la chemise était à 5<sup>3/4</sup> pouces en dessous du haut du col. Cela signifie que le trou à l'arrière était légèrement plus bas que le trou à l'avant. Si Kennedy avait été abattu dans le dos, à partir d'un point situé six étages plus haut, la trajectoire de la balle aurait été dirigée vers le bas ; et le trou à l'arrière de sa chemise aurait été plus haut que le trou à l'avant. L'emplacement des trous indique résolument que le coup de feu qui blessa Kennedy au cou provenait d'un point situé *devant* le Président, *légèrement* au-dessus du niveau de la rue.

En 1997 (plus de trente ans après), le *New York Times* (du 3 juillet, p. 48) rapportait que des documents récemment déclassifiés révélaient que Gerald Ford [NdT : membre de la Commission Warren et Président des États-Unis de 1974 à 1977] avait joué un rôle déterminant pour obtenir de la Commission Warren que la description de la blessure par balle dans le dos de Kennedy soit modifiée. Il fut écrit que la blessure était « à la base de la nuque », au lieu de « dans le dos » [1 : p. 3]. Les détracteurs du rapport de la Commission soutiennent que cette « correction » a faussé intentionnellement les preuves médico-légales, afin qu'elles corroborent la « théorie de la balle unique » [2 : p. 472, 487]. La

Commission Warren a également essayé de se débarrasser de la preuve du « trou à l'avant de la chemise » : en supposant, contrairement à l'enregistrement photographique, que le Président était complètement penché en avant lorsqu'il a été touché.

Quoi qu'il en soit, des questions subsistaient à propos de la trajectoire de la balle ayant causé la blessure à la gorge du Président. Selon la Commission Warren, cette balle, après être prétendument sortie du cou de Kennedy, aurait touché le gouverneur Connally dans le dos ; elle serait sortie de la poitrine de Connally, pour traverser son poignet droit ; et elle aurait terminé sa course dans sa cuisse gauche, pour finir par tomber de sa cuisse sur le brancard, à l'hôpital, où elle aurait été retrouvée. Cette balle est l'objet de la « théorie de la balle unique », ou « *théorie-de-la-balle-magique* ».

La « théorie de la balle unique » était nécessaire pour deux raisons :

- Tout d'abord, les trois douilles trouvées avec la carabine au *Texas School Book Depository*, signifiaient que trois coups de feu *seulement* avaient été tirés. On sait que l'un d'eux a manqué sa cible, puisqu'une balle perdue a ébréché le bord du trottoir, à l'avant du cortège motorisé, faisant voler un éclat de béton qui a coupé la joue d'un homme dans la foule. Un autre tir aurait touché le Président à la tête. Il ne restait donc qu'une seule balle pour blesser le Président « à la nuque » et blesser Connally « dans le dos-à la poitrine-au poignet-et-à la cuisse ».
- En second lieu, la carabine trouvée dans le dépôt de livres scolaires ne pouvait tirer assez rapidement pour produire les deux coups de feu responsables des blessures de Kennedy et Connally, dans l'intervalle de temps pouvant être évalué factuellement dans le film de Zapruder. C'est pourquoi la Commission Warren décida que le Président et le gouverneur avaient été touchés *simultanément*, mais que ce dernier avait réagi plus lentement. Connally, quant à lui, insistait sur le fait que ses blessures avaient été causées par un tir distinct. Une affirmation confirmée par les enregistrements photographiques. Le rapport de la Commission Warren a pris note de cette contradiction, mais a fait valoir que la question n'était pas pertinente :

« *Bien qu'il ne soit pas nécessaire, pour les conclusions essentielles de la Commission, de déterminer quel coup de feu a touché le gouverneur Connally, les experts ont fourni des preuves très convaincantes qui indiquent que c'est la*

*balle qui a transpercé la gorge du Président, qui a également causé les blessures du gouverneur Connally. Cependant, le témoignage du gouverneur Connally et d'autres facteurs ont donné lieu à des divergences d'opinions quant à cette probabilité, mais il n'y a aucun doute pour les membres de la Commission que tous les coups de feu ayant causé les blessures du Président et du gouverneur Connally ont été tirés depuis la fenêtre du sixième étage du Texas School Book Depository » [1 : p. 19].*

Le rapport n'explique pas *pourquoi* la Commission a continué d'affirmer que tous les coups de feu provenaient du *Texas School Book Depository*, alors que le nombre de blessures, les trajectoires des balles et le *timing* des coups de feu indiquaient le contraire.



*La « balle magique », qui a frappé le Président Kennedy et le gouverneur Connally.  
(Source : Archives nationales)*

1. Warren Commission, *Report of the President's Commission on the Assassination of President Kennedy*, 1964, New York: St. Martin's Press.
2. P. F. Nelson, *LBJ: Mastermind of JFK's Assassination*, 2010, Bloomington, IN: Xlibris.

---

[1.](#) Un film en 8 mm est un format pour de courtes vidéos familiales, utilisant une pellicule de 8 mm de large.

[2.](#) 1 pouce [1 *inch*] = 2,54 cm.



## Parce que « quelqu'un finira par parler »

La polémique ne va généralement pas au-delà, sur les détails de l'affaire, parce qu'il est difficile de soutenir les résultats de la Commission Warren quand les éléments de preuve de la « théorie de la balle unique » sont examinés.

À ce stade, le débat s'oriente habituellement vers des questions comme la vraisemblance des « théories du complot », en général. Mais alors que faire de cette réalité, que des conspirations gouvernementales existent bel et bien ? Les personnes acceptant l'existence des complots [*conspiracy believers*] en déduisent que les *complot-sceptiques* [*conspiracy deniers*] ont manifestement tort de rejeter toutes les thèses envisageant des conspirations comme étant farfelues. **Quant aux *complot-sceptiques*, qui utilisent l'étiquette « théorie du complot » comme insulte pour écarter les suspicions de machination politique, ils savent pertinemment que des conspirations politiques se produisent, de fait, parfois.** Ils sont au courant du *Watergate*, de l'*Irangate* et de l'*Iraq-gate*<sup>1</sup>. **Mais ils font valoir que la révélation de ces scandales prouve que le secret est impossible aux États-Unis et que des complots, au plus haut niveau de l'État, seront toujours démasqués [1].** Ils disent que cela est particulièrement vrai pour le type de crimes envisagé par les « théories du complot » ; en particulier l'assassinat du Président Kennedy et la facilitation des attaques terroristes du 11 septembre 2001. Selon eux, si les exactions du *Watergate* et autres scandales ont été révélés, il ne pourrait qu'en être de même pour des délits plus graves encore. Ils en déduisent que les thèses qui ne sont pas corroborées par le gouvernement ne peuvent qu'être fausses.

Cet argument mérite d'être examiné de près, car il constitue la raison principale pour laquelle les « théories du complot » sont largement considérées comme extravagantes. Cet argument est encore un exemple d'affirmation gratuite, fondée sur une perception romantique du gouvernement américain. En réalité, les membres du gouvernement et de l'administration sont tout à fait capables de garder des secrets. Prenons, par exemple, la construction de la bombe atomique par le gouvernement américain, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le projet *Manhattan* a été mené durant plusieurs années et a impliqué des dizaines de milliers de personnes ; mais il n'a été connu du public, ou au sein

du gouvernement, que lorsque les premières bombes atomiques ont été larguées. Le Président Truman, lui-même, n'a appris l'existence du projet qu'après une semaine de mandat présidentiel [2 : p. 376-379]. De même, le secret du décodage, par les Américains, des systèmes de cryptage allemand et japonais a été maintenu tout au long de la Deuxième Guerre mondiale. Il est manifeste que le gouvernement américain peut dissimuler ses atouts, quand il le décide ; même lorsque le secret doit être gardé par de nombreuses personnes et de multiples agences.

L'expérience américaine, en matière de conspirations politiques dans les hautes sphères, remet également en question le postulat selon lequel les conspirations sont inexorablement révélées, *parce que* « *quelqu'un finit par parler* ». La plupart des complots reconnus officiellement ont en fait été dévoilés de manière fortuite. Avant que les cambrioleurs du *Watergate* ne soient arrêtés, ils avaient réussi à s'introduire dans le siège du parti démocrate et à placer deux téléphones sur écoute. Ils furent arrêtés, plusieurs semaines plus tard, en revenant sur les lieux réparer un dispositif d'écoute téléphonique tombé en panne [3, 4]. Ils ont été appréhendés, uniquement parce que l'un des agents n'a pas réussi à enlever un morceau de ruban adhésif, placé sur une porte pour l'empêcher de se refermer après que la serrure ait été crochetée. De même, le complot de l'*Iranagate* n'a été découvert que parce qu'un avion, transportant un agent de la CIA, s'est écrasé dans la jungle du Nicaragua et que l'agent a été capturé vivant. Manifestement, lorsqu'il s'agit de complot au plus haut niveau de l'État, personne ne parle... jusqu'à ce que quelqu'un soit pris. Et l'interpellation dépend généralement des faux pas des auteurs du complot et non de l'existence de mécanismes de détection des complots.

**Ceux qui rejettent les « théories du complot », comme étant rocambolesques, ferment les yeux sur ce genre de preuves. Car ils se fondent, presque exclusivement, sur des spéculations et des suppositions. Ils acceptent également, sans esprit critique, des croyances et des préjugés optimistes, sur la politique et le gouvernement américains.** Sunstein et Vermeule, par exemple, mentionnent avec désinvolture qu'il existe « *des preuves abondantes que l'action gouvernementale ne reste généralement pas secrète très longtemps dans les sociétés ouvertes* » [1 : p. 208-209]. Les « *preuves abondantes* » qu'ils invoquent sont la divulgation des écoutes téléphoniques sans mandat de 2005 et les prisons secrètes de la CIA en 2007.

Dans les deux cas, ces informations sont malencontreusement arrivées trop tard, pour que les électeurs puissent en tenir compte, lors de l'élection présidentielle – très serrée et contestée – de 2004. En outre, les écoutes sans mandat furent révélées en 2005, uniquement parce que James Risen, le journaliste du *New York Times* qui a dévoilé ce programme illégal, était sur le point de publier un livre révélant ce programme vers la fin de l'été 2005. **Certaines conspirations peuvent être révélées. Mais si cette divulgation prend des années, ou des décennies, les thèses envisageant des conspirations sont condamnées et discréditées... jusqu'à ce que la vérité n'ait plus d'importance ; on apprend alors qu'elles étaient vraies depuis le début.**

1. C. R. Sunstein & A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009, 17(2): 202-227.
2. D. McCullough, *Truman*, 1992, New York: Simon and Schuster.
3. E. H. Hunt, *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*, 1974, New York: G. P. Putnam's Sons.
4. G. G. Liddy, *Will: The Autobiography of G. Gordon Liddy*, 1980, New York: St. Martin's Press.

---

[1.](#) Scandale de l'alibi des « armes de destruction massive détenues par l'Iraq », pour justifier artificiellement le déclenchement de la guerre en Iraq, en 2003.

## Des définitions problématiques

Malgré leur critique des « théories du complot », comme étant détraquées et pernicieuses, **les conspi-négationnistes ont été incapables de formuler une définition de cette notion**, qui permettrait à des observateurs de différencier, avec précision, les croyances raisonnables, à propos de conspirations, des soupçons irrationnels. Cette lacune induit des conséquences problématiques. Car **le terme « théorie du complot » est devenu un mécanisme de contrôle social**, une étiquette aux conséquences normatives imposées de force. **Elle met dans le même panier ceux qui expriment des soupçons de crimes au plus haut niveau de l'État et les ennemis de la raison, du civisme et de la démocratie.** Quiconque ose spéculer sur d'éventuelles conspirations politiques est ridiculisé, s'expose à perdre son emploi, risque d'être fiché par les agences gouvernementales à des fins de surveillance, voire de restriction de ses déplacements.

Pour Richard Hofstadter<sup>1</sup>, les « théories du complot » font référence à des systèmes de croyances conspirationnistes et paranoïaques. Mais de telles croyances ne sont pas toujours inappropriées. Des exemples évidents sont la croyance en l'existence de la Mafia, ou du Ku Klux Klan. Ces deux groupes existent bien : ils sont importants, bien organisés et engagés dans de sinistres complots, qui menacent la vie des honnêtes citoyens.

Depuis les années 1960, de nombreuses autres définitions des « théories du complot » ont été proposées. Mais la plupart d'entre elles découlent de la pensée d'Hofstadter et en ont repris les travers. Voici quelques exemples parmi ces définitions plus récentes :

- Une théorie « *qui fait remonter les événements importants à une cabale secrète et malfaisante* » [1 : p. 21].
- « *La crainte de complots inexistants* » [2 : p. 1].
- « *L'explication d'événements importants comme étant le résultat d'intrigues coordonnées par des forces mystérieuses, qui tentent de contrôler les affaires du monde* » [3 : p. 2].
- « *La conviction qu'un individu – ou un groupe –, tout-puissant et caché, contrôle l'ordre politique et social, ou une partie de celui-ci* » [4 : p. 1].

- « *La croyance qu'une organisation, composée d'individus ou de groupes, agit ou a agi clandestinement pour atteindre une fin malveillante* » [5 : p. 3].
- Une « *tentative d'expliquer un événement ou une pratique, en faisant référence aux agissements de personnes puissantes qui tentent de dissimuler leur rôle (au moins jusqu'à ce que leurs objectifs soient atteints)* » [6 : p. 205].

Toutes ces définitions souffrent du même handicap que celle d'Hofstadter. À savoir que chacune considère comme « théories du complot » déraisonnables, certaines croyances que l'on sait être fondées telles que la croyance en l'emprise du crime organisé, des organisations terroristes clandestines et des opérations secrètes des agences de renseignement.

**Les détracteurs des thèses sur l'existence de conspirations aboutissent à des définitions inexploitable, parce qu'ils essaient de formuler, de façon intrinsèquement irrationnelle, la question de l'intrigue politique. En réalité, pourtant, il n'y a rien d'intrinsèquement irrationnel à suspecter des personnes puissantes.** Tout dépend de la nature de l'allégation, des preuves à l'appui ou à l'encontre de cette allégation, du contexte dans lequel s'inscrit la suspicion ou la confiance, etc. Par conséquent, il n'y a pas d'autre alternative que d'examiner chaque thèse envisageant une conspiration selon son bien-fondé.

Quelques auteurs ont reconnu cette problématique. Mais, plutôt que de remettre en question la connotation péjorative inhérente au concept de « théorie du complot », ils ont essayé de la nuancer. Par exemple, Sunstein et Vermeule admettent que *certaines « théories du complot » sont vraies* et ils précisent que leurs critiques des « théories du complot » ne visent que celles qui sont fausses. Malheureusement, ils poursuivent en soutenant que *toutes les « théories du complot » peuvent et devraient être considérées comme fausses*, à moins qu'elles n'aient été corroborées par des enquêtes officielles (c'est-à-dire gouvernementales). Avec un tel raisonnement, nous ne saurions rien des « Crimes d'État contre la Démocratie » parfaitement documentés ; comme la fausse déclaration du Président Johnson au Congrès, à propos de l'Incident du golfe du Tonkin<sup>2</sup> [7] ; ou la falsification d'informations par l'administration Bush-Cheney sur les armes de destruction massive irakiennes [8]. Aucun de ces « Crimes d'État contre la Démocratie » n'est mentionné par Sunstein et Vermeule qui déclarent : « *Nous nous concentrons sur des théories du complot*

*manifestement fausses, telles que les diverses théories du complot à propos du 11 septembre, et non sur celles qui sont vraies, ou dont la véracité reste à déterminer* » [6 : p. 206]. Or, si la preuve est faite que des agents américains avaient été informés des attaques du *11 septembre* avant qu'elles ne se produisent, Sunstein et Vermeule, quant à eux, ne présentent pas la moindre preuve que les thèses envisageant des conspirations à propos des événements du *11 septembre* soient « fausses ».

Une autre tentative pour régler la question des vraies « théories du complot », est la proposition de définition du journaliste David Aaronovitch : les « théories du complot » sont des croyances inutilement compliquées et sinistres, qui « *attribuent une action secrète à une partie prenante, alors que cette action pourrait, bien plus raisonnablement, être expliquée comme l'action moins secrète et moins compliquée d'une autre partie prenante* » [9 : p. 6]. Le problème de cette définition est qu'elle privilégie arbitrairement les récits les plus parcimonieux et confiants d'événements controversés ; alors même que les conspirations politiques sont ontologiquement complexes et cachées. Avec la définition d'Aaronovitch, nous rejeterions, par exemple, comme « théorie du complot » déraisonnable, la suspicion d'acte d'espionnage politique dans l'effraction du *Watergate*, au profit d'une version envisageant un simple cambriolage bâclé.

Le seul auteur *complot-sceptique* à avoir abordé honnêtement ce sujet, est l'historienne Kathryn Olmsted. Selon elle, « *il y a conspiration lorsque deux personnes ou plus s'entendent pour abuser du pouvoir ou enfreindre la loi. Une théorie du complot est une supposition concernant une conspiration, qui peut être vraie ou pas ; une supposition qui n'a pas encore été prouvée* » [10 : p. 3]. Cette définition n'est pas seulement claire et simple ; elle reconnaît que les « théories du complot » peuvent être vraies. Cependant, elle ne tient pas compte de l'acceptation usuelle du terme « théorie du complot » : celle d'un ensemble de croyances considérées comme irrationnelles et pernicieuses. Selon la définition d'Olmsted, le récit officiel du *11 septembre* est une « théorie du complot », puisque le rôle d'Oussama ben Laden n'a pas été prouvé (les preuves que Ben Laden aurait commandité les attentats reposent sur des aveux de celui-ci, obtenus sous la torture, et enregistrés sur une cassette vidéo à l'authenticité douteuse). [NdT : la faiblesse de cette approche est qu'elle ne prend pas en compte que les complots envisagés s'appuient sur des preuves, qui sont plus que des suppositions].

1. J. Kay, *Among the Truthers: A Journey through America's Growing Conspiracist Underground*, 2011, New York: HarperCollins.
2. D. Pipes, *Conspiracy: How the Paranoid Style Flourishes and Where It Comes From*, 1997, New York: Simon and Schuster.
3. G. B. Arnold, *Conspiracy Theory in Film, Television, and Politics*, 2008, Westport CT: Praeger.
4. M. Fenster, *Conspiracy Theories: Secrecy and Power in American Culture*, 1999/2008, Minneapolis: University of Minnesota Press.
5. M. Barkun, *A Culture of Conspiracy: Apocalyptic Visions in Contemporary America*, 2003, Berkeley: University of California Press.
6. Sunstein, C. R., and A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009, 17(2) : 202-227.
7. D. Ellsberg, *Secrets: A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*, 2002, London: Penguin.
8. F. Rich, *The Greatest Story Ever Sold*, 2006, New York: Penguin.
9. D. Aaronovitch, *Voodoo Histories: The Role of Conspiracy Theory in Shaping Modern History*, 2010, New York: Riverhead Books.
10. K. S. Olmsted, *Real Enemies: Conspiracy Theories and American Democracy*, 2009, Oxford: Oxford University Press.

---

1. Richard Hofstadter (1916-1970) est un [historien](#) *conspiraphobe*, qui a obtenu à deux reprises le prix Pulitzer : *The Age of Reform* en 1955 et *American Life* en 1964. Il est le promoteur du terme « style paranoïaque de la politique américaine » : cf. *Le Style paranoïaque, Théories du complot et droite radicale en Amérique*, publié en France en 2012.

2. Affrontement entre des navires américains et nord-vietnamiens, en août 1964, instrumentalisé pour justifier la poursuite de la guerre du Viêt Nam (1955-1975).

## La « théorie du complot », *pour les Nuls*

En s'efforçant de définir la logique sous-jacente (et erronée) de l'ensemble des croyances politiques qu'ils ont désignées comme « théories du complot », les *conspi-négationnistes* aboutissent à des définitions improbables. Tout cela parce que **ce qui est réellement visé, ce sont les soupçons qui s'écartent simplement des opinions admises, à propos de la supposée intégrité des responsables américains.** En pratique, ce n'est pas la formulation, ou l'objet, des « théories du complot » qui les différencie des autres croyances acceptables ; ni même l'absence de confirmation officielle de ces thèses. **Ce qui les différencie, c'est leur non-conformité avec l'opinion dominante.** Pour reprendre les termes d'Arnold [un *conspiro-phobe* cité au § précédent] : « *la théorie du complot est parfois utilisée comme un qualificatif péjoratif pour des idées jugées farfelues* » [1 : p. 4]. Le caractère arbitraire de ce terme se retrouve tant dans sa signification que dans son utilisation. Les « théories du complot » sur la Mafia sont considérées comme acceptables ; les « théories du complot » sur le Président et la CIA sont considérées comme risibles et paranoïaques. **C'est pourquoi l'étiquette « théorie du complot » est si dangereuse en tant que critère de régulation du débat politique. Car elle assimile la non-conformité intellectuelle à l'irrationalité ; et elle cherche à imposer la conformité, au nom de la raison, du civisme et de la démocratie.**

À première vue, comme le souligne Olmsted, l'expression « théorie du complot » semble faire référence à la supposition qu'un événement préoccupant serait le résultat d'un complot secret. Cependant, l'utilisation de ce terme sous-entend quelque chose de tout à fait différent. Car ce ne sont pas toutes les thèses envisageant un complot secret qui sont qualifiées de « théories du complot ». Le récit officiel du *11 septembre* affirme que les Tours Jumelles ont été abattues par une équipe de musulmans, ayant comploté pour détourner des avions et les projeter dans les tours. Ce récit envisage bien une conspiration. Mais il n'est pas ce que la plupart des gens appelleraient une « théorie du complot ». Les « théories du complot », à propos du *11 septembre*, vont bien au-delà du fait que les attaques aient été secrètement planifiées et exécutées en bande organisée. La plupart des « théories du complot » sur le *11 septembre* prétendent que le



gouvernement américain a conduit lui-même ces attaques ; ou que des responsables politiques savaient que ces attaques allaient avoir lieu et qu'ils ont permis qu'elles soient commises [2].

**Pour autant, une « théorie du complot » n'est pas simplement, non plus, une théorie à propos d'un complot de la part du gouvernement. Ce qui est qualifié de « théories du complot », ce sont des *contre-théories* : c'est-à-dire des thèses qui s'opposent aux récits officiels d'événements suspects.** Les « théories du complot » les plus populaires aujourd'hui concernent : les assassinats de John Kennedy, Robert Kennedy et Martin Luther King ; la *Surprise d'octobre* de 1980 ; les failles de la défense nationale du *11 septembre* et les *attaques à l'anthrax* de 2001. Les personnes qui soutiennent ces thèses affirment que le récit officiel de ces événements met de côté des preuves importantes, comporte des anomalies et des contradictions et tend à disculper les agents de l'État.

Ainsi, l'étiquette « théorie du complot », telle qu'elle est utilisée aujourd'hui dans le débat public, ne dénigre pas la pensée ou l'analyse conspirationniste en général ; même si c'est ce que ce terme suggère. **Le label caricatural de « théorie du complot » dénigre les enquêtes et les questionnements qui remettent en cause le récit officiel d'événements politiques suspects et dans lesquels des agents de l'État eux-mêmes pourraient être impliqués.** Une « théorie du complot » oriente les soupçons vers les responsables qui tirent profit des crimes et des tragédies politiques. **De telles thèses sont considérées comme dangereuses. Non pas parce qu'elles sont manifestement fausses, mais au contraire parce qu'elles sont le plus souvent tout à fait plausibles,** dès lors qu'elles sont considérées avec objectivité et sans égard particulier pour les institutions et les responsables politiques américains.

1. G. B. Arnold, *Conspiracy Theory in Film, Television, and Politics*, 2008, Westport CT: Praeger.
2. J. Marrs, *The Terror Conspiracy: Deception, 9/11 and the Loss of Liberty*, 2006, New York: Disinformation.

## **L'hypothèse du « Crime d'État contre la Démocratie »**

Ce que l'on perd de vue, avec toutes ces considérations (sur les définitions, la vraisemblance et les fondements psychologiques de la croyance ou du déni de conspiration), ce sont les questions concrètes sur les événements en question. Des événements qui sont extrêmement importants et à propos desquels des personnes du monde entier veulent connaître la vérité. La question de savoir si le Président Kennedy a été tué par un tireur isolé, ou par plusieurs tireurs, est un faux problème. La véritable question est de savoir si cet assassinat était un « Crime d'État contre la Démocratie », c'est-à-dire, une conspiration d'initiés politiques, pour se débarrasser de Kennedy et déguiser ce coup d'État en meurtre fortuit.

Si nous arrêtons de nous concentrer sur la fusillade et si nous regardons, plutôt, du côté des élites, il saute aux yeux que le comportement du vice-président Johnson laisse à penser qu'il fut partie prenante de cet assassinat ; lui et probablement des agents des services secrets. Immédiatement après la fusillade, Johnson a rapidement pris les choses en main et des agents des services secrets sous sa direction ont évacué le corps du Président Kennedy de l'hôpital Parkland de Dallas et sont retournés à Washington D.C. avec le cadavre. Ce faisant, ils ont transgressé la loi du Texas, en ne permettant pas l'autopsie préalable du corps par un médecin légiste local. Ils n'étaient pas sans savoir la loi ; et ils l'ont transgressée délibérément, malgré les objections énergiques des autorités locales.

La tendance des patriotes américains est de toujours rechercher une explication « innocente » aux faits. Et au début, il aurait pu y en avoir une. Les agents des services secrets auraient pu être motivés par la conviction que le corps de Kennedy recevrait un traitement plus adéquat à Washington D.C. ; et que laisser son corps dans un hôpital public n'était pas digne de son statut et de sa position. À un moment de la confrontation entre les responsables de l'hôpital Parkland et les agents des services secrets (ainsi que certains membres du cabinet de Kennedy), l'un de ces agents aurait crié quelque chose comme « *c'est le président des États-Unis d'Amérique et nous le ramenons avec nous, dans la capitale de la Nation* ».

Cependant, une interprétation moins généreuse et plus convaincante de ces actes doit être envisagée. La conséquence ultime de ces actes est que *les agents des services secrets ont empêché la réalisation d'une autopsie indépendante*. On peut oser soutenir que c'était là l'objectif et la raison pour lesquels les services secrets se sont comportés de manière si pressante. Sinon, la simple question juridictionnelle du traitement du corps aurait pu être résolue de manière pragmatique, en demandant au médecin légiste de Dallas d'accompagner les agents fédéraux à Washington et d'y pratiquer l'autopsie, en présence de médecins militaires. Ou, inversement, le médecin de Kennedy – qui avait accompagné le Président au Texas – aurait pu être autorisé à participer à l'autopsie à Dallas. Les explications naïves du comportement des agents des services secrets, comme dire que ces agents étaient bouleversés par l'assassinat, ne tiennent pas la route, dès que l'on considère les implications potentielles d'une autopsie indépendante. Étant donné ce que nous savons maintenant sur l'emplacement des blessures par balle à la gorge, dans le dos et à la tête de Kennedy (à savoir que les blessures à la gorge et dans le dos, et probablement aussi la blessure à la tête, indiquent certainement que le Président a été abattu de face), l'attitude inflexible et menaçante des agents des services secrets est révélatrice. Ce comportement ne prouve pas forcément que ces agents aient eu un motif inavoué. Mais il plaide, sans aucun doute, en faveur d'un tel soupçon. À savoir empêcher quiconque d'autopsier le corps du Président, à l'exception de médecins militaires triés sur le volet à Washington. Ces derniers étant eux-mêmes sous le contrôle de l'autorité de commandement et liés par des accords de confidentialité qui l'emporteraient sur tout témoignage sous serment. Quiconque faisant partie d'un complot visant à assassiner le Président Kennedy, avait de bonnes raisons de s'inquiéter que les médecins de l'hôpital Parkland puissent mettre en doute *le récit officiel* de l'assassinat : un crime perpétré par un tireur isolé depuis un sixième étage, soit depuis un point situé *au-dessus* et *derrière* le Président. Les médecins de Parkland, qui sont intervenus sur la gorge de Kennedy, ont dit dès le début qu'ils pensaient que le trou sous le larynx de Kennedy était une blessure *d'entrée*, parce qu'il avait dû être élargi pour pouvoir faire une trachéotomie.

Nous ressentons une réticence compréhensible à regarder en face les répercussions évidentes de tout cela, une fois que nous cessons d'être sentimentaux, que nous arrêtons de nous sentir désolés pour les agents des services secrets et que nous prenons du recul pour considérer la situation dans son ensemble. Ce que l'on oublie, dans la tentative de justifier le comportement

des agents des services secrets, c'est que ces derniers ont enfreint les lois du Texas. Certes, ils étaient peut-être bouleversés ; mais les gens sont tout le temps bouleversés et ils n'ont pas le droit, pour autant, de commettre des délits. Les services secrets ont pris en charge le corps d'un président assassiné. Non seulement ils ont enfreint la loi texane exigeant des autopsies, mais ils ont fait obstruction à la justice, volé des preuves, enfreint la procédure de préservation des preuves et sont passés outre d'autres procédures destinées à préserver l'intégrité des enquêtes. Si Lee Harvey Oswald n'avait pas été tué et s'il avait été jugé à Dallas pour meurtre, ces actions des agents des services secrets auraient jeté le doute sur la responsabilité du gouvernement. Parce qu'un procès aurait inévitablement soulevé des questions sur la falsification des preuves. Prenons en compte, aussi, que les doutes sur les conditions de l'évacuation du corps du Président et de son autopsie sont en partie responsables des incertitudes qui, aujourd'hui encore, hantent les Américains sur l'assassinat de leur président. Les agents des services secrets n'ont pas seulement bafoué le protocole, agi de manière irresponsable et enfreint la loi ; ils ont volé aux Américains leur confiance dans l'enquête sur l'assassinat ; et par là, la confiance en leurs institutions et en leurs dirigeants politiques.

Selon la loi, l'autopsie du Président Kennedy aurait dû être réalisée par les médecins légistes de Dallas. Car, légalement, le crime était un meurtre soumis à la loi du Texas (assassiner un président n'était pas un crime fédéral en 1963). Alors que le corps de Kennedy était encore à l'hôpital Parkland, les fonctionnaires locaux ont informé les agents fédéraux présents que ces derniers ne pouvaient prendre possession du corps de Kennedy tant que l'autopsie n'avait pas été effectuée par un médecin légiste de Dallas, lequel était déjà sur place. Néanmoins, sur les instructions du vice-président, les agents des services secrets se sont fait livrer un cercueil ; ils ont pris le contrôle du corps de Kennedy (certains rapports disent l'arme au poing [1]), alors même que les médecins et le personnel de l'hôpital de Parkland essayaient de leur barrer la route ; ils ont mis le corps dans le cercueil et l'ont déposé dans une ambulance qui l'a emmené à l'aéroport. Dans son étude approfondie de l'assassinat, Phillip Nelson attribue les décisions, à l'origine de ces actes, au vice-président [2 : p. 561]. Vers 14 h 15, moins de deux heures après la fusillade, le cercueil était hissé tant bien que mal dans les escaliers d'*Air Force One*<sup>1</sup>, poussé à travers l'étroite porte de l'avion et déposé à l'arrière de l'avion présidentiel où des sièges avaient été enlevés pour faire de la place.



*Le cercueil du Président Kennedy est chargé sur Air Force One,  
Jacqueline Kennedy se tient quelques pas derrière  
(Source : Archives nationales)*

Le vice-président Johnson montait à bord juste après. Il retarda cependant le départ de l'avion pendant près d'une heure, alors même que Jacqueline Kennedy était à bord. Et ce, jusqu'à ce qu'un juge fédéral, qu'il avait choisi, les rejoigne, pour lui faire prêter le serment présidentiel. Il avait alors insisté pour que Mme Kennedy sorte de la chambre de l'avion et se tienne à ses côtés, pendant qu'il prêtait serment. Et il avait insisté pour que des photos soient prises.



*Lyndon Johnson prête serment, en tant que président,  
à bord d'Air Force One  
Mrs Kennedy se tient à côté de lui  
(Source : Library of Congress)*

Le mépris pour la loi du vice-président ne s'est pas arrêté à « l'enlèvement » du corps du Président au Parkland Hospital avant qu'une autopsie ne puisse être pratiquée. L'équipe fédérale a, en outre, détruit des preuves d'une importance capitale : en faisant laver la limousine du Président, nettoyer tout le sang des sièges et des tapis de la limousine et remplacer le pare-brise et les chromes intérieurs touchés par les balles [3]. Les impacts de balles et les éclaboussures de sang étaient essentiels pour déterminer la direction et le nombre de coups de feu. Le fait que Kennedy a vraisemblablement été abattu de face aurait été clairement confirmé par la grande quantité de sang, de cheveux et de fragments de crâne recouvrant le coffre arrière de la limousine. Le nettoyage a commencé en public

et en plein jour, alors que la limousine était encore à l'hôpital Parkland [4]. À 20 heures, au soir de l'assassinat, la limousine était rapatriée par avion-cargo à Washington D.C. Elle resta sous surveillance, mais pas pour protéger les preuves puisqu'il n'en restait plus. L'attitude de Johnson pourrait être interprétée comme une preuve circonstanciée de sa culpabilité puisqu'elle laisse supposer que ce dernier avait connaissance d'une fusillade frontale. Cette attitude constitue également une obstruction à la justice par destruction de preuves dans le cadre d'un délit majeur.

Le fait que Johnson ait fait laver et réparer la limousine, plutôt que de la conserver comme preuve, était illégal. Mais ces actes sont essentiellement passés inaperçus. Et ce n'était peut-être pas simplement parce qu'il était le nouveau président. Les gens ont peut-être fait abstraction du lavage de la limousine, parce qu'ils voulaient inconsciemment effacer les événements de cette journée. Un assistant du gouverneur Connally amena le costume ensanglanté du gouverneur au pressing et le fit remettre en état rapidement, afin de pouvoir le rendre, le soir même, comme élément de preuve. De toute évidence, laver le costume était une mauvaise idée ; car ce dernier était nécessaire pour reconstituer la trajectoire de la balle et déterminer combien de fois Connally avait été touché. Il se peut que les événements de la journée aient créé un profond sentiment de déstabilisation et de perte de repères ; et que cela ait déclenché un besoin de reprendre le contrôle, en nettoyant les lieux, en éliminant les débris et en remettant les choses en ordre. De là à passer outre l'entraînement suivi et les protocoles établis pour la prise en charge des scènes de crime ! Cela ne peut, au mieux, qu'expliquer l'absence de protestations lorsque la limousine fut lavée à l'hôpital Parkland et lorsque le cercueil contenant le corps du Président fut malmené pour être chargé sur Air Force One.

Cette précipitation à nettoyer et à remettre en ordre, ne passa pas inaperçue pour tout le monde. Jacqueline Kennedy réagit en résistant à cette pression, plutôt que d'y céder. Elle ne voulut pas se laver, ou changer de vêtements, malgré les taches de sang dans ses cheveux, sur ses chaussures et sur sa jupe. Pressée par le médecin de la Maison-Blanche d'enlever le sang de ses vêtements, elle répondit avec colère : *Non ! Qu'ils voient ce qu'ils ont fait* » [5 : p. 13]. Sur la photo où on la voit monter les marches d'Air Force One, elle se trouve à environ à 1,5 mètre derrière les hommes qui poussent le cercueil contenant son mari vers la porte de l'avion. Personne ne semble conscient de sa présence. Elle n'est plus la Première dame. Elle est comme devenue insignifiante, un fantôme.

Le rapport de la Commission Warren ne contient qu'une brève narration (d'un paragraphe) des événements clés. Le titre du paragraphe est : « *L'évacuation du corps du Président* ». Bien que ce paragraphe rapporte les faits qui ont eu lieu à Parkland, il omet de mentionner leur illégalité. Il y est dit :

« *Un cercueil a été obtenu et le corps du Président a été préparé pour l'évacuation. Avant que le corps puisse être enlevé de l'hôpital, deux agents de police de Dallas ont informé les membres de l'équipe présidentielle que le corps ne pouvait pas quitter la ville avant qu'une autopsie ne soit effectuée. Malgré les protestations de ces agents, le cercueil a été transporté hors de l'hôpital, placé dans une ambulance et transporté à l'aéroport peu après 14 heures. Vers 14 h 15, le cercueil a été chargé, avec quelques difficultés, en raison de l'étroitesse de la porte de l'avion, à l'arrière de l'avion présidentiel où des sièges avaient été retirés pour faire de la place. Craignant que les autorités locales ne tentent d'empêcher le départ de l'avion, [l'assistant présidentiel Kenneth] O'Donnell a demandé au pilote de décoller immédiatement. Il a été informé que le décollage serait retardé jusqu'à ce que le vice-président Johnson ait prêté serment* » [6 : p. 58].

Cette description des événements révèle, implicitement, deux faits importants. Premièrement, les personnes impliquées dans la « levée du corps » étaient pleinement conscientes qu'elles enfreignaient la loi, puisqu'elles craignaient que les autorités locales n'empêchent leur départ. Deuxièmement, la personne responsable des décisions était le vice-président Johnson, puisque c'est Johnson qui a décidé d'attendre d'être assermenté, avant de décoller pour Washington.

1. A. Summers, *The Arrogance of Power: The Secret World of Richard Nixon*, 2000, New York: Viking.
2. P. F. Nelson, *LBJ: Mastermind of JFK's Assassination*, 2010, Bloomington, IN: Xlibris.
3. D. Weldon, "The Kennedy Limousine: Dallas 1963", in *Murder in Dealey Plaza: What We Know Now That We Didn't Know Then about the Death of JFK*, J. H. Fetzer Editor, 2000, Chicago: Catfeet Press, 129-158.
4. R. J. Groden, *The Killing of a President: The Complete Photographic Record of the JFK Assassination, the Conspiracy, and the Cover-up*, 1993, New York: Penguin.
5. D. Talbot, *Brothers: The Hidden History of the Kennedy Years*, 2007, New York: Free Press.
6. Warren Commission, *Report of the President's Commission on the Assassination of President Kennedy*, 1964, New York: St. Martin's Press.

---

<sup>1</sup> *Air Force One* est un modèle d'avions de l'US Air Force adapté pour le transport du Président des États-Unis. *Air Force One* est un symbole de la présidence américaine et de son pouvoir.



# Les réformes consécutives à l'assassinat de Kennedy

Dans la foulée de l'assassinat de Kennedy, deux réformes essentielles ont été adoptées. Toutes deux en disent long sur la position des élites à l'égard de l'assassinat du Président.

## LE VICE-PRÉSIDENT : MAGISTRAT DE L'ENQUÊTE

Tout d'abord, une loi fédérale fut promulguée, en 1965, et signée par le Président Johnson, faisant de l'assassinat d'un président, ou d'un vice-président, un crime fédéral. Cette mesure avait été recommandée par la Commission Warren. Cette dernière avait déclaré dans son rapport, à propos de la loi en vigueur en 1963, que l'absence de juridiction fédérale, dans l'enquête sur le meurtre du Président Kennedy, était « anormale ». Ainsi, selon la Commission Warren, les délits du vice-président (à savoir réquisitionner le corps de Kennedy et empêcher une autopsie légale) étaient sans rapport avec la question de savoir qui pouvait avoir été dans les coulisses de l'assassinat. De plus, positionner l'enquête sur de tels assassinats au niveau fédéral, garantissait que le vice-président n'aurait plus à enfreindre la loi, si la même chose se reproduisait et que ce dernier ait besoin de prendre le contrôle du corps du Président et de le soustraire à des agents qui ne soient pas sous ses ordres. **Cette loi est venue renforcer un risque politique et moral, qui était déjà problématique : le fait que le vice-président devienne président si le président est tué, fragilise la sécurité du Président.** Placer entre les mains du vice-président le contrôle de l'enquête liée au décès du président, revient à faire de votre médecin l'héritier de vos biens...

## LE VICE-PRÉSIDENT : AUTORISÉ À DESTITUER LE PRÉSIDENT

La deuxième réforme [faisant suite à l'assassinat de Kennedy] a consisté à renforcer considérablement la fonction de vice-président, par le biais du 25<sup>e</sup> amendement à la Constitution des États-Unis [cf. [Annexe 4.2](#)]. Entre autres

dispositions, cet amendement spécifie que le vice-président devient président si le poste de président devient vacant. Il oblige le président à nommer un vice-président, si ce poste devient vacant. Il stipule que, dans ce cas, le candidat à la vice-présidence ne prend ses fonctions qu'après avoir reçu un vote majoritaire des deux chambres du Congrès. Mais le changement le plus significatif est l'introduction de « formalités pacifiques » [*peaceful means*], permettant au vice-président de destituer le président et de prendre sa place [NdT : sans avoir à l'assassiner] (cf. [section 4 de l'amendement 25 et encadré p. 111](#)).

L'ajout de cette disposition à la Constitution laisse entendre que le problème, en 1963, était que le vice-président et d'autres membres du gouvernement pensaient que le président Kennedy était en quelque sorte « inapte » ; mais que la Constitution ne prévoyait aucune disposition pour le destituer par des moyens constitutionnels ou légaux autres que « la mise en accusation » (procédure longue et fastidieuse et qui laisse le président en fonction, jusqu'à ce qu'il soit condamné par le Sénat). Cette hypothèse est soutenue par des preuves, dans la biographie bien documentée de Nina Burleigh, sur la maîtresse présidentielle, Mary Meyer.

De fait, Kennedy prenait des sédatifs puissants pour son mal de dos, était accro au sexe et aurait consommé de la marijuana et du LSD avec ses partenaires sexuelles au sein même de la Maison-Blanche. L'une d'entre elles était la petite amie d'un patron de la Mafia ; et une autre, l'ex-femme d'un officier de haut rang de la CIA [1]. De plus, Kennedy avait renoncé à une confrontation militaire avec les Soviétiques, tant lors de l'invasion de la baie des Cochons, que lors de la crise des missiles de Cuba<sup>1</sup>. Il est concevable, et même probable, que ces décisions militaires aient été interprétées (par le général Curtis LeMay et d'autres) non comme de la prudence, mais comme une incapacité à rester déterminé, face à la belligérance soviétique [2 : p. 354-355]. LeMay était le chef de l'armée de l'air et l'un des plus hauts commandants militaires de la nation. À vrai dire, LeMay avait publiquement accusé Kennedy d'être trop « conciliant » dans une réunion où d'autres responsables du gouvernement étaient présents. Dans le contexte encore récent de la Deuxième Guerre mondiale, cette accusation était une insulte de premier ordre et frisait l'insubordination [3 : p. 164-165].

## **DES RÉFORMES QUI ÉCLAIRENT LES MOBILES DE L'ASSASSINAT**

Pour revenir à l'assassinat de Kennedy, si :

- au lieu de se préoccuper de la fusillade et de la question de savoir si Lee Harvey Oswald a eu des complices ;
- on élargit le champ d'investigation au contexte plus large des conflits et des enjeux entre dirigeants au plus haut niveau de l'État ;
- les actes des suspects probables, le jour de l'assassinat, sont pris en considération ;
- et si les réformes, qui ont immédiatement suivi l'assassinat, sont prises en compte ;

Il apparaît que l'assassinat de Kennedy peut avoir été un acte extrajudiciaire<sup>2</sup> méthodique de la part de membres du gouvernement haut placés : pour éliminer le président, le remplacer par le vice-président et instaurer, dans la foulée, des procédures permettant, à l'avenir, de prendre les mêmes mesures, mais sans effusion de sang. Dans les régimes oligarchiques, de telles initiatives sont appelées « coups d'État », ou « purges ».

Certes, les conclusions auxquelles on parvient, en élargissant le champ d'investigation, ne sont que des spéculations et des hypothèses. Mais, même ainsi, elles remettent sur le devant de la scène des preuves, longtemps négligées, qui aident à donner du sens à un meurtre présidentiel que la plupart des Américains considèrent encore comme non résolu. *A minima*, l'exercice consistant à utiliser le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » comme contexte, pour enquêter sur l'assassinat de Kennedy, souligne **à quel point l'étiquette « théorie du complot » limite notre imagination ; et, par là, à quel point elle entrave les enquêtes sur les crimes au plus haut niveau de l'État [high crimes]**. Une fois que l'assassinat est perçu avec recul et resitué dans son contexte ; une fois que l'attention se détourne de la fusillade elle-même ; une fois que toutes les questions sur le nombre de coups de feu et leur provenance sont mises de côté ; une fois que les projecteurs sont braqués sur les personnes au pouvoir, alors les grandes lignes d'un récit très différent émergent simplement de l'observation du comportement des élites. Un récit sur les raisons de l'assassinat, sur les individus présents en coulisses et sur les intérêts sous-jacents.

L'hypothèse selon laquelle l'assassinat du Président Kennedy était un coup d'État ou une « purge » adapté(e) au régime constitutionnel américain, est appuyée par certains commentaires de Richard Nixon<sup>3</sup>, quelques années plus tard, dans un moment d'inattention [4]. En 1965, l'ancien vice-président visitait une université à Moscou, quand un professeur lui demanda, à propos de

l'assassinat de Kennedy, ce que lui (le professeur) devait dire à ses étudiants, lorsque ces derniers lui demandaient comment un président avait pu être tué, dans un « pays épris de liberté ». Nixon répondit ironiquement : « *de toute évidence, les États-Unis ne sont pas parfaits* » ; et il renvoya la question au Moscovite : « *Nous pourrions demander à notre tour, qu'est-il arrivé à Beria ? Pourquoi a-t-il été tué ? Et Trotsky, que lui est-il arrivé ?* » [5]. (Beria et Trotsky avaient été des *leaders* de la révolution communiste, en Russie, et avaient ensuite occupé des postes importants dans le gouvernement soviétique. Beria avait été à la tête des services de renseignement). Bien que les circonstances de leur mort diffèrent, Beria et Trotsky ont tous deux été tués lors d'une purge politique. Ainsi, le commentaire de Nixon semble suggérer que Kennedy a également été tué parce que sa loyauté, ou son jugement étaient devenus suspects... au plus haut niveau.

1. N. Burleigh, *A Very Private Woman: The Life and Unsolved Murder of Presidential Mistress Mary Meyer*, 1998, New York: Bantam Books.
2. T. M. Coffey, *Iron Eagle: The Turbulent Life of General Curtis LeMay*, 1986, New York: Avon Books.
3. D. Talbot, *Brothers: The Hidden History of the Kennedy Years*, 2007, New York: Free Press.
4. H. Tanner, "Nixon, Back in Moscow, Debates Again", *New York Times*, 1965.
5. L. Upton, "Nixon's Reply to Russian Criticized", *New York Times*, 1965.

#### **Prise de pouvoir « pacifique » du vice-président sur le président des États-Unis (section 4, amendement 25)**

Le vice-président peut prendre sans délai la fonction de président, en envoyant une lettre au président par intérim du Sénat<sup>4</sup> et au président de la Chambre des représentants, avec le soutien de « *la moitié des principaux responsables des ministères* ».

Cette lettre déclare simplement que « *le président est incapable de s'acquitter des prérogatives et des devoirs liés à sa fonction* ».

Le président peut alors entamer une procédure pour récupérer son poste en envoyant une lettre proclamant son aptitude. Mais le vice-président reste président et dispose de quatre jours pour réaffirmer « *que le président est incapable d'exercer ses fonctions* ».

À ce stade, le Congrès doit se réunir et trancher la question. Le président peut alors être révoqué par un vote des deux tiers des membres des deux chambres.

---

<sup>1</sup>. En avril 1961, Kennedy autorisa une invasion clandestine de Cuba par des brigades d'exilés cubains, en représailles de l'alliance de ce pays avec les Soviétiques. L'opération eut lieu sur la plage de la baie des Cochons et fut un échec. L'année suivante, en octobre 1962, Kennedy ordonna l'embargo de tous les navires approvisionnant Cuba en matériel militaire, au motif de la construction par l'Union soviétique de sites de missiles offensifs sur l'île.

<sup>2</sup>. Une exécution extrajudiciaire est l'assassinat d'une personne par des autorités gouvernementales.

<sup>3</sup>. Richard Nixon fut vice-président, de 1953 à 1961, et président des États-Unis, de 1969 à 1974.

4. Selon la Constitution, le vice-président est aussi le président du Sénat, même si cette fonction a plutôt tendance à être honorifique. Il vote uniquement pour départager les 100 sénateurs, en cas d'égalité sur un vote. Comment le vice-président peut-il alors écrire au président du Sénat, pour destituer le président, ce qui reviendrait à s'écrire à lui-même ? Les amendements à la Constitution américaine prévoient qu'un président *pro tempore* (par intérim) préside le Sénat, en cas de nécessité à remplacer le vice-président. Ce dernier est le sénateur de plus haut rang derrière le vice-président.

03.

# ENVISAGER LES COMLOTS EST PATRIOTIQUE

*La vigilance citoyenne,  
origine et garde-fou de la démocratie*

Ne pas vouloir envisager l'existence d'une criminalité politique de l'élite, autrement que comme une « théorie du complot » farfelue, constitue une évolution sociétale préoccupante, dans l'histoire américaine contemporaine. Cette évolution indique :

- non seulement un basculement de la culture citoyenne américaine, qui se détourne ainsi de la défiance originelle à l'égard du pouvoir ;
- mais aussi la fin de la confiance historique accordée à l'habileté politique des Pères Fondateurs. Habileté à laquelle ils recouraient, chaque fois qu'ils se trouvaient confrontés à de nouveaux challenges dans la gouvernance démocratique.

# L'héritage des Pères Fondateurs

Dans les premières décennies de la République américaine, les *leaders* de la Révolution démocratique<sup>1</sup> ont :

- rédigé la Constitution des États-Unis d'Amérique, pour la substituer aux articles de la Confédération [cf. [Annexe 3](#)] ;
- obtenu la ratification de cette Constitution par tous les États ;
- ajouté à la Constitution une Déclaration des droits<sup>2</sup> [*Bill of Rights* cf. [Annexe 4](#)], pour restreindre les pouvoirs du gouvernement fédéral ;
- mis le nouveau gouvernement en place de manière opérationnelle ;
- remboursé les dettes contractées, lors de la Guerre d'Indépendance victorieuse<sup>1</sup> [cf. [Annexe 2](#)] ;
- permis à la nation de surmonter une élection présidentielle litigieuse<sup>3</sup>
- considérablement élargi les frontières de la nation en achetant les territoires de la Louisiane ;
- et mené une deuxième guerre avec la Grande-Bretagne, qui fut plus ou moins un *statu quo*.

Dans ce parcours de conception, d'édification et de réforme périodique du gouvernement fédéral, les Pères Fondateurs ont élaboré une science politique nouvelle. Cette dernière n'était pas une dissertation abstraite sur la nature du pouvoir, mais un ensemble de principes directeurs, susceptibles d'être révisés sur la base de l'expérience, pour orchestrer les composantes d'un régime démocratique représentatif. Des composantes qui devaient s'auto-équilibrer et se contrôler mutuellement [*checks and balances system*]. Ces principes politiques ont également permis de mettre en place des niveaux hiérarchiques imbriqués<sup>4</sup> [*nested hierarchies*] au sein du gouvernement fédéral.

Tout au long de l'histoire américaine, et ce, jusqu'à la guerre froide, l'habileté politique des Pères Fondateurs fut appliquée avec succès aux nouvelles formes de corruption, de division, ou de collusion. Ces dernières apparaissaient tant sur le plan de la politique intérieure que dans les relations internationales, à mesure que les États-Unis s'étendaient géographiquement, s'industrialisaient et s'engageaient toujours plus avant dans le commerce mondial et dans les affaires internationales.



- Sur le plan des affaires intérieures, le savoir-faire des Pères Fondateurs permit de faire face à la montée des partis politiques nationaux, au système de patronage<sup>5</sup> [*spoils systems*], à la croissance indéfinie de certaines compagnies [*giant corporations*], etc. Dans chacune de ces situations, la réponse était de suivre les règles de base du modèle républicain, consistant à :
  - scinder le pouvoir en services et agences distincts ;
  - exiger des accords entre ces services et agences, pour prendre des décisions pour lesquelles la population n’était pas consultée ;
  - donner à chaque service et agence un droit de veto, concernant certains enjeux, dans certaines situations.

De cette façon, la tendance naturelle de chaque service ou agence à accroître ses prérogatives serait limitée par le même penchant au sein des autres services et agences.

- Sur le plan international, l’exemple le plus frappant de l’application de cette « science politique américaine » fut la poursuite des dirigeants nazis, après la Deuxième Guerre mondiale. Les responsables américains persuadèrent les puissances Alliées, favorables aux exécutions sommaires de la plupart des responsables et d’une grande partie des officiers nazis, de mener au contraire des procès à l’encontre des hauts dignitaires politiques et militaires de l’Allemagne. Ceci, afin de montrer au peuple allemand et au monde entier :
  - que les démocraties libérales sont sujettes aux complots antidémocratiques.
  - que les chefs d’État peuvent et doivent être tenus pour responsables, en application de la notion juridique de « complot » aux dirigeants et aux organisations politiques [1].

1. L. deHaven-Smith, “State Crimes against Democracy in the War on Terror: Applying the Nuremberg Principles to the Bush-Cheney Administration”, *Contemporary Politics*, 2010, 16(4): 403-420.

[1.](#) La Révolution démocratique, ou *Revolutionary War*, également appelée Guerre d’Indépendance (1775-1783), fut initiée par les 13 colonies américaines de l’Empire britannique (Amérique britannique depuis 1607).

[2.](#) La Déclaration des droits est constituée des dix premiers amendements à la Constitution américaine. Écrite en 1789 (au moment de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen française !) et ratifiée en 1791, cette liste d’amendements à la Constitution américaine, destinée initialement à surmonter les objections des anti-fédéralistes, offre des garanties spécifiques, en matière de droits et de libertés individuelles. Elle pose des limites au pouvoir fédéral, en faveur du pouvoir des États fédérés et du peuple.

[3.](#) L’élection de 1800, aussi appelée « Révolution de 1800 », était la 3<sup>e</sup> élection présidentielle américaine, où Thomas Jefferson l’emporta sur le Président sortant Adams.

4. Une hiérarchie imbriquée (ou hiérarchie d'inclusion) est un ensemble d'éléments, imbriqués les uns dans les autres, comme des poupées russes.

5. Le système de patronage est une pratique dans laquelle le parti politique qui remporte l'élection récompense ses collaborateurs de campagne et autres partisans actifs, en les nommant à des postes de l'administration ou en leur accordant des faveurs (pots-de-vin). D'où la révocation des fonctionnaires, quand leur parti perd les élections.

# Quelle était donc la « science politique » des Pères Fondateurs ?

Les Pères Fondateurs de l'Amérique n'ont pas eu d'autre choix que de développer une nouvelle « science politique ». Le contexte et les opportunités, auxquels la nation était confrontée, n'avaient jamais été rencontrés auparavant au cours de l'Histoire. Pour James Madison<sup>1</sup>, les États-Unis étaient une forme émergente d'organisation politique encore jamais expérimentée : une « *grande République commerciale* ». Les Républiques étaient, jusque-là, des cités-États martiales, vivant de conquêtes et de pillages. Elles étaient petites, offensives et autosuffisantes. Les empires, en revanche, qu'ils soient anciens ou modernes, étaient des oligarchies, adossées à d'importantes armées de métier. Ils favorisaient le commerce des riches au détriment de la liberté et de l'égalité politique des peuples. La Grande-Bretagne était un empire et elle considérait ses colonies non pas comme des égaux, ou des partenaires, mais comme des unités de consommation et de production subalternes au sein de l'entreprise impériale. Les Britanniques ont imposé, par exemple, la taxe impopulaire sur le thé, dans le but de faire payer aux colonies les dépenses militaires engagées par la Couronne d'Angleterre, dans ses guerres contre la France, ou l'Inde.

Les Pères Fondateurs ont fait l'hypothèse que **l'autorité politique provient du consentement des gouvernés** ; et que, par conséquent, les instances dirigeantes devraient inclure des élections et autres mécanismes pour s'assurer du soutien populaire. Mais ils pensaient aussi que de tels régimes [que nous appelons démocraties représentatives] sont sujets :

- aux « *complots contre les libertés du peuple* », « *menés par de perfides agents de l'État* », selon leurs propres termes ;
- et aux « *desseins tyranniques* » de « *factions cherchant à opprimer* ».

La science politique des Pères Fondateurs préconisait donc :

- d'opposer les services de l'État les uns aux autres ;
- de subordonner l'exercice de l'autorité à la coopération entre rivaux ;
- de responsabiliser les hauts fonctionnaires par des serments et la menace d'être destitués ;

- de mettre les tendances égoïstes et tyranniques de la nature humaine au service d'intérêts supérieurs par divers moyens.

Ces innovations politiques étaient évaluées en fonction de leurs résultats. Les objectifs concrets de cette nouvelle science politique étaient de :

- préserver la cohésion des États de l'Union jusqu'à ce que la nation devienne un ensemble organique ;
- doter le gouvernement fédéral de suffisamment de pouvoir et de ressources financières, pour qu'il soit à même de maintenir la « tranquillité domestique », d'éliminer les insurrections et « d'assurer la défense commune » ;
- d'organiser les missions et les fonctions du gouvernement national, afin d'éviter une concentration et une hypertrophie progressives du pouvoir ;
- d'amener de nouveaux États et de nouveaux territoires dans l'Union ;
- et de s'assurer que tous les États de l'Union aient une forme de gouvernement républicaine.

---

[1.](#) James Madison fut le 4<sup>e</sup> président des États-Unis, de 1809 à 1817.

# Les « théories du complot » des Pères Fondateurs

La stratégie politique des Pères Fondateurs provient de leur expérience d'un roi tyrannique et manipulateur, parfaitement formé à l'exercice du pouvoir, conseillé par un arsenal de ministres et soutenu par une armée parmi les plus puissantes au monde.

## LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE : DÉNONCER ET REFUSER LES COMLOTS

La Déclaration d'indépendance [1776, cf. [Annexe 2](#)] liste les abus commis par le roi George, comme preuve de la conspiration destinée à soumettre les colonies américaines à « *une tyrannie absolue* ». Les têtes de file de la Révolution américaine<sup>1</sup> savaient qu'il ne fallait pas attendre d'être appauvri par des impôts et encerclé par des troupes cantonnées dans sa propre maison pour défendre ses droits. Les députés des gouvernements des États [les 13 colonies d'Amérique du Nord] annoncèrent donc leur décision de [ne plus dépendre de la Grande-Bretagne] et engagèrent leur vie, leurs biens et leur honneur le plus sacré pour servir la cause de la Révolution américaine.

Les révolutionnaires n'étaient pas seuls à se méfier des intentions de la Couronne d'Angleterre. Les complots, exposés dans le document fondateur de la Nation [la Déclaration d'indépendance], reflètent ce que pensaient alors la plupart des pionniers. Dans les décennies qui précédèrent la Révolution américaine [1 : p. 151-159], les colons devinrent de plus en plus convaincus que le gouvernement britannique cherchait, délibérément, à conspirer, pour détruire la stabilité des colonies et mettre fin à leur liberté [1, 2]. John Dickinson, officier de la milice durant la Révolution et délégué à la Convention constitutionnelle<sup>2</sup> de 1778, explique (dans l'une de ses lettres à ses amis du Parlement) qu'à mesure que les torts causés aux colonies s'accumulaient, les Américains commençaient à établir des liens entre les faits et à percevoir les motifs inavoués derrière les actions réitérées de la Grande-Bretagne. « *Des actes, qui en soi pouvaient être excusés, ont commencé à être considérés comme faisant partie d'un système d'oppression* » [3]. **Ceci est l'essence même de la suspicion de**

**conspiration [appelée à tort « théorie du complot »] : savoir reconstituer des mobiles cachés, à partir des conséquences convergentes d'actes isolés.**

**Cette logique n'est pas paranoïaque. C'est, au contraire, un effort louable de donner un sens aux événements politiques qui surviennent, dans le contexte d'un pouvoir politique en déliquescence. Un gouvernement fondé sur une Constitution devient rarement tyrannique du jour au lendemain. La liberté disparaît, suite à une multitude de petits accrocs. Tout d'abord, un droit peut être bafoué pour un groupe de citoyens impopulaires. Ensuite, une exception peut être faite à un garde-fou constitutionnel mineur. Puis, un dissident peut être banni, ou emprisonné. La mise en péril des principes fondamentaux est dissimulée par leur violation à petite dose. C'est le sens du célèbre sermon de Martin Niemöller, rappelant la façon dont il est resté silencieux lorsque les nazis sont venus chercher les communistes, puis les sociaux-démocrates, puis les syndicalistes ; de sorte qu'il n'y avait plus personne pour le défendre lorsqu'ils sont finalement venus le chercher [4]. Dans le contexte d'une tyrannie rampante, les prises de conscience politiques dépendent de notre capacité à identifier la portée d'une succession de petites dérives qui s'accroissent.**

**Les prises de conscience politiques entraînent des prises de position polarisées [pour-contre, soumission-non consentement...].** Au début des hostilités, dans les années 1760, les révolutionnaires de toutes les colonies organisèrent des « Comités de sécurité ». Au milieu des années 1770, ces comités exigeaient des indécis, qu'ils prêtent serment aux instances révolutionnaires, ou qu'ils quittent le pays [5]. Les pionniers considérés comme « loyalistes »<sup>3</sup>, ou simplement insuffisamment engagés dans la Révolution, étaient fouettés, goudronnés et couverts de plumes. Leurs maisons et leurs récoltes étaient incendiées. Et ils étaient parfois pendus, ou lynchés. Selon William Polk, historien à l'Université de Chicago, à la fin de la Guerre d'indépendance, plus de cent mille colons avaient fui, soit un colon sur vingt [6 : p. 14].

## **LA CONSTITUTION : ÉVITER LE RETOUR DES COMLOTS**

Après la guerre, quand il fut question de renforcer le nouveau gouvernement national, les pionniers étaient imprégnés d'une méfiance profonde vis-à-vis des

conspirations, de la trahison et de la corruption constitutionnelle. La Constitution des États-Unis [1787-1789, cf. [Annexe 3](#)] fut conçue pour prendre en compte le fait que des agents de l'État sont susceptibles de conspirer, d'abuser de leurs pouvoirs et de saper le contrôle populaire sur le gouvernement. Pour les auteurs de la Constitution, le principal problème était d'établir un gouvernement fédéral :

- suffisamment fort pour protéger la sécurité nationale et maintenir l'ordre intérieur ;
- tout en étant suffisamment encadré pour rester représentatif du peuple et respecter la primauté du droit.

Selon James Madison [l'un des Pères Fondateurs et 4<sup>e</sup> président des États-Unis], « *vous devez d'abord permettre au gouvernement de contrôler les gouvernés ; et, en second lieu, l'obliger à se contrôler lui-même* » (The Federalist paper<sup>4</sup> N° 51) [7]. Pour lui, la principale menace à l'ordre constitutionnel vient des « factions » ; c'est-à-dire de « *quelques citoyens, qu'ils représentent une majorité ou une minorité au sein de la population, unis et mus par une impulsion commune dictée par la passion ou l'intérêt, une impulsion contraire aux droits des autres citoyens, ou aux intérêts permanents et globaux de la communauté* » (The Federalist N° 10). **Dans la mesure où une faction a un projet secret, ou un plan non déclaré, pour accéder au pouvoir et pour l'exercer, on doit considérer qu'il s'agit d'un complot politique.**

La Constitution a été conçue pour faire face, de différentes façons, aux factions et aux complots :

- séparation des pouvoirs,
- système de contre-pouvoirs entre ministères, agences et services [*checks and balances*],
- prérogatives parlementaires étendues,
- prise de fonction sous serment,
- dispositions permettant la destitution, en cas de crime de haute trahison et autres délits ou crimes graves [*high crimes*].

La liberté d'expression est protégée (par le 1<sup>er</sup> amendement de la Constitution) [cf. [Annexe 4](#) pour la liste des amendements<sup>5</sup>] ; mais aussi encadrée pour limiter la trahison sous forme « *d'actes manifestes de soutien aux ennemis* » [8]. Les Pères Fondateurs ont opposé les secteurs du gouvernement les uns aux autres, de

sorte que chacun d'eux puisse se préserver des dérives des autres. Ils s'attendaient à ce que des factions complotent pour subvertir l'ordre constitutionnel. Car ils considéraient que les êtres humains sont enclins à la collusion, par appât du gain et du pouvoir. Madison avertissait : **si une dictature devait survenir, elle consisterait en une concentration des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire entre les mains d'un seul homme, ou d'un seul groupe d'individus.**

**Les Pères Fondateurs s'inquiétaient, en particulier, de l'éventuelle concentration du pouvoir exécutif, au prétexte de menaces – prétendues ou réelles – envers la sécurité nationale.** C'est pourquoi la Constitution américaine comprend de nombreuses dispositions destinées à empêcher l'exécutif de mêler la nation à des conflits internationaux.

– Les Pères Fondateurs voulaient, par exemple, une marine de métier « *pour garantir l'accès aux ports dans de bonnes conditions* » (selon les termes d'Alexander Hamilton) [un des Pères Fondateurs]. Mais ils s'opposaient à la constitution d'armées de métier. Ils préféraient que le gouvernement national fasse appel aux milices des États pour s'engager dans des guerres et réprimer des rébellions. Le président ne devait devenir « commandant en chef » que lorsque les forces armées de la nation étaient réunies. Et les forces armées ne devaient être réunies que pour des périodes limitées.

– Pour restreindre encore les ambitions guerrières de l'exécutif, c'est au Congrès que les Pères Fondateurs avaient confié le pouvoir de déclarer la guerre. Et ils n'avaient autorisé le Congrès à voter l'affectation de budgets militaires que pour une période de deux ans.

– Ils avaient interdit au Président de conclure des traités, sans l'approbation des deux tiers du Sénat.

– Et ils avaient exigé que le Président prête le serment de protéger, de préserver et de « *défendre* », non pas *la nation*, mais *la Constitution* (le serment requis de tous les autres agents de l'État est seulement de « *soutenir* » la Constitution).

## **OÙ SONT PASSÉES CES PRÉOCCUPATIONS AUJOURD'HUI ?**

Les Pères Fondateurs seraient bien surpris de la façon dont les dirigeants actuels gèrent ce que les premiers désignaient comme les « *factions oppressives* » et les « *crimes au plus haut niveau de l'État* » [*high crimes*].



Aujourd'hui, les factions [NdT : groupes d'intérêt commun *internes* à la nation] comprennent : non seulement des courants religieux (par exemple, la droite chrétienne), des intérêts sectoriels (par exemple, le Sud) et diverses « causes » (par exemple, les mouvements écologistes) ; mais aussi des lobbies ayant un pouvoir structurel, du fait de leur mainmise sur des ressources politiques et économiques clés (le complexe militaro-industriel, le milieu du renseignement, le système bancaire, etc.). Une lecture rapide des rapports de la Commission Warren, de la Commission du *11 septembre* et d'autres organes d'investigation montre combien ces organismes accordent peu d'attention aux « factions ». À moins que ces factions ne soient *directement* impliquées dans les événements en question (telles que les compagnies aériennes pour les événements du *11 septembre*). Quand des commissions enquêtent sur des échecs gouvernementaux, en matière de sécurité, tels que l'assassinat de Kennedy ou les attentats du 11 septembre 2001, elles se concentrent invariablement sur les menaces *extérieures* au système politique et laissent la question des motivations et éventuelles manœuvres des « factions » sans réponse. **Dissuader l'expression de toute thèse envisageant des conspirations revient à faire abstraction des menaces *internes* liées aux « factions ».** Les thèses envisageant des conspirations sont, fondamentalement, des thèses à propos des « factions ». Les factions suspectes, dans l'assassinat du Président Kennedy, ou dit autrement, les factions qui auraient dû être suspectées, comprenaient : le milieu du renseignement et celui des expatriés cubains, les syndicats liés au crime organisé et le complexe militaro-industriel.

1. B. Bailyn, *The Ideological Origins of the American Revolution*, 1967/1997, Cambridge: Harvard University Press.
  2. T. Tackett, "Conspiracy Obsession in a Time of Revolution: French Elites and the Origins of the Terror 1789-1792", *American Historical Review*, 2000, 105(3) : 691-713.
  3. Cité in Bailyn, p. 145.
  4. Le poème "First They Came" de Martin Niemöller est exposé au Musée américain de l'Holocauste à Washington D.C.
  5. W. R. Polk, *The Birth of America: From before Columbus to the Revolution*, 2006, New York: Harper Collins.
  6. W. R. Polk, *Violent Politics: A History of Insurgency, Terrorism and Guerrilla War, from the American Revolution to Iraq*, 2007, New York: Harper Perennial.
  7. Les citations et les références sont tirées de l'édition originale de : James Madison, Alexander Hamilton & John Jay, *The Federalist Papers*, réédition 2012, Lindenhurst, NY: Tribeca Books.
  8. Article III, section 3 de la Constitution américaine.
-

1. La Révolution américaine est une période de changements politiques allant de 1763 à 1783. Elle fut déclenchée par l'imposition unilatérale, aux 13 colonies d'Amérique du Nord, par le roi George III de Grande-Bretagne, d'une taxe destinée à renflouer la guerre de Sept Ans. Avec le soutien de la France, la Révolution américaine se transforme en Guerre d'Indépendance à partir de 1775. Les événements majeurs de cette période sont : la Déclaration d'indépendance de 1776, la reconnaissance du nouvel État fédéral des États-Unis d'Amérique en 1783, la rédaction de la Constitution en 1787 et sa ratification en 1789.
2. La Convention constitutionnelle de 1787 pose les bases de la Constitution américaine. Mais l'histoire officielle ne retient que la « Grande Convention de Philadelphie », qui révisa le premier système de gouvernement, sous la présidence de George Washington (ancien général de l'armée continentale pendant la Guerre d'Indépendance) et proposa en 1787-1788 le texte de l'actuelle Constitution.
3. Les « *loyalistes* » étaient des colons américains fidèles à la Couronne britannique, pendant la Guerre d'Indépendance américaine. Les *Tories*, *Royalistes*, ou *Hommes du Roi* s'opposaient aux *patriots*, qui soutenaient la Révolution américaine.
4. L'article de James Madison, publié dans *The Federalist N° 51*, en 1788, explique et défend le système d'équilibre et de contrôle des pouvoirs [*checks and balances*], qui sera adopté par la Constitution américaine. Chaque ministère, agence ou service du gouvernement dépend du peuple, source de l'autorité légitime, et contrebalance le pouvoir de deux autres ministères, agences, ou services.
5. 27 amendements à la Constitution de 1788 ont été votés par le Congrès américain.

## **Des complots bien réels**

À la fin des années 1790, les Pères Fondateurs furent confrontés à des suspicions au sein de la population, similaires à celles auxquelles sont confrontés les dirigeants politiques actuels qui considèrent les « théories du complot » comme paranoïaques et pernicieuses. La réaction des Pères Fondateurs est instructive. Et, comparée à la dérision actuelle, vis-à-vis des croyances conspirationnistes, elle montre malheureusement combien la qualité du *leadership* politique et du journalisme américains a chuté. Focalisés sur les enjeux de politique étrangère, les Pères Fondateurs furent tentés par la censure et la répression de la dissidence. Mais ils arrivèrent rapidement à la conclusion que la liberté d'expression devait être préservée. Même si – et surtout si – elle calomnie le gouvernement et remet en question l'intégrité des agents de l'État.

### **LE SEDITION ACT**

Alors que l'ordre constitutionnel prenait forme dans la première décennie qui suivit l'entrée en vigueur de la Constitution américaine (1789), la nécessité

d'imposer des limites aux discours hostiles au gouvernement (discours incitant à la sédition<sup>1</sup> ou à la rébellion contre le nouveau système politique) fut envisagée. Les déclarations critiques à l'égard du gouvernement, ou de ses représentants, étaient alors qualifiées de « *calomnie séditeuse* » par le droit coutumier britannique. Un crime passible de lourdes peines pour lequel la véracité des déclarations ne pouvait être invoquée comme argument de défense. À l'époque médiévale, les procès pour « *calomnie séditeuse* » avaient lieu dans la tristement célèbre « *Chambre étoilée* », à l'intérieur de laquelle les procès politiques se tenaient secrètement. Les accusés pouvaient être contraints de témoigner contre eux-mêmes et ne pouvaient être mis en présence de leurs accusateurs, alors même que ces derniers ne pouvaient être soumis à un contre-interrogatoire. Un certain nombre de droits, mentionnés par la Constitution américaine, ont été inclus précisément pour empêcher de telles pratiques en Amérique. Droit de ne pas s'auto-incriminer (amendement 5), assurance d'être jugé par un jury (amendements 6 et 7) ; et droit de confronter ses accusateurs (amendement 6). Une protection supplémentaire des propos politiques a été accordée par la limitation de la notion de « trahison » à des « actes manifestes » [et non à des paroles].

Pour autant, les fédéralistes<sup>2</sup> (qui siégeaient majoritairement dans les premiers gouvernements de l'Union<sup>3</sup> et se considéraient comme les initiateurs et auteurs du nouvel ordre politique) craignaient la sédition et le trouble de l'ordre public. Ils tentèrent d'imposer une version édulcorée de la juridiction britannique contre la « *calomnie séditeuse* ». Le Président George Washington demanda au Congrès<sup>4</sup> d'envisager la promulgation d'une loi contre les cercles politiques insurrectionnels, tels ceux qui avaient fomenté la « Rébellion du whisky »<sup>5</sup> qu'il venait de réprimer en Pennsylvanie. Il considérait que la liberté de réunion favorisait les manifestations intempestives, contrairement aux organisations antigouvernementales pérennes [1]. Le Congrès se montra réticent et G. Washington eut le mérite de laisser tomber l'affaire. Mais, quand John Adams lui succéda et se retrouva, lui et son administration, la cible de moqueries populaires et de rumeurs infondées, il persuada les députés fédéralistes du Congrès de promulguer une loi contre l'incitation à l'insurrection [*The Sedition Act*], en 1798. Tout en s'inspirant du concept britannique de « *calomnie séditeuse* », cette loi se différençait du droit britannique en ce que « la vérité » était un motif d'acquittement [1].

Le vice-président Thomas Jefferson s'opposa vigoureusement au *Sedition Act*, principalement parce que, selon lui, le pouvoir de réglementer les discours

subversifs était attribué aux États, par la Constitution des États-Unis. Le 1<sup>er</sup> amendement de cette dernière [cf. [Annexe 4](#)] interdit au Congrès d'adopter des lois « *restreignant la liberté d'expression ou la liberté de la presse* ». L'histoire ne dit pas clairement ce que Jefferson pensait, à l'époque, de la légitimité des lois fédérales contre les « *calomnies séditeuses* ». Mais son opposition prit une valeur normative dans la culture civique américaine tant au niveau fédéral qu'au niveau des États. Jefferson marqua son hostilité au *Sedition Act* au point de quitter la capitale et de passer le reste de son mandat de vice-président dans sa maison, en Virginie.

Par la suite, Jefferson forma un nouveau parti politique et battit Adams lors de l'élection présidentielle de 1800. Dans son discours inaugural, Jefferson énonça le principe (communément considéré, depuis, comme un droit imprescriptible) selon lequel, en vertu de la Constitution, tous les Américains ont le droit de « *penser librement et de dire ou d'écrire ce qu'ils pensent* ». Il précisa que, pour lui, ce droit s'appliquait même pour des discours appelant au renversement du gouvernement. Selon Jefferson, « *s'il y en a parmi nous qui souhaitent dissoudre cette Union, ou en changer la forme républicaine, qu'ils ne soient pas inquiétés ; l'erreur d'opinion peut être tolérée, tant que la raison demeure libre de la combattre* ». Le Congrès laissa le *Sedition Act* prendre fin en 1801.

## **LE COMLOT DE BURR**

Jefferson joua également un rôle déterminant en initiant une jurisprudence en matière d'instruction et de poursuites judiciaires, pour des suspicions de complots antidémocratiques de la part de hauts dirigeants. En tant que Président, il demanda l'inculpation d'Aaron Burr pour « trahison », bien que Burr ait été son colistier lors de l'élection de 1800 [NdT : ou peut-être *parce que* Burr avait été un concurrent sérieux lors de ces élections ; cf. encadré sur les péripéties de la fonction de vice-président].

Dans les années qui suivirent cette élection, le fédéraliste Alexander Hamilton insinua à diverses occasions que Burr avait trahi Jefferson, en complotant avec des membres du parti fédéraliste pour décrocher la présidence. Lorsque Jefferson fit savoir qu'il avait l'intention de retirer Burr de la liste démocrate-républicaine pour les élections de 1804, Burr se présenta comme gouverneur de New York et Hamilton fit campagne contre lui. Burr perdit cette élection et provoqua Hamilton en duel : Hamilton fut tué à cette occasion.

Au cours de son second mandat présidentiel, Jefferson exprima sa conviction que Burr menait une conspiration visant à amener les territoires de l'Ouest à faire sécession. Heureusement pour l'avenir de la nation, Jefferson ne fut pas considéré comme fou, ou farfelu. C'était bien avant que les élites politiques et les experts ne se soient efforcés de convaincre les Américains que les « théories du complot » sont une forme de raisonnement erroné, proche de la superstition.

La suspicion de Jefferson reposait sur des rapports selon lesquels Burr avait approché plusieurs amis, dont un officier de haut rang de l'armée américaine, avec le projet de créer une nation indépendante dans l'ouest des États-Unis. Jefferson exhorta les procureurs fédéraux à intervenir et Burr fut jugé pour trahison. Il fut acquitté, au motif qu'il n'avait pas commis « d'acte manifeste » (critère de trahison dans la Constitution) en faveur des ennemis de l'Amérique. Mais le procès confirma les allégations d'Hamilton, selon lesquelles Burr était trop ambitieux et indigne de confiance, ce qui ruina la réputation de Burr.

## **D'AUTRES COMLOTS**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes d'État américains n'ont pas hésité à exprimer des soupçons à propos de conspirations antidémocratiques, quand des preuves circonstanciées suggéraient une intrigue cachée. Parmi ces suspicions de complots :

- les allégations d'Andrew Jackson à propos d'un « arrangement frauduleux » entre John Quincy Adams et Henry Clay visant à attribuer la présidence au premier, en 1824 ;
- l'accusation d'Abraham Lincoln, devant la Chambre des représentants, selon laquelle le Président Polk aurait créé un alibi de toutes pièces pour déclencher la guerre américano-méxicaine<sup>6</sup> [appelée aussi, ironiquement, *Mr Polk's war*] ;
- les affirmations du procureur général, selon lesquelles l'assassinat du Président Lincoln aurait été organisé et financé par les principaux dirigeants de la Confédération<sup>7</sup> [2] ;
- la théorie selon laquelle le 14<sup>e</sup> amendement à la Constitution des États-Unis aurait été intentionnellement rédigé par des membres du Congrès liés aux compagnies de chemins de fer, afin que les sociétés privées obtiennent les mêmes droits que ceux accordés aux particuliers [3] ;
- les soupçons selon lesquels, contrairement aux affirmations du gouvernement américain, lors du déclenchement de la guerre hispano-

américaine<sup>8</sup>, le cuirassé américain *Maine* n'aurait pas été coulé par une mine espagnole, mais aurait été délibérément coulé par des agents américains ou cubains, pour déclencher ce conflit [4,5].

1. L. Fisher, *The Constitution and 9/11: Recurring Threats to America's Freedoms*, 2008, Lawrence: University Press of Kansas.
2. J. A. Bingham, *Trial of the Conspirators for the Assassination of President Lincoln: Argument of John A. Bingham, Special Judge Advocate*, 1865, Washington D.C. : Government Printing Office.
3. C. Beard & M. Beard, "The Rise of American Civilization", vol. 2, *The Industrial Era*, 1927, New York: Macmillan.
4. E. H. Crosby, "Destruction of the Maine: Mr Crosby Thinks Spain's Guilt as Yet Unproven", *New York Times*, 1904.
5. L. Rohter, "Havana Journal: Remember the Maine? Cubans See an American Plot to This Day", *New York Times*, 1998.

### Sur le problème du rôle de vice-président

Le 25<sup>e</sup> amendement à la Constitution, adopté après l'assassinat du Président Kennedy (cf. § précédent), n'est qu'une ultime tentative d'assainir le rôle de vice-président dans le cadre de la séparation des pouvoirs voulue par la Constitution. Dans la version originelle de la Constitution, le président et le vice-président devaient être rivaux et antagonistes. Aujourd'hui, les Grands électeurs<sup>9</sup> votent pour le président et pour le vice-président. Alors que dans la Constitution de 1789, les votes n'étaient pas attribués comme ils le sont aujourd'hui. Cela conduisait naturellement à ce que le candidat le plus populaire (ayant obtenu la majorité des voix) devienne président ; et que le deuxième candidat le plus populaire devienne vice-président de la nation et président du Sénat.

Il était donc prévu que le vice-président et le président bénéficient de soutiens politiques d'origine différente et que leurs objectifs politiques diffèrent quelque peu. Des objectifs qui devaient converger, ensuite, par le biais du processus législatif. Le rôle de vice-président était consolidé, en tant que président du Sénat, par : le droit de veto du Sénat (sur des nominations de l'exécutif et sur tous les traités) ; et par le pouvoir du président du Sénat d'annuler les votes, en cas d'égalité des voix. Cette rivalité entre les deux fonctions est apparue, de fait, dès 1796, lorsque John Adams fut élu président et Thomas Jefferson vice-président. Toutefois, au lieu d'aboutir à des concessions mutuelles constructives, cette rivalité faillit entraîner la dissolution de l'Union.

L'idée de constituer des colistiers pour les élections présidentielles fut l'une des premières et nombreuses tentatives, de la part de la génération des Pères Fondateurs, d'utiliser les partis politiques afin de passer outre certains aspects de la Constitution concernant la séparation des pouvoirs. Cependant, lors des élections présidentielles de 1800, l'introduction de colistiers conduisit à une égalité des voix chez les Grands électeurs : les démocrates-républicains ayant voté à la fois pour Jefferson et pour Burr.

Lorsque Jefferson et Burr obtinrent le même nombre de votes de la part des Grands électeurs, l'élection fut soumise à la Chambre des représentants<sup>4</sup>. Les États se prononcèrent à nouveau, aboutissant encore à l'égalité des voix. Finalement, Jefferson l'emporta après qu'Alexander Hamilton (qui n'était pas membre du Congrès, mais était influent au sein du Parti des fédéralistes) eut appelé les fédéralistes de la Chambre des représentants à soutenir Jefferson,

plutôt que Burr. En tant que numéro deux de l'élection, Burr devint vice-président, ainsi que le souhaitait Jefferson au départ. Afin d'éviter que ce problème ne se reproduise à l'avenir, le 12<sup>e</sup> amendement à la Constitution américaine fut adopté. Il exigeait que le vote des Grands électeurs soit attribué spécifiquement : un pour le poste de président et un pour celui de vice-président.

1. La sédition est une « incitation à l'émeute, à la révolte et au soulèvement contre la puissance établie ». Dans le monde anglo-saxon, *sedition* est une qualification juridique, pour des écrits, des discours, ou des organisations.
2. Le terme « fédéraliste » désigne les partisans de la ratification de la Constitution des États-Unis et d'un gouvernement national fort. Puis les membres de l'un des deux premiers partis politiques des États-Unis. Alexander Hamilton, fédéraliste influent, écrit de nombreux essais dans *The Federalist*.
3. Les quatre premiers présidents des États-Unis furent : G. Washington (1789-1797), J. Adams (1797-1801), T. Jefferson (1801-1809) et J. Madison (1809-1817).
4. Le Congrès est l'organe législatif américain, composé de deux chambres :
  - le Sénat, chambre « haute », composée de 100 sénateurs (deux par État),
  - la Chambre des représentants, chambre « basse », composée de 435 députés.Ces 535 membres sont élus au suffrage universel direct. La Chambre des représentants est renouvelée à chaque élection. Le Sénat est renouvelé par tiers, tous les deux ans. Les membres du Congrès siègent au Capitole, à Washington D.C.
5. La « Rébellion du whisky », ou « Insurrection du whisky » fut une protestation, entre 1791 et 1794, contre une taxe fédérale sur les spiritueux. L'opposition se focalisa sur la défense de la production du whisky américain, alors en pleine expansion.
6. La guerre américano-mexicaine (*Mexican war*), déclenchée lorsque le Congrès américain vote l'annexion du Texas en 1845, a opposé les États-Unis au Mexique de 1846 à 1848.
7. Les États confédérés d'Amérique, communément appelés États confédérés ou *la Confédération*, désignent les États sécessionnistes qui ont combattu l'Union pendant la guerre civile américaine (1861-1865). Onze États avaient déclaré leur sécession de l'Union : la Caroline du Sud, le Mississippi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane, le Texas, la Virginie, l'Arkansas, le Tennessee et la Caroline du Nord. Le Kentucky et le Missouri étaient pleinement représentés au Congrès confédéré.
8. La guerre hispano-américaine (1898) est un conflit armé entre l'Espagne et les États-Unis, déclenché par le sabotage du navire *l'USS Maine*, dans le port de La Havane, à Cuba, entraînant l'intervention des États-Unis dans la guerre d'indépendance cubaine, puis dans la révolution philippine et plus tard dans la guerre philippino-américaine.
9. Le système des Grands électeurs est régi par la section 2 de l'article 1 de la Constitution. Le nombre de Grands électeurs de chaque État est fonction du nombre d'élus de cet État au Congrès : deux sénateurs par État, plus un nombre de députés proportionnel à la population de l'État. Il y a 538 Grands électeurs (100 sénateurs pour les 50 États de l'Union, 435 représentants, plus trois électeurs du *District of Columbia* depuis le 23<sup>e</sup> amendement de 1964). L'élection présidentielle américaine se joue au suffrage universel indirect. Les citoyens américains votent en faveur des candidats de leur choix, à la présidence et à la vice-présidence. Cette élection a lieu le mardi qui suit le premier lundi de novembre. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix dans un État, reçoivent la totalité des voix des Grands électeurs de cet État.



# Corruption et réformes

La littérature sur les « théories du complot » néglige non seulement la prise en compte, par les Pères Fondateurs, de l'existence de conspirations ; mais aussi l'histoire américaine, en matière d'innovations et de réformes pour faire face aux modalités nouvelles et changeantes de la corruption politique. Comme expliqué en détail ailleurs [1], la corruption politique aux États-Unis revêt deux formes principales [2] :

- Les abus de pouvoir à des fins matérielles et personnelles : tels que la corruption, le népotisme<sup>1</sup>, le détournement de fonds et les pots-de-vin.
- La corruption antidémocratique, où les processus démocratiques (pour arriver à des décisions collectives et contraignantes) sont subvertis. Cette forme de corruption se pratique généralement au profit d'une faction dominante, ou d'une classe dirigeante ; ou pour violer les droits de factions – ou d'individus – minoritaires. Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » décrit plutôt bien ce type de corruption. La fraude électorale, les assassinats, les procès abusifs, la privation du droit de vote, l'incarcération arbitraire... en font partie.

Ces deux formes de corruption ne s'excluent pas mutuellement. Mais elles sont suffisamment distinctes pour permettre l'analyse d'actes de corruption, en fonction de leurs racines et de leurs objectifs.

La corruption politique a fait des allers-retours, au cours de l'histoire américaine, entre ces deux types de corruption. L'évolution de l'organisation de la corruption politique a entraîné des réformes majeures, pour contrecarrer ces nouvelles menaces au fur et à mesure qu'elles émergeaient. Les principales périodes de corruption – *et* de réformes subséquentes – sont énumérées et décrites dans le tableau A (cf. [Annexe 1](#)). Comme les réformes n'ont jamais été totalement efficaces, les points de vulnérabilité à la corruption des périodes précédentes ont continué à poser problème, même s'ils s'en trouvaient atténués. **C'est pourquoi le type et le champ d'influence de la corruption politique se sont étendus au fil du temps. Avec l'émergence des puissants complexes politico-économiques, les « Crimes d'État contre la Démocratie » se sont complexifiés et sont devenus plus sophistiqués.** Ils combinent, à ce jour, des mobiles antidémocratiques et pécuniaires d'une extrême gravité.

Parmi les successives formes d'organisations anticonstitutionnelles et/ou de corruption pure et simple, on trouve :

- les partis politiques,
- les appareils politiques,
- les conglomérats politico-économiques,
- les complexes politico-économiques.

## **LES PARTIS POLITIQUES**

Le système élaboré de séparation des pouvoirs [*checks and balances system*] est sensible aux manipulations orchestrées par des conspirations de la part des élites, destinées à établir des alliances entre des membres de différents ministères, services ou agences du gouvernement. Les auteurs de la Constitution l'avaient eux-mêmes reconnu précocement. L'archétype de ces alliances transverses est le parti politique. Le système actuel, à deux partis, fut mis en place vers 1800 ; et chaque parti essayait déjà de tyranniser l'autre. Au cours des décennies suivantes, les partis élaborèrent des règles et des procédures pour réguler le parti majoritaire et protéger la capacité du parti minoritaire à se faire entendre.

## **LES APPAREILS POLITIQUES**

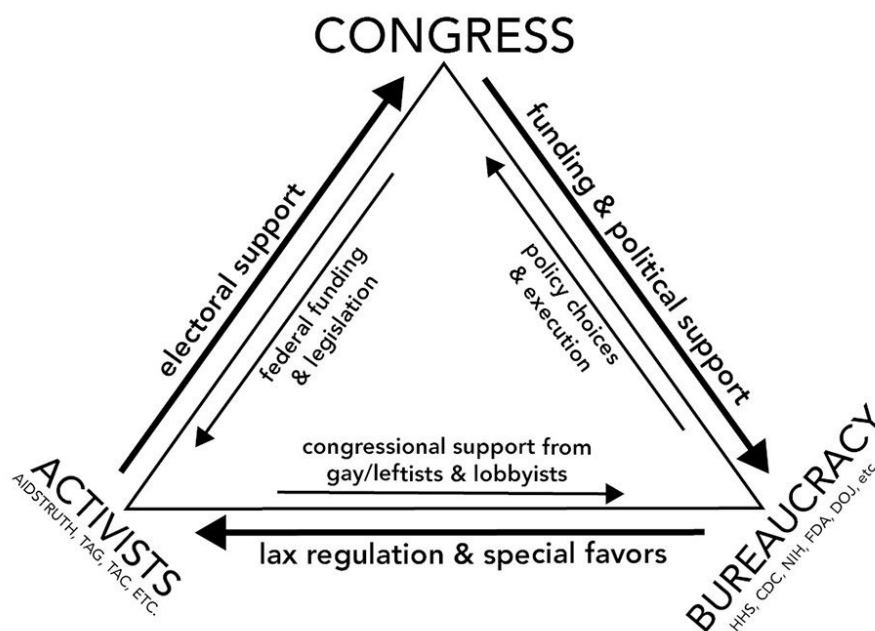
Des membres de l'exécutif ont commencé à utiliser les prérogatives de leur fonction, pour s'enraciner profondément dans le système politique. Leur principal objectif était de s'emparer des emplois et autres ressources gouvernementales pour les distribuer. Ces réseaux d'indulgences deviennent des « appareils politiques », qui proliférèrent jusqu'à ce que, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des spécialistes en administration publique professionnalisent le gouvernement américain (en instaurant des règles professionnelles dans la fonction publique, en interdisant l'utilisation des ressources gouvernementales dans les campagnes politiques et en adoptant le système « *council-manager* »<sup>2</sup> dans la gouvernance locale).

Les appareils politiques furent la première manifestation de ce que les Pères Fondateurs appelaient « une faction ». Mais ces derniers s'attendaient à ce que les dirigeants politiques restent divisés (parce qu'ils provenaient d'origines distinctes et représentaient des intérêts divergents), qu'ils aient des difficultés à

s'unir ; alors qu'en réalité, une grande partie de la classe politique se retrouva impliquée dans cette forme de corruption.

## CONGLOMÉRATS POLITICO-ÉCONOMIQUES

Malgré la professionnalisation des fonctions politiques, les réformes de l'ère progressiste (1896-1932) entraînèrent des changements d'organisation qui affaiblirent, une nouvelle fois, le système de séparation des pouvoirs. Un nouvel organe de gouvernance fut introduit : la Commission indépendante de régulation, qui concentrait pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire en une seule unité. En créant, de ce fait, des mini-gouvernements autonomes thématiques, de telles commissions ont ouvert la porte à une cartellisation<sup>3</sup> du système politique. Le pouvoir et les ressources publics faisaient l'objet d'ententes, pour être répartis et distribués à divers groupes de pression économiques, sociaux, géographiques [3]. Un schéma qui s'est amplifié avec l'inflation des subventions fédérales aux États et aux localités, lors des réformes sociales du « New Deal »<sup>4</sup> et plus tard de la « Great Society »<sup>4</sup>. La scène politique se retrouva fragmentée en une multitude d'arènes séparées et distinctes où les « parties prenantes » (publiques et privées) pouvaient trouver des compromis mutuellement acceptables, en marge du processus politique global. Les conglomérats politico-économiques qui en ont résulté ont été décrits de diverses manières : « triangles de fer », « tourbillons », « sous-systèmes » et « sous-gouvernements » [4,5].



*Triangles de fer*

La prolifération des « triangles de fer » s'est accompagnée d'un nouveau type de corruption financière. Les parties prenantes d'une arène politique donnée s'entendaient pour manipuler des subtilités juridiques et procédurales au bénéfice de leurs intérêts particuliers. Ces parties prenantes (compagnies et industriels, notamment des chemins de fer, de la distribution d'électricité ou du pétrole) étaient régulièrement suspectées de corrompre, d'embobiner, ou d'influencer par tous les moyens les décideurs politiques. Ceci, afin d'obtenir des avantages juridiques et financiers, aux frais du contribuable. Mais finalement, l'inquiétude vis-à-vis du risque croissant de ce type d'abus au service d'intérêts particuliers, dans le système de plus en plus fragmenté et technique du gouvernement américain, fut prise en compte. Des réformes furent adoptées pour réduire ces influences abusives dans la fabrication des lois et dans l'administration : limitation des contributions financières aux campagnes électorales et au lobbying ; exigences en matière de transparence financière pour les agents de l'État ; registres publics et lois pour des réunions « ouvertes », etc.

## **COMPLEXES POLITICO-ÉCONOMIQUES**

Le développement le plus récent en matière de corruption au sein du gouvernement américain a été la montée en puissance de « complexes politico-économiques ». Ces derniers sont capables d'affecter les priorités politiques du système politique dans son ensemble. Pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la fragmentation croissante du gouvernement américain était considérée, par les universitaires et les spécialistes en administration publique, comme un développement positif qui permettait la participation populaire à l'élaboration des politiques, tout en empêchant la tyrannie de la majorité [6]. Conformément à la « théorie des factions » de James Madison, chaque arène politique étant dominée par des factions différentes, aucune faction (ou combinaison de factions) ne pouvait être en mesure de contrôler le gouvernement dans son ensemble. Quant aux priorités nationales, elles devaient émerger progressivement d'un « *ajustement partisan mutuel* » entre les divers éléments au pouvoir.

Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, cependant, ces universitaires et spécialistes ont commencé à se rendre compte que toutes les arènes et tous les acteurs politiques n'étaient pas équivalents. Le Président Eisenhower, dans son discours d'adieu de 1961, avertissait la nation que les chefs militaires et les fabricants d'armement formaient déjà un « complexe militaro-industriel » capable d'influencer

l'orientation du gouvernement américain tout entière [7]. Depuis, ce complexe militaro-industriel s'est encore renforcé ; et d'autres complexes se sont formés autour d'intérêts énergétiques, financiers, ou pharmaceutiques. Les complexes se distinguent des conglomérats (triangles de fer, etc.) par leur maîtrise des ressources qui affectent les conditions sociétales globales, les perceptions de la population et les priorités politiques. La chute des prix de l'énergie peut contribuer à sauver une présidence, comme ce fut le cas en 2004 [pour G. W. Bush]. Contrairement aux « triangles de fer », qui impliquent le plus souvent des intérêts économiques restreints et des décideurs politiques de rang subalterne, les complexes politico-économiques représentent une menace morale au plus haut niveau de l'État. Car ils peuvent utiliser leurs actifs pour exercer un contrôle absolu sur le programme politique national.

Avec la prolifération, dans les complexes politico-économiques, de connexions avantageuses et profitables entre le gouvernement et le monde des affaires (et par là entre personnes pouvant se rendre des services mutuels), **la classe politique est devenue de plus en plus soudée, en tant que groupe conscient de lui-même. Une classe de plus en plus motivée pour accroître sa cohésion et son influence ; et qui comprend des fonctionnaires, des lobbyistes, des technocrates, des groupes de réflexion (*think tanks*)** et autres individus et organisations qui participent aux processus de gouvernance de la nation. Les Pères Fondateurs ne semblent pas avoir prévu cette mobilisation des responsables et des initiés politiques en tant que force unifiée. Sinon ils auraient certainement essayé de concevoir des dispositifs institutionnels pour introduire des mécanismes de contrôle et d'équilibre des pouvoirs entre les différentes parties du système. La classe politique semble être en passe de se constituer en une faction unifiée au service de son propre intérêt. À la fois indépendante des circonscriptions que ses membres sont censés représenter, indépendante aussi des services et des unités dans lesquels elle est implantée. La conscience de classe et la solidarité augmentent. En partie parce que les dirigeants deviennent, effectivement, un groupe séparé et distinct, indépendant même du gouvernement, allant et venant dans le secteur privé, occupant des postes dans des fondations où ils travaillent à la fois avec les pouvoirs exécutif et législatif. De sorte que les « fonctionnaires politiques », en tant que groupe, sont en quelque sorte devenus indépendants du dispositif gouvernemental et des populations qui les ont mandatés. Une autre façon d'envisager cette évolution est de comprendre que **la classe politique est devenue une sorte de « superfaction ».** Une méta-faction, dont les intérêts sont plus élevés, plus généraux

**et (du point de vue de ceux qui font partie de cette classe) plus importants que les intérêts des factions de moindre importance** (censés être servis par les législateurs, les lobbyistes et autres acteurs politiques).

## **LES RÉFORMES, OU MESURES ANTICORRUPTION**

### **Corruption financière**

Bien qu'elles doivent être renforcées et mieux appliquées, les politiques de prévention de la corruption financière existent déjà. Ces dernières années, les principales menaces liées à ces formes de corruption sont venues de stratagèmes innovants, visant à passer outre les dispositifs de contrôle existants. Un bon exemple est la manière dont le secteur de l'épargne et du crédit a été pillé dans les années 1980 [8,9]. Ce type de corruption, lié à des intérêts particuliers dans le secteur de la finance et de la banque, a été réitéré (une décennie après) lorsqu'Enron<sup>5</sup> a échappé aux contrôles sur la tarification de l'énergie et sur la comptabilité de ses actifs [10]. L'effondrement d'Enron et autres conglomérats financiers a conduit les décideurs politiques à renforcer la réglementation destinée à surveiller la comptabilité des entreprises et à engager la responsabilité des dirigeants concernant les opérations de leurs sociétés.

Ces exemples portent à croire qu'une fois que des vulnérabilités particulières ont été identifiées, le système de contrôle et d'équilibre des pouvoirs finit par être activé, si des stratagèmes sont conçus pour s'attaquer aux *mêmes* points faibles d'une *nouvelle* manière.

### **Corruption antidémocratique**

Cependant, **la vulnérabilité du système politique à une forme nouvelle de corruption antidémocratique, extrêmement dangereuse, n'a pas encore été suffisamment identifiée.** Elle n'a donc pas fait l'objet de réformes, ou de mesures correctives. Il s'agit des complots au plus haut niveau de l'État pour saper la souveraineté populaire, en manipulant le plus souvent la conjoncture, ou les priorités politiques nationales.

1. L. deHaven-Smith, "Beyond Conspiracy Theory: Patterns of High Crime in American Government", *American Behavioral Scientist*, 2010, 53(6) : 795-825.
2. A. A. Rogow & H. D. Lasswell, *Power, Corruption, and Lies*, 1963, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
3. T. Lowi, *The End of Liberalism*, 1969, New York: Norton.

4. L. deHaven-Smith & C. E. Van Horn, "Subgovernment Conflict in Public Policy", *Policy Studies Journal*, 1984, 12(4) : 627-642.
  5. D. McCool, "The Subsystem Family of Concepts: A Critique and a Proposal", *Political Research Quarterly*, 1998, 51(2) : 551-570.
  6. R. Dahl & C. E. Lindblom, *Politics, Economics, and Welfare*, 1946/1976, New Haven: Yale University Press.
  7. D. Eisenhower, *Farewell Address*, 1961, [eisenhower.library@nara.gov](mailto:eisenhower.library@nara.gov).
  8. W. K. Black, *The Best Way to Rob a Bank Is to Own One*, 2005, Austin: University of Texas Press.
  9. K. Calavita, H. N. Pontell & R. H. Tillman, *Big Money Crime: Fraud and Politics in the Savings and Loan Crisis*, 1997, Berkeley: University of California Press.
  10. R. Munson, *From Edison to Enron: The Business of Power and What It Means for the Future of Electricity*, 2005, Westport, CT: Praeger.
- 

1. Le népotisme est la tendance, de la part de personnes au pouvoir, à favoriser l'ascension de proches dans les organisations qu'elles dirigent, au détriment des processus de sélection ordinaires, ou du **mérite**.
2. Le « *council-management* » [conseil-gestionnaire] est l'une des deux formes prédominantes de gouvernement local aux États-Unis, l'autre étant le « *mayor-council* » *government* [maire-conseil]. Le « conseil » est une assemblée municipale élue, responsable des fonctions législatives. Le « gestionnaire » est un directeur général, qui rend compte au Conseil d'administration.
3. Un cartel est une entente horizontale entre des concurrents historiques. En économie, un cartel est un oligopole, au sein duquel un marché est contrôlé et partagé : l'équilibre du marché par la libre concurrence ne fonctionne plus.
4. *The New Deal* est une série de réformes sociales, engagées par le Président F. D. Roosevelt entre 1933 et 1939. *The Great Society* en est le plagiat, par le Président L. B. Johnson en 1964-65.
5. Le *Scandale Enron*, ou *Affaire Enron*, est une fraude financière découverte en 2001, qui s'est soldée par la faillite d'Enron, jusque-là une des plus importantes entreprises américaines du secteur de l'énergie.

# Les accusations de complot à Nuremberg

Tout comme les Américains ont oublié que les États-Unis ont été fondés sur la dénonciation d'un complot, ils ont aussi oublié, apparemment, que les procès de Nuremberg<sup>1</sup> pour crimes de guerre, après la Deuxième Guerre mondiale, étaient fondés, également, sur ce qui était essentiellement la dénonciation d'un complot. Nuremberg commémore la première application du concept juridique de « complot pour crimes de l'État et des organisations politiques » [1]. Le tribunal militaire international (*International Military Tribunal*) a été autorisé, par sa charte, à juger les accusés nazis pour avoir « participé à l'élaboration ou à l'exécution d'un projet concerté, ou d'une conspiration » en vue de mener une guerre offensive [2]. Adoptant le concept juridique de « conspiration », la charte du tribunal stipulait que toute personne ayant participé au projet ou à la conspiration était responsable de *tous* les crimes commis dans le cadre de l'exécution de ce plan. Le tribunal militaire était également habilité à désigner des groupes entiers comme « organisations criminelles » (Article 9). Toute personne ayant appartenu à l'un de ces groupes était automatiquement jugée coupable de *tous* les crimes commis par l'un des membres du groupe [3 : p. 396].

Le tribunal n'a pas utilisé les termes de « Crimes d'État », ou « Crimes contre la Démocratie », mais sa compétence et ses sentences s'inspirent du concept de « Crime d'État contre la Démocratie » [4]. Selon l'acte d'inculpation, les accusés ont fomenté des actes terroristes sous faux-drapeau, de fausses invasions et autres tactiques similaires, pour transformer l'Allemagne démocratique en un État policier, en attisant la panique sociale et en incitant les masses à soutenir un gouvernement autoritaire et la guerre [2, 3, 5, 6]. Sur les vingt-deux membres de la direction du parti nazi inculpés pour complot, huit ont été condamnés ; et quatre organisations, dans lesquelles une ou plusieurs de ces personnes avaient été membres, ont été désignées comme criminelles.

Il est important de comprendre que les nazis ne sont pas arrivés au pouvoir de manière démocratique. Avant que les institutions démocratiques de l'Allemagne ne soient éventrées par Hitler et ses partisans, les nazis étaient incapables de prendre le contrôle du Parlement, par le biais du processus électoral. Lors des



élections de 1932, où ils ont atteint leur apogée par des voies légitimes, ils n'ont reçu que 37 % du total des voix et n'ont obtenu que 230 des 608 sièges [1]. Les nazis n'ont pris le contrôle du Parlement qu'en commettant un certain nombre de « Crimes d'État contre la Démocratie », en 1933, après que le Président Hindenburg ait choisi Hitler pour diriger le gouvernement en tant que chancelier du Reich. Parmi les actes terroristes perpétrés, les conspirateurs nazis ont mis le feu au siège du Parlement (le Reichstag) et ont rejeté la faute sur un simple d'esprit communiste, qu'ils avaient placé sur les lieux [5, 1 : p. 45-46, 7 : p. 191-193]. Prétextant l'imminence d'une révolution communiste, Hitler persuada Hindenburg de signer un décret suspendant les articles de la Constitution qui protègent les libertés civiles [7 : p. 194]. Puis, à l'aide de ce décret, Hitler interdit le Parti communiste et arrêta ses dirigeants. C'est ce qui donna aux nazis le contrôle du Parlement [1-7]. Hitler fit ensuite adopter une loi qui lui conférait les pouvoirs législatifs [7 : p. 194] [fin de la séparation des pouvoirs !].

Dès 1939, l'Allemagne pénétrait en Autriche et en Tchécoslovaquie, dans le cadre d'opérations éclairs que la Grande-Bretagne, la France et d'autres pays désapprouvaient, mais ne contestaient pas militairement. Hitler se tourna ensuite vers la Pologne, commandant des attaques sous faux-drapeau sur plusieurs villes allemandes, proches de la frontière polonaise [1]. Des Allemands, qui avaient été condamnés au camp de concentration, furent revêtus d'uniformes militaires polonais, drogués et emmenés sur le lieu de l'attaque orchestrée, où ils furent abattus. Quand Hitler envahit la Pologne, il justifia cette invasion comme étant une contre-attaque.

En ce qui concerne l'accusation de « complot pour livrer une guerre offensive », seul un des conspirateurs nazis inculpés par le tribunal (Albert Speer) se déclara coupable. Tous les autres accusés défendirent fermement leurs actions [3 : p. 376-379, 6 : p. 441-442]. Ils plaidèrent que le pouvoir avait dû être donné à un dirigeant autoritaire pour faire régner l'ordre dans une nation dont les conditions économiques étaient déplorables et qui se trouvait menacée par des insurgés communistes. Ils déclarèrent qu'à l'époque, ils avaient cru que l'invasion de la Pologne était effectivement une réaction légitime à une agression extérieure. Ils nièrent avoir eu connaissance de l'Holocauste et des crimes de guerre contre les prisonniers. Ils présentèrent des éléments montrant que les politiques nazies avaient été formellement conduites et approuvées par des procédures mandatées légalement. Malgré les arguments et les revendications des accusés, le tribunal les déclara coupables.

La leçon, que les Américains, les Allemands et les autres peuples auraient dû tirer des preuves présentées à Nuremberg, est que les démocraties libérales contemporaines sont susceptibles d'être piratées, prises en otage, par des dictateurs disposés à mettre en œuvre des complots sans merci. **Lorsque des dirigeants prétendent avoir besoin de pouvoirs extraordinaires pour faire face à des menaces, les citoyens devraient examiner attentivement ces menaces et envisager la possibilité qu'elles soient inventées de toutes pièces.** Le moment est venu d'être très strict dans l'application de toutes les exigences procédurales : depuis le contrôle des lieux du crime, le déroulement des enquêtes criminelles, jusqu'aux règles du processus législatif et au témoignage sous serment devant les instances législatives et juridiques, comme l'exige la loi. Les violations de la loi devraient être immédiatement et fermement poursuivies. Les agents de l'État sont enclins à faire exactement le contraire : mener une enquête superficielle de l'incendie du Reichstag ; ou laisser Lyndon Johnson s'enfuir avec le corps du Président Kennedy. Voilà des circonstances précises dans lesquelles la loi devrait être appliquée sans dérogation.

1. W. R. Harris, *Tyranny on Trial: The Evidence at Nuremberg*, 1954, Dallas: Southern Methodist University Press.
2. M. R. Marrus, *The Nuremberg War Crimes Trial, 1945-46: A Documentary History*, 1997, Boston: Bedford/St. Martin's.
3. J. E. Persico, *Nuremberg: Infamy on Trial*, 1994, New York: Penguin.
4. L. deHaven-Smith, "State Crimes against Democracy in the War on Terror: Applying the Nuremberg Principles to the Bush-Cheney Administration", *Contemporary Politics*, 2010, 16(4): 403-420.
5. R. E. Conot, *Justice at Nuremberg*, 1983, New York: Basic Books.
6. A. Tusa & J. Tusa, *The Nuremberg Trial*, 1983, New York: McGraw-Hill.
7. W. L. Shirer, *The Rise and Fall of the Third Reich: A History of Nazi Germany*, 1959, New York: Simon and Schuster.

---

1. Le procès de Nuremberg a été intenté par les « Alliés » contre quelques responsables du III<sup>e</sup> Reich, accusés de complot, de crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (nov. 1945-oct. 1946).

# Pourquoi les *complot-sceptiques* interprètent-ils l'Histoire de travers ?

Comment l'étiquette « théorie du complot » dans les interventions publiques et la littérature sur les « théories du complot » ont-elles réussi à faire abstraction de la méfiance des Pères Fondateurs de la nation à l'égard des conspirations, alors même que les craintes des Pères Fondateurs, concernant des complots antidémocratiques, ont été exposées dans la Déclaration d'indépendance, précisées dans les *Federalist Papers* et inscrites dans la Constitution des États-Unis ? Comment ces publications oublient-elles de prendre en compte que les puissances Alliées, après la Deuxième Guerre mondiale, ont poursuivi et condamné les dirigeants nazis pour avoir comploté en vue de renverser la démocratie représentative en Allemagne et de mener des guerres offensives ? La documentation qui s'attaque aux « **théories du complot** » est **aveugle à tout ceci, parce que la plupart des *conspi-négationnistes* ont accepté l'étiquette « théorie du complot » et les connotations péjoratives qui vont avec, sans esprit critique.** Il serait probablement excessif de s'attendre de leur part à une prise de conscience supplémentaire, concernant le programme de propagande de la CIA sur la « théorie du complot ». Programme pourtant rendu public en 1976. De nombreux universitaires et journalistes méritent aussi d'être dénoncés, pour ne pas s'être demandé *quand* et *dans quelles circonstances* les dispositions contre le questionnement populaire sur les complots ont émergé dans le discours des élites. Au lieu de cela, **ils ont globalement adhéré à ces dispositions. Ils ont adopté cette nouvelle norme et ont simplement supposé que les « théories du complot » sont manifestement irrationnelles et pernicieuses. Cela a conduit, aussi bien les journalistes que les universitaires, à rechercher les racines historiques : non pas des règles contemporaines édictées par les élites contre la « théorie du complot », mais de l'état d'esprit conspirationniste, prétendument délirant.**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, Hofstadter a fait remonter le « style paranoïaque » de la politique américaine aux peurs populaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles envers les catholiques, les immigrants, les Illuminati, les francs-maçons et les anarchistes. Il a prétendu que ces groupes, plus ou moins

bien définis, avaient été remplacés – dans l’imagination populaire – par certaines personnes *en particulier*, en raison de l’influence des médias de masse. Cependant, pour tirer « le lapin » des « théories du complot » contemporaines du « chapeau » des préjugés socio-historiques, Hofstadter a dû omettre de sa liste les accusations de conspirations du XIX<sup>e</sup> siècle : car, comme celles qui nous préoccupent aujourd’hui, ces dernières désignaient certaines personnes *en particulier*. Ces dénonciations de complots impliquaient le roi George, Aaron Burr, Henry Clay, John Quincy Adams, James Polk, Jefferson Davis et d’autres. Dans l’analyse d’Hofstadter, la culture citoyenne vigilante originelle disparaît, au profit d’un ramassis de craintes populaires dirigées contre des groupes, des organisations, ou des idéologies politiques.

Dans les faits, croire que des agents de l’État puissent comploter constitue une catégorie, en soi, d’idée politique. Cette position, qui a fait partie du débat public américain tout au long de son histoire, disposait d’un statut largement reconnu, au moins jusque vers la fin des années 1840. Prenons l’exemple de l’affirmation de Lincoln, selon laquelle le Président Polk trompait la nation en l’entraînant dans la guerre américano-mexicaine. Lincoln analysa minutieusement les paroles du Président Polk, pour montrer que ce dernier s’était exprimé trop parcimonieusement, dans l’intention de duper la population. Selon Lincoln, Polk avait tenté « *de démontrer, en disant une partie de la vérité, ce qu’il ne pouvait pas démontrer, en disant toute la vérité* ». L’analyse de Lincoln présumait que les propos d’un membre du gouvernement, dans le contexte des délibérations à propos d’une guerre, étaient régis par des normes admises. Pour lui, les présidents doivent s’exprimer clairement et ne pas formuler d’accusations sans preuves solides.

**En bref, les publications post-Deuxième Guerre mondiale, qui dénigrent la popularité des « théories du complot » et les associent à un ethnocentrisme et à un sectarisme du XIX<sup>e</sup> siècle, sont tout bonnement un compte rendu inexact et trompeur de l’histoire américaine.**

04.

# LE DÉNI DE COMLOT DANS LES SCIENCES SOCIALES

*Comment deux idéologues  
ont fait déraiper la vigilance historique*

*[NdT : ce paragraphe a été réécrit à partir d'extraits du texte intégral. Il diffère donc dans la forme du texte original, inadapté à un public généraliste francophone. Les extraits retirés sont publiés in extenso dans l'Annexe 7]*

Une question évidente se pose : comment une nation, qui se méfie du pouvoir et qui s'est instaurée sur la dénonciation d'un complot ; une nation qui divise et recoupe les pouvoirs gouvernementaux, parce qu'elle s'attend à des intrigues antidémocratiques dans les hautes sphères ; comment une telle nation peut-elle en venir à rejeter et à dénigrer toute forme de suspicion concernant des complots ? Il est certain qu'un programme de propagande de la CIA, aussi habilement conçu soit-il, n'aurait pu persuader une telle nation que des soupçons de conspiration à l'encontre des élites politiques sont ridicules. Il doit y avoir eu une raison supplémentaire pour expliquer un changement culturel aussi radical. C'est effectivement le cas (même si l'influence de la CIA ne doit pas être sous-estimée).

Avant que les « théories du complot » ne commencent à être tournées en ridicule dans la culture citoyenne, elles furent un objet d'étude de la philosophie politique et des sciences sociales, au cours des premières années de la guerre froide. La montée du totalitarisme en Europe, dans les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, avait clairement été alimentée par des idéologies qui imputaient la guerre, les troubles économiques et autres problèmes sociétaux à grande échelle, à des classes économiques, races, groupes ethniques, etc. supposés « comploter ». Ces idéologies semblent très éloignées des soupçons concernant l'assassinat du Président Kennedy, ou de l'étude historique de la façon dont les accords politiques sont négociés entre gens influents. Toutefois, quinze ans environ avant l'assassinat de Kennedy, une certaine conception du monde à propos des conspirations et de leurs conséquences, s'était répandue mondialement dans la philosophie politique et les sciences sociales. Cette

conception conduisit à l'adoption d'un nouveau cadre, qui excluait toute thèse envisageant des conspirations pour la conduite de recherches en sociologie.

Comprendre ces évolutions intellectuelles et leur impact sur la politique nécessite d'approfondir les idées antagonistes de trois idéologues, au cours de la première décennie qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale.

Avant la guerre, les recherches en sciences politiques et en histoire s'intéressaient aux décisions politiques « prises dans les coulisses ». Après la guerre, la nouvelle méthode (appelée comportementalisme<sup>1</sup> [*behaviorism*]) a délaissé ces investigations, pour ne se préoccuper que des comportements individuels dans des contextes spécifiques. [NdT : dit autrement, l'objet d'observation en sciences sociales a changé : la recherche a cessé de se focaliser sur les dirigeants, pour se concentrer sur les populations. De même que la population gagnait à mieux connaître les dirigeants, les dirigeants ont beaucoup gagné à mieux connaître les populations. Le renversement des objectifs de recherche de l'après-guerre est sans aucun doute en faveur des élites].

Parallèlement, dans ces années où le *comportementalisme* devenait à la mode dans les sciences sociales, un nouveau courant apparaissait en philosophie politique. Ce mouvement conservateur préconisait l'intrigue politique des élites dans les démocraties représentatives modernes, afin de consolider le patriotisme des masses, au service de confrontations « énergiques » avec les régimes totalitaires de pays rivaux.

Ainsi, les sociologues décourageaient activement les populations d'être soupçonneuses à l'égard des intrigues politiques des élites. Tandis que les politologues enseignaient aux élites la nécessité de telles intrigues. Ces courants de pensée, contradictoires en apparence, auraient pu être sans conséquence, s'ils étaient restés circonscrits à la sphère académique. Pourtant, il semble que leur diffusion dans la société ait rendu l'Amérique surnaturellement vulnérable aux conspirations politiques des élites.

---

<sup>1</sup>. Selon le *Behaviorism*, les comportements observables seraient conditionnés soit par des mécanismes de réponse réflexe à un stimulus donné, soit par l'histoire des interactions de l'individu avec son environnement (punitions, renforcements). N. Chomsky en a fait la critique, en 1959 dans *Verbal Behaviour*, notamment parce que le *behaviorism* se passe des autres dimensions explicatives telles que le psychisme.

# Le virage idéologique qui transforma la politique

La justification intellectuelle de l'abandon de la vigilance des Pères Fondateurs à l'encontre des conspirations a été développée dans les années 1940 et 1950 par deux philosophes européens : Karl Popper et Leo Strauss.

## Popper et Strauss dissuadent d'envisager des complots

Il est à peine exagéré de dire que Popper (et Strauss dans une certaine mesure) a rendu les suspicions de complots responsables du totalitarisme en Europe, de la Deuxième Guerre mondiale et de l'Holocauste. **Popper est en grande partie responsable de l'idée erronée selon laquelle les « théories du complot » sont des déclinaisons modernes de superstitions anciennes et de préjugés sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Enracinées dans l'irrationalité et la paranoïa, elles seraient, selon lui, le ferment des courants totalitaires** [1: p. 94-97].

Pour sa part, Strauss n'utilisait pas le terme « théorie du complot ». Mais il préconisait une propagande politique d'État et des opérations secrètes, pour protéger les croyances traditionnelles et les illusions persistantes d'une société (à propos de ses origines et de ses vertus) contre le rationalisme scientifique moderne ; c'est-à-dire contre les questions et les recherches effrénées ; ou, en d'autres termes, contre les thèses envisageant des conspirations [2 : p. 146-173]. La pensée de Strauss différait de l'analyse de Popper. Mais elle la rejoignait en ceci : la critique scientifique de *révénements officiels* d'événements historiques majeurs est une préfiguration du totalitarisme. Parce qu'une telle critique sape le respect des lois et des croyances traditionnelles. Parce qu'elle introduit, de même que la philosophie ou la science, l'idée que rien n'est vrai. Et parce qu'elle libère les impulsions tyranniques de la classe politique, par la compétition populiste qu'elle déclenche entre ses dirigeants [3].

À partir de raisonnements différents, Popper et Strauss arrivaient à la même conclusion. Ils s'accordaient sur le fait que des thèses envisageant des conspirations peuvent alimenter des courants totalitaires, qui menacent le respect de la dignité humaine, de la souveraineté populaire et de l'État de droit [4].



## **Beard, le dernier universitaire à dénoncer les complots**

Avant que ces idées européennes n'arrivent en Amérique, les sciences sociales américaines étaient viscéralement patriotes. Les préoccupations concernant « les factions oppressives » et « les intrigues antidémocratiques » étaient au cœur des recherches politiques et sociologiques. Un historien de grande renommée, dans ce domaine, était Charles Beard. Ce dernier avait mis en lumière des liens opaques entre certaines dispositions de la Constitution et des intérêts financiers de ses auteurs. Dans son dernier livre, paru peu avant sa mort en 1947, Beard accusait également le Président Franklin Roosevelt d'avoir provoqué l'attaque japonaise sur Pearl Harbor et d'avoir dissimulé aux commandants militaires, basés dans le Pacifique, le moment et le lieu de l'attaque [5]. Dans le contexte des procès pour « crimes de guerre » de Nuremberg et de l'exécution des dirigeants nazis pour « *conspiration en vue de mener des guerres offensives* », les accusations de conspiration formulées par Beard auraient pu avoir une sérieuse portée. Pourtant, la classe politique américaine leur accorda peu d'importance. À l'issue de la victoire des Alliés, même si la stratégie de Roosevelt s'avérait mensongère, elle était néanmoins considérée comme justifiée. Les allégations de Beard furent écartées également par ses pairs. Pourtant, l'accusation de Beard a largement résisté à un examen académique ultérieur. La nouvelle génération d'historiens et de politologues, sous l'influence de Popper notamment, se détourna de l'examen des enjeux et des menaces en matière de gouvernance démocratique. Elle se consacra, à la place, aux recherches sur le comportement des citoyens et des fonctionnaires dans des situations ordinaires, comme électeurs ou administrés, par exemple.

## **Des origines et de l'influence des idéologies de Popper et Strauss**

Aujourd'hui, Popper et Strauss sont connus de la plupart des universitaires. Ils étaient pourtant presque inconnus, dans les années 1940, en Europe ou en Amérique. Au début de leur carrière, ces deux hommes étudiaient la philosophie politique traditionnelle et contemporaine, dans le but de comprendre la genèse du totalitarisme au sein d'une culture attachée à la raison et à la liberté d'expression. Tous deux affirmaient que les démocraties libérales modernes sont sujettes au totalitarisme, en raison de tensions sociétales causées par l'érosion scientifique des croyances traditionnelles, qui soutenaient, autrefois, les lois et les règles établies.

Les idées de Popper et Strauss se sont rapidement révélées déterminantes dans le milieu universitaire pour plusieurs raisons. D'une part, parce qu'elles ont séduit la nouvelle génération de politologues *comportementalistes*, au détriment de l'ancienne génération *traditionaliste*. Le premier atout de ces idéologies a donc été générationnel et démographique.

L'influence de Popper a également bénéficié de l'hostilité vis-à-vis des théories de « l'économie politique » et de la « politique globale », en pleine période McCarthyste. Ces deux approches comparaient les systèmes capitaliste et communiste et affirmaient que chacun d'eux avait des forces et des faiblesses majeures [NdT : elles étaient donc trop critiques, pour être propices au patriotisme]. Or, en pleine guerre froide (tout spécialement dans les années 1940, 1950 et 1960), il n'était pas bien vu que la recherche en sciences sociales soulève des questions quant à la pertinence du modèle capitaliste, à la probité des agents de l'État, ou au caractère démocratique des institutions politiques américaines. Durant cette période, il était de mise de supposer que les dirigeants politiques américains « *respectaient les règles du jeu* ».

Pour sa part, Strauss rallia un petit groupe d'érudits attachés à la philosophie politique traditionnelle [6] et dont l'influence resta limitée. Mais son idéologie imprégna la politique. Les *straussiens* sont en grande partie responsables, par exemple, de l'avènement du « *néoconservatisme* », qui a largement influencé la politique étrangère américaine depuis les années 80 [7, 8]. Lorsque le Président Reagan qualifia l'Union soviétique « *d'empire du mal* », cette utilisation d'un langage moral peut être attribuée à l'importance accordée par les *straussiens* à la défense de la démocratie contre la tyrannie. Tous les *néoconservateurs* ne sont pas *straussiens* (et vice versa), mais les rapprochements sont nombreux entre les deux groupes.

Popper et Strauss ont été influents, également, parce que leurs idées étaient opportunes pour l'alliance anglo-américaine de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide. Ces obscurs philosophes ont offert une lecture originale des origines de ces conflits. Et ils ont séduit [NdT : ou fourni un précieux alibi ?] en affirmant que les démocraties libérales pouvaient se protéger des tendances totalitaires, en imposant des restrictions réglementaires aux discours et aux sciences sociales [1 : p. 172-177, 9, 10].

## **Des conséquences réelles et supposées de ces idéologies**

Ainsi, en 1964, lorsque la Commission Warren présenta son récit douteux de l'assassinat du Président Kennedy, le courant *mainstream* des sciences sociales américaines, sous l'influence de Popper, de Strauss et des comportementalistes, manquait de ressources conceptuelles nécessaires pour reconnaître l'éventualité d'un coup d'État, ou d'une purge politique. C'est pourquoi les universitaires américains, contrairement à leurs homologues européens, n'ont pas émis de critiques sur le rapport de la Commission Warren. Ce « vide » a laissé l'opinion publique américaine sous l'influence d'idées contradictoires et bancales. Et cela, au moment où l'étiquette péjorative « théorie du complot » était mise en circulation par la CIA, afin de semer le doute sur les détracteurs de la Commission Warren.

Paradoxalement, cependant, les analyses de Popper et de Strauss étaient en désaccord fondamental sur un grand nombre d'aspects. Notamment sur la question des répercussions des thèses attribuant des événements indésirables à des complots secrets, fomentés par des puissants (thèses telles que certaines variantes du marxisme, ou telles que la « théorie de l'élite au pouvoir » [12]). **Popper et Strauss ont tous deux admis que la sincérité sur de tels sujets pouvait déclencher dans les sociétés progressistes la méfiance, l'intolérance et l'autoritarisme. Mais Popper estimait que c'était parce que de telles théories sont toujours fausses. Alors que Strauss précisait que c'était parce qu'elles sont, au contraire, souvent vraies. Cette divergence n'est jamais abordée et encore moins tranchée. Pourtant, la croyance en de possibles complots a été condamnée des deux côtés ; croyance qui est ainsi rapidement devenue impopulaire dans les universités américaines.**

1. K. R. Popper, *The Open Society and Its Enemies, Volume II: The High Tide of Prophecy*, 1962, Princeton, NJ: Princeton University Press.
2. L. Strauss, *Studies in Platonic Political Philosophy*, 1983, Chicago: University of Chicago Press.
3. L. Strauss, *On Tyranny*, 1963, Ithaca, NY: Cornell University Press.
4. L. Strauss, *Liberalism Ancient and Modern*, 1968/89, Chicago: University of Chicago Press.
5. C. Beard, *President Roosevelt and the Coming of the War, 1941: Appearances and Realities*, 1948/2003, New Brunswick: Transaction.
6. Ils lancèrent, avec succès, un combat d'arrière-garde pour maintenir leur hégémonie sur un domaine restreint des sciences sociales : l'étude des enseignements ésotériques dans les canons des textes philosophiques de la civilisation occidentale.
7. J. Mann, *The Rise of the Vulcans: The History of Bush's War Cabinet*, 2004, New York: Viking.
8. A. Norton, *Leo Strauss and the Politics of American Empire*, 2004, New Haven: Yale University Press.
9. S. B. Drury, *The Political Ideas of Leo Strauss*, 1988, New York: St. Martin's Press.

10. L. Strauss, *Natural Right and History*, 1950, Chicago: University of Chicago Press.
11. L. Strauss, *Persecution and the Art of Writing*, 1952, Chicago: University of Chicago Press.
12. C. W. Mills, *The Power Elite*, 1959, New York: Oxford University Press.

# Des perspectives philosophiques inconciliables

En plus d'affaiblir la confiance nationale dans les principes politiques des Pères Fondateurs, la stigmatisation de toute suspicion de complot, dans les sciences sociales américaines, a entraîné un changement radical de la vision progressiste de l'histoire.

## Perspectives originelles

La génération issue de la Révolution américaine était imprégnée de la philosophie des Lumières. Cette dernière comptait sur la liberté d'expression et d'investigation pour alimenter un progrès, graduel mais constant, dans la connaissance, la technologie, la tolérance et le civisme. Les Pères Fondateurs partageaient du principe que le cadre constitutionnel de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs favoriserait un progrès historique régulier, aussi longtemps que les instances politiques n'étaient pas manipulées, ou détournées, par l'influence fâcheuse d'une faction tyrannique. C'était également la vision de l'histoire de Charles Beard, lorsque ce dernier cherchait à exposer les intrigues antidémocratiques et les privilèges accordés aux classes dirigeantes dans les instances politiques américaines.

## Perspectives post-Deuxième Guerre mondiale

Malheureusement, la montée du totalitarisme en Europe, la Deuxième Guerre mondiale et la Guerre froide remirent en question cette vision optimiste de l'histoire. Ces événements conduisirent à des remaniements importants de la philosophie politique. Karl Popper devint l'un des fondateurs du *néolibéralisme*, tandis que Leo Strauss fondait le *néoconservatisme*. [Quant à la vigilance historique, recommandée par Beard vis-à-vis des élites, elle tomba aux oubliettes].

Ces trois idéologies socio-historiques [celles de Beard, Popper et Strauss] et leur *récit* respectif des « théories du complot » [cf. § précédent et [Annexe 7](#)] témoignent de perspectives philosophiques divergentes. Il incombe donc à ceux qui abordent la question des croyances en matière de complots d'être conscients de *leur propre* idéologie, ou philosophie, en la matière. Il importe qu'ils soient

ouverts au débat sur les implications d'hypothèses contradictoires et concurrentes.

### **La théorie dominante actuelle : « le déni de complot »**

Les journalistes, les agents de l'État et les universitaires :

- qui ignorent les enseignements de Charles Beard ;
- qui ne sont pas vigilants vis-à-vis des intrigues potentielles des classes dirigeantes (intrigues destinées à préserver leur pouvoir politique, en manipulant le système autant qu'elles le peuvent) ;
- qui rejettent les croyances à propos des complots, comme étant *a priori* farfelues et pernicieuses ;

adoptent la théorie de Popper, sans le savoir. Ils supposent que les complots des élites ne peuvent pas réussir ; ou qu'ils ne peuvent pas rester secrets. Ils omettent d'envisager les autres approches, *conspi-réalistes* [celle de Beard : les complots existent et doivent être dénoncés ; ou celle de Strauss : les complots existent, mais ne doivent pas être dénoncés]. Ils adoptent arbitrairement l'idéologie poppérienne, que l'on pourrait qualifier de « déni de complot ». Ils sont aveugles à la possibilité qu'une partie des élites politiques américaines soit en train de conspirer pour manipuler la démocratie américaine afin de la rendre plus dirigiste. Que ce soit pour de mauvaises, ou de bonnes raisons (préserver un vestige de démocratie américaine dans un monde hostile, selon Strauss). [NdT : Ces conspirophobes sont, au mieux, des *complot-sceptiques*, au pire, des *conspi-négationnistes*].

# Le militarisme néoconservateur américain

Les plans de Popper et Strauss, pour permettre à la démocratie libérale de traverser l'ère du totalitarisme, semblent avoir réussi. Mais à quel prix ? Quelles méthodes ont été employées, pour faire face à la menace totalitaire intérieure ? Et quels effets ont-elles eus sur les instances démocratiques et la culture civique américaines ? Les réponses à ces questions sont aujourd'hui déterminantes en ce qui concerne l'avenir et la nature de la démocratie américaine.

La victoire des Alliés sur le totalitarisme est indéniable à deux égards au moins. L'un est, bien sûr, la fin de la Guerre froide [1]. L'autre est évident dans la culture politique, militariste radicale, préconisée par Popper et Strauss. Les universitaires de tous bords s'accordent généralement à dire que l'éventail des idées prises en compte dans la politique américaine, est très limité. Il est orienté pour favoriser les élites politiques, militaires et/ou commerciales. Aucun observateur sérieux de la politique américaine ne s'attendrait à ce qu'un nouveau président soit capable de s'affranchir de ce consensus restreint et d'orienter la politique américaine dans une direction radicalement différente. La politique américaine est généralement conservatrice et militariste. Son programme politique, sur la scène internationale, est caractérisé par la stabilité et la fermeté face aux pressions extérieures. Pour le meilleur et pour le pire, les États-Unis tiennent leurs positions et défendent leurs intérêts dans le monde entier. Durant six décennies (depuis la mort de Franklin Roosevelt), l'Amérique a été dirigée par douze présidents différents, dont six républicains et six démocrates. Malgré ces changements de gouvernement, la posture et les politiques militaires du pays sont restées remarquablement stables.

La question est de savoir, cependant, *comment cette stabilité a-t-elle été atteinte, tout au long de la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale ?* Toutes les théories dominantes, en sciences sociales, supposent, peut-être naïvement, que la gamme restreinte des politiques publiques américaines découle de facteurs naturels et légitimes. Ces théories sont : le libéralisme fondé sur le choix rationnel, le pluralisme, l'élitisme, la *Critical Theory* [cf. [encadré](#)] et le postmodernisme. Bien que ces théories diffèrent, elles attribuent toutes le militarisme américain à des processus naturels, tels que respectivement : le problème de l'action et de la mobilisation collectives, pour régler des questions d'intérêt général ; les avantages politiques des classes et des organisations

prospères ; la perspective unifiée des élites, qui vont et viennent entre le monde des affaires et le monde politique [2] ; les principes d'organisation capitalistes, qui limitent l'intervention du gouvernement dans l'économie [3] ; les impératifs de gestion de la population (*gouvernementalité*<sup>1</sup>) propres à l'État bureaucratique moderne [4, 5].

Comme les sociologues qui leur ont succédé, Beard et Popper supposaient sincèrement que tout processus politique plus ou moins démocratique doit adopter des politiques conservatrices et militairement agressives. Ces théories laissent la porte ouverte à un haut degré d'oligarchie et d'intrigue, contrairement à ce qui est admis par les théories *mainstream* [grand public]. Mais Beard et Popper considéraient ce point comme un aspect publiquement reconnu et accepté du système. Par exemple, Beard conviendrait que les conspirateurs qui ont rédigé le 14<sup>e</sup> amendement n'ont pas violé une loi pénale. Et Popper soutiendrait que les rédacteurs du 14<sup>e</sup> amendement n'ont probablement atteint qu'un petit nombre de leurs objectifs. Beard attribuerait le conservatisme de la politique américaine aux « biais » introduits dans les institutions politiques américaines par les classes dominantes. Et Popper citerait la fragilité de toutes les institutions, etc.

Cependant, la possibilité demeure que le militarisme américain ait été entretenu *intentionnellement* par des « Crimes d'État contre la Démocratie » (des actes politiques préconisés et justifiés par Strauss). Si le système politique devait se conformer au modèle platonicien [cher à Strauss], la tâche de « gardien<sup>2</sup> » serait confiée à des agents secrets, par le cercle restreint des élites en charge de la sécurité nationale. De tels agents auraient développé leurs compétences dans des opérations secrètes à l'étranger. Les tactiques pourraient inclure, entre autres : l'assassinat politique, le terrorisme sous faux-drapeau, les fraudes électorales, la provocation militaire et les crises économiques arrangées [6, 7]. Dans ce schéma, les élites chargées de la sécurité nationale mettraient en scène, faciliteraient, ou mettraient en œuvre *des événements*, qui réorienteraient la politique intérieure. Comment ? Soit en modifiant le programme des principaux décideurs. Soit en modifiant la perception d'ensemble des problèmes et des menaces à l'ordre social. Les objectifs de telles élites seraient de favoriser la panique sociale, le militarisme des masses et la belligérance dans la politique étrangère des États-Unis [6].

Bien sûr, *la source* du militarisme néoconservateur américain, de l'ère post-Deuxième Guerre mondiale, est une question difficile à trancher. En raison, d'une part, du secret gouvernemental total dont elle fait l'objet. Mais aussi parce



que cette recherche est susceptible de se retourner contre les chercheurs. Le sujet *des origines* du militarisme néoconservateur américain ne se contente pas d'échapper à la détection citoyenne. Il peut aussi déployer de la violence, ou d'autres formes de contrainte, [vis-à-vis de ceux qui l'approchent de trop près]. Néanmoins, l'expérience montre qu'un accès à ce sujet est parfois possible ; comme ce fut le cas lors des audiences du Watergate, des enregistrements audio de Nixon, de la commission *Church* <sup>3</sup> et autres enquêtes. Par conséquent, **l'incapacité des sciences sociales américaines à étudier l'éventualité d'interventions stratégiques d'élites en charge de la sécurité nationale, ou d'agents secrets infiltrés, dans la politique intérieure des États-Unis, peut raisonnablement être attribuée au refus de transgresser des codes. Ces codes, dans la recherche universitaire comme dans l'ensemble de la société, s'opposent à toute spéculation sur d'éventuels méfaits au plus haut niveau de l'État.** Il est fortement probable que le programme de propagande de la CIA, visant à introduire le concept de « théorie du complot » dans la culture civique américaine, s'adressait autant aux intellectuels qu'aux citoyens ordinaires. Et bien sûr, il n'y a aucune raison de croire que ce programme, découvert par le biais d'une requête sous couvert de la Loi sur la liberté d'information<sup>4</sup> [*Freedom Of Information Act*], soit le seul programme de ce type qui aurait façonné, ou façonnerait encore, la culture américaine.

Tout ceci pourrait expliquer l'orientation paradoxale de la recherche américaine en sciences sociales. Une recherche qui ne semble pas se préoccuper de la croissance colossale, aux États-Unis, des ressources militaires et du renseignement ; ni des multiples indices qui donnent à penser que des élites, en charge de la sécurité nationale, s'engagent parfois activement dans la politique intérieure. Il semblerait « qu'un exemple » ait été fait avec Charles Beard [NdT : décédé l'année de publication de son dernier livre, dénonçant Roosevelt], afin de décourager d'autres chercheurs d'enquêter sur la probité des dirigeants américains. En effet, malgré le *Watergate*, l'*Irangate*, le *Plamegate*<sup>5</sup> et autres scandales impliquant des « Crimes d'État contre la Démocratie », malgré la politisation des stratégies et du personnel de la sécurité nationale, **les chercheurs de l'après-guerre n'ont guère prêté attention aux dangers que représentait, pour la démocratie représentative contemporaine, la classe des élites politiques chargées de protéger les secrets d'État, de recueillir des renseignements, d'identifier les ennemis extérieurs et intérieurs et de mener des opérations secrètes contre ces derniers.**

Aujourd'hui, aux États-Unis, les agences du renseignement n'ont globalement pas le droit de mener des actions secrètes contre des citoyens américains. Mais cette interdiction n'est pas toujours respectée. Lorsque des violations de cette interdiction sont révélées, comme dans le cas des écoutes sans mandat de l'administration Bush-Cheney, elles sont minimisées comme étant des actes isolés, commis par des fonctionnaires trop zélés. Alors qu'en réalité, les élites militaires et du renseignement manipulent activement les affaires intérieures américaines, dans le cadre de leur propre politique. **Ces élites, en charge de la sécurité nationale, déclarent depuis longtemps que l'opinion publique américaine doit être façonnée et contrôlée, afin d'entretenir un soutien populaire aux actions militaires et à la politique étrangère de la nation.** Un exemple bien connu de cette pensée est le NSC-68 : un rapport rédigé en 1950 par le Conseil national de sécurité. Tout en préconisant des opérations secrètes pour renverser les régimes communistes à l'étranger, le NSC-68 appelait à une stratégie de *relations publiques* au niveau national, pour renforcer la détermination de l'Amérique dans la Guerre froide [8]. Pendant des décennies, les présidents et autres hauts fonctionnaires ont régulièrement induit le public en erreur, en matière de politique étrangère, sur les tactiques et sur les capacités de la nation, ainsi que sur les actions et sur les capacités des ennemis de l'Amérique. L'implication américaine dans divers coups d'État et assassinats a été niée. Le déclenchement de conflits militaires par les États-Unis a été dissimulé. Des citoyens américains ont été secrètement et illégalement mis sur écoute et surveillés. Tout cela, au nom de la « sécurité nationale ». Les élites en charge de la sécurité nationale influencent les priorités politiques intérieures, en manipulant l'ensemble des problèmes auxquels la nation est confrontée. Toutes les théories et tous les programmes de recherche, en sociologie, étudient des phénomènes qui sont *des conséquences* ; les *causes*, à l'origine de ces phénomènes, ne sont jamais étudiées (qu'il s'agisse de la chronologie des faits, ou de la hiérarchie influente de l'Amérique). En d'autres termes, il est bien possible que les sciences sociales étudient *des ombres*. Et que les personnes à l'origine de ces ombres conçoivent ces dernières à cet effet. C'est ainsi que Platon décrivait, bien sûr, la situation des citoyens [témoins des ombres et inconscients des marionnettistes]. Sauf que dans le récit de Platon, que nous supposons être « un mensonge louable » [cf. Strauss], les philosophes aidaient les citoyens à comprendre les ombres, au lieu d'utiliser ces dernières à des fins de contrôle social.

1. L'imprévisible dissolution de l'Union soviétique a résulté, en partie, des doutes nourris par la classe politique russe quant à la capacité et à la volonté des services de renseignement soviétiques d'évoluer vers des institutions démocratiques et l'État de droit. Cependant, l'effondrement de l'Union soviétique provenait également de la politique d'isolement des Alliés, adoptée au début de la Guerre froide, et qui fut scrupuleusement respectée lors des conflits impliquant la Corée, Cuba, Berlin, le Vietnam et l'Afghanistan ; pour ne citer que les principaux points névralgiques.
2. C. W. Mills, *The Power Elite*, 1959, New York: Oxford University Press.
3. J. Habermas, *Legitimation Crisis*, 1973, Boston: Beacon Press.
4. T. J. Catlaw, *Fabricating the People: Politics and Administration in the Biopolitical State*, 2007, Tuscaloosa: University of Alabama Press.
5. M. Foucault, "Governmentality" in *Power: Essential Works of Foucault, 1954-1984*, J. D. Faubio Editor, 2000, New York: New Press, 201-222.
6. L. deHaven-Smith, "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.
7. L. deHaven-Smith & M. T. Witt, "Preventing State Crimes against Democracy", *Administration and Society*, 2009, 41(5): 527-550.
8. S. Wolin, *Democracy Incorporated: Managed Democracy and the Specter of Inverted Totalitarianism*, 2008, Princeton, NJ: Princeton University Press.

### **La Théorie Critique [The Critical Theory] et l'École de Francfort**

La *Théorie critique* est une approche sociologique qui cherche à révéler et à remettre en question les structures du pouvoir. Elle soutient que les problèmes sociaux proviennent davantage des structures sociales et des hypothèses culturelles que des individus. Soutenant que l'idéologie est le principal obstacle à la libération humaine, la *Théorie critique*, proche de l'École de Francfort (philosophes allemands des années 50), a inspiré la pensée postmoderne. Elle pose cette question essentielle : la philosophie doit-elle être utilisée comme critique sociale du capitalisme, ou comme justification et légitimation de l'ordre existant ?

- 
1. La *gouvernementalité* est un concept créé par [Michel Foucault](#), qui désigne la [logique](#) inhérente au fait d'exercer un pouvoir sur une population. Ce concept dévoile ce que la notion d'État recouvre réellement.
  2. La philosophie politique de Platon, exposée dans *La République*, détaille le plan d'une cité idéale. Sa société se compose de trois classes (les gouvernants, les gardiens et les laboureurs – ou ceux qui produisent). Elle doit être ordonnée et dirigée par les philosophes, qui en sont les gardiens. Cette allégorie est souvent reprise dans les systèmes de gouvernement anglo-saxons : les idéologues se percevant comme les « gardiens ».
  3. Le *Church Committee* était une commission spéciale du Sénat américain, qui a enquêté en 1975 sur les abus de la Central Intelligence Agency (CIA), de la National Security Agency (NSA), du Federal Bureau of Investigation (FBI) et de l'Internal Revenue Service (IRS). Présidée par le sénateur de l'Idaho, Frank Church, la commission a fait partie d'une série d'enquêtes, en 1975, sur les abus du milieu du renseignement (*Commission Pike* de la Chambre des représentants, *Commission présidentielle Rockefeller...*). Les révélations les plus choquantes du *Church Committee* comprennent :
    - l'opération MK ULTRA, qui consistait à droguer et à torturer des citoyens américains non consentants, dans le cadre d'expériences sur le contrôle de l'esprit ;

- le projet COINTELPRO, qui consistait à surveiller et à infiltrer les organisations politiques et de défense des droits civiques ;
- le programme *Family Jewels*, visant à assassiner secrètement des dirigeants étrangers ;
- l'opération Mockingbird, une campagne de propagande systématique, où des journalistes et des organes de presse agissaient comme des agents de la CIA.

Préfigurant les divulgations sur la surveillance globale de Snowden en 2013, le *Committee Church* a également révélé le projet SHAMROCK, dans lequel les principales entreprises de télécommunications américaines divulguaient l'ensemble de leurs données à la NSA.

4. La *Loi sur la liberté d'information* (Freedom Of Information Act) est une loi fédérale qui exige la divulgation (totale ou partielle), sur demande, d'informations et de documents précédemment non divulgués et jusqu'alors contrôlés par le gouvernement. Cette loi avait pour but de rendre plus transparent le fonctionnement des agences du gouvernement américain.

5. L'affaire Plame (également connue sous le nom de scandale des fuites de la CIA, ou *CIA Leaks*) est un scandale politique qui a impliqué l'agent secret, Valerie Plame, en 2003.

05.

# LA « THÉORIE DU COMLOT » EST UN COMLOT

*Histoire d'une insulte lancée par la CIA en 1967*

À ce jour, la classe politique américaine reste fermement unie pour soutenir la conclusion de la Commission Warren, selon laquelle *le Président Kennedy a été assassiné par Lee Harvey Oswald, tirant depuis le sixième étage du dépôt de livres scolaires du Texas*. L'unité inébranlable de l'élite politique américaine derrière ce récit, concernant l'un des événements les plus choquants de l'histoire américaine moderne, est à la fois incroyable et significative. Incroyable, parce que la version de la Commission Warren a été discréditée depuis bien longtemps. Et significative du fait que la classe politique n'a pas le choix. Admettre la vérité, à savoir que *le récit officiel est faux*, que la « théorie de la balle unique » est impossible, signifierait que la Commission Warren a dissimulé les preuves de l'existence de tireurs multiples ; et que, par conséquent, elle était légalement complice après coup. Ce qui la rendrait coupable du crime lui-même : à savoir de l'assassinat d'un président. Par conséquent, l'unité de la classe politique est incroyable et significative, mais pas surprenante. Bien que des rapports soient apparus occasionnellement, selon lesquels des agents américains nourrissaient de sérieux doutes qu'ils ont partagés en privé avec d'autres initiés du gouvernement, personne faisant partie de l'élite politique nationale – pas même un membre de la famille Kennedy n'a ouvertement contesté les conclusions de la Commission Warren [1].

Pourtant, le rapport Warren n'est qu'un « mensonge louable », incapable de résister à un examen objectif. Sa crédibilité, d'ailleurs, a duré moins de deux ans. Des articles de journaux et des livres sont apparus, dès 1965 et 1966, mettant en exergue des preuves contenues dans le rapport Warren lui-même, qui contredisaient la « théorie de la balle unique » et celle « du tireur isolé » [2-4]. À partir de 1966, les sondages d'opinion publique commençaient à indiquer qu'une majorité d'Américains rejetaient les conclusions de la Commission Warren, comme étant au mieux incomplètes [2, 5]. Alors que les doutes sur *le récit officiel* s'amplifiaient, les gens ont commencé à remettre en question

l'impartialité de la Commission Warren ; puis l'intégrité de la démocratie américaine. C'est à ce moment que la CIA a lancé sa campagne de propagande.

Le présent chapitre examine la teneur de cette campagne et présente des éléments de preuve, quant à ses effets sur les discours et les croyances. Le document de la CIA, qui a décrit et lancé le programme de stigmatisation des thèses envisageant des complots, est d'une importance capitale pour comprendre la stratégie de l'Agence. Une stratégie qui concernait l'assassinat du Président Kennedy ; mais aussi la rumeur populaire, selon laquelle la CIA aurait commis ce crime. Le programme de propagande a été initié en janvier 1967, par une « dépêche » numérotée 1035-960 [6 : p. 32]. Son en-tête comportait la mention « PSYCH » [psychologique] et l'instruction « à détruire après usage ».

Cette note de service (n° 1035-960) a été envoyée par les plus hauts responsables de la CIA, dans le réseau de *stations* (antennes locales) de cette dernière à l'étranger [7] (les antennes de la CIA se situent à l'étranger, sans doute parce que la mission officielle de la CIA est de recueillir des renseignements et de mener des opérations secrètes à l'étranger). La note de service a été obtenue, neuf ans plus tard (en 1976), grâce à une requête faite au titre de la Loi sur la liberté d'information [*Freedom Of Information Act*]. Une copie de la dépêche figure ci-dessous. Le *New York Times* a alors fait remarquer que le programme était clairement *intérieur* (destiné à un public *national*) ; ce qui violait la charte de l'agence [en charge d'opérations *extérieures*, à l'*international*] [6].

En substance, la note 1035-960 ordonnait aux agents de la CIA :

- de contacter des journalistes et des leaders d'opinion dans leur zone, à propos des critiques concernant la Commission Warren ;
- de solliciter leur aide pour contrer l'influence des « théoriciens du complot », qui publiaient des « théories du complot » accusant des hauts dirigeants, aux États-Unis, de la mort de Kennedy ;
- d'exhorter leurs relations, dans les médias, à dénoncer ces théories et ceux qui les adoptent : au titre que ces derniers aident les communistes en pleine Guerre froide ; qu'ils essaient d'attirer l'attention sur eux pour retirer un profit financier de la tragédie Kennedy ; et qu'ils refusent d'examiner l'ensemble des faits.

1. J. Garrison, *On the Trail of the Assassins: My Investigation and Prosecution of the Murder of President Kennedy*, 1988, New York: Sheridan Square Press.
2. "Lawyer Disputes Warren findings: Article Says at Least Two Persons Fired at Kennedy", *New York Times*, 1965.

3. M. Lane, *Rush to Judgment: A Critique of the Warren Commission's Inquiry into the Murders of President John F. Kennedy, Officer J. D. Tippit and Lee Harvey Oswald*, 1966, New York: Holt, Rinehart and Winston.
4. D. Janson, "The Dallas Mystery: The Events in Dallas: Large Questions Remain Unanswered about Oswald and Ruby", *New York Times*, 1963, p. 247.
5. S. Appleton, « Trends: Assassinations », *Public Opinion Quarterly*, 2000, 64(4): 495-522.
6. "Cable Sought to Discredit Critics of Warren Report", *New York Times*, 1977.
7. La CIA aurait eu une seule antenne aux États-Unis, dans les années 1960 : la MWAVE, à Miami.



**DISPATCH**

CLASSIFICATION

PROCESSED BY DATE

~~SECRET~~

MARKED FOR INDEXING

Chief, Certain Stations and Bases

X

NO INDEX REQUIRED

Document Number **1035-960**ONLY QUALIFIED DESK  
CAN JUDGE INDEXINGChief, **MOBILE**

For FOIA Review on

**SEP 1975****CIA HISTORICAL REVIEW PROGRAM**

Released in Full 1995

**Counterintelligence Criticisms of the Warren Report**

ACTION REQUIRED - REFERRED

PARK H. ROSEN  
MYER *FILE*THIS WAS PUBLISHED IN THE NEW YORK TIMES AS WELL AS IN THE  
NEW YORK JOURNAL OF TRADE AND FINANCE AND THE NEW YORK  
MAGAZINE. IT WAS ALSO PUBLISHED IN THE NEW YORK TIMES  
AS THE SMALL NATIONAL, WHICH HANDLED THE TRAFFIC,  
AND PUBLISHED SEVERAL "EXPOSÉS" ON THE CASE. THE  
SMALLER ARTICLE WAS WRITTEN BY BENNETT.

1. Our Concerns. From the day of President Kennedy's assassination on, there has been speculation about the responsibility for his murder. Although this was stemmed for a time by the Warren Commission report (which appeared at the end of September 1964), various writers have now had time to scan the Commission's published report and documents for new pretexts for questioning, and there has been a new wave of books and articles criticizing the Commission's findings. In most cases the critics have speculated as to the existence of some kind of conspiracy, and often they have implied that the Commission itself was involved. Presumably as a result of the increasing challenge to the Warren Commission's report, a public opinion poll recently indicated that 40% of the American public did not think that Oswald acted alone, while more than half of those polled thought that the Commission had left some questions unresolved. Doubtless polls abroad would show similar, or possibly more adverse, results.

2. This trend of opinion is a matter of concern to the U.S. government, including our organization. The members of the Warren Commission were naturally chosen for their integrity, experience, and promise. They represented both major parties, and they and their staff were deliberately drawn from all sections of the country. Just because of the standing of the Commissioners, efforts to impugn their rectitude and wisdom tend to cast doubt on the whole leadership of American society. Moreover, there seems to be an increasing tendency to hint that President Johnson himself, as the one person who might be said to have benefited, was in some way responsible for the assassination. Incidents of such seriousness affects not only the individual concerned, but also the whole reputation of the American government. Our organization itself is directly involved: among other facts, we contributed information to the investigation. Conspiracy theories have frequently thrown suspicion on our organization, for example by falsely alleging that Lee Harvey Oswald worked for us. The aim of this dispatch is to provide material for countering and discrediting the claims of the conspiracy theorists, so as to inhibit the circulation of such claims in other countries. Background information is supplied in a classified section and in a number of unclassified attachments.

3. Action. We do not recommend that discussion of the assassination question be initiated where it is not already taking place. Where discussion is active, however, addressees are requested:

AS	SECRET	ES COPY	201-289248
ACTIVITY X	INDEX	ED 5047	4/1/68
9 attachments h/v		CLASSIFICATION	NO FBI NUMBER
1 - SECRET <i>Scott</i>		<del>SECRET</del>	DESTROY WHEN NO LONGER NEEDED
8 - Unclassified			

*Note de service n° 1035-960 envoyée par  
les plus hauts responsables de la CIA,  
dans le réseau de ses stations à l'étranger.*

# Dépêche de la CIA #1035-960

Cette copie retapée de la dépêche de la CIA n° 1035-960 a été vérifiée sur <http://www.jfkclancer.com/CIA.html> en mai 2012.

## Indications portées sur l'en-tête

CLASSIFICATION : Secret

OBJET : Lutte contre les critiques du Rapport Warren

ACTION REQUISE – RÉFÉRENCES : « PSYCH » [psychologique ?]

## Indications portées sur le pied de page à droite

DATE : 4/1/67

HQS : numéro de fichier : « Détruire après usage »

## Texte de la dépêche

1. Notre préoccupation. Depuis le jour de l'assassinat du Président Kennedy, il y a eu des spéculations sur la responsabilité de son meurtre. Bien que cela ait été endigué, pendant un certain temps, par le rapport de la Commission Warren (qui a été publié à la fin du mois de septembre 1964), divers auteurs ont maintenant eu le temps de parcourir le rapport et les documents publiés par la Commission, pour trouver de nouveaux prétextes de questionnement, et il y a eu une nouvelle vague de livres et d'articles critiquant les conclusions de la Commission. Dans la plupart des cas, les détracteurs ont spéculé sur l'existence d'une sorte de conspiration et ils ont souvent laissé entendre que la Commission elle-même était impliquée. Vraisemblablement en raison de la contestation croissante du rapport de la Commission Warren, un sondage d'opinion a récemment indiqué que 46 % de la population américaine ne pensait pas qu'Oswald avait agi seul, tandis que plus de la moitié des personnes interrogées pensaient que la Commission avait laissé certaines questions sans réponse. Il ne fait aucun doute que les sondages effectués à l'étranger donneraient des résultats similaires, voire plus défavorables.

2. Cette tendance de l'opinion est un sujet de préoccupation pour le gouvernement américain, y compris pour notre organisation. Les membres de la Commission Warren ont naturellement été choisis pour leur intégrité, leur expérience et leur notoriété. Ils représentaient les deux partis majoritaires, et eux et leurs collaborateurs étaient délibérément issus de tous les secteurs du pays. Du seul fait de la position des commissaires, les initiatives visant à mettre en doute leur probité et leur jugement tendent à jeter le doute sur l'ensemble du leadership de la société américaine. De plus, il semble y avoir une tendance croissante, à insinuer que le Président Johnson lui-même était quelque part responsable de l'assassinat, en tant que seule personne dont on pourrait dire qu'elle en a bénéficié.

Des insinuations d'une telle gravité affectent non seulement l'individu concerné, mais aussi la réputation entière du gouvernement américain. Notre organisation elle-même est directement impliquée : parmi d'autres faits, nous avons fourni des informations à l'enquête. Des théories du complot ont souvent jeté le soupçon sur notre organisation, par exemple, en alléguant à tort que Lee

Harvey Oswald travaillait pour nous. L'objectif de cette dépêche est de fournir des éléments pour contrer et discréditer les revendications des théoriciens du complot, afin d'empêcher la circulation de telles affirmations dans d'autres pays. Des informations générales sont fournies dans une section classifiée et dans un certain nombre de pièces jointes non classifiées.

3. Action. Nous ne recommandons pas que la discussion sur la question de l'assassinat soit lancée, là où elle n'a pas encore eu lieu. Là où la discussion est active, les adresses sont exigées :

a. Pour examiner le problème de cette publicité avec [ ? ] et des relations bien disposées vis-à-vis de l'élite (en particulier des politiciens et des rédacteurs en chef), en soulignant que la Commission Warren a mené une enquête aussi minutieuse qu'il était humainement possible, que les accusations des détracteurs sont sans fondement sérieux, et que plus de débat spéculatif fait le jeu de l'opposition. Faites observer également que certains éléments du discours conspirationniste s'avèrent délibérément générés par des propagandistes communistes. Exhortez-les à user de leur influence pour décourager des spéculations infondées et irresponsables.

b. Pour employer des moyens de propagande, pour [nier] et réfuter les attaques des détracteurs. Les critiques littéraires de livres et les articles à la une sont particulièrement appropriés à cet effet. Les pièces jointes, non classifiées, de cette directive devraient fournir des éléments de base utiles, à transmettre aux actifs. Notre stratagème devrait souligner, le cas échéant, que les détracteurs (I) sont attachés à des théories adoptées avant que les preuves ne soient réunies, (II) ont un intérêt politique, (III) ont un intérêt financier, (IV) sont précipités et inexacts dans leurs recherches, (V) ou sont épris de leurs propres théories.

Dans le cadre de débats sur l'ensemble du phénomène de dénonciation, une stratégie utile peut être de mettre en exergue la théorie d'Epstein pour attaquer, en utilisant l'article de Fletcher [?] et l'élément du Spectator, en pièce jointe, comme contexte. (Bien que le livre de Mark Lane soit beaucoup moins convaincant que celui d'Epstein et qu'il s'en sorte mal lorsqu'il est confronté à des critiques avertis, il est aussi beaucoup plus difficile d'y répondre dans son ensemble, car on se perd dans une masse de détails sans liens entre eux).

4. Que ce soit dans les débats privés ou médiatisés qui ne visent pas un auteur en particulier, ou pour attaquer des ouvrages à paraître, les arguments suivants devraient être utiles :

a. Aucune nouvelle preuve significative n'est apparue dont la Commission n'aurait pas tenu compte. L'assassinat est parfois comparé (par exemple, par Joachim Joesten et Bertrand Russell) à l'affaire Dreyfus ; cependant, contrairement à cette affaire, les attaques contre la Commission Warren n'ont produit aucune nouvelle preuve, aucun nouveau coupable n'a été identifié de manière convaincante, et il n'y a pas de consensus entre les détracteurs. (Un meilleur parallèle, bien qu'imparfait, pourrait être l'incendie du Reichstag de 1933, dont certains historiens compétents (Fritz Tobias, A. J. P. Taylor, D. C. Watt) pensent aujourd'hui qu'il a été déclenché par Vander Lubbe de sa propre initiative, sans agir ni pour les nazis ni pour les communistes ; les nazis ont essayé de faire porter le chapeau aux communistes, mais ces derniers ont mieux réussi à convaincre le monde que les nazis étaient à blâmer).

b. Les détracteurs surévaluent généralement certains éléments et ne tiennent pas compte d'autres. Ils ont tendance à mettre davantage l'accent sur les souvenirs des témoins individuels (qui sont moins fiables et plus divergents – et offrent donc plus de prise à la critique) que sur les preuves balistiques, d'autopsie et photographiques. Un examen attentif des dossiers de la Commission montrera généralement que les récits contradictoires des témoins oculaires sont cités hors contexte, ou ont été écartés par la Commission pour une raison valable et suffisante.

c. Une conspiration à grande échelle, comme celle qui est souvent suggérée, serait impossible à dissimuler aux États-Unis, d'autant plus que les informateurs pourraient s'attendre à recevoir des

*récompenses généreuses, etc. Notez que Robert Kennedy, procureur général à l'époque et frère de John F. Kennedy, serait le dernier homme à négliger ou à dissimuler tout complot. Et comme l'a fait remarquer un chroniqueur, Gerald R. Ford, membre du Congrès, aurait difficilement tenu sa langue dans l'intérêt de l'administration démocrate, et le sénateur Russell aurait eu tout intérêt, politiquement, à dénoncer tout méfait de la part du premier magistrat Warren. En outre, un comploteur aurait difficilement choisi, comme lieu pour une fusillade, un endroit où tant d'éléments dépendaient de conditions échappant à son contrôle : l'itinéraire, la vitesse des voitures, la cible mobile, le risque que l'assassin soit découvert. Un groupe de conspirateurs fortunés aurait pu prendre des dispositions beaucoup plus sûres.*

*d. Les détracteurs sont souvent séduits par une forme d'orgueil intellectuel : ils allument une théorie et en tombent amoureux ; ils se moquent aussi de la Commission parce qu'elle n'a pas toujours répondu à toutes les questions par une décision uniforme, dans un sens ou dans l'autre. En fait, le positionnement de la Commission et de ses collaborateurs était un excellent garde-fou pour éviter un engagement excessif envers une théorie en particulier, ou pour éviter la transformation illicite de probabilités en certitudes.*

*e. Oswald n'aurait été choisi par aucune personne sensée, comme co-conspirateur. C'était un « solitaire » dérangé, d'une fiabilité douteuse et un élément inconnu de tout service de renseignement professionnel.*

*f. Quant aux accusations, selon lesquelles le rapport de la Commission était un travail bâclé, il fut publié trois mois après le délai initialement fixé. Mais si la Commission a essayé d'accélérer son rapport, c'est en grande partie en raison de la pression exercée par les spéculations irresponsables qui apparaissaient déjà, provenant dans certains cas des mêmes détracteurs qui, refusant de reconnaître leurs erreurs, émettent maintenant de nouvelles objections.*

*g. Des accusations aussi vagues que « plus de dix personnes sont mortes mystérieusement » peuvent toujours être expliquées de manière naturelle, par exemple : les personnes concernées sont mortes, pour la plupart, de causes naturelles ; l'équipe de la Commission a interrogé 418 témoins (le FBI a interrogé beaucoup plus de personnes, réalisant 25 000 interrogatoires et interrogatoires réitérés) et dans un groupe aussi important, il faut s'attendre à un certain nombre de décès. (Lorsque Penn Jones, l'un des initiateurs de la ligne des « dix morts mystérieuses », s'est retrouvé à la télévision, il s'est avéré que deux des décès figurant sur sa liste étaient dus à des crises cardiaques, un à un cancer, un à une collision frontale sur un pont et un autre au dérapage d'un conducteur sur un pilier de pont.)*

*5. Dans la mesure du possible, contrecarrez les spéculations en incitant les lecteurs à se référer au rapport de la Commission lui-même. Les lecteurs étrangers ouverts d'esprit devraient toujours être impressionnés par le soin, la rigueur, l'objectivité et la rapidité avec lesquels la Commission a travaillé. Les chroniqueurs d'autres ouvrages pourraient être encouragés à ajouter à leur témoignage l'idée qu'en revenant au rapport lui-même, ils l'ont trouvé bien supérieur aux travaux de ses détracteurs.*

## Un discours tout en finesse

La dépêche 1035-960 de la CIA semble être une circulaire explicite, de formulation claire et aux mobiles respectables. Mais il s'agit, en réalité, d'un document subtil, qui transmet nombre de ses messages de manière indirecte et implicite. Saisir les nuances de ce texte requiert une lecture très attentive. Il est évident que certains chapitres du document peuvent être lus au premier degré, par les lecteurs ordinaires. Mais ils ont un sens plus profond, moins évident, pour des lecteurs à l'affût d'un second niveau de lecture, d'un sens caché.

De multiples niveaux d'interprétation existent, dans divers types de discours [1]. Prenons, par exemple, le sarcasme, ou l'ironie. Dans ces types de discours « à double sens », le message explicite est démenti par le message implicite (un certain ton de voix, par exemple). Comme lorsque la gaieté dissimule un sarcasme. « Quel beau costume ! Une vente chez Wal-Mart<sup>1</sup>, peut-être ? »

Leo Strauss s'est rendu célèbre, dans les milieux intellectuels, pour avoir (re)découvert que les dialogues platoniciens contenaient des messages cachés [2]. Il fit remarquer que les lecteurs attentifs noteraient, en étudiant les dialogues de Platon, que Socrate (le personnage principal) exprime différents points de vue, sur le même sujet, à différents personnages ; et différents points de vue, aux mêmes personnages, mais dans différents contextes. Platon nuance les réponses de Socrate en fonction du contexte. Pour découvrir ce que Socrate croit réellement, il faut donc étudier l'ensemble des dialogues.

La dépêche 1035-960 de la CIA n'est pas un dialogue platonicien (malgré son influence straussienne [3]), mais c'est un document écrit par des espions pour d'autres espions. Et les espions savent qu'un document écrit peut tomber entre de mauvaises mains (comme cela fut le cas, de fait, suite à la demande de divulgation faite en 1976 dans le cadre du *Freedom of Information Act*). Nous devrions donc supposer que la circulaire de la CIA *peut* contenir des informations implicites.

Prenons, par exemple, le numéro de cette dépêche. C'est probablement sans importance, mais ce numéro peut avoir au moins deux significations. La plupart des gens supposent que « 1035-960 » est un numéro dans un système de numérotation et d'archivage. Cependant, 1035-960 peut aussi être lu comme « 1035 moins 960 ». Qui peut dire que le tiret est juste un tiret, et non un

opérateur mathématique ? Ainsi, 1035-960 pourrait signifier « 75 ». Ce qui pourrait faire référence au soixante-quinzième jour de l'année, ou à autre chose.

1. L. Strauss, *The Rebirth of Classical Political Rationalism: An Introduction to the Thought of Leo Strauss*, 1989, Chicago: University of Chicago Press.
2. L. Strauss, *Persecution and the Art of Writing*, 1952, Chicago: University of Chicago Press.
3. Le rôle des philosophes dans la société, selon Strauss, est essentiellement le même que celui des élites en charge de la sécurité nationale (Agences du renseignement et militaires). Ils agissent en tant que « classe tutélaire » (Cf. L. deHaven-Smith, *The Guardian Elite*, présentation à la 23<sup>e</sup> conférence annuelle du réseau *Public Administration Theory*, Omaha, NB, 2010).

---

[1.](#) Wal-Mart est une multinationale de la grande distribution, à l'image de marque désastreuse.

# Décoder la dépêche de la CIA

Plusieurs points de la dépêche laissent entrevoir des tensions entre la CIA et d'autres composantes du gouvernement national, ou entre ces composantes. Et certaines des instructions semblent avoir été destinées à exploiter ces tensions et à créer des problèmes à certains responsables, en particulier à Robert Kennedy.

## QUELS COMLOTS ?

Dans la dépêche, la CIA note que depuis le jour où le président a été tué, il y a eu des spéculations sur « la responsabilité de son meurtre ». Au premier coup d'œil, cette formulation, « *la responsabilité de son meurtre* », semble un peu maladroite, mais anodine. Et pourtant, elle reformule véritablement la question de l'assassinat de Kennedy de manière bien différente de celle du rapport de la Commission Warren. Cette reformulation de la CIA amène des incertitudes et de l'espace pour émettre des hypothèses sur les intrigues entourant les événements en question. La Commission Warren s'est simplement demandé s'il y avait plus d'un tireur ; et si Oswald et Ruby avaient des liens préalables. La Commission Warren recherchait un complot de *tireurs*.

En revanche, la dépêche de la CIA ne se concentre pas sur la question des *tireurs*. La formule ambiguë, choisie par la CIA, lorsqu'elle soulève la question de savoir *qui* est responsable de l'assassinat, permet à Oswald d'être « le tireur isolé », sans pour autant éliminer l'éventualité d'un ou de plusieurs tireurs en plus d'Oswald, ou à la place d'Oswald. Lorsque la question posée est « qui est responsable ? », les questions sur l'identité des tireurs ne sont plus essentielles. Quelqu'un d'autre que le(s) tireur(s) peut avoir été responsable du meurtre. C'est-à-dire que quelqu'un d'autre pourrait l'avoir organisé et financé, sans avoir joué de rôle dans l'opération sur le terrain. En fait, comme le suggèrent les commentaires de la dépêche, sur la façon dont une personne fortunée pourrait facilement commanditer un tel meurtre, il est très peu probable que le donneur d'ordre du meurtre ait eu une quelconque implication dans son exécution. En bref, la dépêche de la CIA suggère discrètement que le récit officiel de l'assassinat pourrait être faux de A à Z. La CIA évoque la possibilité d'une conspiration étendue, soutenue par des « responsables » non spécifiés qui restent dans l'ombre. En utilisant et ramenant la question à « qui est responsable ? », la



dépêche 1035-960 ne l'affirme pas, mais elle l'insinue. En utilisant cette formulation, la CIA fait preuve d'une certaine témérité. Elle est disposée à évoquer le spectre d'un réseau d'intrigues, s'étendant au-delà d'Oswald et de Ruby, et incluant (comme nous le verrons plus loin) de hauts dirigeants du gouvernement américain.

La dépêche évoque également *la nature* du complot, de manière tout aussi ambiguë. Ce qui déplace l'enquête au-delà du point focal de la Commission Warren. Le complot envisagé par la commission était un complot très restreint, centré sur un tireur. Après avoir noté qu'une « *nouvelle vague de livres et d'articles* » critiquant les conclusions de la Commission Warren a été publiée, avec de nouvelles preuves, la dépêche indique que la plupart des détracteurs font des conjectures à propos d'« *une sorte de conspiration* ». Cette formulation introduit l'éventualité d'une conspiration beaucoup plus étendue et complexe que celle impliquant Oswald et Ruby. « *Une sorte de conspiration* » peut être n'importe quelle sorte de conspiration. En revanche, l'approche de la Commission Warren suggérait que le seul type de conspiration pouvant être envisagé sérieusement devait être centré sur Oswald et Ruby ; et ne pouvait s'étendre aux agences gouvernementales, ou aux hauts dignitaires.

## **LES SUSPECTS LES PLUS PROBABLES**

Un autre point de la dépêche, qui témoigne de l'audace de la CIA et de sa volonté de reconnaître les intérêts et rivalités entre organisations, est la présentation des principales « théories du complot » proposées par les détracteurs de la Commission Warren (selon la CIA). Trois donneurs d'ordre sont envisageables, pour cette « *sorte de conspiration* ». Le premier est la Commission Warren. Le deuxième est le Président Johnson. Le troisième est la CIA elle-même (« *notre organisation* »). Il est significatif que parmi les trois donneurs d'ordre potentiellement suspects, l'accusation de culpabilité ne soit argumentée que pour un seul suspect : le Président Johnson. Selon les termes de la dépêche, « *il semble y avoir une tendance croissante à insinuer que le Président Johnson lui-même était quelque part responsable de l'assassinat, en tant que seule personne dont on pourrait dire qu'elle en a bénéficié* ». Aucune preuve n'est avancée pour étayer cette affirmation d'une « *tendance croissante* ». Aucun élément non plus sur les origines de cette prétendue « *tendance* ». Cette « *tendance* » est-elle constatée dans la presse, observée dans les rumeurs parmi l'élite, saisie dans les sondages d'opinion, exprimée dans la

littérature, les films, ou autre ? Et bien sûr, la dépêche est taiseuse sur Oswald. Elle ne dit rien sur la question de savoir si la CIA a été négligente, en ne surveillant, ni ne filant un ancien *Marine* américain ayant déserté en 1959 pour l'Union soviétique et étant revenu aux États-Unis trois ans plus tard. Sélective par commodité, la dépêche 1035-960 de la CIA détourne les soupçons d'incompétence ou de collusion de la CIA, en lien avec l'assassinat, en désignant discrètement le Président Johnson. De plus, la CIA fait preuve de son habileté, en matière communication, puisqu'elle se permet de le faire alors même qu'elle rend directement compte au Président.

## **DES SIGNES DE MAUVAISE CONSCIENCE**

La dépêche est plutôt lisse et avisée – voire obligeante – lorsqu'il s'agit d'examiner « qui » pourrait être suspecté de l'assassinat de Kennedy et « pourquoi ». Plus loin, les raisons pour lesquelles la CIA, ou tout autre assassin avisé, aurait organisé le meurtre différemment sont abordées. La façon, dont une personne fortunée pourrait facilement organiser un assassinat présidentiel, est commentée. Il suffit pour cela, apparemment, d'avoir de l'argent. Mais la dépêche indique que des spécialistes de l'assassinat auraient fait beaucoup de choses autrement. Ils auraient trouvé, comme co-conspirateur, quelqu'un de mieux qu'Oswald, qui était un « solitaire dérangé », imprévisible et peu fiable. Ils auraient choisi un meilleur endroit, avec des voies de repli plus faciles. Ils l'auraient fait en milieu clos, pour ne pas dépendre du temps et d'autres facteurs incontrôlables.

Bien sûr, il y a une faille à cet argumentaire (dans la mesure où l'on suppose qu'il vise à suggérer que Lee Harvey Oswald était bien l'assassin et que le crime n'a pas été commis par une organisation experte en assassinat et en guerre psychologique). L'argumentaire ne tient pas compte de la manière dont une agence, telle que la CIA, pourrait planifier et réaliser un assassinat présidentiel. Or, il est hautement improbable qu'une telle agence veuille afficher son expertise en matière d'assassinat. Dans les faits, la CIA ferait probablement en sorte que l'assassinat se présente exactement comme il s'est produit à Dallas. Tout d'abord, elle choisirait un bouc émissaire, pour porter le chapeau. Sinon, il y aurait une chasse à l'homme à l'échelle nationale, qui pourrait bien mettre la main sur certains membres de l'équipe réelle d'assassins. Deuxièmement, les experts de l'agence voudraient que le président soit abattu à distance, de sorte que personne ne puisse dire exactement d'où venaient les coups de feu et qui les

avait tirés. Mais pas de trop loin, pour que le bouc émissaire puisse tirer. Troisièmement, le bouc émissaire devrait avoir un passé qui lui fournisse un motif crédible pour le crime ; et une expérience des armes. Et quatrièmement, le bouc émissaire serait idéalement tué, avant qu'il ne puisse être jugé. Si un procès pouvait être évité, il n'y aurait jamais de tribune, au sein de laquelle des éléments de défense pourraient être exposés. Le fait que la dépêche de la CIA ne tienne pas compte de ce scénario plausible est presque cocasse ; étant donné que la CIA est constamment impliquée dans des opérations destinées à faire apparaître ses actions sous un jour différent de ce qu'elles sont. Lors de l'Invasion de la baie des Cochons, par exemple, des efforts considérables ont été déployés pour que l'envahisseur ressemble à un corps autonome de soldats expatriés ; et non à une armée auxiliaire, entraînée et équipée par les États-Unis. En bref, l'assassinat du Président Kennedy présentait, en fait, les critères d'une véritable expertise : à savoir des connaissances et des compétences d'expert, sous couvert d'amateurisme.

Contrairement à la facilité avec laquelle elle examine les considérations pratiques, quant à l'assassinat de dirigeants nationaux, la dépêche tombe dans un cafouillage, vers le centre de la section 2. Cette partie ne comporte que deux phrases qui traitent des soupçons de la population quant à l'implication de la CIA dans l'assassinat de Kennedy. Ces phrases expriment la colère et l'inquiétude, face au préjudice que les détracteurs de la Commission Warren et les personnes faisant allusion à la culpabilité du Président Johnson causent au gouvernement américain et à la CIA. La dépêche devient presque hystérique lorsqu'elle affirme qu'en mettant en doute « *la probité et le jugement* » [des commissaires], les détracteurs remettent en question « *la réputation entière du gouvernement américain* » et « *l'ensemble du leadership de la société américaine* ».

Après avoir fait ces affirmations, plutôt extravagantes, la dépêche intervient ensuite au nom de la CIA, tentant d'expliquer en quoi l'agence a été offensée. C'est ici que la dépêche devient presque incohérente. Il est dit : « *Notre organisation elle-même est directement impliquée : parmi d'autres faits, nous avons fourni des informations à l'enquête* ».

La CIA est directement impliquée *dans quoi* ? La référence est ambiguë. C'est presque comme si la dépêche disait que la CIA est directement impliquée *dans l'assassinat*.

La question se pose également de savoir ce qu'il faut entendre par « *parmi d'autres faits* ». Si l'un des *faits* est que l'agence a fourni des informations à

l'enquête, alors quels sont *les autres faits* ? Ou bien, la dépêche dit-elle que la CIA a fourni des informations et *des faits* à l'enquête ? Dans ce cas, quelle est la différence entre *des faits* et *des informations* ? Les informations sont-elles des renseignements, des secrets, des spéculations ?

La phrase suivante n'est pas meilleure : « *Des théories du complot ont souvent jeté le soupçon sur notre organisation, par exemple, en alléguant à tort que Lee Harvey Oswald travaillait pour nous* ». Si l'on met de côté, pour l'instant, les nombreuses autres relations que la CIA aurait pu avoir avec Oswald, en plus de son statut d'employé, il y a quelque chose de presque surréaliste dans ce grief. La dépêche laisse entendre que la seule raison pour laquelle la suspicion populaire viserait la CIA est que les détracteurs de la Commission Warren envisageraient des complots. La dépêche insinue, apparemment, que la CIA n'aurait pas pu être soupçonnée simplement parce que : son chef avait été congédié par Kennedy ; parce que Kennedy avait menacé de supprimer l'agence ; parce que la CIA a été impliquée dans de multiples tentatives d'assassinats à l'étranger ; parce que le cloisonnement de l'information dans l'agence augmentait le risque d'opérations véreuses ; et parce que la CIA aurait dû surveiller Oswald, en raison de sa désertion pour l'Union soviétique et de son retour aux États-Unis. Il est difficile de croire qu'une agence comme la CIA, capable de raisonner aussi froidement sur la meilleure façon d'assassiner un président, soit naïve au point de penser que les Américains ne la considèrent pas avec un peu de suspicion.

Mark Crispin Miller, professeur d'écologie des médias à l'Université de New York, a fait remarquer que lorsque les gens ont du mal à parler d'un sujet alors qu'ils sont pourtant très à l'aise quand ils abordent d'autres sujets, c'est que quelque chose dans ce sujet les dérange profondément [1]. La CIA a du mal à parler de l'assassinat du Président Kennedy lorsqu'il s'agit d'évoquer les soupçons de la population quant à l'implication éventuelle de l'agence elle-même. Les spécialistes et les responsables de l'agence qui ont rédigé cette dépêche se sentent manifestement mal à l'aise dans leur relation avec le peuple américain. On peut supposer qu'ils veulent qu'on leur fasse confiance ; et qu'ils sont blessés de penser que ce n'est pas le cas. Une telle attitude semble naïve, voire immature ou romantique et certainement étrange, pour une agence qui pratique la perfidie et la trahison. Mais en réalité, les autobiographies de Daniel Ellsberg [2], d'E. Howard Hunt [3], ou de G. Gordon Liddy [4] révèlent un profond besoin d'être apprécié, comme un homme séduisant et aventureux, qui fait le bien dans un monde dangereux. Remarquez que Hunt et Liddy s'inspirent

de J. Edgar Hoover<sup>1</sup>, en utilisant leur second prénom, ce qui donne « E. Howard », ou « G. Gordon ». La CIA veut être aimée des personnes « qu'elle protège ». Mais lorsque ces personnes lui demandent pourquoi il faudrait faire confiance à un menteur et à un assassin, l'agence a du mal à répondre. Alors, elle balbutie des « *autres faits* » et des « *théories du complot* ».

1. M. C. Miller, *The Bush Dyslexicon: Observations on a National Disorder*, 2001, New York: W. W. Norton.
2. D. Ellsberg, *Secrets: A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*, 2002, London: Penguin.
3. E. H. Hunt, *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*, 1974, New York: G. P. Putnam's Sons.
4. G. G. Liddy, *Will: The Autobiography of G. Gordon Liddy*, 1980, New York: St. Martin's Press.

## ÉTIQUETER LES DÉTRACTEURS ET LEURS OBJECTIONS

La dépêche de la CIA donne à ses agents l'instruction de contacter « *des moyens de propagande* » et « *des relations bien disposées vis-à-vis de l'élite (en particulier des politiciens et des rédacteurs en chef)* » et de leur expliquer la meilleure façon de répondre aux détracteurs de la Commission Warren. Un ensemble détaillé, de ce que l'on appelle aujourd'hui des « points à aborder », était inclus à la note. Les médias devaient être encouragés à n'aborder le sujet que s'il apparaissait spontanément dans un reportage, ou dans un éditorial ; ou lorsqu'un nouveau livre était publié sur le sujet. Sinon, ils ne devaient pas attirer l'attention sur le sujet. Lorsqu'un article, ou un livre, était publié, la note de service de la CIA demandait aux relais médiatiques de l'agence de dire que tout détracteur du scénario « du tireur isolé » insinuait l'existence d'un complot. Elle leur demandait de soulever la question de leurs motivations et de leurs compétences. En suggérant, par exemple, qu'ils essayaient juste de vendre des livres ; ou d'attirer l'attention ; ou qu'ils étaient « tombés amoureux » de leurs propres théories et refusaient de considérer des preuves qui les contredisaient.

La dépêche n'est pas explicite quant au fait de qualifier les détracteurs de « théoriciens du complot ». Mais elle modélise la communication nécessaire à la construction d'une telle identité. Elle se garde bien d'expliquer comment fonctionne cette manipulation sémantique, ce qui soulèverait la résistance de l'auditoire. La dépêche n'utilise les termes « théories du complot » et « théoriciens du complot » qu'une fois chacun. Mais elle utilise, par neuf fois, des variations de la racine de cette expression. La dépêche fait le portrait de ce groupe et de ses croyances, de manière indirecte : par opposition à d'autres

groupes ; en spéculant sur leurs mobiles ; en identifiant les groupes dont ils sont éloignés, ou proches, etc. En donnant à ce groupe une place, parmi d'autres groupes dans le système de croyances de l'auditoire, elle le rend, de fait, vivant et doté d'une personnalité, dans l'imagination de l'auditoire.

Donner à un groupe un nom spécifique (et communiquer ses caractéristiques de manière indirecte, plutôt que frontale) relève de la meilleure science sociale (disponible à l'époque et encore aujourd'hui) sur la manière dont l'opinion publique envisage la politique et les questions politiques. La recherche sociologique, sur la nature des systèmes de croyances des populations, a déterminé que la plupart des gens utilisent *des identités de « groupe »*. Ces groupes sont comme une sorte de raccourci, pour échanger des informations sur les questions politiques [1]. Une personne, qui s'intéresse à la politique, sait, par exemple, que si un candidat politique est « conservateur », il est probable qu'il s'aligne de manière prévisible sur un large éventail de sujets. Comme les positions politiques sont associées à des « groupes » particuliers, désigner un « groupe » revient à désigner un ensemble complet de sujets et de points de vue sur ces sujets. Concrètement, le langage utilisé en communication politique est celui des « groupes ». Les gens sont classés en libéraux, conservateurs, gauchistes, hippies, fascistes, socialistes, libertariens, féministes, écologistes... Ces étiquettes, et d'autres, sont utilisées par les électeurs : pour trier les candidats politiques ; pour transmettre des informations sur de nouveaux sujets ; et, de manière générale, pour positionner les candidats et les sujets sur le terrain idéologique des intérêts collectifs. Si je suis socialiste, et qu'un candidat politique donné est supposé être conservateur, je sais que je dois voter contre ce candidat. Sans pour autant avoir à connaître les détails de son parcours, ou de ses positions politiques.

**Le programme de propagande de la CIA était donc conçu pour introduire un nouveau « groupe », dans le Panthéon des « groupes politiques » que les Américains utilisent, pour cataloguer les candidats, les sujets et les mouvements politiques. Dans le cas présent, ce « groupe » reçut l'étiquette « théoriciens du complot ». Et ses croyances ont été décrites de manière abstraite, comme « théories du complot » sur l'assassinat du Président Kennedy.** Cependant, comme pour d'autres étiquettes de groupe politiques, l'étiquette « théorie du complot » était (et est toujours) suffisamment floue et générale, pour être appliquée à de nombreux autres événements, sujets et individus, bien au-delà de l'assassinat du Président Kennedy. L'objet de telles

« théories » peut être n'importe quel incident politique significatif : tout spécialement les assassinats, les guerres, les dysfonctionnements électoraux et autres événements surprenants, d'origine incertaine, qui ont une incidence sur les priorités politiques nationales. En fait, comme nous le verrons, l'usage de l'étiquette « théorie du complot » s'est diffusé rapidement ; non seulement pour qualifier d'autres assassinats et événements politiques en lien avec des assassinats, mais aussi pour qualifier des événements sans aucun rapport avec la politique.

Les instructions de la CIA spécifiaient où se situait ce nouveau « groupe » (les « théoriciens du complot »), parmi le panel de groupes d'intérêts existants. L'alignement politique d'un nouveau groupe est facilement véhiculé, en situant ce dernier par rapport à d'autres groupes dont la place est bien identifiée. Dans le cas de la dépêche de la CIA, les agents de la CIA étaient exhortés à avertir les relais médiatiques de l'agence que « *certaines éléments du discours conspirationniste s'avèrent délibérément générés par des propagandistes communistes* ». Dans le prolongement du maccarthysme et de la Guerre froide, cet avertissement fut délivré simultanément à des centaines, voire des milliers de membres influents de la presse, appartenant au réseau mondial de propagande de la CIA. Des consignes qui ont associé des connotations profondément négatives, à l'étiquette « théorie du complot ».

1. P. E. Converse, "The Nature of Belief Systems in Mass Publics", in *Ideology and Discontent*, D. E. Apter, Editor. 1964, New York: Free Press.

## **FAIRE PRESSION SUR ROBERT KENNEDY**

Après l'assassinat de JFK, Robert Kennedy<sup>2</sup> (RFK) quitta la Maison-Blanche et se présenta, avec succès, au Sénat des États-Unis en 1964. C'était trois ans avant l'émission de la dépêche de la CIA. Dès qu'il fut sénateur, des spéculations apparurent ouvertement, dans les médias, sur le fait qu'il pourrait se présenter à la présidence de 1968. Ce qui signifiait que Kennedy défierait le Président Johnson, pour l'investiture du Parti démocrate. La dépêche 1035-960 mentionne que les agents de la CIA devaient faire remarquer à leurs contacts, dans les médias, que toute preuve d'un complot visant l'assassinat de JFK aurait été rendue publique par Robert Kennedy, procureur général des États-Unis au moment de l'assassinat. Selon les termes de la dépêche : « *Notez que Robert*

*Kennedy, procureur général à l'époque et frère de John F. Kennedy, serait le dernier homme à négliger ou à dissimuler tout complot ».*

En l'occurrence, la dépêche de la CIA insinue que l'avis de Robert Kennedy sur la question résulte forcément de sa relation de parenté au défunt. Alors qu'une agence, possédant l'audace et la logique implacable de la CIA, savait pertinemment que la situation de RFK était compliquée. Robert Kennedy avait visionné le film de Zapruder<sup>3</sup>, lu le rapport de la Commission Warren (avec sa théorie grotesque « de la balle unique », concernant les blessures du gouverneur Connally et du Président Kennedy) et savait que deux tireurs, au moins, étaient impliqués dans l'assassinat et que cela avait été dissimulé par le FBI, la Commission Warren et d'autres personnes ayant participé à l'enquête. Il est clair qu'en incluant la mention sur Robert Kennedy dans sa dépêche 1035-960, la direction de l'agence cherchait à induire en erreur, intentionnellement, ses propres agents. L'intention était que ces derniers répandent cette fausse déduction (sur les convictions de Robert Kennedy, à propos de la mort de son frère).

D'ailleurs, un livre, publié récemment par David Talbot, aborde précisément cette question [1]. Talbot a interviewé des amis et des membres de la famille de RFK. Il en a conclu que Robert Kennedy était convaincu que son frère avait été assassiné par une faction de droite au sein du gouvernement. Le projet de RFK était de se présenter à la présidence et, une fois élu, de rouvrir l'enquête sur l'assassinat de son frère [1 : p. 356-359].

En semant l'idée que le silence de Robert Kennedy était la preuve absolue que la Commission Warren n'était pas une opération pour étouffer l'affaire, la dépêche de la CIA mettait RFK sur la sellette. Ce qui n'est pas surprenant, à la lumière des événements politiques qui ont suivi. Les leaders démocrates étaient alors en train de s'organiser, pour se présenter contre Johnson lors des primaires démocrates. Bien que Robert Kennedy n'ait pas encore annoncé sa candidature (il attendit le printemps 1968), la rumeur voulait qu'il fût intéressé par l'élection présidentielle. Et une théorie commençait à circuler, selon laquelle le candidat pacifiste, Eugene McCarthy, était un stalking horse<sup>4</sup> du sénateur Kennedy (McCarthy se serait retiré lorsque Kennedy aurait déclaré sa candidature). Cette rumeur fut qualifiée de « théorie du complot ». Mais le terme n'était pas encore péjoratif (son caractère conspirationniste n'entachait pas sa plausibilité). L'espoir de nombreux militants démocrates était que le sénateur Kennedy unifie le parti, alors profondément divisé au sujet de la guerre du Vietnam. Quant au Président Johnson, il continuait d'être soupçonné, pour son rôle éventuel dans



l'assassinat du Président Kennedy. Le sénateur Kennedy aurait pu dissiper ces doutes, sur Johnson, en soutenant ouvertement le rapport de la Commission Warren et en s'opposant aux thèses envisageant un complot. Mais Robert Kennedy ne donna jamais, publiquement, qu'un soutien sommaire au récit officiel du meurtre de son frère. Plus le temps passait, plus le quasi-mutisme du sénateur Kennedy, sur la question, semblait devenir bruyant et accablant. Aussi, ce point précis de la dépêche de la CIA pourrait avoir été conçu pour générer des articles de presse afin de pousser Robert Kennedy sous les feux de la rampe et d'amener les journalistes du monde entier à mentionner son acceptation tacite du rapport de la Commission Warren, comme preuve incontestable que les thèses envisageant un complot (relatives à l'assassinat) étaient infondées.

1. D. Talbot, *Brothers: The Hidden History of the Kennedy Years*, 2007, New York: Free Press.

---

1. John Edgar Hoover (1895-1972) fut le premier directeur du Federal Bureau of Investigation (FBI) en 1935, jusqu'à sa mort en 1972. On attribue à Hoover le mérite d'avoir fait du FBI une agence de lutte contre la criminalité. On attribue également à Hoover la création et le développement d'une liste noire nationale, appelée *FBI Index* ou *Index List*, rebaptisée en 2001 *Terrorist Screening Database*. Ses abus de pouvoir, pour harcèlement des dissidents et des militants politiques, pour avoir constitué des dossiers secrets sur des dirigeants politiques afin de les faire chanter et pour avoir recueilli des preuves, à l'aide de méthodes illégales ont été dénoncés.

2. Robert Francis Kennedy (1925-1968), également désigné par ses initiales RFK ou comme Bobby Kennedy, était avocat. Il a occupé le poste de procureur général des États-Unis (1961-1964) et celui de sénateur de New York (de 1965 à sa mort). Il a été assassiné en juin 1968. Il était, comme ses frères John et Edward, un membre éminent du Parti démocrate.

3. Le film d'Abraham Zapruder est une séquence amateur muette, tournée avec une caméra *super 8 mm*, du cortège présidentiel : John F. Kennedy traversant Dealey Plaza, à Dallas, au moment de son assassinat. Bien qu'il ne soit pas le seul film de la fusillade, il a été décrit comme le plus complet, donnant une vue relativement claire des événements.

4. Un *stalking horse* désigne une personne qui teste un concept, ou qui relève un défi, au nom d'un tiers anonyme. Ensuite, si l'idée s'avère viable, ou populaire, le personnage anonyme peut déclarer son intérêt et faire avancer le concept avec un moindre risque d'échec. Si le concept échoue, l'image de la partie anonyme ne sera pas entachée, par son association au concept raté. Elle pourra soit abandonner complètement l'idée, soit attendre un meilleur moment pour la lancer.

## La « révélation » de Roche, le collaborateur de la CIA

Il est délicat de faire remonter les connotations péjoratives, attachées aujourd'hui à l'étiquette « théorie du complot », à la dépêche 1035-960. Mais une recherche dans les archives du magazine *Time* et du *New York Times*, pour retrouver le jargon et les arguments utilisés dans la dépêche, révèle une corrélation considérable entre cette dépêche et ces connotations. En janvier 1968, une lettre signée John P. Roche fut publiée dans le *Times Literary Supplement* de Londres. Cette lettre suivait clairement les instructions contenues dans la dépêche 1035-960 de la CIA et mettait Robert Kennedy sur la sellette. Lettre largement relayée par la presse américaine. Elle concernait la critique d'un nouveau livre sur l'assassinat du Président Kennedy, par le *London Times*.

J. P. Roche était un chargé de mission auprès du Président Johnson et un politologue américain. En janvier 1968, un an environ s'était écoulé depuis que la dépêche de la CIA avait été reçue par ses « stations ». Robert Kennedy n'avait pas encore annoncé sa candidature à l'investiture du Parti démocrate pour la présidence. Et le Président Johnson n'avait pas encore annoncé qu'il ne se représenterait pas. Autrement dit, c'était une époque où la tension entre Johnson et Robert Kennedy était vive.

La lettre de Roche est un exemple de la manière dont un projet de propagande de la CIA, ostensiblement dirigé vers des cibles à l'étranger, peut, comme un « bank shot<sup>1</sup> » au billard, rebondir de la presse étrangère pour revenir influencer l'opinion nationale. Le magazine *Time* consacra un article entier à la lettre de Roche ; comme s'il s'agissait d'une nouvelle en provenance de Londres et non d'une déclaration en provenance de la Maison-Blanche (déclaration destinée à défendre la Commission Warren). Cette déclaration comportait un argument nouveau, impliquant un des frères du président assassiné, le frère qui, selon la rumeur, se préparait à disputer la présidence à Lyndon Johnson [1].

L'article du magazine *Time* précise, pour commencer, que Roche soutient le récit de la Commission Warren sur l'assassinat du Président Kennedy. L'article cite ce que Roche appelle, modestement, la « Loi Roche ». Cette « loi » semble être une déclinaison de la « théorie du complot global » de Popper (cf. [Annexe 7.3](#)). Selon Popper, les complots ne réussissent jamais parce que la réalité sociale

est trop complexe et « fragile ». Roche dit quelque chose d'équivalent, mais avec une attitude beaucoup plus dédaigneuse et condescendante que celle de Popper : « *Ceux qui pourraient comploter n'ont pas le temps ; ceux qui complotent n'ont pas le talent.* » Comme pour la critique de Popper, les conséquences de la « Loi Roche » sont qu'il n'existe pas de conspiration réussie. En avançant cet argument de défense, Roche ne semble pas préoccupé par la gravité des enjeux. Il affiche également une méconnaissance des faits relatifs à l'assassinat. Il semble avoir décidé que le mutisme de Robert Kennedy règle la question de la conspiration, une fois pour toutes.

Roche prend soin de suivre le scénario de la CIA à la lettre. Il reprend, presque mot pour mot, les termes du mémo de la CIA. À ceci près, qu'il est plus expansif et émotif. La dépêche suggère de souligner que R. Kennedy « *serait le dernier homme à négliger ou à dissimuler tout complot* ». Roche fait de cette idée le thème central de sa lettre :

« *Chacune des théories du complot doit nécessairement se fonder sur l'inconcevable connivence d'un homme clé : Robert F. Kennedy, alors procureur général des États-Unis. Toute analyse équitable des capacités du sénateur Robert Kennedy, de sa personnalité et des moyens à sa disposition, amène à penser que, s'il y a eu conspiration, il aurait poursuivi ses auteurs, jusqu'au bout du monde.* »

L'article du *Time* se conclut par des propos désobligeants, largement relayés à l'étranger et aux États-Unis :

« *Bien que la théorie du complot puisse être parole d'évangile pour une prêtrise de paranoïaques marginaux .../... c'est aussi une atteinte à la santé mentale de la société américaine ; et je crois fondamentalement en sa santé mentale.* »

Il conclut : « *Je n'ai rien contre le fait que des gens soient paranoïaques, mais ne me faites pas porter leurs casseroles.* »

Il est intéressant de noter que ces commentaires, en conclusion, semblent, eux-mêmes, quelque peu paranoïaques. Ils expriment assurément de la colère. Et si Roche voit, dans ses concitoyens qui remettent en cause la Commission Warren, une « *prêtrise de paranoïaques marginaux* », son jugement semble manquer d'empathie et de considération pour les usages en matière de civilité. De plus, il y a des indices évidents que Roche se sent persécuté. Qui lui fait « *porter ses casseroles* » ? Pourquoi remettre en question le récit officiel de l'assassinat du Président Kennedy constituerait-il une « *atteinte à la santé mentale de la société américaine* » ? La plupart des gens ne trouveraient pas que des soupçons sur

l'assassinat de Kennedy menacent leur stabilité émotionnelle. Notamment parce que, comme le révèlent les sondages d'opinion, ils partagent ces soupçons [2]. L'interprétation la plus indulgente que l'on puisse faire de la crainte de Roche, à l'égard des thèses envisageant des complots, est qu'il pense peut-être que la liberté d'expression et les débats publics ne peuvent corriger les erreurs d'opinion. Mais cela soulève alors la question de savoir pourquoi il écrirait une lettre à un journal, pour tenter de corriger l'opinion des lecteurs qui adhèreraient aux « théories du complot ».

La lettre de John Roche, de même que la dépêche 1035-960 de la CIA, est une preuve *manifeste* que la CIA a bien manipulé la presse. Ceci, afin de vulgariser le terme « théorie du complot », de l'associer à un esprit dérangé et d'encourager les attaques brutales et les intimidations, à l'encontre des Américains qui exprimeraient des doutes sur le récit officiel du meurtre du Président Kennedy. La lettre de Roche est la première publication qui associe à l'étiquette « théorie du complot » les notions de paranoïa, de marginalité et de croyances d'ordre religieux (« *une prêtrise de paranoïaques marginaux* »). Bien que ce ne soit pas la première publication à laisser entendre que les thèses envisageant des conspirations sont dangereuses, ou pernicieuses, c'est la première à le formuler avec condescendance et dégoût. Roche est traité comme un spécialiste. Les médias présentent son point de vue comme un état de fait, sans chercher à formuler des observations, ou des contre-arguments. Pour les médias, il est celui qui a fait une trouvaille extraordinaire, que tout le monde avait négligée. Il révèle que le mutisme de Robert Kennedy prouve qu'il n'y a pas eu de complot. L'effet induit de la lettre de Roche est de sous-entendre que toute « théorie du complot », en tant que type de discours ou d'analyse politiques, est pernicieuse et stupide. Ces théories ne peuvent être défendues que par de dangereux imbéciles. Elles méritent donc, *a minima*, d'être ridiculisées, et même stigmatisées. Ce qui conduira les gens à faire attention désormais à ce qu'ils disent.

1. L'article du *Time* magazine n'est plus disponible sur Internet.
2. S. Appleton, "Trends: Assassinations", *Public Opinion Quarterly*, 2000, 64(4): 495-522.

---

1. Au billard, le terme « bank » désigne le rebond volontaire d'une boule sur les bandes de la table, afin d'effectuer un coup. Un bon « bank shot » permet de « diriger » la table.

# Évolution de l'étiquette « théorie du complot »

L'expression « théorie du complot » n'avait eu qu'une brève histoire, avant que Roche – et d'autres exécutants du programme de propagande de la CIA – ne fasse la promotion de ce terme et ne l'associe à un concept erroné. [L'utilisation de ce terme s'est répandue exponentiellement à partir de 1967-1968].

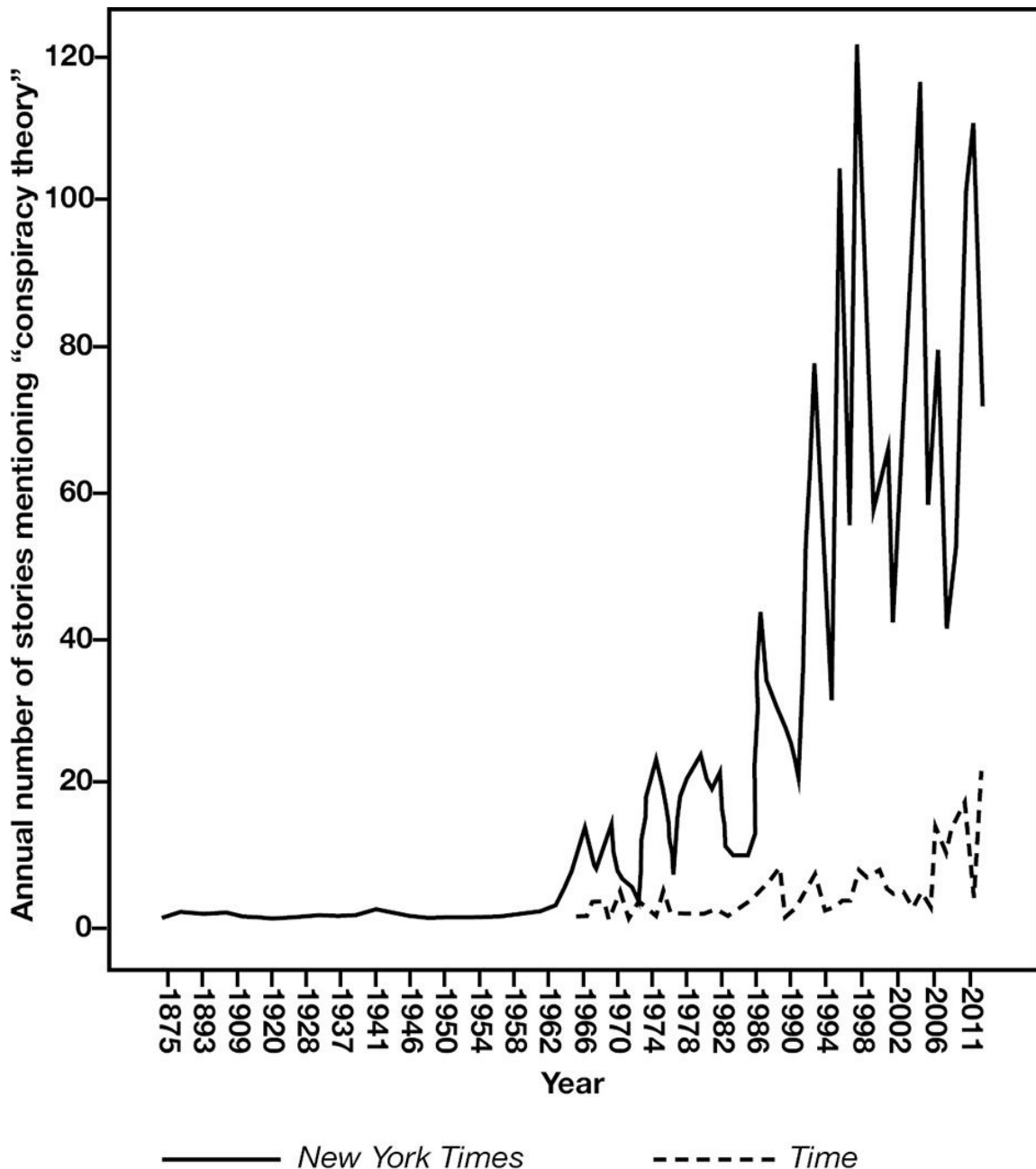
## Explosion de l'occurrence de ce terme dans la presse

Le graphique, ci-dessous, est un diagramme linéaire, affichant le nombre annuel d'articles mentionnant le terme « théorie du complot » (ou l'une de ses variantes), parus dans *Time* de 1913, année de lancement du magazine, à 2011. Il montre également le nombre d'articles de ce type parus dans le *New York Times*, de 1875 à 2011 [1, 2].

Le *Time* mentionne le terme « théorie du complot », pour la première fois, en 1965. Il s'agit d'un article à la une sur Arthur M. Schlesinger, un ex-conseiller du Président Kennedy. D'après ses commentaires, Schlesinger semble familier de la critique de Popper sur la « théorie du complot global ». L'article dit ceci :

« Schlesinger croit en la “théorie du désordre” de l'Histoire, par opposition à la “théorie du complot”. Selon le politologue James MacGregor Burns, la théorie du complot veut que “si quelque chose arrive, c'est que quelqu'un l'a planifié”. Schlesinger, en revanche, croit à “la place du hasard et des circonstances, à l'intrication même des situations, à l'obscurité de la bataille”. Schlesinger se montre méprisant vis-à-vis des historiens “prophétiques” – Marx, Spengler, Toynbee –, qui utilisent “une grande hypothèse, pour expliquer une multiplicité de petites choses”. Il dit qu’“ils” ont réduit le chaos de l'histoire à un seul type d'explication, capable de pénétrer infailliblement les mystères du passé et de prédire les évolutions de l'avenir. »

Notons que Schlesinger répète l'erreur, commise par Popper, qui est de prétendre que la « théorie du complot » consiste à dire que *tout* ce qui arrive est le résultat d'un complot.



Nombre annuel d'articles mentionnant le terme « théorie du complot » dans le *New York Times* (entre 1875 et 2011) et le magazine *Time* (entre 1913 et 2011).

### Évolution péjorative, à mesure que les doutes populaires augmentent

De 1964 (date de la publication du rapport Warren) jusqu'aux années 1970, la connotation attachée au terme « théorie du complot » évolue : elle est progressivement associée à l'idée d'une hypothèse insensée et d'une déficience mentale. Ceci, à mesure que des commentaires, comme ceux de Schlesinger,

sont suivis de mots plus durs, comme ceux de Roche. Distinguer les mots artificiellement « implantés » [par la CIA], des mots qui apparaissent spontanément est difficile, voire impossible à ce stade.

Il faut dire que plusieurs événements avaient conforté les prises de position en faveur d'une suspicion antigouvernementale. En 1968, le procureur de La Nouvelle-Orléans, Jim Garrison, avait intenté des poursuites contre l'homme d'affaires Clay Shaw, pour sa participation au complot d'assassinat contre le Président Kennedy. Les événements entourant cette affaire ont fait l'objet du film *JFK*, réalisé par Oliver Stone en 1991. Bien que Shaw ait été acquitté, le procès a néanmoins entretenu la controverse entourant le récit officiel de l'assassinat de Kennedy.

Par ailleurs, la confiance de la population, envers les agents de l'État, fut sapée, une nouvelle fois, par la publication des *Pentagon Papers*<sup>1</sup>, en 1971 [3]. Cette histoire de la guerre du Vietnam, compilée par le ministère de la Défense, a confirmé de nombreuses « croyances » conspirationnistes. Qu'il s'agisse des véritables mobiles du gouvernement, pour s'engager dans ce conflit. Ou du pronostic catastrophiste, martelé par la CIA aux principaux décideurs politiques, quant à l'issue de la guerre. Ou, plus important encore, peut-être, de la preuve que le gouvernement des États-Unis avait menti au peuple américain, à plusieurs reprises, sur le bien-fondé et le bilan de cette guerre [4].

Vinrent ensuite, en 1973, la divulgation des crimes du *Watergate* (commis en 1972) et la publication de la transcription des enregistrements audio des conversations entre le Président R. Nixon et H. R. Haldeman (son chef de cabinet) à la Maison-Blanche. De telles confirmations des « croyances » conspirationnistes furent doublement problématiques, pour maintenir la légitimité de la classe politique. 1/ Que des hommes politiques aient pu énoncer de telles affirmations mensongères jetait le doute sur leur bonne foi, en général. 2/ De plus, l'enregistrement des conversations de Nixon, les aveux d'agents du gouvernement et d'autres preuves ont montré que le président n'essayait pas seulement de garder des informations secrètes, mais *qu'il était réellement en train de comploter*. Des complots destinés à commettre des crimes à l'encontre des libertés de la population ; à voler l'élection présidentielle de 1972 ; et à payer ce que Nixon, lui-même, appelait des « pots-de-vin » pour obtenir le silence [*hush money*], de la part des co-conspirateurs du *Watergate* après leur arrestation. Le président aurait déclaré qu'il pouvait réunir un million de dollars, en espèces, pour payer ces « récompenses ». Ensuite, après la publication des *Pentagon Papers* par le *New York Times*, il aurait déclaré qu'il pouvait donner

l'ordre à l'IRS (Internal Revenue Service<sup>2</sup>) de contrôler les déclarations d'impôts de chaque employé du *New York Times*.

48		
LEFT	RETURNED	6-16-72
5:00 AM	5:30 AM	Dem. Committee Door on 6th floor but Door was lock all other levels secured.
5:48 AM	6:00 AM	All levels seemed secured.
6:25 AM	6:35 AM	<del>unlock</del> unlock all exits
7:00 AM	7:00 AM	unlock trash door will of Duty turned key into front Desk.
		6-17-72
LEFT	RETURNED	Wills on Duty 12:00
12:05	12:00 AM	2 levels stuff with Paper Bath Doors also one Door on B3 level was open the other was stuff with paper and the Door annex outside off office bldg was open
12:30 AM	1:00 AM	cut all lights out in hall
1:47 AM	1:55 AM	call police found tape in 2 doors call police to make a check on the inspection <del>status</del> by Jackson Made



Journal de bord du 17 juin 1972, tenu par le vigile du *Watergate*, montrant une inscription à propos d'une porte non verrouillée. Cette découverte a conduit à l'arrestation des cambrioleurs du *Watergate* (Source : Archives nationales).

## **Élargissement du champ d'application de l'étiquette « théorie du complot »**

L'utilisation, par le *New York Times*, de l'expression « théorie du complot » s'est intensifiée au fil des ans. Dès le milieu des années 1970, l'étiquette apparaissait dans vingt à trente articles, chaque année. L'usage de cette expression a largement augmenté parce que son champ d'application s'est rapidement étendu : de la sphère politique au monde du divertissement et des affaires. Dans ces strates de la société, les initiés ont une capacité reconnue d'exercer une influence considérable sur les événements, sans pour autant être facilement détectés ; comme c'est le cas en politique, ou au niveau du gouvernement.

L'étiquette « théorie du complot » fut utilisée pour la première fois dans le sport, en 1966. Aujourd'hui, selon G. Husting, « environ 25 % des articles du *New York Times*, qui mentionnent la "théorie du complot", apparaissent dans les pages sportives » [5]. L'histoire de 1966 faisait état de soupçons, quant aux difficultés rencontrées par Cassius Clay<sup>3</sup> dans sa recherche d'une salle pour un match de boxe. Rapidement, le concept fut repris, et appliqué à d'autres sports et à d'autres domaines de la société, pour désigner des thèses envisageant des collusions à des fins néfastes. Dans le domaine du sport, ces thèses concernent divers sports et diverses fonctions, comme celles d'entraîneur ou d'arbitre. Dans le domaine économique, le terme a été employé pour expliquer des tendances de la mode, des pénuries, ou des variations du prix de l'essence. La propagation rapide de l'étiquette « théorie du complot » dans le domaine du sport et des affaires indique que la suspicion, quant à l'existence d'intrigues de la part de l'élite, est naturelle lorsque des paramètres, propices au contrôle et à la manipulation, s'infléchissent au profit de ceux qui sont en position de les contrôler et de les manipuler.

## **Tactique de propagande : la répétition et l'insulte**

L'étiquette « théorie du complot » a acquis sa connotation péjorative actuelle, par l'emploi répété de termes négatifs pour qualifier « les théoriciens du complot » (ce nouveau groupe émergent du paysage politique). La dépêche 1035-960 de la CIA suggérait d'associer aux « théoriciens du complot » la

notion de cupidité, de recherche de notoriété et le fait d'être aliéné à l'influence des propagandistes soviétiques. S'inspirant d'Hofstadter peut-être [cf. § 2], Roche insinuait que l'état d'esprit des « théoriciens du complot » est un dangereux mélange de problèmes mentaux, de superstition et d'extrémisme. Dans le *New York Times*, au fil du temps, l'étiquette « théorie du complot » fut associée à toute une kyrielle de termes péjoratifs. Les éditorialistes, le courrier des lecteurs et, parfois, les journalistes eux-mêmes (citant d'autres personnes souvent) s'en sont pris à la compétence, à l'objectivité, aux mobiles et autres particularités des personnes envisageant l'existence possible de complots.

L'association du terme « théories du complot » avec divers termes péjoratifs peut être repérée, par le biais de requêtes faites dans les archives du *New York Times*. La liste suivante présente les termes péjoratifs les plus fréquemment utilisés, dans l'ordre chronologique de leur année d'apparition. Le nombre entre parenthèses indique le nombre total de fois où le terme péjoratif est mentionné dans un article sur la « théorie du complot », durant la période analysée (soit de 1875 à 2011).

1968 paranoïaque (20), radical (20)  
1973 cinglé (3)  
1975 gauchiste (2)  
1978 sectaire (16)  
1979 obsessionnel (7)  
1984 psychotique (13)  
1986 monstrueux (3), sauvage (8)  
1987 malade (10)  
1988 farfelu (2)  
1990 marginal (3)  
1991 méprisable (2), dément (3)  
1992 fou (4)  
1994 fanatique (2)  
1995 extrémiste (4), extrémiste de droite (8)  
2004 déséquilibré (4)  
2009 *birther* (4), *truther* (1)

Vu le nombre total d'articles concernés (environ 2 000), il s'agit d'une quantité relativement faible de moqueries et de qualificatifs. Cependant, l'attaque contre les croyances conspirationnistes, aussi limitée soit-elle, a été plutôt dure. Les croyances en de possibles conspirations sont associées :

- à la maladie mentale : dont la paranoïa, l'obsession, la psychose, la folie et le déséquilibre mental ;
- au fait d'être en dehors du courant dominant : comme être radical, gauchiste, de droite, marginal, ou extrémiste ;
- au fait d'être invraisemblable, « tiré par les cheveux » ;
- au fait d'être antisocial : une étiquette qui comprend les fous, les gens méprisables, les personnes sectaires ;
- au fanatisme : comme le seraient les membres d'une secte, mais aussi les *birthers*<sup>4</sup>, ou les *truthers*<sup>5</sup>.

À mesure que l'utilisation du terme s'est répandue, son usage est devenu arbitraire et « préventif ». La nature *subjective* des connotations péjoratives associées à l'étiquette « théorie du complot » est évidente, notamment lors des changements de tendance politique à la Maison-Blanche (par exemple, à l'occasion du remplacement du Parti républicain<sup>6</sup> par le Parti démocrate<sup>7</sup>). En 1975, peu après la démission du Président Nixon et les critiques à l'encontre du Président Ford, pour l'avoir gracié, les « théories du complot » étaient considérées comme « gauchistes » (cf. l'année 1975 de la précédente liste de termes péjoratifs). En d'autres termes, les personnes qui accordaient du crédit aux thèses envisageant des conspirations étaient considérées comme étant « de gauche » [donc démocrates-libérales<sup>8</sup>]. Vingt ans plus tard, quand le Président Bill Clinton est la cible de suspicions de conspirations, à propos des scandales Whitewater<sup>9</sup>, Vince Foster<sup>10</sup>, ou Monica Lewinsky<sup>11</sup>, les « théories du complot » sont alors considérées comme un phénomène « de droite » (cf. l'année 1995 de la même liste), puisque Clinton est critiqué par les républicains conservateurs<sup>12</sup>. Ainsi, **l'étiquette « théorie du complot » devient un puissant moyen de diffamation, qui, au nom de la raison, du civisme, ou de la démocratie, préempte le débat public, renforce – plutôt qu'il ne résout – les désaccords et sape la vigilance populaire à l'encontre des abus de pouvoir. Mis en place par la CIA en 1967, ce terme continue sa mission destructrice au sein de la politique américaine.**

1. De 1964 à 2011, le *New York Times* a publié 1 943 articles mentionnant le terme « théorie du complot » ; et le magazine *Time* en a publié 193.
2. Des articles, dont le titre, le résumé, ou le corps de texte, contenaient l'expression « théorie du complot » (ou « théories du complot », « théoricien du complot », « théoriciens de la conspiration »), ont été recherchés dans les archives du *New York Times* et du magazine *Time*. Les résultats de la requête ont été convertis en données, où un « cas » équivaut à un article contenant une variante quelconque de ce terme.

3. Senator Gravel ed., *Pentagon Papers: The Defense Department History of United States Decision making on Vietnam*, 4 vols, 1971, Boston: Beacon Press.
4. S. Adams, *War of Numbers: An Intelligence Memoir*, 1994, South Royalton, VT: Steerforth Press. Il s'agit d'un compte-rendu, rare de la part d'un initié, sur la façon dont les informations de la CIA, concernant les statistiques du champ de bataille et les pronostics de victoire, ont été formulées.
5. G. Husting & M. Orr, "Dangerous Machinery: 'Conspiracy Theorist' as a Transpersonal Strategy of Exclusion", *Symbolic Interaction*, 2007, 30(2): 127-150.

GRANTING PARDON TO RICHARD NIXON

-----

BY THE PRESIDENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA

A PROCLAMATION

Richard Nixon became the thirty-seventh President of the United States on January 20, 1969 and was reelected in 1972 for a second term by the electors of forty-nine of the fifty states. His term in office continued until his resignation on August 9, 1974.

Pursuant to resolutions of the House of Representatives, its Committee on the Judiciary conducted an inquiry and investigation on the impeachment of the President extending over more than eight months. The hearings of the Committee and its deliberations, which received wide national publicity over television, radio, and in printed media, resulted in votes adverse to Richard Nixon on recommended Articles of Impeachment.

As a result of certain acts or omissions occurring before his resignation from the Office of President, Richard Nixon has become liable to possible indictment and trial for offenses against the United States. Whether or not he shall be so prosecuted depends on findings of the appropriate grand jury and on the discretion of the authorized prosecutor. Should an indictment ensue, the accused shall then be entitled to a fair trial by an impartial jury, as guaranteed to every individual by the Constitution.

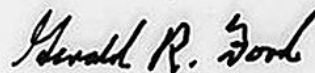
It is believed that a trial of Richard Nixon, if it became necessary, could not fairly begin until a year or more has elapsed. In the meantime, the tranquility to which this nation has been restored by the events of recent weeks could be irreparably lost by the prospects of bringing to trial a former President of the United States. The prospects of such



trial will cause prolonged and divisive debate over the propriety of exposing to further punishment and degradation a man who has already paid the unprecedented penalty of relinquishing the highest elective office of the United States.

NOW, THEREFORE, I, Gerald R. Ford, President of the United States, pursuant to the pardon power conferred upon me by Article II, Section 2, of the Constitution, have granted and by these presents do grant a full, free, and absolute pardon unto Richard Nixon for all offenses against the United States which he, Richard Nixon, has committed or may have committed or taken part in during the period from January 20, 1969 through August 9, 1974.

IN WITNESS WHEREOF, I have hereunto set my hand this eighth day of September, in the year of our Lord nineteen hundred and seventy-four, and of the Independence of the United States of America the one hundred and ninety-ninth.



*L'amnistie de Richard Nixon  
(Source : National Archives).*

NdT

La proclamation 4311, émise par le Président Gerald Ford, le 8 septembre 1974, accorde une amnistie complète et inconditionnelle à Richard Nixon, son prédécesseur, pour tout crime qu'il aurait pu commettre contre les États-Unis, en tant que président, en particulier concernant le scandale du *Watergate*.

---

1. Les *Pentagon Papers* est une affaire de divulgation de l'implication politique et militaire des États-Unis au Vietnam, de 1945 à 1967. Ces documents furent rendus publics par l'agent secret Daniel Ellsberg et furent publiés en première page du *New York Times*, en 1971. Ils montraient que l'administration Johnson avait « *systématiquement menti, non seulement au public, mais aussi au Congrès* ». Pour sa divulgation des *Pentagon Papers*, Ellsberg fut d'abord accusé de conspiration, d'espionnage et de vol de biens gouvernementaux. Les *Pentagon Papers* ont été déclassifiés en 2011.

2. L'*Internal Revenue Service* (IRS) est une agence du [gouvernement fédéral des États-Unis](#), rattachée au [département du Trésor](#), qui collecte l'[impôt sur le revenu](#) ainsi que diverses taxes et fait respecter les lois

fiscales américaines.

3. Cassius Marcellus Clay Jr (1942-2016), originaire du Kentucky, fut un des meilleurs boxeurs professionnels poids lourd (sous l'appellation Muhammad Ali). Il fut aussi un activiste, un artiste et un poète américain. Surnommé *The Greatest*, il est considéré comme l'une des figures les plus significatives du XX<sup>e</sup> siècle. Il portait le même nom que Cassius Marcellus Clay (1810-1903), également né dans le **Kentucky** : « le Lion de White Hall » était un militant républicain **abolitionniste**, issu d'une des plus riches familles de planteurs-possesseurs d'esclaves du **comté de Madison**.

4. Le *birther movement* réclame que les personnes occupant des postes, au plus haut niveau de l'État, soient américaines de naissance, comme requis par la Constitution des États-Unis. Ce mouvement est né de la controverse, qui aurait été lancée par Donald Trump en 2011, sur la légalité de la nationalité du Président Barack Obama et donc de son investiture (<https://edition.cnn.com/2016/09/09/politics/donald-trump-birther/index.html>). *Birther* est devenu synonyme de « raciste » et de « conspirationniste ».

5. Un *truther* est une personne qui recherche la vérité et place cette dernière au-dessus de toute autre valeur. Ce terme s'est généralisé après les attentats du 11/09/2001 (*9/11 truth movement*). Depuis, la définition officielle (Wikipédia US) d'un *truther* est : « *personne qui croit que la vérité sur un sujet, ou sur un événement important, est cachée au public par une puissante conspiration* ». Le terme *truther* est devenu synonyme de « paranoïaque » et « *conspirationniste* ».

6. Les *républicains* sont, initialement, les défenseurs du régime politique dénommé « République ». Ce type de gouvernement n'est jamais défini autrement que par ce qu'il n'est pas : à savoir une monarchie. En effet, une République remplace généralement, chronologiquement, une monarchie. Une République est censée plus largement ne pas être une dictature. Dans la réalité, la plupart des républiques sont, de fait, des régimes oligarchiques, devenus progressivement des régimes ploutocratiques. Aux États-Unis, le Parti *républicain* américain a été fondé en 1854. Abraham Lincoln fut le premier président *républicain* des USA. Les *républicains*, initialement antiesclavagistes et nordistes, sont devenus par la suite conservateurs, protectionnistes, nationalistes et néolibéraux.

7. Les *démocrates* constituent l'autre parti principal de la vie politique aux États-Unis. Créé vers 1828, ses racines remontent à Thomas Jefferson et James Madison. Les démocrates sont initialement des libéraux, opposés à l'oppression du peuple par les élites. À l'origine, cette tendance est populiste et sudiste. Puis, avec le New Deal, ils deviennent sociaux-libéraux. Ils s'affichent aujourd'hui comme des « libéraux modernes ».

8. Le *libéralisme* est une idéologie politique fondée sur la liberté et l'égalité devant la loi. Les *libéraux* soutiennent généralement les droits individuels (notamment les droits civils et politiques), la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de religion et l'économie de marché.

9. En 1992, le scandale *Whitewater* met en cause des investissements immobiliers de Bill et Hillary Clinton (et de leurs associés) dans la compagnie *Whitewater Development Corporation*.

10. En 1993, Vince Foster, un conseiller de la Maison-Blanche, avocat associé et ami (amant ?) d'Hillary Clinton, est retrouvé tué par balle à son domicile. Un meurtre qui serait en lien avec le scandale du *Travelgate* (Chris Anderson, *Bill and Hillary: The Marriage*, 1999).

11. En 1998, un scandale sexuel implique le Président Bill Clinton et une stagiaire de 22 ans à la Maison-Blanche (Monica Lewinsky) pour une liaison entre 1995 et 1997.

12. Le *conservatisme* est une idéologie politique, qui valorise le maintien de sociétés stables, fondées sur une hiérarchie du pouvoir confié à une classe traditionnelle de dirigeants ; et sur le respect des valeurs, des croyances et des institutions traditionnelles.

06.



# LES CRIMES D'ÉTAT CONTRE LA DÉMOCRATIE

*Ce que cache vraiment le concept de  
« théorie du complot »*

La civilisation américaine, dont l'Amérique retire nombre de ses valeurs et de ses institutions, place sa confiance dans la science et la philosophie, plutôt que dans la tradition et l'opinion. Grâce à la science, nous avons réussi à corriger notre vision du monde à de nombreuses reprises, malgré des conséquences parfois douloureuses pour les croyances établies. Ce chapitre examine la possibilité que la réaction de nombreuses personnes, aujourd'hui, à l'égard du concept de « Crime d'État contre la Démocratie », soit similaire à celle des populations lorsqu'elles apprirent, par Galilée et Darwin, que la Terre tournait sur elle-même, ou que les êtres humains descendaient des singes.

Cela ne veut pas dire que le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » soit comparable à ces grandes idées de l'histoire des sciences. Il s'agit plutôt d'essayer de tirer des leçons de ces avancées révolutionnaires dans le domaine de la connaissance. Comprendre comment ces découvertes ont surmonté les objections, tout à fait plausibles, de populations confrontées à des affirmations scientifiques qui, de prime abord, semblaient ridicules. Il est compréhensible que l'on ait eu des doutes quant à l'idée que tous les animaux aient évolué à partir d'organismes primitifs. De même, le bon sens ne portait pas à croire que la Terre tournait sur elle-même, ou se déplaçait dans l'espace. Tout comme le bon sens, aujourd'hui, amène à penser qu'il n'est pas envisageable que *le 11 septembre [9/11]* ait été un coup monté « de l'intérieur ».

Comment Galilée, ou Darwin, ont-ils pu nous convaincre de la validité de leur théorie, alors qu'elle était si contraire à l'intuition ? La science, qui peut être considérée comme une façon de percevoir la réalité [1, 2], nous a aidés au cours de l'histoire à surmonter nos idées erronées et nos préjugés : en redéfinissant l'expérience quotidienne ; et en mettant en évidence des faits, passés inaperçus, alors qu'ils étaient depuis le début sous nos yeux. Galilée a ouvert les yeux des gens, grâce au concept de gravité ; en même temps que grâce à certaines observations, surprenantes, mais irréfutables. Ce chapitre entend faire de même,

modestement, avec le concept de « Crime d'État contre la Démocratie », à partir d'observations inédites sur les tendances (ou schémas répétitifs [*patterns*]) en matière de crimes politiques.

En fin de chapitre, l'accent est mis sur les conséquences de ces « schémas » criminels sur l'enquête menée à propos du plus important des crimes non résolus, depuis l'assassinat du Président Kennedy : le *cluster* d'attaques contre l'Amérique, évoqué désormais communément sous le sigle « 9/11 ».

1. S. Toulmin, *Foresight and Understanding: An Enquiry into the Aims of Science*, 1961, New York: Harper and Row.
2. T. S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, 1962, Chicago: University of Chicago Press.

# Une approche plus scientifique révèle les *high crimes*

La science est basée sur l'observation. Mais l'observation scientifique est bien davantage que regarder et voir.

## **La gravité est invisible, mais elle peut être perçue**

La science moderne affirme que la Terre tourne sur son axe et autour du Soleil, alors que la Terre ne nous donne pas clairement l'impression de bouger.

*Si la Terre tourne, pourquoi ne décollons-nous pas ? Qu'est-ce qui nous maintient au sol ?*

« La gravité », dites-vous.

*Mais pouvez-vous me montrer cette gravité ? À quoi ressemble-t-elle ? Où puis-je la trouver ?*

« Elle est invisible », répondez-vous.

*Mais vous plaisantez, sûrement. Vous me demandez de croire en une force mystérieuse que je ne peux pas voir et qui opère à distance, comme un esprit. Et la seule raison dont vous disposez pour prétendre que cette force existe est que (selon vous) la Terre tourne, alors qu'elle ne le fait manifestement pas.*

Le concept de gravité est essentiel au modèle d'un système planétaire héliocentrique. Ce concept explique ce qui maintient les gens au sol, sur une Terre qui tourne ; et ce qui maintient les planètes sur leur orbite, autour du Soleil. Cependant, la gravité n'est pas quelque chose que nous pouvons observer directement : c'est une force hypothétique.

Galilée a su convaincre ses contemporains de l'existence de la gravité, en leur montrant quelque chose de remarquable qu'ils pouvaient voir de leurs propres yeux mais n'avaient jamais remarqué auparavant. Le concept de gravité implique que des objets physiques, qui chutent, tombent avec la même accélération, indépendamment de leur taille, ou de leur poids. Ils sont tous entraînés vers le bas par une même force uniforme : la force de « gravité de la Terre », et non par une force variable provenant du poids des objets. Galilée l'aurait prouvé en laissant chuter des objets depuis la tour penchée de Pise. Le fait que des objets de poids différents chutent avec la même accélération a été une découverte stupéfiante. Les gens avaient vu des objets tomber

d'innombrables fois, mais ils avaient toujours supposé que les objets les plus lourds tombaient plus vite que les objets les plus légers. Ainsi, *le concept* de gravité mettait en évidence *un phénomène observable* que les croyances conventionnelles avaient empêché de voir. Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » fonctionne de manière similaire : en postulant l'existence de programmes, de la part d'une élite invisible, on découvre des tendances et des schémas répétitifs en matière de crimes politiques. Des crimes dans lesquels des services de l'État pourraient bien jouer un rôle.

### **L'évolution est invisible, mais elle peut être perçue**

C'est de cette manière, également, que la « théorie de l'évolution » a bouleversé l'idée admise, selon laquelle toutes les plantes et tous les animaux de la Terre avaient été créés originellement sous leur forme et selon leur diversité actuelle. Contredisant le récit biblique de la création, Darwin affirma que les plantes et les animaux ont évolué, depuis des formes de vie simples jusqu'à des formes plus complexes et différenciées (les « espèces »), par le biais d'un « processus de sélection naturelle ». Cependant, la plupart des gens ont d'abord considéré que suggérer que l'humanité provenait du singe était ridicule, pour ne pas dire insultant. Certaines personnes sont encore offensées par cette idée. Au demeurant, la différenciation des espèces ne peut être observée, car elle est un phénomène qui est *déjà* réalisé.

Mais nous avons fini par accepter la « théorie de l'évolution ». Non pas parce que nous avons réellement observé cette évolution, mais parce que cette théorie a permis de nouvelles découvertes, concernant des phénomènes à l'œuvre, plus ou moins sous nos yeux, depuis toujours. L'une de ces découvertes fut que les caractéristiques des animaux varient en fonction de leur environnement. Les lapins des régions enneigées sont blancs, alors que ceux des régions sablonneuses sont beiges. Une autre découverte fut celle des fossiles de dinosaures et d'espèces intermédiaires, entre les singes et les êtres humains.

La « théorie de l'évolution » nous a également permis de percevoir des choses que nous n'avions jamais envisagées sur nous-mêmes. Darwin, lui-même, faisait remarquer à son public que l'origine animale des êtres humains est évidente au niveau de nos corps. Les singes, ou les chiens, ont un pli au niveau des oreilles, là où celles-ci s'articulent. Ce pli leur permet d'en relever ou d'en abaisser les pointes. Si vous palpez l'arrière de votre propre oreille, vous trouverez

probablement un vestige atavique de ce pli. Il s'agit d'un petit renforcement à l'arrière de votre oreille, à environ un tiers de sa longueur en descendant.

### **Les « Crimes d'État contre la Démocratie » sont invisibles, mais ils peuvent être perçus**

Ces exemples montrent que c'est souvent une découverte surprenante, une observation inédite, qui persuade les gens d'accepter des théories scientifiques nouvelles et d'abandonner les croyances acquises, basées sur le sens commun, à propos de la façon dont le monde fonctionne. Dévoilées par le biais d'observations, fondées sur des concepts ou des théories, ces découvertes sont de deux sortes. Certaines sont des *macro-découvertes*, au sens où elles permettent un « zoom arrière » et, en prenant du recul, de mettre en évidence des pièces manquantes, qui complètent une représentation plus vaste de la réalité. L'espèce intermédiaire entre les singes et les êtres humains, en biologie, par exemple ; ou, en astronomie, la découverte par Kepler du déplacement des planètes sur des orbites elliptiques. Éclairés par le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » et ses principes, concernant la criminalité politique des élites, on découvre que l'assassinat du Président Kennedy fut discrètement suivi par l'adoption du 25<sup>e</sup> amendement. C'est une *macro-découverte*, à propos d'un lien indirect, passé jusque-là inaperçu.

D'autres découvertes sont des *micro-découvertes*, en ce sens qu'elles permettent de faire un « zoom avant » et, en se penchant sur des détails, de mettre en évidence des phénomènes jusque-là non élucidés. Le pli derrière l'oreille humaine, ou l'accélération uniforme d'objets qui chutent, par exemple. De même, le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » (thèse selon laquelle des agents de l'État sont parfois prêts à mentir, à tricher et à tuer pour obtenir ce qu'ils veulent dans le contexte d'une démocratie) a orienté notre observation du comportement de Lyndon Johnson, sur la scène du crime. Et que voyons-nous ? Johnson prendre en charge le corps de Kennedy ; ce que la plupart des gens ont négligé, en raison de leur préoccupation, à propos de questions sur le nombre de balles, ou sur le nombre de tireurs.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse de macro ou de micro-observations, le monde est vu d'une manière nouvelle. **De nouveaux concepts mettent en lumière des faits, ou des liens, jusque-là négligés. Ils entraînent une réinterprétation des perceptions initiales.** Alors qu'auparavant, nous considérions que la Terre était immobile et que le Soleil se levait et se couchait, nous réalisons maintenant que

le Soleil est immobile et que la Terre tourne sur elle-même et autour du Soleil. **Alors qu'auparavant, nous voyions les crimes et tragédies politiques séparément et indépendamment, nous percevons désormais (ou nous percevrons bientôt) une séquence d'événements analogues et corrélés.**

## Sortir du point de vue de la victime, pour percevoir les *high crimes*

Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » doit être utilisé comme une lentille corrective pour changer de perspective et élargir l'angle depuis lequel les crimes politiques sont observés. En effet, la perception *au cas par cas* des assassinats, des failles de la défense nationale, des fiascos électoraux et autres événements similaires amène à considérer ces événements *du point de vue de la victime*. Un point de vue qui amplifie la menace et/ou la vulnérabilité de la cible.

Le *point de vue de la victime* est bien souvent évident, dans la représentation photographique stéréotypée des « Crimes d'État contre la Démocratie » : le Président et Mme Kennedy dans leur limousine, avec en arrière-plan le *Texas School Book Depository* s'élevant au-dessus d'eux ; un gros plan en contre-plongée<sup>1</sup> de Lee Harvey Oswald, de plain-pied, tenant une carabine ; Robert Kennedy, prostré sur le sol, en train de mourir sous les yeux de passants horrifiés.

Aujourd'hui encore, lorsqu'on évoque *le 11 septembre*, les images qui nous viennent à l'esprit nous montrent la destruction « d'en bas ». Si ce sont des images des Tours Jumelles, la perspective est toujours en contre-plongée, depuis la rue. Bien sûr, dans le cas du *11 septembre*, la tendance naturelle à amplifier la menace et à la voir « d'en bas » a été renforcée par le fait que cette dernière venait du ciel. Mais elle a également été encouragée par la décision du gouvernement américain de mettre sous séquestre les photos montrant le carnage en plongée<sup>1</sup>. Avant, pendant et après l'implosion des Tours Jumelles, des milliers de photos ont été prises du World Trade Center, depuis un hélicoptère de la police qui le survolait. Ce sont les seules images existantes qui montrent la destruction vue d'en haut. Et pourtant, ces photos ont été retirées du circuit pendant plus de huit ans. Elles n'ont été rendues publiques que parce qu'ABC News a formulé une requête, au titre de la Loi sur la liberté d'information (FOIA), auprès de l'Institut national des normes et de la technologie (le NIST), l'agence chargée de l'investigation sur la destruction du World Trade Center.

Il est significatif qu'aucune explication officielle, pour justifier la mise sous séquestre de ces photos, n'ait été fournie. Et ce, malgré un éditorial du *New York Times* dénonçant cette façon de procéder, après la publication des photos le 14 février 2010. Cet éditorial se concentrait sur la façon dont ces photos auraient changé la perception populaire du *11 septembre*, si elles avaient été publiées plus tôt. L'éditorial était intitulé « 9/11 vu d'en haut ». Il s'agit d'un texte tourmenté et perturbant, qui laisse planer de sombres doutes, sans pour autant les exprimer clairement. L'éditorial mentionne qu'il est « *surprenant de voir ces photographies maintenant, entre autre parce que nous aurions dû les voir plus tôt* ». Les auteurs, en soulignant que « *le 11 septembre s'est résumé à une collection d'images stéréotypées* », laissent entendre que ces images ont laissé aux Américains une représentation des événements à la fois trouble et amplifiée (comme zoomée de trop près). Opposant, implicitement, cette « *collection d'images stéréotypées* » aux photographies rendues publiques, l'éditorial affirme que, parce que les photos de l'hélicoptère ont été « *prises de haut, elles saisissent avec une précision étonnante, à la fois le volume du nuage pâle qui a englouti Lower Manhattan et la netteté de ses bords* ». Les auteurs n'expliquent pas ce que cela révèle sur le *11 septembre*, mais ils croient, à n'en pas douter, que ce point est significatif ; car ils concluent en disant : ces photos « *nous rappellent combien il est important de continuer à élargir notre perception de ce qui s'est passé le 11 septembre, de continuer à l'envisager dans un contexte historique plus large.* »

---

1. Une photo prise *en contre-plongée* (par en dessous) a tendance à grandir et magnifier le sujet principal. Une photo prise *en plongée* (par-dessus) permet de prendre de la hauteur, du recul, quitte à donner le vertige.



## ***High crime mode d'emploi***

Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » (et la recherche sur ce sujet) redéfinissent les *a priori* sur la politique et le gouvernement américains.

Bien que les Américains en soient largement inconscients, ils ont été formés – par des élites politiques nationales de plus en plus défensives et avec l'aide de médias complices – à éviter de voir, ou de rechercher des liens et des corrélations entre les différents crimes politiques. En revanche, la recherche sur les « Crimes d'État contre la Démocratie » examine en tout premier lieu les « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, *de manière collective et conjointe* (comparative).

### **LA MÊME PÉRIODE : À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS**

Une multitude de « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, ont eu lieu aux États-Unis depuis la création de la nation. Une liste de ces *high crimes* ([tableau C en Annexe 1](#)) analyse vingt-sept « Crimes d'État contre la Démocratie » reconnus, ainsi que d'autres crimes, tragédies, ou incidents suspects à l'encontre de la démocratie. Des crimes pour lesquels des preuves, quant au rôle joué par le gouvernement américain, ont été divulguées. Le tableau C recense les tactiques employées, les suspects, les conséquences politiques et les buts recherchés. Il comprend également une évaluation sommaire du degré de complicité reconnu d'agents de l'État. Les critères utilisés, pour sélectionner ces cas, ont été longuement débattus dans des publications universitaires écrites à ce sujet [1, 2]. Il suffira, ici, d'en dire que l'accent a été mis sur des cas plus ou moins notoires de politique intérieure américaine, où la représentation démocratique a été détournée, subvertie, préemptée, ou contournée par des agents de l'État, des candidats politiques, ou d'autres initiés politiques. Plus de la moitié (56 % exactement) des « Crimes d'État contre la Démocratie », étudiés dans le tableau C, ont été largement confirmés (le plus souvent par des décisions de justice, des documents officiels, des enregistrements, ou des mémoires [thèses argumentées]). Seuls trois de ces événements n'ont qu'une confirmation limitée quant à l'implication de l'État : les assassinats des sénateurs Paul Wellstone et Robert Kennedy et la tentative d'assassinat de Ronald Reagan. Néanmoins,

même dans ces trois cas, il existe des preuves circonstanciées laissant supposer l'intervention de moyens, ou de personnes, en relation avec l'État.

Avant d'examiner certaines tendances révélatrices du tableau C, notons **qu'il est évident que la démocratie américaine de l'après-Deuxième Guerre mondiale est constellée de crimes politiques commis par l'élite. La fréquence des « Crimes d'État contre la Démocratie » a considérablement augmenté depuis 1945 (70 % des « Crimes d'État contre la Démocratie » recensés ont eu lieu après la Deuxième Guerre mondiale) et tout particulièrement depuis 1960. Il est évident que l'on ne peut comprendre la politique américaine de l'après-Deuxième Guerre mondiale, sans admettre le rôle des crimes au plus haut niveau de l'État [high crimes].**

S'ils se penchaient vraiment sur la question, la plupart des Américains conviendraient que la criminalité politique de l'élite a augmenté. Les Américains se souviennent certainement des assassinats et tentatives d'assassinat des années 1960 et 1970. Mais ils seraient sans doute surpris de la fréquence et de la concentration des crimes autour de certains événements tels que les élections. Un simple examen des élections montre clairement que la démocratie américaine a été, à maintes reprises, sapée par des événements violents et des manipulations d'initiés. Les élections présidentielles ont été affectées par des assassinats, des fraudes électorales et/ou des intrigues impliquant des puissances étrangères : en 1964, 1968, 1972, 1980, 2000 et 2004 [NdT : et 2020, bien sûr ! mais le livre est paru aux USA en 2013]. Cela représente plus d'un tiers de la totalité des élections présidentielles depuis 1948 et une bonne moitié des élections depuis 1964 [après l'assassinat de J. F. Kennedy]. En outre, deux tiers de ces élections entachées de crimes ont été émaillées de  *multiples*  événements suspects :

- 1963-1964 : assassinats du Président John F. Kennedy et de Lee Harvey Oswald ; mais aussi Incident du golfe du Tonkin<sup>1</sup>, qui eut pour effet de rétablir un consensus autour du Président Johnson, juste avant l'élection ;
- 1968 : assassinat de Robert Kennedy et  *Surprise d'octobre*  de 1968<sup>2</sup> ;
- 1972 : persécution d'Ellsberg<sup>3</sup>, crimes du  *Watergate*  et tentative d'assassinat de Wallace<sup>4</sup>.
- 2004 : fausses alertes terroristes et fraudes électorales.

**Lorsque l'on cesse d'examiner les « Crimes d'État contre la Démocratie » un par un ; lorsque l'on prend du recul et qu'on les examine comme un tout, ou pour ainsi dire « vus d'en haut », on découvre une nation victime d'abus à répétition. Des abus qui expliquent, en partie, l'incapacité des**

**citoyens à reconnaître des liens évidents entre ces crimes. Les traumatismes fragmentent la mémoire, parce que les événements traumatiques sont trop pénibles pour être gardés en tête.** De même que les victimes de maltraitance infantile, ou de maltraitance conjugale, ont tendance à avoir des souvenirs fragmentaires des abus subis, la mémoire collective (c'est-à-dire le récit partagé et le sens attribué à l'histoire par la population) américaine des assassinats, des failles de la défense et autres événements traumatisants est éclatée en bribes et en fragments, chargés émotionnellement, mais sans lien entre eux.

1. L. deHaven-Smith, "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.
2. L. deHaven-Smith, "Beyond Conspiracy Theory: Patterns of High Crime in American Government", *American Behavioral Scientist*, 2010, 53(6): 795-825.

## **LES MÊMES CONSÉQUENCES POLITIQUES : LA GUERRE**

L'analyse comparative des « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, du tableau C révèle des tendances [*patterns*] détaillées plus loin. Mais depuis la Deuxième Guerre mondiale, **le principal effet de la plupart des « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, a été de fomenter la panique sociale et le militarisme de la population américaine, justifiant la belligérance de la politique étrangère des États-Unis [1].**

De nombreux « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, sont donc liés à la politique étrangère des États-Unis et aux conflits internationaux dans lesquels ces derniers sont impliqués. Ils comprennent les événements (ou événements présumés) suivants :

- l'adoption de la Loi contre l'incitation à l'insurrection de 1798, dans le contexte de la tension croissante avec la Grande-Bretagne ;
- la création d'un alibi, pour déclencher la guerre américano-mexicaine ;
- l'autorisation de couler le navire *Maine*, comme prétexte à la guerre hispano-américaine ;
- l'omission de prévenir les commandants, basés dans le Pacifique, d'une attaque japonaise imminente sur Pearl Harbor, dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale ;
- les assassinats de John et Robert Kennedy, l'incident du golfe du Tonkin, le cambriolage du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg, la *Surprise d'octobre* de 1968, dans le cadre de la guerre du Viêt Nam ;

- l'*Irangate*, le 9/11, les attaques à l'anthrax, l'*Iraqgate*, les fausses alertes terroristes de 2004, dans le cadre du déclenchement des conflits au Moyen-Orient.

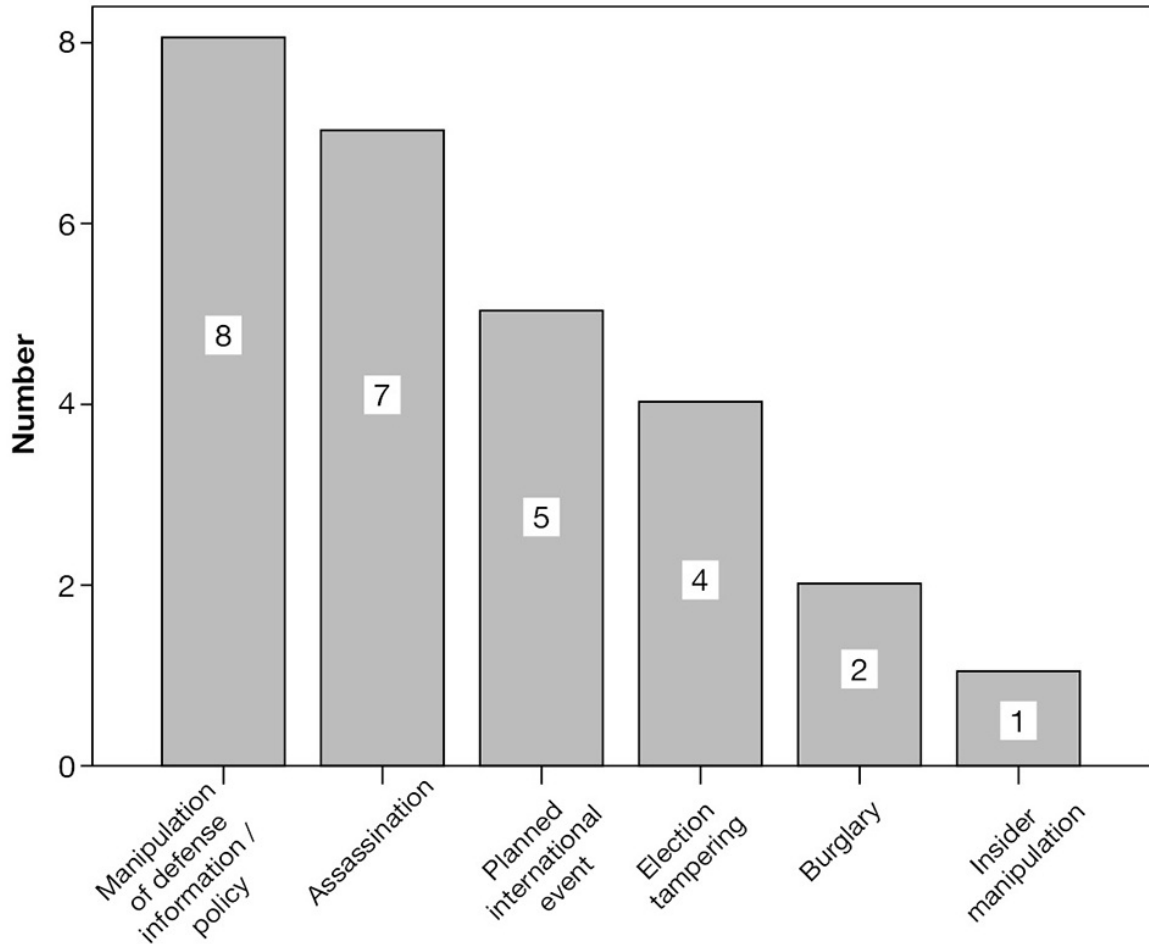
Tous ces « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, ont contribué au déclenchement (ou à la poursuite) de conflits armés. L'assassinat du Président Lincoln<sup>5</sup> entre lui aussi, dans cette catégorie ; mais, dans ce cas, les tueurs, bien que soupçonnés d'avoir reçu le soutien des gardes du corps du président, venaient d'États en rébellion, ou en insurrection [NdT : ils ne peuvent donc être considérés comme une attaque « interne », de la part d'agents du gouvernement].

1. L. deHaven-Smith, "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.

## **LES MÊMES MODES OPÉRATOIRES : TROMPER ET TUER**

Les « Crimes d'État contre la Démocratie » sont assez limités dans leur mode opératoire. Le schéma, ci-dessous, est un diagramme montrant la répartition des modes opératoires, pour les événements énumérés dans la liste des *high crimes* du tableau C [[Annexe 1](#)]. Les modes opératoires des « Crimes d'État contre la Démocratie » sont, par ordre de fréquence :

- les mensonges à destination de la population, par la manipulation d'informations ou de politiques liées à la défense nationale (8 occurrences) ;
- les assassinats (7) ;
- les conflits internationaux programmés (5) ;
- la fraude électorale (4) ;
- les cambriolages (2) ;
- la manipulation d'initiés (1).



*Modes opératoires des « Crimes d'État contre la Démocratie » américaine, avérés ou présumés.*

Les modes opératoires des « Crimes d'État contre la Démocratie » ont sensiblement évolué depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les mensonges à destination de la population (par la manipulation d'informations ou de politiques liées à la défense nationale), qui étaient rares avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale (2), se sont multipliés depuis (6 : soit environ un tiers des « Crimes d'État contre la Démocratie » étudiés pour l'après-guerre). Les assassinats sont également un mode opératoire plus courant depuis les dernières décennies (comparativement aux périodes antérieures). Ces deux modes opératoires sont révélateurs de l'existence de « cellules » disposant d'une expertise, en matière d'espionnage, d'opérations secrètes et d'opérations paramilitaires.

La prolifération, après la Deuxième Guerre mondiale, des « Crimes d'État contre la Démocratie » recourant à la tromperie peut être attribuée :

- en partie à la taille et à la centralisation croissantes du gouvernement et des entreprises à l'intérieur de complexes politico-économiques (cf. § 3) ;

- mais aussi au caractère des débats, devenu *holographique*<sup>6</sup> dans une sphère publique de plus en plus virtuelle (dans le discours public, des phrases d'accroche soigneusement élaborées (slogans) ont remplacé les arguments plus spontanés, bruts, de bon sens dans une arène devenue essentiellement électronique) [1].

1. M. T. Witt & L. deHaven-Smith, "Conjuring the Holographic State: Scripting Security Doctrine for a (New) World of Disorder", *Administration and Society*, 2008, 40(6): 547-585.

## LE CAS D'ÉCOLE DES PRÉSIDENTS NIXON ET BUSH

De nombreux « Crimes d'État contre la Démocratie » de l'après-guerre présentent des liens, directs ou indirects, avec deux présidents : Richard Nixon et George W. Bush.

Nixon fut non seulement responsable du *Watergate* et de la surveillance illégale de Daniel Ellsberg, mais il bénéficia directement de l'assassinat de Robert Kennedy, en 1968, et de la tentative d'assassinat de George Wallace, en 1972 [NdT : Wallace est resté hémiparalysé après cette tentative d'assassinat]. R. F. Kennedy fut assassiné le soir où il remportait la primaire démocrate de Californie. Il était le favori, destiné à remporter l'investiture nationale du Parti démocrate. Et il aurait été un candidat redoutable, lors de l'élection présidentielle contre Nixon. Quant au candidat tiers<sup>7</sup>, G. Wallace, il représentait une menace pour Nixon, car il semblait pouvoir remporter un certain nombre d'États du Sud, ce qui aurait pu empêcher Nixon d'obtenir la majorité des voix du Collège électoral.

Les « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, qui ont bénéficié à Bush comprennent : les problèmes administratifs rencontrés lors des élections de Floride, en 2000, et de l'Ohio, en 2004 ; les événements du 11 septembre 2001 ; les attaques, par lettres empoisonnées à l'anthrax [2], contre les principaux sénateurs démocrates, en octobre 2001 ; l'*Iraqgate* ; la série de fausses alertes terroristes, qui ont rallié les électeurs à la candidature de Bush, avant l'élection présidentielle de 2004. Sans les problèmes administratifs dans les centres urbains à tendance démocrate et sans les défaillances des équipements informatiques de décompte des bulletins de vote (défaillances qui ont eu tendance à favoriser Bush), ce dernier n'aurait probablement pas gagné les élections de Floride en 2000, ou de l'Ohio en 2004 [1]. Les autres « Crimes d'État contre la Démocratie » qui ont profité à Bush ont tous attisé la peur et la

colère à l'égard du terrorisme, produit un effet de « ralliement au président », renforcé la popularité de Bush et joué en faveur de son programme de guerre au Moyen-Orient.

Il y a également des raisons de penser que les agissements des administrations Nixon et Bush-Cheney avaient, pour dénominateur commun, des réseaux pérennes d'initiés politiques enclins à faire fi des lois, au plus haut niveau de la bureaucratie. George H. W. Bush fut président du Comité national républicain, sous l'administration Nixon. Il fut nommé directeur de la CIA par le Président Ford (celui qui avait gracié Nixon, bien sûr, dans le cadre d'un accord, apparemment conclu par Alexander Haig). Haig avait été le secrétaire d'État de Reagan. Bush senior fut soupçonné d'avoir « aidé » à organiser la *Surprise d'octobre* de 1980 [3]. Robert Gates, également, fut soupçonné d'y avoir participé. Il devint néanmoins directeur adjoint de la CIA sous Reagan ; et, plus tard, secrétaire à la défense, sous Bush-Cheney. Il fut maintenu à ce poste par le Président Obama. En tant que vice-président, Bush aurait été chargé du projet *Irangate*, information qu'il cacha aux enquêteurs [4]. Plusieurs des personnes que Bush gracia, pour avoir participé au programme *Iran-Contra*, aboutirent dans l'administration Bush-Cheney. Jusque dans quelle mesure, ce réseau multigénérationnel était-il uni autour de l'idéologie de Strauss n'est pas clair. Mais les disciples de Strauss des années 1950 et 1960, tels que Paul Wolfowitz, finirent, de fait, par occuper des postes influents durant la période où ce réseau s'implantait. Russ Baker a bien couvert ce sujet dans son livre *Family of Secrets* [5].

Les démocrates ont également leurs criminels politiques. Lyndon Johnson a probablement été un commanditaire de l'assassinat de Kennedy ; et il a trompé le Congrès et le peuple américain sur l'incident du golfe du Tonkin. Mais ils ne semblent pas avoir développé, pas encore du moins, une philosophie politique qui cautionne les crimes graves au plus haut niveau de l'État, au nom d'objectifs politiques [NdT : les choses ont bien changé depuis la publication du présent livre ; cf. les élections présidentielles confisquées de 2020].

1. L. deHaven-Smith, *The Battle for Florida*, 2005, Gainesville: University Press of Florida.
2. W. J. Broad *et al.*, "Anthrax Probe Hampered by FBI Blunders", *New York Times*, 2001.
3. R. Parry, *Trick or Treason: The October Surprise Mystery*, 1993, New York: Sheridan Square Press.
4. L. E. Walsh, *Firewall: The Iran-Contra Conspiracy and Cover-up*, 1997, New York: W. W. Norton.
5. R. Baker, *Family of Secrets: The Bush Dynasty, the Powerful Forces That Put Them in the White House, and What Their Influence Means for America*, 2009, New York: Bloomsbury Press.

## LES MÊMES CIBLES D'ASSASSINAT : LES PRÉSIDENTS...

Le type de dirigeants ciblé par des assassinats, dans l'après-guerre, se limite aux dirigeants les plus directement corrélés à la politique étrangère : à savoir les présidents (et les candidats à la présidence) et les sénateurs. Des membres du gouvernement fédéral ont rarement été assassinés, bien que beaucoup d'entre eux aient suscité une hostilité et une opposition importantes. Aucun vice-président n'a été assassiné, ni aucun juge de la Cour suprême des États-Unis. Le seul membre de la Chambre des représentants à avoir été pris pour cible fut Gabrielle Giffords<sup>8</sup> en janvier 2011.

La discipline scientifique, permettant d'estimer la probabilité que des événements se produisent *par hasard*, est appelée « statistiques ». Dans la théorie des probabilités, les événements sont supposés avoir un nombre fini d'états. Quand on joue à pile ou face, une pièce de monnaie ne peut retomber que sur le côté pile, ou sur le côté face. La probabilité qu'un état donné se produise *par hasard* est proportionnelle à l'occurrence de cet état par rapport au nombre total d'états possibles. La pièce de monnaie a une chance sur deux de retomber du côté pile. La probabilité qu'une pièce de monnaie retombe du côté pile est donc de 0.5 [50 % de chances]. Le sens commun nous souffle que la probabilité que de multiples événements similaires se produisent conjointement *par hasard* est faible. Mais la science des statistiques peut nous aider à estimer à quel point elle est faible. À mesure que le nombre de coïncidences augmente, la probabilité que ces coïncidences se produisent *par hasard* devient rapidement infinitésimale ; c'est-à-dire presque impossible [ou nulle]. La probabilité qu'un état se produise deux fois est égale à la probabilité que cet état se produise une fois [p] au carré [p<sup>2</sup>]. La probabilité d'obtenir deux fois le côté pile, en jouant deux fois, est donc  $0,5 \times 0,5 = 0,25$  [25 % de chances, ou 1 chance sur 4]. La probabilité que cet état se produise trois fois sera de  $0,5 \times 0,5 \times 0,5 = 0,125$  [12,5 % de chances, ou 1 chance sur 8]. Sur 10 coups, il y a 1 chance sur 1 024 d'obtenir chaque fois le côté pile, etc.

Faisons donc quelques estimations approximatives sur les probabilités d'assassinat. Si l'assassinat d'un haut dirigeant était commis chaque année et si la cible était choisie *au hasard*, les chances qu'un président soit tué au cours d'une année seraient de 1 sur 546 [1]. Les chances que deux présidents (Kennedy et Reagan) soient abattus *par hasard*, depuis 1948, sont d'environ 1 sur 274 000. Si l'on y inclut Robert Kennedy (en tant que président potentiel), la probabilité que trois présidents soient pris pour cible *par hasard*, depuis 1948,



est d'environ 1 sur 149 000 000. Il en résulte que les cibles d'assassinat ne sont pas choisies *par hasard* [2].

Une autre tendance concerne les spécificités des présidents destinés à être éliminés, par opposition aux nombreux autres présidents qui ne l'ont pas été. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les présidents ont été ciblés uniquement lorsque leur élimination profitait aux intérêts militaires et aux partisans de la guerre. Comme un président tué, ou décédé, pendant son mandat est automatiquement remplacé par le vice-président, un assassinat présidentiel ne bénéficierait aux intérêts militaires que si les antécédents et les positions politiques du vice-président sont nettement plus favorables aux forces armées, que ceux du président. Cette situation n'a existé que deux fois, dans l'ère post-Seconde Guerre mondiale : pendant les présidences de John F. Kennedy et de Ronald Reagan. Contrairement à Kennedy, qui tentait de mettre fin à la Guerre froide, Lyndon Johnson était un belliciste reconnu et un partisan du Pentagone. De même, bien que Reagan et George H. W. Bush aient eu des positions similaires sur la Guerre froide, les antécédents de Bush, en tant que directeur de la CIA, lui conféraient des liens beaucoup plus étroits, que ceux de Reagan, avec l'*establishment* militaire.

Des codes implicites puissants, incarnés par l'étiquette péjorative « théorie du complot », dissuadent qui que ce soit d'exprimer de sérieux doutes quant à l'éventualité que des dirigeants de la nation aient été impliqués dans des conspirations politiques visant à assassiner leurs collègues, ou à mobiliser d'autres moyens criminels pour atteindre des objectifs politiques qu'ils ne pouvaient pas atteindre démocratiquement. Le postulat est qu'il n'existe aucune preuve de leur culpabilité et que, dans la tradition juridique anglo-américaine, des personnes dont la culpabilité n'a pas été prouvée sont censées être présumées innocentes. Cette position, largement répandue, est erronée à double titre (au moins).

Tout d'abord, cette position considère qu'il n'existe aucune preuve de l'implication des élites dans les assassinats politiques commis en Amérique après la Deuxième Guerre mondiale. Les preuves, en effet, sont difficiles à percevoir quand ces assassinats sont examinés un par un. Pourtant, les preuves de l'implication de l'élite sont tout à fait claires lorsque les assassinats sont examinés conjointement et de façon comparative. **Il est clair, par exemple, que les cibles d'assassinat sont des responsables qui contrôlent la politique étrangère. Des présidents pacifistes, dotés de vice-présidents bellicistes, sont des assassinats sur liste d'attente.** Depuis la fusillade visant Ronald Reagan

[son vice-président est alors Bush senior], les candidats à la présidence ont plutôt pris soin d'éviter de tenter le sort. Ils choisissent, désormais, des colistiers qui sont des clones d'eux-mêmes, qui sont cardiaques, ou qui – comme Dan Quayle<sup>9</sup> ou Sarah Palin<sup>9</sup> – ont des compétences discutables.

L'autre problème, avec les positions qui justifient la mise au banc des thèses envisageant des conspirations, est que la présomption d'innocence n'a jamais été destinée à bannir tout soupçon. Au contraire, elle amène à vérifier les soupçons, au moyen d'enquêtes justes et minutieuses, basées sur des normes procédurales permettant d'obtenir et de présenter des preuves autrement plus solides que des rumeurs. **L'étiquette « théorie du complot » est utilisée, non pas pour désigner une position qui sera effectivement examinée, mais pour couper court à la discussion, avant même qu'elle n'ait commencé.**

1. Il y a 546 hauts dirigeants : 100 sénateurs, 435 représentants, 9 juges de la Cour suprême, 1 vice-président et 1 président.
2. Bien sûr, des tireurs isolés peuvent être attirés par des présidents, en raison de leur visibilité et de l'étendue de leur pouvoir. Mais cela n'explique pas la tendance à prendre pour cible des présidents dotés de vice-présidents bellicistes ; ou à tuer des sénateurs lorsque le Sénat est divisé à parts égales. Ces tendances révèlent des intérêts, de la part d'initiés politiques, s'exerçant dans le domaine de la politique étrangère.

## NdT sur l'assassinat de présidents américains

Il semble que les assassinats de présidents américains, avant la Deuxième Guerre mondiale, aient plutôt été liés à la question de la création monétaire.

Extrait de « Putsch sur la monnaie », in « Mainmise sur l'argent », M. Salsilli, *Nexus* n° 105, juill. 2016 :

« Dans le prolongement de la Banque d'Angleterre, privée dès l'origine, quelques riches individus n'auront de cesse, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, de tenter de créer sur le nouveau continent une puissante banque centrale, au service d'intérêts privés. Dès 1802, Thomas Jefferson, un des premiers présidents américains, présentait le danger : "Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent sa monnaie, [elles] priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquise..." »

### *La Fed, cheval de Troie*

Cette banque centrale américaine privée ne verra le jour qu'après plus d'un siècle d'intrigues et une longue résistance. Pas moins de trois présidents américains, tous opposés à cette mesure, seront assassinés durant cette période<sup>1</sup>. C'est finalement le président Wilson qui signera, quelques mois seulement après son élection, le « Federal Reserve Act » à l'origine de la Fed (Federal Reserve System), dans des conditions plus que contestables<sup>2</sup>. Notons aussi que cette loi

---

1. A. Lincoln en 1865, J. A. Garfield en 1881 et W. McKinley en 1901.

2. Le Sénat américain a voté cette loi, non conforme à l'article 1 de la Constitution américaine, lors des fêtes de fin d'année, le 23 décembre 1913, en l'absence de nombreux représentants. Elle octroie à la Fed le privilège de fixer, de façon souveraine, le niveau des réserves bancaires et l'émission de monnaie.

a été rédigée par les représentants d'une poignée de banquiers, dont les noms ou les intérêts se retrouvent dans l'oligopole bancaire actuel (JPMorgan, Rothschild, Rockefeller, Harriman, Lehman...). Une telle mesure n'a réussi à s'imposer qu'après la panique boursière de 1907, qui avait généré un niveau de peur suffisant pour rendre acceptable la pire des réformes monétaires. Acceptable, pas pour tout le monde: « Cette loi établit le plus gigantesque trust sur terre. [Elle légalise] le gouvernement invisible du Money Trust. Le pire crime législatif de tous les temps est perpétré par cette loi sur la banque et le numéraire », s'insurgeait Charles August Lindbergh, membre du Congrès (dont le fils, célèbre aviateur, devra fuir les États-Unis en 1935!).

---

Ouvrages de référence :

- *The Creature from Jekyll Island: a second look at the Federal Reserve*, G. E. Griffin, 6<sup>e</sup> édition, 2002, American Media.
- *The Federal Reserve Conspiracy*, Pr Antony Cyril Sutton, 1995, Dauphin Publication Inc., 2014.
- *The secrets of the Federal Reserve*, Eustace Mullins, 1983.
- “How the Federal Reserve Bank was evolved by five men on Jekyll Island”, in *Current Opinion*, B. C. Forbes, 1916...

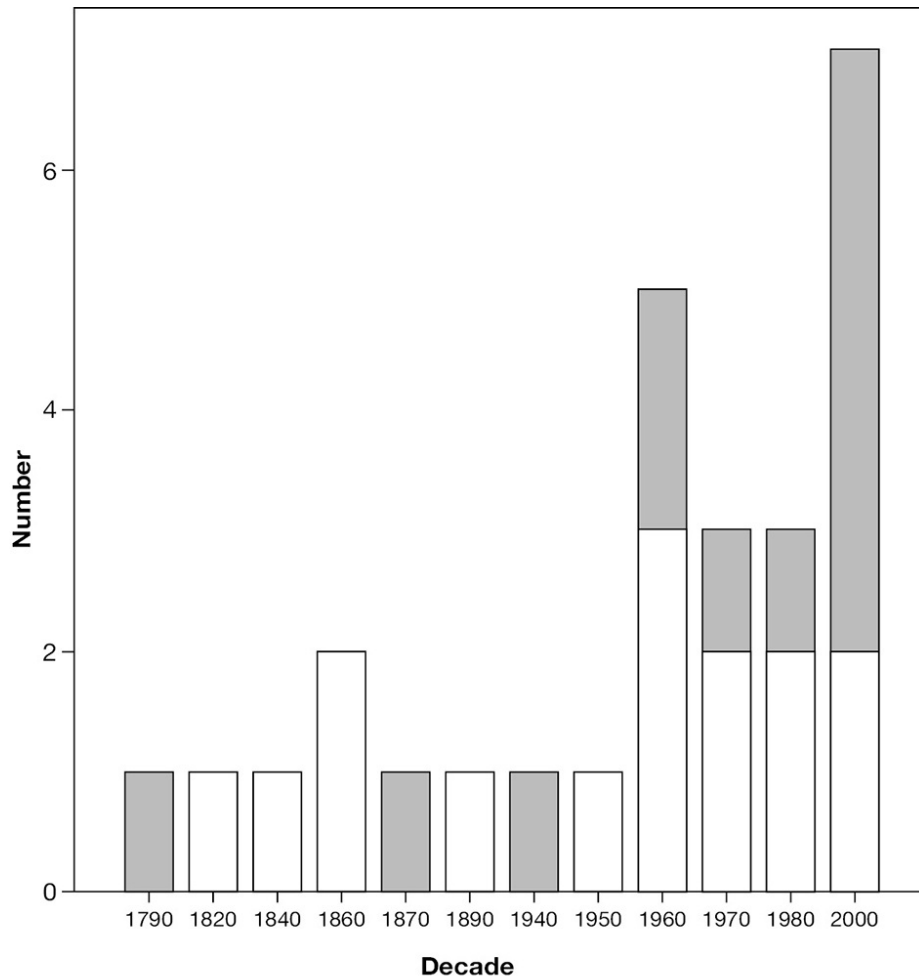
## ... ET LES SÉNATEURS

En matière de cibles d'assassinats – ou tentatives d'assassinat – un schéma répétitif similaire est observé pour ce qui est des sénateurs. Les assassinats de trois sénateurs sont indiscutables, depuis 1948 : ceux de Robert Kennedy, de Patrick Leahy et de Tom Daschle. Des sénateurs n'ont été assassinés que lorsqu'ils étaient candidats à la présidence (Robert Kennedy), ou lorsque le Sénat était divisé à parts égales et que la mort d'un seul sénateur du parti majoritaire pouvait avoir un impact significatif sur la politique. R. F. Kennedy mis à part, les seuls assassinats – ou tentatives d'assassinat – de sénateurs, reconnus depuis la Deuxième Guerre mondiale, se sont produits en 2001. Les

démocrates contrôlaient alors le Sénat, d'une voix sur les républicains. En mai 2001, quatre mois seulement après l'accession de George W. Bush à la présidence (à l'occasion d'une élection litigieuse orchestrée par des « Crimes d'État contre la Démocratie »), le républicain Jim Jeffords quitte son parti pour devenir indépendant. Et le Sénat passe sous contrôle démocrate, pour la première fois depuis 1994. Cinq mois plus tard, le 9 octobre 2001, des lettres contenant de l'anthrax sont utilisées dans une tentative infructueuse d'assassinat de deux *leaders* démocrates du Sénat : le chef de la majorité, Tom Daschle, et le président de la commission judiciaire, Patrick Leahy. Peu après, en 2002, le sénateur démocrate, Paul Wellstone, meurt dans un accident aérien suspect. Jim Fetzer, spécialiste en assassinats et professeur de philosophie, soutient dans un livre, *American Assassination*, que Wellstone pourrait bien avoir été victime d'un acte criminel.

## LES DERNIÈRES TENDANCES

Ce qui est inquiétant, c'est que la fréquence des « Crimes d'État contre la Démocratie » a récemment fortement augmenté. Et que le nombre de « Crimes d'État contre la Démocratie » bénéficiant d'une complicité gouvernementale étendue s'est accru. Le graphique, ci-contre, représente la fréquence des « Crimes d'État contre la Démocratie » (par décennie) et précise le niveau de complicité gouvernementale (faible ou forte). La fréquence des « Crimes d'État contre la Démocratie » a augmenté dans les années 1960 ; diminué dans les années 1970 et 1980 ; est tombée à zéro à la fin de la Guerre froide, dans les années 1990 ; puis a augmenté de façon spectaculaire dans les années 2000. Dans une certaine mesure, le pic de « Crimes d'État contre la Démocratie » des années 1960 et 2000 reflètent les agissements des Présidents Richard Nixon et George W. Bush. **Toutefois, le renforcement de la complicité gouvernementale, au fil des décennies, indique qu'une corruption croissante pourrait bien amplifier les conséquences désastreuses provoquées par des équipes présidentielles ayant perdu tout sens moral.**



Scope of government complicity: ■ Broad □ Narrow

Nombre de « Crimes d'État contre la Démocratie », par décennie, présentant une complicité gouvernementale faible (blanc), ou forte (grisé), de 1790 à 2000. Les décennies sans « Crimes d'État contre la Démocratie » ne sont pas représentées ci-dessus.

L'impact croissant de cette complicité gouvernementale dans les intrigues politiques de l'élite peut être observé dans l'enchaînement<sup>10</sup> Watergate – Irangate – Iraqgate [1, 2].

- Les crimes de l'administration Nixon furent motivés par les peurs et les animosités personnelles du président. Ils n'impliquèrent qu'une poignée de hauts fonctionnaires, dont la plupart n'ont participé qu'à des opérations de dissimulation ; et encore à contrecœur. En outre, les députés républicains et démocrates s'unirent alors, pour enquêter et condamner les agissements du président.
- En revanche, l'épisode *Irangate* fut systémique, organisé et soigneusement planifié. Et l'enquête sur l'*Irangate* fut entravée par une opposition partisane, alors même que (ou peut-être parce que) ce scandale était très

probablement lié à la prétendue *Surprise d'octobre* de 1980 [3, 4] ; mais aussi à l'importation de cocaïne, dans les quartiers urbains défavorisés d'Amérique [5, 6]. Résultant de motivations idéologiques, en provenance de la Maison-Blanche, l'*Irangate* a suscité la participation enthousiaste de hauts fonctionnaires et de professionnels de carrière, au sein du Département d'État, de la CIA et de l'armée.

- Les crimes, qui semblent avoir été commis par l'administration Bush-Cheney, émanaient davantage, encore, des institutions gouvernementales ; et ils ont eu une portée plus large que les précédentes affaires [7-9]. S'attaquant aux organes de délibération, d'élaboration des politiques, de surveillance et de contrôle juridique, ces crimes semblent avoir impliqué des agents de l'État au niveau de l'ensemble de l'exécutif, mais aussi, probablement, des dirigeants du Congrès [NdT : donc des agents du pouvoir législatif].

1. D. Wise, *The American Police State: The Government against the People*, 1976, New York: Vintage Books.
2. M. G. Raskin, *Democracy versus the National Security State, Law and Contemporary Problems*, 1976, 40(3): 189-220.
3. R. Parry, *Trick or Treason: The October Surprise Mystery*, 1993, New York: Sheridan Square Press.
4. L. E. Walsh, *Firewall: The Iran-Contra Conspiracy and Cover-up*, 1997, New York: W. W. Norton.
5. R. Parry, *Lost History: Contras, Cocaine, the Press and Project Truth*, 1999, Arlington, VA: Media Consortium.
6. G. Webb, *Dark Alliance: The CIA, the Contras, and the Crack Cocaine Explosion*, 1998, New York: Seven Stories Press.
7. L. Fisher, "The Way We Go to War: The Iraq Resolution", in *Considering the Bush Presidency*, G. L. Gregg and M. J. Rozell, Editors, 2004, New York: Oxford University Press. 107-124.
8. J. Goldsmith, *The Terror Presidency: Law and Judgment inside the Bush Administration*, 2007, New York: W. W. Norton.
9. G. Greenwald, *A Tragic Legacy: How a Good vs. Evil Mentality Destroyed the Bush Presidency*, 2007, New York: Crown.

---

1. Les incidents controversés du golfe du Tonkin, les 2 et 4 août 1964, ont permis de donner au [Président des États-Unis](#) les pleins pouvoirs militaires, pour engager son pays dans la [guerre du Vietnam](#). La déclassification ultérieure de documents officiels (2005) a montré que ces « attaques » nord-vietnamiennes n'avaient pas eu lieu.

2. Dans le jargon politique américain, une *Surprise d'octobre* désigne un événement susceptible d'influencer le résultat d'une élection à venir en novembre (en particulier l'élection présidentielle). En 1968, l'élection, qui se jouait entre Richard Nixon et Hubert Humphrey, bascula avec l'annonce de l'arrêt immédiat de tous les bombardements au Nord-Vietnam.

3. D. Ellsberg est le lanceur d'alerte qui rendit publiques les 7 000 pages du rapport secret *United States-Vietnam Relations, 1945-1967: A Study Prepared by the Department of Defense* (Affaire des *Pentagon Papers*).
4. G. Wallace, gouverneur de l'Alabama, bénéficiait d'une forte popularité quand il se présenta à l'élection présidentielle de 1972. Victime d'une tentative d'assassinat en mai 1972, il resta hémiplégique, ce qui permit au Président sortant, Richard Nixon, de remporter son 2<sup>e</sup> mandat.
5. Abraham Lincoln, 16<sup>e</sup> [président des États-Unis](#), est le premier président assassiné. Il fut tué par balle, le 14 avril 1865 à [Washington](#), dans le but de créer le chaos et de renverser le gouvernement de l'[Union](#). Malgré la mort de Lincoln, le complot échoua.
6. On produit un *hologramme*, en éclairant un objet par une source de lumière cohérente ([laser](#)) et en enregistrant sur une surface sensible (par exemple, une [plaque photographique](#)) les franges d'interférences obtenues en combinant l'onde source et l'onde réfléchiée par l'objet. Lors de la « restitution » de l'image *holographique*, l'*hologramme* est éclairé par un laser (voire par une lumière non cohérente) et agit alors comme un [réseau de diffraction](#), pour former une image en relief de l'objet initial. Un avantage de cette technique est que chaque morceau d'*hologramme* peut restituer une image complète de l'objet initial (principe fractal). Un *hologramme* peut aussi être généré par un ordinateur, à partir d'une [image de synthèse](#) en 3D au lieu d'un objet réel.
7. Un candidat *tiers* est un candidat qui n'appartient pas à l'un des deux principaux partis politiques américains, les républicains ou les démocrates. Les États-Unis ont un système bipartite depuis plus d'un siècle. Aucun candidat tiers n'a jamais remporté la présidence, mais ces candidats ont une influence sur les résultats des élections.
8. Le 8 janvier 2011, la députée Gabrielle Giffords, favorable aux mesures de contrôle des armes, a été gravement blessée à l'occasion d'une fusillade à Tucson, en Arizona. Le juge américain John Roll et cinq autres personnes furent tués.
9. D. Quayle fut vice-président, de 1989 à 1993, sous G. H. W. Bush (Bush senior). Sarah Palin fut colistière du candidat républicain, à la présidence des États-Unis, [John McCain](#), en 2008.
10. Rappel : respectivement Nixon en 1972 pour le *Watergate*, Reagan en 1986 pour l'*Irangate*, Reagan-Bush en 1992 et 2003 pour l'*Iraqgate*.



## **Le concept de *high crime* éclaire le 11 septembre**

Les observations énoncées ci-dessus, sur les schémas répétitifs, les motifs et les tendances repérés en matière de « Crime d'État contre la Démocratie », sont des *macro-découvertes* [NdT : des découvertes que l'on ne perçoit que lorsque l'on prend du recul]. Elles nous montrent que ce qui, à première vue, ressemble à des événements aléatoires, n'est pas du tout aléatoire lorsqu'on examine ces événements conjointement et comparativement. De nombreux crimes politiques et événements suspects, affectant ou impliquant les élites en Amérique, présentent des caractéristiques communes. Ces crimes font souvent appel à des compétences et à des tactiques militaires. Ils provoquent la panique sociale et le militarisme dans la population américaine. Et ils encouragent la belligérance, dans la politique étrangère des États-Unis [1]. Ces tendances réitérées, en matière de « Crime d'État contre la Démocratie », désignent le complexe militaro-industriel depuis des décennies.

### **DE NOUVELLES DIRECTIONS D'ENQUÊTE**

Un cas, potentiel et controversé, de « Crime d'État contre la Démocratie » reste les événements du 11 septembre 2001 [9/11]. Ces événements sont considérés, officiellement, comme une attaque dans le cadre de la guerre menée contre Al-Qaida. Dans ce contexte *théorique*, on a recherché des commanditaires dans des grottes en Afghanistan, ainsi que leurs sympathisants aux États-Unis et dans des pays alliés aux États-Unis.

Si, au contraire, *le 11 septembre* est considéré comme un « Crime d'État contre la Démocratie », l'attention se reporte sur les États-Unis. Et plus particulièrement sur la CIA et autres agences du renseignement ; sur l'armée (en particulier sur les services disposant de compétences et de ressources en matière d'aviation) ; sur la Maison-Blanche éventuellement ; et sur tous les complexes politico-économiques, qui cherchaient à bénéficier, ou qui auraient pu bénéficier d'une invasion américaine au Moyen-Orient. Deux de ces complexes sont évidents : ceux du pétrole et de l'armement. Le complexe pharmaceutique est également devenu suspect, à cause des attaques par lettres à l'anthrax, qui commencèrent environ une semaine après *le 11 septembre*.

Sans le concept de « Crime d'État contre la Démocratie », l'éventail des hypothèses possibles, impliquant des responsables nationaux dans les événements du *11 septembre*, est très large. La thèse du « Crime d'État contre la Démocratie » offre des hypothèses simplificatrices. Trois lignes d'investigation sont proposées.

Ligne d'enquête 1 : se renseigner sur les enquêteurs américains et autres responsables, et rechercher des informations qui témoignent de leur culpabilité, de desseins cachés, etc.

Ligne d'enquête 2 : rechercher des similitudes avec des « Crimes d'État contre la Démocratie » connexes.

Ligne d'enquête 3 : rechercher des phrases toutes faites, des ensembles sémantiques artificiels et cohérents, en provenance de la CIA (de même nature que le concept langagier [*meme*], implanté par le programme de propagande de la CIA pour stigmatiser toute thèse envisageant des conspirations) [théorie du complot].



Photo by  
Det. Greg Semendinger  
NYC Police Aviation Unit

Photo by  
Det. Greg Semendinger  
NYC Police Aviation Unit

Les Tours jumelles vues de dessus  
(Source : National Institute of Standards and Technology).

1. L. deHaven-Smith, "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.

## **L'INTERVENTION IMMÉDIATE DES ENQUÊTEURS ET DES DIRIGEANTS**

Avec le concept de « Crime d'État contre la Démocratie », nous faisons l'hypothèse cynique que :

- les agents de l'État, en position d'enquêter, éviteront résolument toute preuve de l'implication du gouvernement et rassembleront, en lieu et place, des preuves à l'appui de théories qui exonèrent les membres du gouvernement pouvant être suspectés ;
- les membres de l'exécutif tireront parti de ces crimes, pour servir leurs projets, qu'ils soient cachés ou non.

En observant les agissements des enquêteurs du NIST<sup>1</sup>, nous apprenons que, malgré des indices de démolition contrôlée (ou à cause de ces indices), le gouvernement a omis d'enquêter sur les débris du World Trade Center. Une enquête aurait permis de découvrir des traces d'explosifs et de bombes incendiaires. Cette défaillance a été dénoncée par de nombreux scientifiques, ingénieurs, architectes et autres experts<sup>2</sup>. Un *leader* de ces lanceurs d'alerte a été le scientifique Steven E. Jones, qui critiqua l'enquête du NIST dans un chapitre de l'ouvrage *9/11 and American Empire*. La décision des enquêteurs fédéraux, de ne pas vérifier la présence de traces chimiques témoignant d'une démolition contrôlée, constitue sans aucun doute une omission délictueuse, révélatrice qu'ils disposaient « de connaissances coupables » sur la question. En d'autres termes, les enquêteurs pourraient avoir évité d'examiner les débris, parce qu'ils savaient qu'une telle enquête révélerait des traces d'explosifs et de bombes incendiaires ; et qu'ils ne voulaient pas que de telles preuves soient découvertes.

Parmi les agissements d'autres responsables, immédiatement observables après le 11 septembre, on recense :

- l'invasion immédiate de l'Afghanistan ;
- l'adoption d'une politique officielle de *guerre préventive* (cf. le *Rapport sur la Stratégie en matière de Sécurité nationale*, de 2002) ;
- et la manipulation des services de renseignements, pour justifier l'invasion et l'occupation de l'Irak [1, 2].

Par ces agissements, les membres de l'exécutif pourraient avoir simplement exploité les attentats du 11 septembre 2001, sans pour autant avoir joué un rôle dans leur facilitation. Cependant, les preuves existent d'un programme

préexistant, visant à trouver un prétexte pour mener des *guerres offensives* au Moyen-Orient. Ceci, afin de prendre le contrôle sur des réserves énergétiques, en déclin aux États-Unis. Aussi troublant que cela puisse paraître, on ne peut exclure la possibilité que *le 11 septembre* ait été un coup monté *de l'intérieur*, motivé par des ambitions impérialistes. Pour les chercheurs, la question suivante à se poser est : si *le 11 septembre* est un « Crime d'État contre la Démocratie », qui en sont les principaux suspects, concrètement, et que faisaient-ils à l'époque ?

1. M. Isikoff & D. Corn, *Hubris: The Inside Story of Spin, Scandal, and the Selling of the Iraq War*, 2006, New York: Crown.
2. F. Rich, *The Greatest Story Ever Sold*, 2006, New York: Peguin.

## **LES ATTAQUES PAR LETTRES EMPOISONNÉES À L'ANTHRAX**

La recherche sur les « Crimes d'État contre la Démocratie » amène à penser que ces derniers sont commis par paire, ou en série. Par exemple, l'assassinat de John Kennedy est suivi, deux jours plus tard, de celui de Lee Harvey Oswald ; et, un an plus tard, de l'incident du golfe du Tonkin ; la persécution de Daniel Ellsberg fut suivie des délits du *Watergate* et de la tentative d'assassinat de George Wallace ; la *Surprise d'octobre* de 1980 fut suivie de l'*Irangate*. Dans le cas du *Watergate* et d'Ellsberg, nous savons que les délits en question ont été commis *par le même groupe* de personnes, précisément, *et que ce groupe a également commis d'autres crimes*.

*Si ce schéma devait être appliqué au 11 septembre*, alors d'autres crimes à intervalle proche, ou utilisant des tactiques similaires, auraient probablement été planifiés et organisés par les personnes impliquées dans les événements du *11 septembre*. Un événement corrélé évident est celui des attaques par lettres empoisonnées à l'anthrax. Mais l'attention doit aussi se porter sur d'autres événements comme, par exemple : qui a approuvé les vols permettant aux membres de la famille de Ben Laden de sortir des États-Unis, alors qu'ils auraient dû être soigneusement interrogés ? Pourquoi ne pas les détenir plus longtemps, alors que leurs finances faisaient l'objet d'une enquête ? Sans compter qu'exposer sa famille à des désagréments aurait pénalisé Ben Laden et aurait probablement conduit sa famille à être plus coopérative. Les États-Unis savent généralement tirer profit de toute opportunité de nuire ou de gêner leurs

ennemis en temps de guerre [1]. Il est donc plutôt scandaleux que la famille de Ben Laden ait bénéficié d'un traitement de faveur, pour quitter rapidement et discrètement le pays.

Officiellement, *les attaques à l'anthrax* ont été attribuées à Bruce Ivins, un expert en armes biologiques soi-disant affligé de problèmes psychologiques. Cependant, le dossier à charge, contre Ivins, comporte plusieurs lacunes [2] :

- l'anthrax, contenu dans les lettres, n'a pu être relié de manière concluante à l'anthrax sous le contrôle d'Ivins ;
- la forte teneur en silicium de l'anthrax envoyé par courrier (qui a renforcé sa létalité) pourrait avoir nécessité des équipements et des compétences dont Ivins ne disposait pas ;
- enfin, Ivins n'avait pas accès à l'équipement prétendument utilisé pour sécher l'anthrax.

Comme pour *le 11 septembre*, *les attaques à l'anthrax* ont joué en faveur du projet de Bush et de Cheney d'envahir l'Irak. En effet, l'administration a immédiatement prétendu que l'anthrax provenait d'Irak. Cette tentative de mettre en cause le régime de Saddam Hussein n'a été contrecarrée que parce que l'enquête du FBI a conclu que l'anthrax provenait d'une souche développée par l'armée américaine elle-même (au centre *Army Medical Research Institute of Infectious Diseases* de Fort Detrick, dans le Maryland) [3].

Il existe, dans le domaine public, des preuves circonstanciées indiquant que des responsables du gouvernement fédéral avaient eu vent des *attaques à l'anthrax*. Dans la soirée du 11 septembre 2001, plusieurs semaines avant la découverte des lettres empoisonnées à l'anthrax, des médecins de la Maison-Blanche distribuèrent un antibiotique puissant (le Cipro) au président et à d'autres responsables [4]. Ces responsables pourraient prétendre que le Cipro fut administré par simple précaution. Mais cette explication naïve est démentie par le fait que personne, à la Maison-Blanche, n'a informé le Congrès, ou la population, d'un risque d'attaque à l'anthrax. Les enquêteurs auraient dû être en mesure d'établir : quel type d'attaque à l'anthrax était à craindre ? Qui avait lancé l'alerte ? Qui avait suggéré d'administrer du Cipro ? À qui le Cipro avait-il été administré ? Et pendant combien de temps ? Pourquoi d'autres responsables, ainsi que la population, n'avaient-ils pas été avertis ?... Pour les enquêteurs, les responsables des décisions en question, en particulier au plus haut niveau de la chaîne décisionnelle, devraient être considérés comme des individus impliqués aussi bien dans les événements du *11 septembre* que dans *les attaques à*

*l'anthrax*. Leurs déplacements et leurs prises de contact, juste avant, pendant et après le 11 septembre 2001, auraient dû être étroitement surveillés.

1. Le cimetière d'Arlington, par exemple, a été créé pendant la guerre civile, en expropriant Robert E. Lee, le général en chef de la Confédération, de sa plantation. Les dirigeants de l'Union, en s'appropriant ce lieu, ont mis la famille de Lee à la rue et ont créé un symbole impérissable, en plaçant des centaines de milliers de morts aux pieds de Lee.
2. R Spertzel, "Bruce Ivins Wasn't the Anthrax Culprit", *Wall Street Journal*, 2008.
3. W. J. Broad *et al.*, "Anthrax Probe Hampered by FBI Blunders", *New York Times*, 2001.
4. S. Sobieraj, "White House Mail Machine Has Anthrax", *Washington Post*, 2001.

---

[1.](#) Le National Institute of Standards and Technology est l'organisme chargé de l'enquête sur le 11 septembre.

[2.](#) De nombreux articles de questionnement et de divulgation sur le 11 septembre 2001 ont été publiés dans le magazine Nexus : n<sup>os</sup> 136, 124, 116, 112, 92, 85...

# Contrôle psychique par le langage, pour masquer les *high crimes*

Le programme de propagande de la CIA de 1967 [cf. § 5] montre que le gouvernement des États-Unis s'est engagé activement dans *l'ingénierie sociale*<sup>1</sup> de la culture citoyenne américaine. Et il a fait preuve, dans ce domaine, d'une inquiétante efficacité. Il semble qu'une des méthodes adoptées consiste à [établir un contrôle psychique des populations par la manipulation du langage. Par exemple, en] introduisant des modes langagières [*memes*] dans le langage courant [NdT : le terme *meme* (cf. [Annexe 6.4](#)) n'aurait pas encore de traduction en langue française. Nous le traduirons ici par *toc verbal viral*, ou *virtok*]. Le gouvernement s'appuie, pour cette manipulation linguistique, sur un réseau mondial de contacts et de ressources médiatiques. L'universitaire le plus calé sur la question a comparé cette machine de propagande à « un orgue aux tuyaux géants » [1].

## INGÉNIERIE CULTURELLE

L'éventualité d'une ingénierie culturelle<sup>2</sup>, en lien avec *le 11 septembre*, les *attaques à l'anthrax* et autres crimes connexes, devrait être étudiée. Il est logique de présumer que des opérations d'*ingénierie culturelle* secrètes comportent l'introduction de modes langagières à base de *virtoks* débilissants ; et peut-être même d'autres formes de langage, pouvant être utilisées comme des armes linguistiques [*weaponized language*] dans *l'arène discursive*<sup>3</sup>. Ceci, afin de fausser la recherche de sens, la recherche de consensus et la recherche d'action concertée, dans la sphère publique. Ces *virtoks* destructeurs pourraient avoir des caractéristiques similaires à ceux de l'étiquette « théorie du complot » (étiquette rappelons-le puissante sur le plan normatif, mais erronée conceptuellement et qui s'écarte des *us* et coutumes de la culture citoyenne américaine originelle).

Un certain nombre de *virtoks* ont été introduits par les militaires, dans le cadre de la *guerre contre le terrorisme*. À commencer par l'expression « guerre contre le terrorisme », ou « guerre mondiale contre le terrorisme ». Mais on peut considérer que ces termes ne sont pas destinés au contrôle psychique des populations par la manipulation du langage, du moins lorsqu'ils sont considérés isolément, car ils n'ont pas été diffusés *subrepticement* dans la sphère publique.



Ces *virtoks*, certes, faussent et entravent la communication ; mais ils sont identifiés et reconnus comme des artefacts. Et, à ce titre, leur capacité à déformer le débat public est atténuée. En revanche, les modes langagières, ou *virtoks*, méritant d'être examinés soigneusement sont ceux considérés comme allant de soi, comme semblant provenir du bon sens naturel de la société civile. Ces *virtoks* sont de potentiels *chevaux de Troie* linguistiques, susceptibles d'induire une restructuration cognitive insidieuse.

## **LE TERME « 9/11 » EST DE L'INGÉNIERIE CULTURELLE**

Notre intérêt devrait se porter, en priorité, sur le terme « 9/11 ». L'apparition de ce terme, dans les organes de fabrique de l'opinion, le jour du détournement des avions ou immédiatement après, indique sa préméditation (ce qui pourrait être interprété comme une preuve de complicité officielle, dans les événements du *11 septembre*).

Aujourd'hui, le terme « 9/11 » est accepté comme une appellation simplement évidente pour les événements du 11 septembre 2001. Cependant, en tant que label pour les « *attaques terroristes contre les États-Unis* » (formule utilisée dans le titre officiel de la commission sur le 11 septembre 2001), « 9/11 » présente les caractéristiques d'un *cheval de Troie* conceptuel, semblable à la mode langagière « théorie du complot ». À première vue, le terme « 9/11 » est laconique. Ce n'est même pas une date complète. Et pourtant, il est porteur d'une association d'idées implicites et d'enjeux cachés, qui ont des répercussions dans l'inconscient collectif de la nation.

## **SYMBOLISME CACHÉ ?**

Tout d'abord, l'expression « 9/11 » renferme un symbolisme chargé émotionnellement ; car, aux États-Unis, les chiffres 9-1-1 correspondent au numéro d'appel d'urgence. Ce qui signifie que faire référence au *9/11* provoque, chez tout Américain, des pensées subliminales en lien avec le fait de décrocher son téléphone pour appeler une ambulance, ou pour demander l'aide de la police ou des pompiers. Mais la formule *9/11* n'aurait pas été possible, si les événements n'avaient pas eu lieu un 11 septembre. On peut donc supposer qu'il ait d'abord fallu planifier une date chargée de représentations émotionnelles. Puis intervenir dans le processus discursif<sup>3</sup> de la société civile pour proposer que

la date devienne l'étendard de ces événements. Et enfin, intervenir pour supprimer « l'année » de la date « 9-11-01 » et aboutir à l'appellation « 9-11 ».

Il s'avère que la relation, entre la date abrégée (9/11) et le numéro d'appel d'urgence (9-1-1), a été relevée explicitement, lors d'une des toutes premières mentions du terme « 9/11 » dans les médias. Cette formule 9/11 est en effet apparue dans le titre d'un article du *New York Times*, daté du 12 septembre 2001 : « *America's Emergency Line : 9/11* ». Dès la première phrase, l'article indique que le 11 septembre est une « *date sonnante, à juste titre, comme un avertissement pour l'Amérique* ». Depuis, le lien entre la date des événements et le numéro d'urgence n'aura été mentionné qu'une seule autre fois dans le *New York Times* (article de février 2002).

## UNE DATE QUI NE RESPECTE PAS LES CODES

Une deuxième caractéristique de l'appellation 9/11, typique d'un processus d'infiltration cognitive<sup>4</sup> [cf. [Annexe 5.2](#)], est que cette appellation s'écarte des conventions usuelles, en Amérique, pour désigner un événement. À l'exception, peut-être, de la fête de l'Indépendance souvent désignée par *July Fourth* [le 4 juillet], l'étiquette 9/11 commémore, pour la première fois en Amérique, un événement historique au moyen d'une forme abrégée de la date à laquelle il s'est produit. En tant qu'« acronyme numérique », 9/11 est le premier du genre. Les Américains ne disent pas « 12/7 », pour évoquer Pearl Harbor ; même si le Président Roosevelt avait déclaré que le 7 décembre 1941 serait « *la date de l'infamie* ». De même, les Américains ne désignent pas l'assassinat de John Kennedy par « 11/22 ». Traditionnellement, comme le montrent ces exemples, les Américains désignent les crimes, les tragédies et les catastrophes, par leurs cibles, par l'endroit où ils ont eu lieu, par les méthodes employées, ou bien par leurs effets. Ils ne les désignent jamais par la date à laquelle ces derniers se sont produits. Les Américains se souviennent de la bataille d'Alamo<sup>5</sup>, ou du naufrage du *Maine*. Ils parlent de Three Mile Island<sup>6</sup>, de l'ouragan Katrina, de l'attentat d'Oklahoma City<sup>7</sup>, ou du *Watergate*.

Si les Américains avaient suivi cette tendance traditionnelle, pour le 11 septembre 2001, les événements se seraient probablement appelés : « *les attaques par détournement d'avions* », ou « *les attaques du World Trade Center et du Pentagone* ».

Lorsque les Américains font référence à un jour particulier, en raison de sa signification historique, ils utilisent rarement la date. Ils parlent de

*l'Independence Day*, du *D-Day*, du *VE Day*, de *l'Election Day*<sup>8</sup>, et ainsi de suite. S'ils avaient fait cela pour l'attentat du 11 septembre 2001, ils l'auraient appelé *l'Hijacking Day*, ou quelque chose du genre.

## AU NOM DE L'URGENCE

Le terme « 9/11 » devrait être suspect, parce que, tout en étant extrêmement sobre et concis, il a eu tellement d'impact. Il devrait, à ce titre, faire l'objet d'une enquête scientifique et judiciaire. *9/11* est comme un projectile verbal, chargé de répercussions explosives et profilé pour pénétrer. C'est une expression très courte : trois chiffres et un *slash*. Et pourtant, par le simple fait d'évoquer indirectement le numéro d'appel d'urgence national, cette expression véhicule une certaine idée de la relation entre le citoyen et le gouvernement. Les actes du gouvernement doivent désormais être dictés par *l'urgence* et non plus par des exigences légales ou constitutionnelles. Le gouvernement se présente comme *un sauveur, un protecteur*. Le rôle du citoyen se résume à appeler à l'aide et à attendre que l'aide arrive.

La notion « d'urgence », ou de « situation de crise », fut analysée (dans la philosophie politique contemporaine) par Carl Schmitt, juriste et théoricien politique nazi de premier plan [2]. Schmitt définissait « une urgence » comme une menace existentielle pour la nation (qu'il concevait comme une communauté politique et biologique). Il soutenait que « les situations de crise » mettent brutalement en exergue la raison d'être, réelle, de la politique : à savoir, la survie de la communauté, face à des ennemis cherchant à l'anéantir [3]. Schmitt partait du principe que le gouvernement a un droit absolu à la survie. Ce qui signifie que, lorsque la survie est en jeu, il n'y a pas de limite à l'autorité politique.

**Ainsi, le *virtok* « 9/11 », avec son lien implicite au numéro d'appel d'urgence « 9-1-1 », renferme ontologiquement toute une idéologie politique. L'idée qu'il y a urgence nationale et que cette situation de crise exige une intervention d'urgence nationale. Il en résulte que le gouvernement devient l'unique responsable à pouvoir choisir un plan d'action, à pouvoir désigner l'ennemi et à pouvoir décider des priorités, à chaque instant, pour préserver l'organe politique, en lutte pour surmonter cette urgence. L'État devient seul juge de ce qu'est « l'urgence » et de ce que doit être la réponse à celle-ci. Il est désormais le seul juge de la légitimité de ses actions.**

**Cette idéologie politique, fondée sur des conceptions *théoriques* quant à la nature de la vie politique, autorise des pratiques abusives dans « les**

**situations de crise** » : comme prendre des mesures extrémistes, désigner les amis et les ennemis, ou ne plus tenir compte des limites posées par le cadre légal. Schmitt a peut-être raison de prétendre que c'est ainsi que doivent réagir les instances politiques dans « les situations de crise ». Mais il passe sous silence la question essentielle : à savoir, *quand* les événements doivent-ils être considérés comme des « urgences » et *quand* doivent-ils être considérés comme de simples défis, à traiter au moyen des institutions politiques en place ?

L'Amérique a changé, après le 11 septembre 2001, parce qu'elle a intériorisé la croyance qui accompagne le *virtok* « 9/11 ». À savoir que « nous sommes en état d'urgence ». Mais une urgence dont on ne voit pas le bout. Nous ne sommes pas en guerre, au sens conventionnel du terme ; car l'adversaire n'est pas une autre nation. **Nous ne sommes pas en état de guerre, nous sommes en état d'urgence. Ce qui représente une menace bien plus grande, pour notre démocratie, qu'un conflit ordinaire. Ce lien, entre 9/11 la date et « 9-1-1 » le numéro d'appel d'urgence, en semant l'idée que le 11 septembre 2001 a créé un état d'urgence, a transformé les attentats du 11 septembre en un événement aux proportions historiques à l'échelle mondiale : le début d'un état d'urgence sans fin.**

## AMPLIFIER LA MENACE

Le terme « 9/11 » devrait être suspecté d'être un outil de contrôle psychique des populations par la manipulation du langage [*ingénierie culturelle*], parce qu'il façonne les perceptions en faveur de projets d'agression militaire mondiale, fomentés par l'élite. De même qu'on doit rechercher à qui profite un assassinat, une fraude électorale, ou autre, dans l'étude des « Crimes d'État contre la Démocratie », on doit aussi s'interroger sur les bénéficiaires des *méthodes connexes au crime*. En l'occurrence, l'artefact linguistique « 9/11 » a bénéficié aux projets d'action militaire au Moyen-Orient, fomentés par l'élite. En focalisant l'attention sur une date, plutôt que sur les moyens, ou le lieu, de la destruction, le terme « 9/11 » donne à croire qu'il y a eu un virage dans le cours de l'histoire. 9/11 est un *repère historique*. Il y a le monde avant 9/11, et le monde après 9/11. Comme l'ont dit le vice-président Cheney et d'autres dirigeants : « 9/11 a tout changé ». Il est clair que cette déclaration annonce la nécessité d'une réponse spectaculaire des États-Unis et d'une attitude ferme et intransigeante. Il aurait été moins convaincant et moins pressant de dire : « *les détournements d'avions ont tout changé* », ou « *l'effondrement des Tours*

*Jumelles et du Bâtiment 7 a tout changé* ». Lorsque l'on fait référence aux détournements d'avion, ou aux bâtiments, on ne peut s'empêcher de percevoir que la menace terroriste n'est en aucun cas comparable à celle qu'avaient dû affronter les Alliés durant la Deuxième Guerre mondiale, ou aux dangers du bras de fer entre les États-Unis et l'Union soviétique pendant la Guerre froide. L'usage du terme « 9/11 », pour désigner la destruction du World Trade Center, du Bâtiment 7 et du Pentagone, a pour effet d'amplifier la menace représentée par des personnes qui détournent des avions pour les utiliser comme des armes.

## **ÉCHAPPER AUX RESPONSABILITÉS**

Le terme « 9/11 », en mettant l'accent sur la date, a également d'autres implications : il détourne notre attention des victimes, des dégâts et de l'absence de réponse militaire nationale. Imaginez que l'on évoque ces événements par une formule comme « les massacres par avions », ou « l'effondrement de plusieurs gratte-ciels », ou de « l'échec de la défense aérienne nationale ». Chacune de ces évocations renverrait à un objectif d'enquête différent. Alors que « 9/11 », utilisé comme un *nom*, nous amène à raisonner en termes de chronologie et de tournant historique ; plutôt qu'en termes de défaillances et de responsabilités. Les forces armées des États-Unis, l'armée de l'air en particulier qui a la responsabilité en priorité de la défense aérienne de la nation, ont largement bénéficié que l'accent soit mis sur la date. *9/11* permet de faire oublier l'échec de l'armée de l'air, ce jour-là.

## **ANALYSER LES FAMILLES DE *VIRTOKS***

De même que les « Crimes d'État contre la Démocratie » devraient être analysés *conjointement et comparativement*, les inventions sémantiques et modes langagières (*virtoks*) liées à ces crimes devraient, également, être analysées *conjointement et comparativement*. Ceci, parce que ces *virtoks* pourraient bien être les créations d'un *même* groupe, ou de groupes coopérant entre eux.

Les États-Unis ont développé, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, un vaste programme d'influence et de manipulation culturelles à l'étranger. La CIA utilise régulièrement « ce mégaphone » pour influencer aussi, indirectement, l'opinion nationale (Howard Hunt<sup>9</sup> témoigne avoir participé à ces opérations, vers la fin de sa carrière à la CIA [4]). Les États-Unis manipulent

également l'opinion, nationale et internationale, en fabriquant de toutes pièces (ou en les amplifiant) des attaques contre les forces militaires américaines.

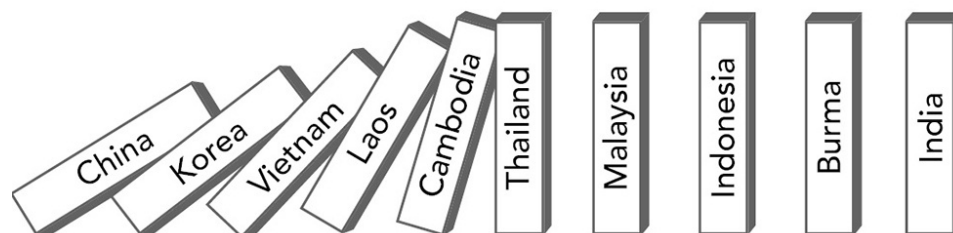
Si les élites en charge de la sécurité nationale manipulent le débat public et l'opinion publique, à propos d'attaques contre les forces militaires américaines, afin de générer un soutien populaire à une agression militaire d'ampleur mondiale, il est presque certain que ces mêmes élites développent et sèment des concepts linguistiques orientés (*virtoks*) dans le débat public. Il est très peu probable que l'étiquette « théorie du complot » soit un cas isolé de création et de déploiement de concept linguistique, de la part de la CIA. Rappelez-vous le langage utilisé pour vendre la guerre en Irak. Le Président Bush et Condoleezza Rice<sup>10</sup> ont-ils réellement inventé par eux-mêmes la phrase « *Nous ne voulons pas que l'arme du crime soit un nuage atomique* » ? Nous savons qu'une certaine orchestration des messages a été conduite par le groupe *Iraq* de la Maison-Blanche. Mais il est peu probable que même ce groupe de travail, chargé de justifier l'invasion de l'Irak, ait pu produire seul le *package* complet de concepts et de sujets qui ont rapidement vu le jour autour de la notion de « guerre contre le terrorisme », immédiatement à la suite des attentats du 11 septembre et des attaques à l'anthrax.

Quand on examine l'ensemble du champ lexical de la notion de « guerre contre le terrorisme » (notion destinée, en réalité, à justifier les guerres offensives à mener au Moyen-Orient), on s'aperçoit qu'il est thématique, intégré et chargé d'émotion en lien avec la Deuxième Guerre mondiale. De nombreuses expressions, utilisées dans les premières années de la « guerre contre le terrorisme », avaient des liens directs avec cette autre guerre (dont on se souvient comme d'une « bonne guerre », une guerre nécessaire et gagnée de manière décisive, en seulement quatre années). Parmi les exemples d'allusion linguistique à la Deuxième Guerre mondiale, figurent des termes tels que « la patrie », « l'axe du mal » (en référence aux puissances de l'Axe), ou « *ground zero*<sup>11</sup> ». Ce langage ne témoigne pas seulement d'une nostalgie, pour une époque en particulier. Il est incrusté de références, de manière à créer un impact émotionnel. Par exemple, le terme « sécurité intérieure » [*homeland security*], en évoquant le foyer [*home*], donne l'image d'une Amérique isolée du reste du monde. Et lorsque cette identification au foyer est associée, à l'occasion d'un discours, à la *guerre contre le terrorisme*, l'image convoquée tend à être celle d'une nation isolée et assiégée. Quant aux avertissements du Président Bush et de Condoleezza Rice, à propos du « nuage atomique », ils évoquent les bombes atomiques, qui ont explosé à Hiroshima et Nagasaki. Idem pour la mention

« *ground zero* », utilisée pour désigner le site des Tours Jumelles et du Bâtiment 7. Ces termes associent la destruction dans New York et celle perpétrée au Japon. Des associations sémantiques chargées de sentiments profondément complexes et ambivalents. Oui, nous avons gagné la Deuxième Guerre mondiale, mais nous avons largué des bombes radioactives extrêmement puissantes sur un peuple vaincu. *Ground zero* chez nous ? Est-ce notre punition ? Ou, est-ce un nouveau Pearl Harbor ? Et si tel était le cas, n'est-ce pas un symbole bien paradoxal, pour un appel à la nation ?

Ainsi, le *toc verbal viral*, 9/11, a-t-il été la racine d'un faisceau de termes qui ont transformé des attaques au moyen d'avions détournés en un événement historique d'ampleur internationale. Un événement qui a initié une « guerre mondiale contre le terrorisme », dans laquelle le rôle de l'Amérique serait comparable (dans sa portée et dans ses vertus) au rôle que cette dernière a joué dans la Deuxième Guerre mondiale. La sémantique, associée à cette nouvelle guerre mondiale, fut déployée sur une période d'environ deux ans. Cette terminologie comprenait un lexique complet de nouveaux termes : des *virtoks* pour désigner la guerre (« guerre préventive »), la torture (« interrogatoires renforcés »), les prisonniers (« détenus », « combattants ennemis »), l'ennemi (« islamo-fascistes », « djihadistes », « al-Qaida »), la défense nationale (« sécurité intérieure »), et plus encore.

Du jamais-vu. Il avait fallu, aux maîtres à penser de la Guerre froide, bien plus que deux ans, pour élaborer leurs stratégies et leur jargon. Churchill avait introduit, en 1946, le terme imagé « rideau de fer ». La directive NSC 68<sup>12</sup> lança une politique « d'isolement », en représailles à « l'expansionnisme communiste », en 1950. La « théorie des dominos<sup>13</sup> » ne fut pas pleinement énoncée avant la guerre de Corée (1950), ou même plus tard.



## **LES VIRTOKS SERVENT LES CRIMES D'ÉTAT CONTRE LA DÉMOCRATIE**

Une façon d'analyser des *virtoks* est de suivre leur cycle de vie : de l'instant où ils naissent jusqu'à leur disparition, en passant par leur pic de popularité. Dans le cadre d'une approche sociologique qui envisage les « Crimes d'État contre la Démocratie », on observe que les *virtoks*, en lien avec un événement majeur suspect, se répandent très rapidement dans les usages après l'événement et empêchent l'introduction de nouveaux termes et concepts sur la question. On observe aussi qu'ils ont une durée de vie beaucoup plus longue que des *virtoks* standard. On peut donc envisager que la CIA (ou autres agences susceptibles de participer aux opérations) élabore ses *virtoks* bien en amont des opérations. Cela permettrait que les *virtoks* relatifs à des « Crimes d'État contre la Démocratie », apparaissent et soient popularisés très rapidement avant que tout concept concurrent n'occupe la scène pour interpréter l'événement.

### **LES VIRTOKS DU 11 SEPTEMBRE**

La construction linguistique, propre aux attentats du *11 septembre*, a probablement commencé bien avant le 11 septembre 2001. Chacun des facteurs suivants pris isolément, mais plus encore l'ensemble de ces facteurs pris conjointement, est en faveur de cette éventualité :

- la rapidité avec laquelle la nouvelle terminologie de la « guerre contre le terrorisme » est apparue et s'est imposée ;
- la synergie entre les termes ; et leur inspiration commune du champ lexical de la Deuxième Guerre mondiale ;
- et, surtout, les liens entre de nombreux termes et le motif d'urgence (« 9/11 » et « 9-1-1 »).

Il a fallu décider que le concept central serait « un état d'urgence », historique et mondial, avant même que la programmation puisse être mise en branle autour de la date du 11 septembre et que la terminologie pour la suite puisse être élaborée en conséquence.

En résumé :

- une fois reconnu le caractère central du terme *9/11*, en tant que symbole et noyau linguistique : de l'émergence d'un nouveau paradigme de gouvernance nationale (c'est-à-dire un état d'urgence sans fin) et d'un nouvel ordre mondial (dominé par les Américains et soutenu par des forces militaires déployées dans le monde entier) ;



- une fois reconnu le rôle de la note NSC 68, dans l’élaboration d’une culture civique américaine pour résister à la menace d’une guerre nucléaire mondiale ;
- une fois reconnu que la politique américaine, à la fois intérieure et internationale, est désormais subordonnée à des projets et des calculs militaires qui envisagent l’avenir des décennies à l’avance.

Dans ce contexte, *le 11 septembre* se trouve placé dans une perspective plus vaste, celle des aspirations et de la destinée de la démocratie américaine, où les crimes politiques des élites (jusqu’au crime de trahison<sup>14</sup>) pourraient n’être, finalement, qu’une ligne de politique officielle.

1. H. Wilford, *The Mighty Wurlitzer: How the CIA Played America*, 2008, Cambridge: Harvard University Press.
2. Leo Strauss (cf. § 4) correspondait avec Carl Schmitt. Les écrits de ce dernier l’ont influencé ; ou ont attiré, du moins, son attention.
3. C. Schmitt, *The Concept of the Political*, 1996, Chicago: University of Chicago Press.
4. E. H. Hunt, *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*, 1974, New York: G. P. Putnam’s Sons.

---

<sup>1.</sup> L’*ingénierie sociale* est l’ensemble des techniques visant à influencer les attitudes et les comportements sociaux, à grande échelle. Elle est utilisée par les gouvernements, les médias, ou des groupes d’intérêt privés, afin d’obtenir les résultats souhaités dans une population cible.

<sup>2.</sup> L’*ingénierie culturelle* est un outil d’ingénierie sociale qui utilise la manipulation de masse par la modification des référents culturels communs et notamment le langage et la linguistique.

<sup>3.</sup> Selon le philosophe français Michel Foucault (1926-1984), une pratique *discursive* est « *le processus par lequel la réalité dominante prend naissance* ». Ce processus procède des jeux de pouvoirs entre élites et populations. Pour Foucault, le langage des puissants se manifeste par diverses techniques rhétoriques : le style de discours, le vocabulaire, la syntaxe, l’intonation, les proverbes, la sémantique, etc. Les pratiques discursives indiquent le statut social de leurs locuteurs. On peut comprendre le terme « arène discursive », employé par deHaven-Smith, comme l’espace où le débat public est régi par des règles fixées et contrôlées par ceux qui détiennent le pouvoir.

<sup>4.</sup> *Infiltration cognitive* est un terme inventé par Cass Sunstein, professeur de droit à l’Université de Chicago et directeur du Bureau de l’information et des affaires réglementaires sous l’administration Obama. Dans un article de 2008 sur les « théories du complot », co-écrit avec son collègue Adrian Vermeule, Sunstein appelle à l’*infiltration cognitive* (cf. § 2 du présent ouvrage). Cet outil d’ingénierie sociale cherche à modifier les perceptions et les raisonnements de groupes « dissidents », afin de saper l’influence de ces groupes. Cette proposition choquante est détaillée dans l’ouvrage critique de David Ray Griffin : *Cognitive Infiltration*. Des techniques d’infiltration cognitives sont présentées en Annexe 5.2.

<sup>5.</sup> La bataille d’Alamo (1836) fut un événement crucial de la révolution texane. Après un siège sanglant, les troupes mexicaines reprirent la mission d’Alamo, près de San Antonio au Texas. La rébellion, en faveur de la nouvelle République du Texas, prit fin la même année.

<sup>6.</sup> L’accident de Three Mile Island est une fusion partielle, en 1979, du réacteur nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie. Il s’agit de l’accident le plus important de l’histoire des centrales nucléaires commerciales américaines.

7. L'attentat d'Oklahoma City est un acte **terroriste** par **véhicule piégé**, perpétré le **19 avril 1995**, contre un bâtiment fédéral à **Oklahoma City**. Cet **attentat** fut considéré comme le plus destructeur, sur le sol américain, jusqu'aux **attentats du 11 septembre 2001**. Des personnes au sein du gouvernement Clinton auraient été au courant de l'imminence de l'attentat et auraient intentionnellement omis d'agir. Des explosifs supplémentaires, placés dans le bâtiment, amènent à envisager l'hypothèse d'une démolition contrôlée intentionnelle. Cet attentat a justifié l'adoption, par le gouvernement, de nouvelles lois antiterroristes.

8. L'*Independence Day* célèbre la Déclaration d'indépendance, du 4/07/1776. Le *D-Day* commémore le débarquement en Normandie du 6/06/1944. Le *VE Day* célèbre la victoire des Alliés, le 8 mai 1945 à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale. L'*Election Day* est le jour des élections (le mardi qui suit le premier lundi de novembre) où les citoyens élisent les représentants du gouvernement fédéral, des États et des localités.

9. E. Howard Hunt (1918-2007), agent du renseignement qui servit dans la CIA de 1949 à 1970, fut un des « plombiers » de l'administration Nixon (équipe d'agents secrets chargée de réparer les « fuites », c'est-à-dire d'empêcher la divulgation de renseignements confidentiels).

10. Condoleezza Rice fut conseillère à la sécurité nationale sous l'administration Bush-Cheney ; puis succéda à Colin Powell, au poste de secrétaire d'État. Elle participa au mensonge des « armes de destruction massive », pour justifier l'invasion de l'Irak en 2003. Lorsque le scandale de l'*Iraqgate* éclata, C. Rice fut accusée de « tromperie ».

11. *Ground zero* (ou hypocentre) désigne le point de la surface de la Terre le plus proche de l'explosion nucléaire. Par extension, *ground zero* désigne le point où les dommages sont les plus graves, qu'il s'agisse de tremblements de terre, d'épidémies, d'attentats...

12. NSC 68 (*United States Objectives and Programs for National Security*) est un document top secret du Conseil de sécurité nationale (NSC), présenté au président Harry S. Truman en 1950. NSC 68 est une des déclarations politiques américaines offensives les plus importantes de la Guerre froide : elle préconisait le renforcement du budget militaire des États-Unis, le développement d'une bombe à hydrogène et l'augmentation de l'aide militaire aux alliés de la nation.

13. La « théorie des dominos » est une approche géopolitique utilisée pendant la Guerre froide, qui présupposait que le passage à un gouvernement communiste, dans un pays, entraînerait rapidement des prises de contrôle communistes dans les États voisins (chacun tombant comme une rangée de dominos parfaitement alignés). En Asie du Sud-Est, le gouvernement américain a utilisé la « théorie des dominos » pour justifier son implication dans la guerre du Vietnam. En réalité, l'incapacité américaine d'empêcher la victoire communiste au Vietnam eut un impact plus faible que celui prévu par la « théorie des dominos ».

14. Le crime de trahison est « le plus grave de tous les crimes » selon la Constitution américaine. Il est défini comme le fait de trahir intentionnellement la nation, ou de soutenir les ennemis de la nation (Article III, section 3).

07.

# POUR UN RÉTABLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE

*Fin de l'impunité pour les « Crimes d'État  
contre la Démocratie »*

Maintenant que le symbolisme troublant, dans la chronologie et la dénomination, des attaques au moyen d'avions détournés a été abordé ouvertement ; maintenant que des preuves, indiquant une éventuelle connaissance officielle préalable des attaques à l'anthrax, ont été présentées, nous devrions être en mesure, dans ce dernier chapitre, de nous pencher sur deux secrets, qui concernent les complots antidémocratiques de l'élite, dans la politique américaine contemporaine. Des secrets de Polichinelle, mais explosifs tout de même. Ces secrets sont comme des secrets de famille. On n'en parle pas et on ne les résout pas. Parce qu'ils ont le potentiel de faire voler la famille en éclats. Et pourtant, faute d'être résolus, ils empêchent l'harmonie familiale et la joie de vivre en famille.

# Les secrets de famille de l'Amérique

## Le véritable mobile de l'insulte « complotiste »

L'un des secrets de famille de l'Amérique, concernant les « Crimes d'État contre la Démocratie », a trait aux véritables raisons pour lesquelles les « théories du complot » sont devenues si populaires. Ce secret permet de comprendre, aussi, pourquoi les responsables politiques vont jusqu'à envisager des actions policières, pour infiltrer et perturber les groupes et réseaux se préoccupant de thèses conspirationnistes. Et ce, malgré l'expérience déplorable de l'infiltration policière des mouvements pour les droits civiques et contre la guerre des années 1960. Au risque de simplifier excessivement la situation, la vérité sans fard est que les thèses envisageant des conspirations sont un sérieux sujet de préoccupation officielle (et ce, depuis longtemps). Pas nécessairement parce qu'elles sont « fausses et porteuses de paranoïa de masse » ; mais au contraire, parce qu'elles sont souvent vraies, ou proches de la vérité, et donc difficiles à réfuter.

L'étiquette « théorie du complot », en tant que qualificatif ou insulte, n'est pas vraiment destinée à influencer ceux qui souhaitent évoquer des complots. D'une part, parce qu'il y a trop de personnes, qui croient que des conspirations existent, pour les faire taire. Mais surtout, parce que **l'étiquette « théorie du complot » est destinée à influencer l'auditoire, et non l'orateur. Elle inculque, aux personnes indécises sur la question de l'existence de conspirations – ou qui n'ont jamais envisagé cette question –, une propension à rejeter d'emblée les allégations de complots.** De cette façon, des déclarations assez convaincantes, mentionnant des complots, tombent à l'eau.

## Les véritables raisons pour tolérer cette insulte

Le deuxième secret de Polichinelle de l'Amérique, à propos des « Crimes d'État contre la Démocratie », est que la population est ambivalente à l'égard des complots et des dissimulations de la part de l'élite. Si l'électorat américain était uni dans son opposition aux conspirations de la part de la classe politique, la plupart des intrigues et la duplicité de l'élite, en matière de politique intérieure,

auraient pris fin depuis longtemps. Mais **la vérité, c'est que de nombreux Américains soutiennent les responsables et institutions américains, même lorsque ces derniers sont impliqués dans des conspirations antidémocratiques visant la gouvernance même de la nation.** Dit simplement, une partie de la société américaine (une partie importante peut-être) a confiance dans le gouvernement, pour faire ce qui est le mieux pour la nation. Cette faction croit que la manipulation de la politique intérieure par l'État, surtout quand cela est corrélé aux affaires étrangères, est nécessaire ; même si cela est généralement illégal.

Ce groupe peut être appelé « les réalistes du complot », ou les *complot-réalistes*. Non pas que ces personnes seraient plus réalistes que celles qui expriment des thèses envisageant des conspirations ; ou que celles qui les réfutent. Mais parce qu'elles fondent leur comportement et leurs actes politiques sur ce qu'elles considèrent être des principes de réalité, à propos du pouvoir. Les *complot-réalistes* s'expriment comme s'ils soutenaient les aspirations des Pères Fondateurs, en faveur de la liberté et du contrôle du gouvernement par le peuple. Mais en réalité, ils sont tout à fait satisfaits que le gouvernement espionne secrètement leurs voisins, pour renforcer leur propre sécurité. Bien que peu de *complot-réalistes* connaissent les idées de Leo Strauss, leur philosophie politique est straussienne, à bien des égards. Les *complot-réalistes* pourraient rejeter certaines des conclusions envisagées sur le 11 septembre, les attaques à l'anthrax, ou les « Crimes d'État contre la Démocratie » en général (cf. § précédents). Mais ces désaccords ne seraient pas la raison principale pour laquelle ils continuent à soutenir les agissements, dénués de toute morale, des élites en charge de la sécurité nationale. Les principales raisons, pour les *complot-réalistes*, de rejeter les « théories du complot » sont que :

- le gouvernement dispose d'informations que nous n'avons pas ;
- les agences, accusées de complicité de meurtre, de trahison et autres crimes graves, sont essentiellement les mêmes que celles qui ont mené l'Amérique à la victoire (tant lors de la Deuxième Guerre mondiale que de la Guerre froide), en utilisant ces tactiques, justement ;
- la prolifération d'armes (thermonucléaires, biologiques et chimiques) de destruction massive expose les États-Unis à des menaces extrêmes, voire existentielles, de la part d'une multitude d'ennemis.

Les *complot-réalistes* veulent probablement protéger ce qu'ils considèrent comme les acquis de la dernière décennie. Notamment le fait que les élites en charge de la sécurité nationale et les responsables politiques, au plus haut niveau

de l'État, ont réussi à façonner un nouvel ordre mondial, autour de l'idée d'une « guerre contre le terrorisme ». Ce nouveau cadre permet aux États-Unis d'attaquer leurs ennemis de manière préventive, en dépit de dispositions contraires de la Charte des Nations unies<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>. La Charte des Nations unies est une Convention internationale qui codifie les grands principes des relations internationales, depuis l'égalité souveraine des États jusqu'à l'interdiction d'employer la force dans les relations internationales. Signée à la fin de la Conférence des Nations unies pour l'Organisation internationale, elle est entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Le Statut de la Cour internationale de Justice fait partie de la Charte.

# Rétablir l'État de droit

Pour être clair, avant d'aller plus loin, la position adoptée, dans ce dernier chapitre, est d'envisager une réforme politique qui viendrait en aide aux éléments « démocratiques » de la population ; et non aux *complot-réalistes*, ou aux élites en charge de la sécurité nationale. Ces dernières, même si cela part peut-être d'une bonne intention, trahissent les Pères Fondateurs et les principes constitutifs de la nation. Les États-Unis d'Amérique ont été créés en tant qu'État de droit. Et l'État de droit signifie que la loi s'applique non seulement au peuple, mais également au gouvernement.

## Le gouvernement ne respecte pas les lois

La notion de « Crimes d'État contre la Démocratie » cherche à cerner une idée simple : le fait qu'un gouvernement ne respecte pas la loi, au détriment de la démocratie et de la population. Avec, comme exigence supplémentaire, le fait que les lois soient formulées et promulguées à partir d'une contribution *significative* du peuple. C'est-à-dire dans un véritable esprit de gouvernement populaire. Cela exige que le président et les autres personnes ayant un accès privilégié à l'information s'entretiennent avec le peuple américain sur l'état réel des affaires, concernant les sujets d'actualité. Lorsque le Président Bush et ses subordonnés déclarent, devant la nation, que l'Irak possède des armes de destruction massive, ils commettent un « Crime d'État contre la Démocratie », un crime au plus haut niveau de l'État [*high crime*]. Car, ce faisant, ils privent le Congrès et le peuple des informations nécessaires pour prendre une décision éclairée, à propos du soutien (ou de l'opposition) à une action militaire. *A minima*, le peuple aurait dû être informé que les renseignements, sur les armes de destruction massive irakiennes, étaient ambigus ; qu'une partie de ces renseignements avait été arrachée à des prisonniers, au moyen de méthodes d'interrogatoire brutales et que les inspecteurs des Nations unies pensaient être capables de tirer des conclusions plus fiables, s'ils disposaient de plus de temps. Le Président Bush a peut-être dit la vérité, mais pas *toute* la vérité ; comme l'avait dénoncé Abraham Lincoln, à propos de la déclaration du Président Polk devant le Congrès, sur la nécessité de la guerre américano-mexicaine. Et ce que Bush a omis de dire était essentiel, pour juger du bien-fondé de ses arguments.



Pour l'ex-procureur fédéral, Elizabeth de la Vega, dans son livre *Les United States vs George W. Bush et Cie* (2006), il s'agit d'une escroquerie pure et simple. En présentant un argument frauduleux, en faveur de la guerre, les membres du gouvernement fédéral ont subverti la démocratie américaine, pour obtenir son appui à une guerre d'agression. C'est exactement le type de crime pour lequel, comme nous l'avons vu (cf. § 3), les États-Unis et leurs alliés ont jugé, condamné et exécuté les dirigeants nazis, après la Deuxième Guerre mondiale [1]. L'invasion américaine de l'Irak a entraîné la mort de milliers, voire de centaines de milliers de personnes ; parmi lesquelles des soldats, des marins, des aviateurs et des *Marines* américains. Des procureurs expérimentés ont fait valoir que les responsables politiques de l'invasion de l'Irak, y compris le président, devraient être jugés pour meurtre [2].

### **Les secrets nuisent à la démocratie**

Le peuple ne peut pas contribuer de manière significative au processus de décision nationale, si les décisions (qui doivent être, selon la Constitution, débattues et prises de façon publique) se transforment en accords secrets. Les traités, que les États-Unis concluent avec d'autres nations, doivent être présentés devant le Sénat pour ratification. Ce n'est qu'une fois ratifiés qu'ils deviennent des lois supérieures du pays. Il n'y a pas, dans la Constitution, de clause prévue pour un accord secret entre le Président américain, George W. Bush, et le Premier ministre britannique, Tony Blair, pour envahir l'Irak au printemps 2003 (comme le rapportent les *Downing Street Memos* [3 : p. 6-12, 211-220]). Dans son ouvrage, sur les décisions précédant l'entrée en guerre de l'Amérique dans la Deuxième Guerre mondiale, Charles Beard soulignait que le Président Roosevelt avait conclu des accords secrets avec les Britanniques, pour entrer en guerre dans l'océan Pacifique sous certaines conditions [4 : p. 582]. Roosevelt avait « omis » de soumettre ces projets à l'approbation du Sénat. Beard avertissait [déjà] que cette usurpation d'autorité créerait un précédent, si elle était tolérée. Et c'est manifestement ce qui s'est passé. Car, malgré le tollé provoqué par le fait que l'administration Bush ait induit le pays en erreur pour déclencher une guerre en Irak, aucune plainte n'a réellement été formulée, concernant l'alliance secrète entre les États-Unis et le Royaume-Uni.

### **Le problème des amnisties présidentielles**

**Le peuple ne peut pas, non plus, contrôler le gouvernement, si les présidents passent l'éponge sur les crimes de leurs prédécesseurs, en usant de leur pouvoir de « grâce présidentielle »<sup>1</sup> pour affranchir leurs subordonnés ou eux-mêmes de toute responsabilité.** À l'exception, peut-être, du Président Thomas Jefferson [1743-1826] (qui encouragea les poursuites fédérales contre Aaron Burr, vice-président pendant son premier mandat, cf. § 3), aucun président américain n'a choisi d'enquêter, ou d'engager des poursuites, sur d'éventuels *high crimes* ou sur des crimes de guerre perpétrés par des dirigeants des administrations précédentes.

Le Président Barack Obama, quand il fut confronté à cette question lors de son entrée en fonction en 2009, répondit qu'il entendait « aller de l'avant, plutôt qu'en arrière » [5]. Il ne dit pas qu'aucun *high crime*, ou qu'aucun crime de guerre n'avaient été commis. Le Président Ford évita à Richard Nixon de plus amples investigations et poursuites judiciaires, en lui accordant une « grâce présidentielle » qui incluait « *tous les crimes contre les États-Unis* » que Nixon avait « *commis, ou pourrait avoir commis, ou auxquels il pourrait avoir pris part* » durant sa présidence. La proclamation présidentielle, annonçant cette grâce intégrale, indiquait qu'il était nécessaire d'éviter « *un débat prolongé et conflictuel, sur l'opportunité* » de soumettre un ancien président à un procès. Ainsi que l'avocat indépendant, Lawrence Walsh, l'a raconté dans son livre *Firewall* (1997) lorsque le Président Bush *senior* gracia les accusés, qui étaient – ou allaient être – poursuivis dans le cadre de l'affaire *Irangate*, il affirma que maintenir des poursuites, dans de telles affaires, revenait à transformer les divergences politiques en crimes. Cependant, selon Walsh, ces grâces présidentielles empêchèrent l'application juste de la loi à des personnes occupant des postes de responsabilité, qui avaient menti pour aider un président à échapper aux mesures législatives contraignantes, qui encadrent l'action du pouvoir exécutif [NdT : ces « **grâces présidentielles** » s'avèrent autant d'**incitations répétées à l'impunité**].

Pourtant, la Constitution américaine a confié au président la responsabilité particulière de maintenir l'État de droit. En Amérique, tous les agents de l'État, à l'exception du président, prêtent le serment de « *soutenir* » la Constitution (Article VI). Le président, lui, jure de « *présERVER, protéger et défendre* » la Constitution (article II, section 1). La Constitution, en outre, charge le président de « *veiller à ce que les lois soient fidèlement appliquées* » (Article II, section 3). Les présidents ne sont pas censés être *au-dessus* de la loi. Ils sont censés être *les gardiens* de la loi et les défenseurs de l'ordre constitutionnel. [NdT : la

Constitution n'accorde pas, comme en France, une immunité présidentielle<sup>2</sup> au président].

### **Les dérives de l'« État d'urgence »**

Le « conflit familial », que l'Amérique tente d'éviter depuis au moins la fin de la Deuxième Guerre mondiale, concerne la question du respect de la loi de la part des présidents et autres élites politiques. La Constitution renferme quelques dispositions, en cas d'État d'urgence. L'*habeas corpus*<sup>3</sup> peut être suspendu et le Congrès peut se réunir en secret. Mais le budget doit être publié dans son intégralité. Et une opération militaire nécessite [quand même], dans la plupart des cas, une déclaration de guerre, qui doit être émise par le Congrès. Ce que le Congrès n'a pas fait, depuis la Deuxième Guerre mondiale, malgré les guerres de Corée, du Viêt Nam, du Laos, du Cambodge, d'Afghanistan et les deux guerres d'Irak. Car l'Amérique n'a pas prévu, dans sa Constitution, la séparation des pouvoirs [législatifs et exécutifs] en cas d'État d'urgence. **En fait, l'intérêt d'un gouvernement (pouvoir exécutif dont le rôle est de faire *appliquer* des lois) n'est-il pas de pouvoir *contrôler* les lois (s'attribuer le pouvoir législatif), à l'occasion de situations d'État d'urgence ?**

La classe politique américaine agit dans le mépris du cadre constitutionnel, depuis près de soixante ans, si ce n'est plus. C'est pourquoi l'assassinat du Président Kennedy a pu se produire tel qu'envisagé plus haut (cf. § 2). La destitution de Kennedy étant considérée comme impossible légalement, la Constitution fut considérée comme sacrificable. Voilà probablement la raison pour laquelle Nixon dut être gracié : il en savait trop. Trop coupable pour aller en prison ? C'est peut-être aussi la raison pour laquelle tant de questions restent sans réponse, au sujet du *11 septembre* et des *attaques à l'anthrax*. **Personne – ni le Congrès, ni le peuple, pas même les présidents élus tout spécialement pour apporter un renouveau – ne semble capable, ni même désireux de demander des comptes au gouvernement.**

### **L'élite au-dessus des lois**

Deux arguments, principalement, sont opposés à cette critique [NdT : ces arguments justifient, officiellement, pourquoi personne ne demande jamais, à aucun gouvernement, de rendre des comptes].

Le premier argument est que les enquêtes et poursuites judiciaires, relatives aux crimes politiques, ont tendance à être partisans. C'est l'idée que, si un parti enquête sur les dirigeants de l'autre parti, cela crée une tendance à criminaliser les divergences politiques. En réalité, cela n'a pas lieu. La justice a tendance à interpréter *très prudemment* la loi. Des agents de l'État sont peu enclins à fliquer d'autres agents de l'État. De plus, la population a prouvé sa capacité à faire la part des choses et à discerner quand les poursuites judiciaires sont malveillantes. Les gens n'ont eu aucune difficulté à faire la différence entre les audiences du *Watergate* et la destitution du Président Clinton<sup>4</sup>. En outre, les audiences dans le cadre d'investigations judiciaires offrent l'opportunité, aux agents de l'État comme au peuple, de différencier les affaires politiques partisans des affaires juridiques ; et ainsi de leur attribuer une importance relative.

Le deuxième argument, pour débouter cet appel à la responsabilité au plus haut niveau de l'État, est de dire que : si un président entrant devait enquêter sur son prédécesseur, tous les présidents entrants enquêteraient sur leurs prédécesseurs quand ils appartiennent à des partis politiques rivaux. Ce qui ferait de l'Amérique une République bananière. Il n'est pas faux de dire que des enquêtes engendreraient d'autres enquêtes. Mais cela ne serait problématique, aujourd'hui, que parce que les présidents commettent régulièrement des crimes ; et sont donc susceptibles de faire l'objet d'enquêtes et de poursuites judiciaires, lorsqu'ils quittent leurs fonctions. **Si les présidents savaient qu'ils feraient l'objet d'investigations à la fin de leur mandat, il est probable qu'ils auraient la prudence, tout simplement, de respecter les lois.**

### **Mettre les présidents sous haute surveillance**

Les présidents se sont placés au-dessus de la loi. Alors qu'en pratique, la loi devrait s'appliquer à eux, plus fermement encore qu'aux personnes occupant des postes ordinaires au sein du gouvernement. La Constitution fait référence aux crimes perpétrés au plus haut niveau de l'État [*high crimes*]. Ils sont mieux définis que les crimes et délits ordinaires. Ces derniers relèvent de l'application des lois. Alors que le *high crime* relève de la trahison de la confiance du peuple, de l'abus de pouvoir et autres manquements à la probité attendue de la part des principaux dirigeants [de la nation], compte tenu de la confiance publique dont ils ont été investis. La raison pour laquelle la criminalité potentielle, dans les hautes sphères, est sans limite, est que ceux qui occupent les plus hautes fonctions [de l'État] contrôlent l'organe judiciaire et autres organes

administratifs pouvant être utilisés pour détruire ou cacher des preuves et pour faire taire des témoins.

Au fil des années, depuis la Deuxième Guerre mondiale si ce n'est avant, la classe politique s'est en quelque sorte affranchie des attentes légitimes du peuple en matière de « comportement honorable, dans l'exercice de ses fonctions ». Les représentants de l'État ont créé l'illusion que, pour que des hauts dirigeants soient destitués, ils doivent violer une ordonnance spécifique ; ou bien, que la preuve de leur culpabilité doit aller au-delà *d'un doute raisonnable*. Lors des audiences, dans le cadre des *high crimes* commis par le Président Nixon, les membres du Congrès ont demandé : que savait-il et quand l'a-t-il su ? La conséquence était que, pour être coupable, Nixon devait avoir [explicitement] autorisé l'opération de cambriolage du *Watergate*. Cette nécessité est ridicule, d'un point de vue juridique. Après tout, Nixon avait approuvé l'embauche de Hunt et de Liddy<sup>5</sup>. Il savait qu'ils travaillaient pour le « Comité de réélection du président ». Et il connaissait les antécédents de son procureur général, John Mitchell<sup>6</sup>. Preuve de son intimité avec Howard Hunt, il se plaignait que ce dernier en savait trop sur les années Kennedy. Nixon était, en définitive, responsable des actes de ses hommes de main. Envisager les choses autrement aboutit à ces questions, absurdes et alambiquées, sur la culpabilité du président. Alors que c'est le cabinet présidentiel, lui-même, qui devrait être tenu pour responsable des actes de ses membres. Les questions auraient dû être tournées autrement. Le président n'était-il pas au courant des activités criminelles auxquelles se livraient ses collaborateurs ? Pourquoi n'avait-il rien suspecté ? Pourquoi était-il hors du coup ? Pourquoi était-il si peu curieux de l'activité, à la Maison-Blanche, d'anciens agents du FBI et de la CIA, au service de son conseiller politique, Charles Colson ? etc.

### **Écarter la défense du « déni plausible »**

La notion de « déni plausible » montre jusqu'où peut mener ce raisonnement absurde. Au cours des premières années d'espionnage de la Guerre froide, le concept du *déni plausible* faisait référence à la capacité du gouvernement américain de nier, de manière convaincante, la responsabilité d'assassinats, d'attaques terroristes, ou autres actions secrètes qu'il avait commanditées ou exécutées. L'Invasion de la baie des Cochons en est un exemple. Cependant, cette approche s'est progressivement transformée en une pratique consistant à protéger les présidents américains de la connaissance détaillée d'actions

illégales. Cette pratique part du principe, égoïste et auto-complaisant, que cela les dégage de toute responsabilité, pour des actions qu'ils n'auraient approuvées que d'un point de vue général, ou qu'ils n'auraient enclenchées que sur le plan organisationnel.

Une variante de cette stratégie fut utilisée, non seulement pour protéger le Président Nixon, dans le *Watergate*, mais aussi pour protéger le Président Reagan, dans l'affaire *Irangate* ; ainsi que le second Président Bush, dans l'affaire *Plame*, quand il s'est avéré que cette dernière était un agent de la CIA. Bien sûr, depuis que le premier Président Bush a gracié les accusés dans l'affaire *Irangate*, l'incitation des agents subalternes à protéger le président de la destitution est devenue très forte. Préserver le président rend les « grâces présidentielles » disponibles, si nécessaire, ultérieurement. Mais affirmer « qu'un président n'est pas responsable de crimes qu'il n'aurait pas approuvés dans le détail », c'est comme dire qu'un patron de Mafia est innocent parce qu'il ne savait pas que ses hommes allaient détourner tel camion, à telle ou telle date. Aucun procureur, aucun jury, n'accorderait de crédit à une défense comme celle-là. Ils diraient : « Eh bien, vous n'étiez peut-être pas au courant de ce crime en particulier, mais vous êtes à la tête de l'organisation qui a constitué l'équipe qui a commis toute cette série de crimes ». Voilà où nous en sommes rendus, en ce qui concerne la Maison-Blanche actuelle. Encore une fois, **la cause principale de cet effondrement de l'État de droit est le non-respect de la Constitution. Mais cet effondrement ne se limite pas à la Maison-Blanche. Il est systémique. Car les exigences légales imposées au président sont appliquées mollement, ce qui est contraire aux intentions initiales de la Constitution.**

### **Pour un rétablissement de l'État de droit**

Mais il existe, peut-être, un moyen de rétablir l'État de droit, en tirant parti de l'attachement national aux vices de forme juridiques.

La solution suggérée ici est que, lorsque nous sommes confrontés à une suspicion de « Crime d'État contre la Démocratie » (c'est-à-dire à un crime politique dans lequel le gouvernement semble être impliqué), nous commençons par faire respecter les lois qui régissent les enquêtes criminelles. Appliquons, par exemple, les procédures utilisées pour les meurtres ordinaires aux assassinats politiques. Ces procédures incluent le contrôle des lieux du crime, l'interrogatoire des suspects, le passage d'accords avec un suspect pour en attraper un autre, etc. La proposition ne doit pas s'arrêter là, car nous avons

affaire à un dispositif de sécurité nationale, qui sait comment nous influencer malgré nous. Mais voici l'idée clé : commencer à agir au « point de contact entre les agents de l'État et la loi ». C'est-à-dire, commencer par la police, les médecins légistes et les procureurs. Lorsque les services secrets sont venus chercher le corps du Président Kennedy, la personne qui a essayé de faire respecter la loi était le médecin légiste. Les cambrioleurs du *Watergate* n'ont été découverts, en train de pénétrer par effraction dans le siège du Parti démocratique national, que parce qu'un agent de sécurité du bâtiment administratif *Watergate* a découvert du ruban adhésif sur une porte déverrouillée et qu'il a appelé la police (cf. § 5). Dans les faits, en matière de crimes politiques des élites, **les agents et enquêteurs de quartier sont notre première ligne de défense contre la tyrannie.**

1. L. deHaven-Smith, "State Crimes against Democracy in the War on Terror: Applying the Nuremberg Principles to the Bush-Cheney Administration", *Contemporary Politics*, 2010, 16(4): 403-420.
2. V. Bugliosi, *The Prosecution of George W. Bush for Murder*, 2008, Cambridge, MA: Vanguard Press.
3. A. Wright & S. Dixon, *Dissent: Voices of Conscience*, 2008, Kihei, HI: Koa Books.
4. C. Beard, *President Roosevelt and the Coming of the War, 1941: Appearances and Realities, 1948/2003*, New Brunswick: Transaction.
5. C. Savage, "Obama Reluctant to Look into Bush Programs", *New York Times*, 2009.

---

1. La Constitution américaine contient des dispositions surprenantes, telles que « la grâce présidentielle ». L'article 2.1 de la Constitution permet au président de pardonner « un délit commis contre les États-Unis ». Ces dernières décennies, les présidents américains ne s'en sont pas privés, pour porter secours à des amis criminels et/ou corrompus (dont Bill Clinton et Gerald Ford). Pourquoi les Pères fondateurs américains ont-ils inscrit une telle disposition dans la Constitution ? D'une part, parce que cela faisait déjà partie des prérogatives royales du régime anglais. D'autre part, parce que tout État doit disposer d'un mécanisme « pour tourner la page », en cas d'insurrection contre le régime (vérité bien connue des monarchies). La grâce présidentielle a été un moyen d'apaiser les tensions sociales, dans les périodes les plus polarisées de l'histoire des États-Unis. George Washington l'a employée, en faveur d'insurgés de la Révolte du whisky. Tout comme l'a fait John Adams, pour d'autres insurrections. Andrew Johnson, en 1865, à la fin de la Guerre civile, l'a employée pour accorder une amnistie générale à tous les anciens soldats confédérés prêts à jurer fidélité à la Constitution des États-Unis. Jimmy Carter a utilisé cette disposition pour mettre fin aux poursuites judiciaires contre les déserteurs de la guerre du Vietnam, etc.

2. Selon l'historien Michael Waltzer, ce qui a le plus marqué les contemporains fut non pas l'exécution de Louis XVI, mais le procès et le jugement qui l'avaient précédée. Que le détenteur de la souveraineté « divine » fût ainsi soumis à la justice ordinaire des hommes a constitué un choc, une désacralisation. En étant jugé, le roi redevenait un homme ordinaire. L'exécuter sans procès aurait maintenu l'illusion de son statut particulier. Les républiques sont restées attachées à la sacralisation du pouvoir souverain, en la personne de leur président. Le principe selon lequel le « chef de l'État » ne peut être soumis à une procédure judiciaire ordinaire (ou immunité présidentielle) est la trace sécularisée du caractère supposé divin du souverain.

3. L'*habeas corpus* est un recours en droit, par lequel une personne peut signaler, à un tribunal, une détention ou un emprisonnement arbitraire et demander à faire comparaître le prisonnier devant le tribunal, afin de déterminer si la détention est légale.

4. Cf. § 5 : le scandale Monica Lewinsky.

5. G. Gordon Liddy et E. Howard Hunt avaient supervisé l'opération de cambriolage du siège national du Parti démocrate. Ils furent arrêtés, en même temps que les agents ayant effectivement pénétré dans les bureaux du Watergate Building. Liddy fut jugé « pour conspiration » et inculpé pour avoir refusé de témoigner devant la commission en charge de l'enquête sur le *Watergate*.

6. John Newton Mitchell (1913-1988) fut procureur général des États-Unis sous l'administration Nixon et président des campagnes présidentielles de Nixon (en 1968 et 1972). Des enregistrements réalisés à la Maison-Blanche confirmèrent son implication dans le scandale du *Watergate* et sa tentative de le dissimuler. Son épouse Martha Beall Mitchell fut kidnappée pour avoir contacté des journalistes. Mitchell n'a jamais été traduit en justice pour ce kidnapping.



# Vers un totalitarisme « sélectif »

On dit souvent des familles, qui évitent de reconnaître ouvertement les problèmes irrésolus du passé, qu'elles ont « un éléphant dans le salon ». Un éléphant que personne n'évoque. Et que, d'une certaine façon, personne ne voit, mais que tout le monde contourne. Ce qui signifie que les membres de la famille le perçoivent, même s'ils ne le reconnaissent pas. Cette métaphore signifie que tout le monde, en quelque sorte, perçoit le problème, mais sans y accorder d'attention.

« L'éléphant », dans le salon de l'Amérique, est le fait, bien connu mais rarement reconnu, que les citoyens de la nation ne croient pas grand-chose à ce que leur gouvernement raconte. Surtout quand il s'agit d'événements auxquels le gouvernement est lui-même, d'une manière ou d'une autre, mêlé. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Américains ont eu connaissance du fait que le gouvernement les a trompés : en provoquant des guerres, en assassinant des dirigeants étrangers, en mettant sur écoute des citoyens américains, en volant des élections, en collaborant avec le crime organisé, et plus encore. Aussi choquantes que ces révélations aient pu être, au moment des faits, les gens peuvent parfaitement envisager qu'elles ne soient, peut-être, que la partie émergée de l'iceberg. Il n'y a assurément aucune raison de supposer que *toutes* les tromperies notables, *toutes* les intrigues intérieures, *tous* les crimes internationaux et autres méfaits du gouvernement aient été divulgués. La seule chose, dont nous pouvons être certains, est que le gouvernement traite le peuple américain de la façon revendiquée, dans une certaine mesure, par les *complot-réalistes*. C'est-à-dire que le gouvernement manipule l'information et les événements pour obtenir un soutien populaire à ses politiques et priorités. La nature et l'étendue réelles de cette manipulation restent nébuleuses. Mais nous savons que cette manipulation existe. Et qu'elle peut avoir des conséquences très graves, comme entraîner la nation dans des guerres injustifiées.

Néanmoins, la plupart des Américains se consolent en voulant croire que la manipulation des événements et des informations, par le gouvernement américain, est assez rare ; que nous sommes encore dans un pays libre, puisque dans l'ensemble, on nous laisse interpréter les événements comme nous voulons.

Sur, disons, 99 % des sujets, le gouvernement américain laisse l'histoire se dérouler naturellement et fournit des informations aussi complètes et détaillées que possible. Autrement dit, les États-Unis ne sont pas comparables à l'URSS, au sens où le gouvernement de l'ex-Union soviétique contrôlait tout, alors que le gouvernement des États-Unis ne contrôle *que certains sujets*.

Si tous les événements et informations, sujets au contrôle gouvernemental, étaient d'égale importance, ce qui compterait, ce serait la quantité d'information contrôlée et non sa nature. Mais ce n'est pas le cas. Il existe des degrés d'importance très variables entre les événements et les informations. **Un régime partiellement totalitaire peut donc être mis en place, avec une économie de moyens quant aux intrigues et à la propagande gouvernementales. Ces dernières doivent alors se concentrer sur les leviers et les points de fragilité de la société. On pourrait qualifier un tel régime de totalitarisme « intelligent », ou totalitarisme « sélectif ». Dans un régime de ce type, le gouvernement intervient rarement dans les affaires, qu'elles soient nationales ou internationales, pour orienter la politique intérieure. Mais lorsqu'il le fait, il orchestre des événements extrêmement importants, qui redéfinissent le cadre politique et légal pour les années, voire les décennies, à venir.**

N'est-ce pas là le type de gouvernement actuel, en Amérique ? Pour contrôler le cours de l'histoire, les priorités politiques de la nation et la structure des mouvements citoyens, les dirigeants américains n'ont pas besoin d'établir une emprise sur chaque individu, ou sur chaque organisation. Bien au contraire ! **Les réseaux, qui organisent les « Crimes d'État contre la Démocratie », n'ont besoin de mettre en scène, de faciliter, ou de mettre en œuvre, uniquement des événements qui réorganisent, à des moments clés, la politique et les lois. Des événements qui agissent, soit en modifiant le programme des principaux décideurs politiques, soit en modifiant la perception du panel de problèmes et de menaces essentiels, auxquels l'ordre public se trouve confronté.**

La guerre du Vietnam fut déclenchée par un faux rapport, selon lequel des navires américains avaient été attaqués par des canonnières nord-vietnamiennes dans le golfe du Tonkin. Plus de cinquante mille soldats américains ont perdu la vie, dont plus de la moitié après 1968 ; c'est-à-dire après la *Surprise d'octobre* de Nixon, quand ce dernier sabota les pourparlers de paix sur le point de mettre un terme à la guerre. Comme le rapporte Anthony Summers, dans son ultime étude *The Arrogance of Power* sur la vie et la carrière de Nixon, ce dernier

craignait que la paix au Vietnam ne donne l'avantage au vice-président Hubert Humphrey, lors de l'élection présidentielle de 1968. Nixon fit donc savoir au président du Sud-Vietnam que si ce dernier se retirait des pourparlers de paix, Nixon négocierait un accord plus avantageux pour le Sud-Vietnam après son élection. **Le principal effet de la plupart des « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou présumés, est d'encourager la panique sociale et le militarisme auprès du grand public américain, ainsi que la belligérance de la politique étrangère des États-Unis.** C'est, probablement, la raison pour laquelle, comme l'observe l'historien Andrew Bacevich<sup>1</sup>, les politiques américaines en matière de relations internationales et la présence militaire américaine dans le monde entier n'ont pas évolué. Et ce, malgré le passage d'un parti politique à l'autre, à la Maison-Blanche, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale [1].

Alors que Jack Ruby<sup>2</sup> était interrogé par la Commission Warren à Dallas, il fut autorisé à répondre à la presse. Il déclara que, même si les Américains ne s'en rendaient pas compte, un type radicalement nouveau de gouvernement avait été mis en place. Bien sûr, la plupart des gens ont rejeté ce commentaire, comme étant une divagation de la part d'un esprit malade. Mais il se peut que Ruby ait su de quoi il parlait. Car la méfiance de l'Amérique, envers son propre gouvernement, semble avoir commencé avec l'assassinat de Kennedy. Les gens pressentent instinctivement les secrets de famille. La population sait que quelque chose a *fondamentalement* changé lorsque le Président Kennedy a été assassiné et que son assassin présumé a été abattu à son tour, deux jours plus tard, alors qu'il était en garde à vue. Les gens savent qu'on ne leur a jamais fourni de récit crédible pour éclairer ces faits essentiels.

1. A. J. Bacevich, *Washington Rules: America's Path to Permanent War*, 2010, New York: Metropolitan Books.

---

<sup>1</sup>. Andrew J. Bacevich Jr est un historien américain spécialisé dans les relations internationales, les études de sécurité, la politique étrangère américaine et l'histoire diplomatique et militaire américaine. Il est également un colonel de carrière, retraité de la branche blindée de l'armée américaine. Bacevich critiqua sans relâche l'occupation américaine de l'Irak. En 2007, il qualifia « d'immorale, illicite et imprudente » l'approbation, par George W. Bush, des « guerres préventives ».

<sup>2</sup>. Jack Ruby est l'homme qui tua Lee Harvey Oswald, le supposé assassin de Kennedy, pendant sa garde à vue, avant que ce dernier ne soit entendu. Il mourut, à son tour, de façon suspecte, avant d'être jugé.

# Reconsidérer l'assassinat de Kennedy

L'assassinat de Kennedy hante encore les Américains, parce qu'ils ne le comprennent pas. Ils croient, sans aucun doute, que des membres du gouvernement étaient impliqués ; mais ils n'en voient pas clairement le motif. Ils restent confus, parce qu'ils n'ont pas encore envisagé cet événement du point de vue des élites ; des élites militaires en particulier. Et parce qu'ils n'ont pas pris en compte quelle était la position de ces hommes, avant que le jeune M. Kennedy ne prenne les commandes.

**Nous avons vu combien les principes normatifs, condamnant les thèses envisageant des conspirations, déforment la perception des crimes politiques commis par les élites, en amenant les observateurs à se concentrer sur un seul événement à la fois, pris isolément. Ces principes normatifs ont cet effet, parce qu'ils dissuadent de tout soupçon à l'égard des élites. Or, la suspicion est un prérequis pour rechercher des multirécidivistes [des auteurs de crimes en série] et enquêter sur des folies meurtrières. L'étiquette « théorie du complot » fausse la manière dont la classe politique est perçue. Elle détourne l'attention afin que les élites passent inaperçues.** Bien que la victime fasse souvent partie de ces élites politiques, comme c'était le cas de Kennedy, l'accent est toujours mis sur le crime, et non sur la « classe politique » et sur ses mobiles. Nous demandons « qui a tué Kennedy ? », et non « qui Kennedy a-t-il provoqué ? ». Et même si nous demandons « qui Kennedy a-t-il provoqué ? », nous ne demandons pas « quels actes pourraient pousser des hommes haut placés, des hommes considérés comme des patriotes et des héros de guerre, à commettre un meurtre et une trahison ? ».

**Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » est utile pour lever le voile sur les conspirations antidémocratiques des élites, replacées dans leur contexte et étudiées de manière comparative. Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie », en introduisant une nouvelle catégorie générale de crime, nous permet de classer de multiples événements dans cette catégorie. Et bien sûr, cela permet de dépasser l'analyse au cas par cas ; de s'intéresser enfin aux mobiles et au comportement des élites, ainsi qu'aux**

**rivalités entre élites, en lien avec des crimes politiques.** Ce concept sociologique présuppose que les élites politiques sont capables de commettre des « Crimes d'État contre la Démocratie ». Mais qu'elles ne le font, généralement, que lorsque les circonstances l'exigent et que les risques d'être repérés sont faibles, selon elles. On peut supposer que les élites politiques sont capables de décoder leurs positions respectives et qu'elles sont donc en mesure d'évaluer le niveau d'incitation au crime, affiché par les différentes parties prenantes. Par conséquent, **elles sont susceptibles de se contrôler et de s'équilibrer mutuellement, en anticipant les coups, en les empêchant, ou en minimisant leurs répercussions.** Cela signifie que, selon toute vraisemblance, le Président Kennedy a vu son assassinat arriver, mais qu'en l'occurrence, il n'a pas pu l'empêcher.

## **LES DIVERGENCES SUR LA GUERRE FROIDE**

Personne n'a osé l'énoncer publiquement, au lendemain de l'assassinat, mais il y avait des indices évidents du fait que JFK était dangereusement en décalage, par rapport aux dirigeants de l'armée et des services de renseignements du gouvernement. L'invasion de la baie des Cochons, en 1961, fut suivie, l'année suivante, par la crise des missiles cubains ; et encore un an plus tard, en 1963, par l'assassinat du président. Par ailleurs, peu de temps avant l'assassinat, l'administration Kennedy avait signé un traité avec l'Union soviétique, pour interdire les essais nucléaires dans l'atmosphère (traité auquel s'opposaient fermement les chefs militaires du pays, parce qu'ils pensaient que les Soviétiques tricheraient [1]). Cette succession de faits est frappante, si ce n'est révélatrice. Kennedy avait refusé d'autoriser des frappes aériennes supplémentaires, pendant l'invasion de la baie des Cochons, par crainte de déclencher une guerre nucléaire. Mais cela avait permis, aux troupes de Castro, de tuer ou de capturer sur les plages tous les expatriés cubains ayant participé à l'opération. Kennedy avait interdit à ses chefs militaires d'envahir Cuba, pour prendre le contrôle des armes nucléaires placées là par les Soviétiques. Des armes qui mettaient potentiellement en danger la vie de millions d'Américains. Pendant la crise des missiles cubains, le Président Kennedy avait placé des agents civils sur les navires américains, pour que ces agents se tiennent aux côtés des commandants de la marine. Kennedy craignait, en effet, que les commandants ne provoquent intentionnellement un affrontement ; ce qui aurait conduit l'Amérique à devoir lancer une première frappe nucléaire contre l'Union

soviétique. Pour mettre fin à la crise, Kennedy avait accepté de retirer les missiles nucléaires américains de Turquie, en échange de la promesse de l'Union soviétique de retirer ses missiles de Cuba. Une promesse dont l'exécution ne pouvait être vérifiée, car la question des inspections n'avait pas été prévue dans l'accord (à la consternation des commandants militaires). Le général Curtis LeMay, un homme pourtant réputé peu loquace, sortit de ses gonds, à cette occasion, pour s'opposer au président lors d'une réunion officielle [1].

Tout indique que Kennedy essayait de mettre fin à la Guerre froide. Cela peut sembler être une noble aspiration. Mais *mettre fin à la Guerre froide* n'était pas l'orientation politique du gouvernement des États-Unis. L'orientation politique était alors l'endiguement<sup>1</sup> [*containment*] de l'URSS. Cette orientation politique consistait : à tenir tête aux Soviétiques en toutes circonstances ; à les entraîner dans des guerres régionales ; et, si nécessaire, à lancer une frappe nucléaire offensive [2]. Les États-Unis avaient la capacité, du moins jusqu'en 1963, d'éliminer, via une attaque-surprise, presque toutes les armes nucléaires d'Union soviétique ; et de mettre les Soviétiques dans l'incapacité d'y répondre efficacement. Les généraux et les amiraux pensaient que Kennedy était en train de gâcher cet atout. Il envoyait des émissaires personnels à Khrouchtchev, sans passer par le Département d'État (dont dépendent les diplomates et les commandants militaires). *Qui sait quel genre d'accords était-il en train de conclure ?*

Les stratèges militaires américains et les esprits les plus affûtés de la nation sont probablement arrivés à la conclusion que plusieurs éléments risquaient d'inviter les Soviétiques à un renforcement nucléaire. La tendance de Kennedy à tergiverser ; sa réticence à lancer une première frappe, alors même que les États-Unis conservaient leur avance dans la course aux armes nucléaires ; sa volonté de signer un traité de paix avec les Soviétiques, pour mettre fin aux essais nucléaires dans l'atmosphère. Toutes ces considérations, et d'autres du même genre, si elles conduisaient à un renforcement nucléaire soviétique, auraient pu permettre à l'URSS de frapper les États-Unis, tant que ces derniers étaient encore dirigés par ce président « facilement manipulable ». Howard Hunt prétendit plus tard [3 : p. 132] que les décisions de Kennedy, lors de l'opération de la baie des Cochons, avaient encouragé Moscou à ériger le mur de Berlin et à placer des missiles nucléaires à Cuba. Le général LeMay déclara que les décisions de Kennedy, dans la crise des missiles cubains, et son accord, pour retirer les missiles américains de Turquie, revenaient à un « apaisement » [de la Guerre froide]. Ce qui n'était pas une simple observation, mais plutôt un

avertissement, de la part d'un personnage qui avait des ambitions politiques (il fut plus tard le colistier de George Wallace, en 1968).



Treize mois après l'assassinat du Président Kennedy et quatre mois après l'incident du golfe du Tonkin, des chefs militaires sont en réunion avec le Président Johnson, dans son ranch.

Le président est penché sur la table, appuyé sur ses coudes.

Le secrétaire à la Défense, Robert McNamara,  
est en chemise blanche à manches courtes.

Le général Curtis LeMay est au bout de la table, fumant un cigare. (Source : Bibliothèque Lyndon B. Johnson).

En bref, divers hauts dirigeants du gouvernement ont pu conclure que le Président Kennedy représentait, en soi, une menace existentielle pour les États-Unis. Les stratèges de la RAND<sup>2</sup> avaient fait savoir, aux commandants militaires, que la moindre occasion de détruire l'ennemi serait très tentante pour l'un ou l'autre camp. La politique envisagée, pour prévenir la guerre nucléaire, était appelée « destruction mutuelle assurée » [4 : p. 281-282]. Cette politique impliquait que, tant que les deux parties savaient qu'elles seraient annihilées dans une guerre nucléaire, quel que soit le camp qui initierait le conflit, aucune de ces parties ne bougerait. LeMay avait la charge de l'organisation du Strategic Air Command. Cette unité opérationnelle [NdT : qui dépendait à la fois du

Département de la Défense et de l'Armée de l'Air] disposait de bombardiers nucléaires prêts à se diriger vers l'URSS, avec des ordres stricts de poursuivre vers leurs cibles et de larguer leurs bombes, à moins d'être expressément rappelés par leurs commandants [4 : p. 46]. Cette mesure devait garantir que, même si les Soviétiques attaquaient et que tous les Américains étaient tués, les représailles auraient lieu quand même ; et le peuple soviétique serait complètement anéanti. En théorie (au dire des experts américains), si les Soviétiques avaient eu des raisons de penser que les États-Unis n'auraient pas le courage d'agir – c'est-à-dire de tuer des centaines de millions de personnes –, ils n'auraient pas hésité à frapper, afin de mettre fin à la menace existentielle que représentait l'Amérique pour eux.

À l'époque, la Constitution ne prévoyait aucun moyen rapide de destituer le Président Kennedy. Toute initiative en ce sens aurait conduit à un conflit politique prolongé et aurait nécessité la divulgation d'ordonnances militaires, au sujet du président. Des ordonnances qui ne pouvaient tout simplement pas être diffusées. La consommation de drogues et de femmes de Kennedy pouvait être un motif valable à sa destitution, car elle témoignait de son incurie. Mieux encore, ses efforts manifestes pour positionner son frère, en le nommant procureur général afin que ce dernier suive ses traces vers la présidence, pouvaient être mentionnés [5]. Au-delà d'être indéliçats, ils rendaient possible douze autres années supplémentaires de règne Kennedy (quatre de plus pour John et huit pour Robert). Et peut-être huit de plus, encore, si Teddy<sup>3</sup> s'avérait compétent. Mais les motifs véritables ne pouvaient être abordés. Si John Kennedy fut victime d'un crime d'État, il l'a très certainement été à cause de son positionnement politique, au plus fort de la Guerre froide, quand les États-Unis et l'Union soviétique étaient dans un bras de fer thermonucléaire.

1. E. Morris, *The Fog of War*, 2004, Sony Pictures Home Entertainment.
2. J. K. Galbraith, "Did the U.S. Military Plan a Nuclear First Strike for 1963?", *The American Prospect*, 1994, 5(19).
3. E. H. Hunt, *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*, 1974, New York: G. P. Putnam's Sons.
4. A. Abella, *Soldiers of Reason: The Rand Corporation and the Rise of the American Empire*, 2008, Boston: Mariner Books.
5. Après que Robert Kennedy ait quitté le poste de procureur général, le Congrès adopta une loi interdisant aux présidents de nommer des membres de leur famille proche à des hautes fonctions de leur administration.

## **AUTRES MOBILES AU MEURTRE DE KENNEDY**



Il y eut également d'autres facteurs à l'œuvre, dans le meurtre de Kennedy. L'un d'eux était la tension entre Kennedy et Johnson. Howard Hunt disait que la politique américaine est une lutte entre la finance de la côte Est et le pétrole de l'Ouest. L'administration Kennedy était un mélange empoisonné des deux. Kennedy provenait de la finance de la côte Est. Très riche, il était un privilégié de naissance. Lyndon Johnson provenait du pétrole de l'Ouest. Cet *outsider* fruste convoitait la présidence depuis longtemps. Selon les recherches approfondies de Phillip Nelson, Johnson était considéré, par ceux qui le connaissaient bien, comme un homme malhonnête et probablement un meurtrier [1 : p. 227-299]. Le duo Kennedy-Johnson avait réuni les principaux concurrents du moment de la politique américaine. Mais Kennedy écarta Johnson, une fois à la présidence. La rumeur que Johnson pourrait, de plus, être retiré de la liste présidentielle de 1964 était une insulte à l'aile occidentale de la coalition Est-Ouest. Ce n'est peut-être donc pas une coïncidence si JFK fut assassiné dans une ville de l'Ouest.

Le concept de « Crime d'État contre la Démocratie » met en évidence une autre considération également. Lorsque Kennedy apprit les pertes qui résulteraient d'une guerre nucléaire, il se transforma en « colombe de la paix » ; tandis que Johnson, lui, demeura un belliciste pur et dur. Un guerrier réticent adossé à un vice-président militariste est comme une carte blanche pour un assassinat, indépendamment de tout autre facteur.

Un dernier facteur criminogène fut que la CIA était remplie d'amertume. L'agence avait eu des liens étroits et un accès direct au Président Eisenhower. Tout changea avec Kennedy et les nombreux intellectuels de l'Est qu'il introduisit via la Nouvelle Frontière (nom de la tribune du Parti démocrate de 1960). Hunt déclara que ses collègues de la CIA étaient consternés de la décision du jeune président de retirer tout soutien aérien lors de l'invasion de la baie des Cochons ; et doublement furieux d'être blâmés pour l'échec de cette invasion [2]. John et Robert Kennedy étaient connus pour ne rien laisser passer. Peut-être auraient-ils dû épargner la susceptibilité de ces agences du gouvernement, aux compétences meurtrières.

1. P. F. Nelson, *LBJ: Mastermind of JFK's Assassination*, 2010, Bloomington, IN: Xlibris.

2. E. H. Hunt, *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*, 1974, New York: G. P. Putnam's Sons.

## **QUAND L'ART ANTICIPE LE RÉEL**

Un dernier facteur, ayant participé à l'assassinat du Président Kennedy, est l'influence de l'art ; en particulier du cinéma et de la télévision. Il ne s'agit pas d'un facteur causal, à proprement parler, tel un mobile enraciné dans l'intérêt personnel. Mais le négliger reviendrait à passer à côté d'une dimension importante de l'expérience et de l'histoire. L'art est la Cassandra<sup>4</sup> de la politique. Il prédit l'avenir et, dans une certaine mesure, le provoque. Il raconte des histoires, qui interprètent de manière vivante nos conditions de vie et nous aident à comprendre le sens de nos expériences subjectives. Les personnages mis en scène reflètent les rôles que nous jouons dans la vie réelle et les influencent à la fois.

John Kennedy a tenu un rôle emblématique de son époque ; et peut-être de toutes les époques : celui du jeune homme qui tient tête à son père, ou à la génération de son père. Le combat de Kennedy, si ce n'est sa mort, fut annoncé à de nombreuses reprises ; avant même qu'il ne soit élu. C'est peut-être la raison pour laquelle, bien qu'il ait eu de nombreuses faiblesses personnelles, on se souvient de lui, aujourd'hui encore, comme d'une sorte d'innocent terrassé par des forces obscures. Comme un agneau sacrificiel, dont le sang aurait été versé pour susciter la culpabilité et les remords dans la génération de son père. Une génération trop endurcie, pour reconnaître qu'une nouvelle ère s'ouvrait. Une ère de paix et de prospérité, fondée sur l'amour, plutôt que sur le pouvoir.

Au cinéma, les hommes de la génération de son père étaient cyniques et distants. Ils avaient fait fortune dans des temps difficiles et avaient protégé leurs fils de ces difficultés. Ils leur avaient caché que le monde est brutal et impitoyable. Bien que John Kennedy ait fait la guerre, il n'était pas responsable des décisions qui avaient entraîné des millions de morts. Pendant les bombardements incendiaires américains sur le Japon, cent mille Japonais furent tués chaque nuit – cent mille hommes, femmes et enfants furent brûlés vifs, nuit après nuit. Curtis LeMay, quant à lui, en était responsable [1]. Il avait pris la décision, au nom des Américains, de voler à basse altitude et de larguer des bombes incendiaires sur les foyers de population civile japonaise et sur leurs maisons de bois. Bombarder les foyers de population civile était un crime de guerre. Voler à basse altitude signifiait aussi qu'un grand nombre de ses hommes seraient tués. LeMay était prêt à faire les choix les plus extrêmes, pour gagner la guerre. Il fut également personnellement impliqué, dans le choix du type d'avion à utiliser et des villes à cibler, lorsque les bombes atomiques ont été larguées sur le Japon [1]. LeMay était un cas extrême. Mais de nombreux commandants militaires ont envoyé leurs unités au combat, en sachant que les précieuses vies

de garçons américains seraient perdues, par dizaines de milliers. Ces hommes étaient définitivement endurcis. Et maintenant, ils affrontaient les Soviétiques ; un ennemi aussi impitoyable et plus puissant même que les nazis. Et les armes nucléaires avaient transformé les enjeux en un « tout ou rien ».

Il était plus que naïf, de la part de Kennedy, de parler de modération à de tels hommes. Mais Kennedy l'a fait quand même. Il était le président, le représentant d'une nouvelle génération. C'est ce qu'il dit, d'ailleurs, dans son discours inaugural : le flambeau avait été passé à une nouvelle génération.

Mais il n'y a pas que les membres de la Maison-Blanche, apparemment, qui puissent « lire » dans le futur et anticiper les actions des différentes parties prenantes. En 1962, un livre à succès, qui traitait d'un coup d'État militaire aux États-Unis, fut publié. Intitulé *Sept jours en mai*, ce livre fut porté à l'écran en 1964 [2]. L'intrigue et les personnages rappellent beaucoup la situation à la Maison-Blanche au temps de Kennedy. Quand les militaires craignaient que le président n'aille trop vite, en matière de paix ; qu'il ne fasse trop confiance à l'ennemi ; et qu'il ne mette en péril la sécurité du pays. Dans le scénario, un petit réseau d'officiers, stratégiquement implanté, décide de prendre les choses en main. Leur coup d'État échoue finalement. L'équivalent du vice-président Johnson, un belliciste ultra-ambitieux et moralement douteux, est joué dans le film par le général qui fomenta le coup d'État. Le Président Kennedy savait qu'il était en danger ; et il encouragea le réalisateur à faire un film, de ce livre à succès. Il quitta même la Maison-Blanche, avec sa famille, pendant le tournage du film, pour faciliter l'accès à la Maison-Blanche aux acteurs et au réalisateur.

Une autre anticipation du scénario de l'assassinat de Kennedy se trouve dans l'émission *Gunsmoke*. Selon Stanley Rosen, l'un des disciples de Leo Strauss, ce dernier quittait tôt les cours, pour regarder cette émission de télévision hebdomadaire, la plus populaire en Amérique au temps de l'assassinat de JFK [3]. Strauss déclarait que l'émission enseignait d'importantes leçons morales, semblables aux « mensonges vertueux » qu'il défendait. *Gunsmoke* était un western, mettant en scène un shérif qui enfreignait régulièrement la loi, pour maintenir la paix à Dodge City. Il veillait sur une population composée de fermiers, de marchands, d'artisans et autres personnes incarnant les valeurs et les rôles sociaux de la civilisation occidentale. De temps en temps, les propriétaires de ranchs, les bandits armés, les vieux trappeurs et autres éléments moins civilisés venaient en ville faire des affaires, accueillir une diligence, se ravitailler, ou parfois, simplement, s'enivrer. En général, les bonnes gens de la ville entraient en contact avec ces hommes dangereux, venus de l'arrière-pays,

dans les bars et les salles de danse. Ils maintenaient sommairement en respect ces brutes en leur fournissant des tables et des cartes pour jouer, en éveillant leur désir des femmes et leur vendant de l'alcool. Le shérif passait le plus clair de son temps dans les bars, à régler les conflits et à arrêter les clients trop turbulents. Le shérif n'essayait pas d'empêcher les bagarres, mais il essayait de s'assurer qu'elles étaient loyales, que les deux parties étaient consentantes et qu'elles ne se terminent pas par la mort de quelqu'un. Le bar, cet espace partiellement civilisé où les citadins se mêlaient aux brutes et où l'on avait souvent recours au shérif, est semblable à cet espace de non-droit partiel des relations internationales. Le conflit y est régi par des lois naturelles, qui autorisent les combats « honnêtes ». Pour conserver son statut de gardien de la paix hégémonique et ne pas se faire descendre par un tireur à revers, le shérif devait être prêt à transgresser la loi.

Ce décor est sinistrement annonciateur du meurtre de JFK. Le Président Kennedy a été abattu à midi, au milieu d'une rue du centre d'une ville de l'Ouest, par un marginal lui tirant dans le dos. C'est comme si la leçon morale, adressée au peuple, était que les efforts de Kennedy pour faire la paix avec un ennemi impitoyable avaient abouti, non pas à la paix, mais à un sale combat à mort [NdT : la méthode du shérif rusé étant meilleure, c'est celle qu'il faut conserver].

Le matin de sa visite à Dallas, le Président Kennedy avait prononcé un discours, lors d'un petit déjeuner de travail, dans la ville voisine de Fort Worth. À la fin du discours, on lui remit, en souvenir, un chapeau de cow-boy Stetson. La foule le pressa de le mettre. Mais Kennedy refusa avec diplomatie, prétextant qu'il l'essaierait à son retour à Washington. Pourquoi dire « Washington » ? Pourquoi ne pas dire simplement qu'il l'essaierait plus tard ? La déduction que l'on peut faire est qu'il ne voulait pas porter de chapeau de cow-boy au Texas. Avait-il pressenti qu'on le poussait à jouer un rôle mortel ?

1. E. Morris, *The Fog of War*. 2004, Sony Pictures Home Entertainment.
2. F. Knebel & C. I. Bailey, *Seven Days in May*. 1962, New York: Harper and Row.
3. A. Curtis, *The Power of Nightmares*, 2004, British Broadcasting System.

## **UNE SUSPICION POPULAIRE AFFAIBLIE**

Si la vigilance citoyenne, envers les élites politiques, n'avait pas été affaiblie par l'influence idéologique de Karl Popper et du mouvement

*comportementaliste*, on peut supposer que Lyndon Johnson et la Commission Warren auraient été moins bien accueillis, dès le départ. La méfiance des citoyens, à l'égard des dirigeants occupant des postes importants, avait été héritée des Pères Fondateurs, formulée dans la Déclaration d'indépendance et inscrite dans la Constitution des États-Unis (par l'intermédiaire du système de contrôle mutuel et d'équilibre des pouvoirs [*checks and balances*]). Cette méfiance avait ensuite été incarnée, avec pragmatisme, par les hommes politiques des générations suivantes. Ils avaient fait face aux défis, posés à la gouvernance démocratique, par les partis politiques, le *spoils system*, l'industrialisation et l'avènement des monopoles.

Cependant, à l'époque de l'assassinat du Président Kennedy, les dirigeants américains avaient largement abandonné cette éthique. Les Pères Fondateurs étaient des hommes honnêtes, qui prenaient leur serment au sérieux. Ils se souciaient de « tyrans isolés » et de « factions oppressives »; et même de majorités oppressives. Mais ils n'avaient pas envisagé une époque où les dirigeants de la nation, en tant que classe, en viendraient à envisager le peuple comme une menace *extérieure* à l'ordre politique ; au lieu de le considérer comme souverain.

Au cours des premières décennies de la Guerre froide, les dirigeants du pays (peut-être influencés par l'idéologie de Strauss) décidèrent qu'ils *savaient* ce qui était le mieux pour l'Amérique ; et que le peuple était, de fait, un obstacle potentiel à la survie de la nation. Ces opinions, antidémocratiques, furent relayées par l'influence de Popper et du mouvement *comportementaliste* dans la population éduquée, qui abandonna les vues et les méthodes de Beard. Ce dernier avait pourtant enseigné, à une génération d'Américains, à se méfier des élites (qui ne servent que leur propre intérêt) et à éradiquer les privilèges des classes supérieures (dans les lois et les institutions politiques) (cf. § 4). Les hommes, qui avaient dirigé les États-Unis pendant la Deuxième Guerre mondiale, voyaient John Kennedy comme une menace pour la victoire militaire de la nation dans la Guerre froide. Ils en étaient venus à croire qu'une attaque nucléaire surprise de l'Union soviétique était nécessaire, pour obtenir cette victoire [1]. Pour eux, Kennedy était bien le porte-parole d'une nouvelle génération ; mais une génération trop protégée, qui n'avait pas l'expérience de ce que sont des régimes totalitaires impitoyables.

---

1. J. K. Galbraith, "Did the U.S. Military Plan a Nuclear First Strike for 1963?", *The American Prospect*, 1994, 5(19).

1. L'*endiguement* est une stratégie, en géopolitique étrangère, menée par les États-Unis contre l'Union soviétique pendant la Guerre froide, pour empêcher la propagation du communisme. En réaction, l'Union soviétique a accru son influence en Europe de l'Est, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. L'*endiguement* est une position intermédiaire entre la détente et la guerre offensive.
2. La RAND Corporation est un groupe de réflexion [*think tank*] américain sur la politique mondiale. Créée, en 1948, par la Douglas Aircraft Company, la RAND a proposé ses analyses aux forces armées américaines. Elle est cofinancée par le gouvernement américain et des fonds privés.
3. Le sénateur démocrate, Teddy Kennedy (1932-2009), était le frère cadet du Président John F. Kennedy et du procureur général des États-Unis et sénateur américain Robert F. Kennedy. Il est le père du député Patrick J. Kennedy.
4. Cassandre était une prêtresse de la mythologie grecque qui prononçait des prophéties qui se révélaient vraies, mais qui n'était jamais crue. Dans l'usage moderne, *Cassandre* désigne une personne dont les prophéties sont exactes mais non prises en compte.

## L'ère de l'impunité totale

Après le meurtre de JFK, d'autres crimes politiques furent commis par l'élite. Ils témoignent du fait que la criminalisation rampante de la classe politique américaine a été « libérée » par l'assassinat de JFK. Qu'il s'agisse de mentir, pour justifier la guerre au Vietnam ; des nombreux délits du *Watergate* ; de détourner des élections, en manipulant les affaires étrangères pendant les campagnes électorales présidentielles ; de harceler Daniel Ellsberg ; des projets d'assassinat du journaliste d'investigation Jack Anderson, ou du sénateur Ted Kennedy (même si ces derniers auraient finalement été annulés [1 : p. 207-211, 2 : p. 406]) ; de la tentative d'assassinat contre George Wallace, pendant la campagne présidentielle, qui l'a laissé infirme [3 : p. 106-107].

Naturellement, les soupçons, parmi la population, sont allés croissant ; et ils en revenaient toujours à l'affaire Kennedy. Il fallait donc faire taire les questions sur sa mort, pour venir à bout des autres questionnements. C'est pourquoi les élites en charge de la sécurité nationale américaine lancèrent l'étiquette « théorie du complot » et usèrent de propagande, pour élaborer des normes sociales qui ridiculiserait le moindre doute sur les théories « du tireur isolé » et « de la balle magique » (qui sous-tendent le récit officiel du meurtre de JFK).

Puis vinrent les enquêtes sur le *Watergate* et l'*Irangate* ; la réouverture de l'enquête sur l'assassinat du Président Kennedy ; les auditions de la commission Church, sur les assassinats de dirigeants étrangers par la CIA ; et les opérations intérieures, contre les mouvements citoyens de défense des droits civiques et contre la guerre. Ces révélations rendirent crédible l'idée que des thèses, envisageant des conspirations, pouvaient être plus proches de la réalité que les conclusions de commissions officielles. En réaction aux conclusions de ces enquêtes (et d'autres investigations), le grand public est devenu de plus en plus sceptique et cynique, à l'égard des dirigeants haut placés. Et les membres du gouvernement furent de plus en plus sur la défensive ; et de plus en plus préoccupés par ces soupçons de masse.

Néanmoins, la campagne de la CIA contre la « théorie du complot », lancée en 1967, connut un succès retentissant. L'étiquette péjorative « théorie du complot » finit par devenir la norme dans la bonne société. Et tout commentaire, à propos d'indices de crimes de la part de l'élite, quel qu'en soit le domaine, fut banni des médias. Mais les gens sont étranges. Ils peuvent être intimidés et

réduits au silence. Pour autant, leurs pensées refoulées parviennent à s'échapper, d'une manière ou d'une autre. Oh, juste un peu. Dans des lapsus, des blagues, des conversations pendant leur sommeil. Ainsi, à mesure que les thèses envisageant des conspirations étaient interdites dans la sphère publique, des tournures de phrases, issues de ces thèses, entraient dans les propos politiques usuels : « tireur isolé », « monticule enherbé », « balle magique », « candidat mandchou », « terrorisme sous faux drapeau », « sortie sous condition », « agiter le chien », « laisser-faire », « *Iraqgate* », « *Plamegate* », « *Surprise d'octobre* », etc. [NdT : ces termes, relativement intraduisibles en français, proviennent des publications issues d'enquêtes indépendantes].

En outre, bien qu'il soit mal vu de parler de l'assassinat du Président Kennedy comme d'une opération *intérieure*, cela ne dérange personne d'utiliser l'expression « balle magique » ou « théorie de la balle magique ». Dans les années 1990, si ce n'est plus tôt, les Américains s'étaient habitués à utiliser tous ces termes, même si les récits dont ils sont issus sont considérés politiquement incorrects. C'est comme si une nation de prédicateurs se promenait, en jurant grossièrement.

Ce comportement étrange n'est pas dû à l'ignorance de l'origine de ces termes. Les films *JFK* et *Conspiracy Theory* étaient sortis dans les années 1990. Ces tics de langage témoignent des opinions ambiguës et contradictoires que les Américains ont fini par adopter, à propos de leur gouvernement. Car ils ont autant besoin de faire confiance à leurs dirigeants qu'ils se méfient de la capacité de ces derniers à les tromper et à les trahir. Les dirigeants américains, eux aussi, savent que « l'éléphant est dans le salon ». Et ils essaient de le contourner. Le couple présidentiel Clinton savait certainement que de sombres rumeurs circulaient : au sujet de la mort de Vince Foster (son secrétaire d'État au commerce, tué dans un accident d'avion fortuit), de l'investissement Whitewater, ou de ses agissements avec Monica Lewinsky. Pourtant, Hillary Clinton est allée jusqu'à évoquer une « vaste conspiration de droite » [4], pour qualifier ces faits.

Tel était le contexte, fait de méfiance mutuelle entre la population et la classe politique, lorsqu'à partir des années 2000, une série d'événements troublants intensifia encore les soupçons populaires. Au point que Sunstein, Vermeule et d'autres commencent à réclamer l'intervention du gouvernement, pour faire taire les « théories du complot » [5]. Ces événements comprenaient :

- les élections présidentielles litigieuses de 2000 et de 2004 ;



- l'échec apparemment inexplicable de la défense nationale le 11 septembre 2001 ;
- la révélation que le gouvernement disposait d'informations alarmantes sur ces attentats, avant le 11 septembre 2001 ;
- la preuve que l'anthrax, envoyé par la poste, en octobre 2001, provenait d'une souche développée par l'armée américaine ;
- l'incapacité à localiser Oussama Ben Laden, pendant presque une décennie ;
- les photos de prisonniers torturés, à Abu Ghraib, malgré les démentis officiels de pratique de la torture ;
- l'absence d'armes de destruction massive en Irak ;
- la révélation, en 2005, d'écoutes téléphoniques sans mandat, actives depuis le 11 septembre 2001 ;
- le passage de contrats de marchés publics, sans mise en concurrence, pour Halliburton et d'autres entrepreneurs politiquement liés au complexe militaire ;
- la publication des notes de service de Downing Street, prouvant l'existence d'un complot pour justifier l'invasion de l'Irak ;
- la publication des « notes de service à propos de la torture », rédigées par des avocats de l'administration Bush-Cheney.

Des questions furent également soulevées, à propos des réponses minables apportées par le gouvernement : aux dégâts causés par l'ouragan Katrina ; à la crise financière de 2008, avec ses plans de renflouement ; et à la catastrophe pétrolière, provoquée par British Petroleum, dans le golfe du Mexique.

1. G. Liddy, *Will: The Autobiography of G. Gordon Liddy*, 1980, New York: St. Martin's Press.
2. Summers, *The Arrogance of Power: The Secret World of Richard Nixon*, 2000, New York: Viking.
3. D. Fulsom, *Nixon's Darkest Secrets: The Inside Story of America's Most Troubled President*, 2012, New York: St. Martin's Press.
4. D. Maraniss, "First Lady Launches Counterattack", *Washington Post*, 1998.
5. R. Sunstein & A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009, 17(2): 202-227.

## Le combat à venir

Voici donc où en sont les choses. D'une part, il y a une pression croissante pour une *glasnost*<sup>1</sup> américaine. Ce n'est pas une coïncidence, si des recherches sur la notion de « Crime d'État contre la Démocratie » – c'est-à-dire sur la pertinence d'examiner les crimes politiques de manière conjointe et comparative – ont émergé au cours de la dernière décennie. La nation est en train de recouvrer la vue. En effet, il devient difficile de ne pas remarquer la spirale de corruption apparue concomitamment avec la « guerre contre le terrorisme ». Chaque événement est comme un point aléatoire supplémentaire, sur la carte des « Crimes d'État contre la Démocratie » et rend plus perceptible leur schéma répétitif. L'Internet est également un facteur qui a facilité cette prise de conscience. Non seulement, il met en contact les esprits suspicieux ; mais il offre également, au citoyen lambda, un accès immédiat à de vastes archives (notamment celles des journaux et des magazines) ; une ressource qui n'avait jamais, jusqu'alors, été accessible, si ce n'est aux analystes militaires et du renseignement. Les citoyens américains ressemblent, de plus en plus, à ceux de l'histoire des *Habits neufs de l'empereur*<sup>2</sup>... Il semblerait que ce ne soit qu'une question de temps, avant que l'électorat ne finisse par voir clairement ce qui est sous ses yeux depuis longtemps.

L'affirmation, selon laquelle la pression en faveur d'une réforme vers plus de transparence se confirme, suppose que des événements choquants se sont accumulés. C'est-à-dire que les assassinats, les fraudes électorales, les *Surprises d'octobre*, etc. ont été finalement perçus, au moins faiblement ou occasionnellement, comme des cas répétés du même type d'événements improbables. Ce qui rend de plus en plus difficile d'attribuer de nouveaux événements du même type au hasard.

Toutefois, la CIA pourrait bien avoir mis au point des techniques, qui empêchent de remarquer les « Crimes d'État contre la Démocratie » en série et les liens entre ces crimes. Cela pourrait avoir des conséquences désastreuses, en mettant un terme à la capacité citoyenne de tirer des leçons de l'expérience [et des expériences répétées en particulier]. L'immense réussite de l'étiquette « théorie du complot », pour empêcher le public de percevoir les crimes politiques répétés de l'élite, provient d'un programme de propagande (décrit dans la dépêche de la CIA 1035-960, cf. § 5) conçu il y a près de 55 ans ! Si la

CIA a continué de s'armer de concepts langagiers, de *virtoks*, de phrases d'accroche, etc., et les a expérimentés ; si l'agence a appris à multiplier les sites internet pour communiquer, à infiltrer les forums de discussion en ligne, à automatiser la surveillance et la perturbation des communautés virtuelles ; si elle a continué à apprendre et à expérimenter dans ce domaine, ses capacités actuelles sont, sans aucun doute, beaucoup plus avancées qu'elles ne l'étaient en 1967.

Mais le fait que la prise de conscience populaire soit *indésirable* ne la rend pas *impossible* [1 : p. 131-133]. Les journalistes, les universitaires, les chercheurs et autres personnes concernées par la notion de « Crime d'État contre la Démocratie » doivent juste être vigilants quant à l'éventualité que le gouvernement américain soit largement impliqué dans la manipulation sémantique et informatique de la culture citoyenne. À bien des égards, cette capacité de manipulation est évidente. De même que l'intérêt, pour le gouvernement, d'y avoir recours. Par exemple, regardons le soin avec lequel l'armée nomme ses opérations militaires. Heureusement, ce type de phrases toutes faites est facilement reconnaissable. Le danger réside plutôt dans le fait qu'elles puissent entrer *subrepticement* dans le langage courant ; et qu'elles passent ensuite pour des expressions logiques, authentiques. Ainsi, des programmes, dans lesquels le gouvernement mandate des porte-parole, ou gère des sites web de propagande, perturbent peu les mouvements citoyens, contrairement aux programmes sémantiques furtifs (cf. [Annexe 6](#)).

Les progrès de la CIA, en matière de manipulation cognitive (cf. [Annexe 5](#)), ne peuvent être évalués avec certitude. Mais toutes ces avancées prendraient probablement une même forme basique : perturber les mécanismes de la pensée rationnelle et de l'autorégulation des propos et de l'argumentation. L'étiquette « théorie du complot » bloque le raisonnement naturel de personnes témoins d'une série anormalement longue d'événements fortuits, qu'ils soient bons ou mauvais. Si nous voyons un mari perdre ses femmes en série, à la suite de divers accidents, nous nous interrogerons, naturellement, sur l'éventualité de crimes en série. L'étiquette « théorie du complot » n'essaie pas d'induire un nouveau schéma de pensée. Elle interfère plutôt avec le processus logique, qui se déroulerait naturellement si cet artifice ne l'en empêchait pas (et elle y parvient). À cet égard, le choix des mots, utilisés par Sunstein et Vermeule à propos de « l'infiltration cognitive » et de « la perturbation des groupes et des réseaux relayant la théorie du complot », est préoccupant [2]. Les concepts, issus de la RAND Corporation (cf. § précédent), se sont concentrés sur la façon dont

l'action collective a lieu (ou non), lorsque des individus égocentrés se retrouvent dans un cadre social restreint et disposent d'un panel d'actions possibles [3]. Ce cadre de travail, sur « les choix raisonnés », s'est avéré être une méthode puissante pour comprendre (et donc pour être capable de manipuler) les conditions qui influencent l'action collective. Et l'action collective, c'est de la démocratie en action. La démocratie consiste en ce que des gens se regroupent, pour protéger leurs intérêts collectifs et pour atteindre des objectifs à une échelle qui dépasse leurs capacités individuelles ordinaires. Être capable de perturber l'action collective, c'est disposer du pouvoir de détruire la démocratie. Ou de jouer avec elle, comme on jouerait d'un orgue de Barbarie.

Il est également important de garder à l'esprit l'éventualité que le gouvernement ait une capacité de connaître l'opinion publique, bien supérieure à celle des universitaires. La recherche, en matière d'opinion publique, utilise des méthodes d'échantillonnage. Ces méthodes permettent de généraliser avec précision, sur une population plus large, un résultat obtenu à partir d'un petit nombre d'entretiens. Cependant, pour suivre des « sous-ensembles d'opinion », pour évaluer comment l'opinion se modifie, pour prévoir comment elle se transmet d'un petit groupe à une population tout entière, pour identifier les points de basculement, ainsi que les effets de la polarisation de la pensée collective, tout cela nécessite des moyens à une échelle industrielle. Des moyens dont seules disposent les organisations militaires et du renseignement.

D'ailleurs, n'est-il pas intéressant que la dépêche 1035-960 de la CIA fasse vaguement référence à des sondages d'opinion, qui semblent provenir d'une méthode très sophistiquée de suivi de l'opinion. En ce qui concerne le fait que le Président Johnson soit accusé de l'assassinat de Kennedy, la dépêche dit ceci : « *Il semble y avoir une tendance croissante à sous-entendre que le Président Johnson, lui-même, en tant qu'unique personne dont on pourrait dire qu'elle en a bénéficié, est en quelque sorte responsable de l'assassinat.* » Ce commentaire évoque des modalités de suivi de l'opinion publique, où les gens participeraient à des conversations sans savoir qu'elles sont surveillées. Cela a toujours été une limite des études par sondage : les participants sont avertis d'emblée qu'ils sont interrogés dans le cadre d'une étude. Ce qui peut favoriser le fait qu'ils s'autocensurent. Comme dans le cas où les participants sont interrogés sur des questions ayant trait à des préjugés raciaux, ou ethniques. L'affirmation de la CIA semble se référer à des entretiens non explicites. Dans ce cas, les résultats sont plus sincères et nuancés.

Des chercheurs allemands en sciences sociales ont élaboré une théorie appelée « spirale du silence » [4]. Ils voyageaient dans des trains, en période électorale, avec des macarons bien visibles, pour soutenir l'un ou l'autre candidat. Ils cherchaient à observer si les gens s'exprimaient en faveur ou contre le candidat affiché. Ils ont constaté que les gens cessaient de défendre un candidat, environ douze heures avant que ce candidat soit en perte de vitesse dans les sondages. **La « spirale du silence »<sup>3</sup> traduit des motivations inconscientes d'appartenance au groupe, dans l'expression d'une opinion.**

Des recherches menées par sondages, sur des échantillons très larges de population, à l'insu des personnes interrogées et qui chercheraient à saisir les nuances d'opinion, pourraient offrir un « observatoire de l'opinion publique » capable de prévoir des revirements d'opinion plus longtemps à l'avance ; et d'identifier des leviers permettant de manipuler l'opinion (pour empêcher certains revirements, ou pour les orienter). Ces possibilités sont vraiment effrayantes. Des rumeurs circulent, dans le milieu universitaire, selon lesquelles ce type de recherche est déjà mené, au moyen de requêtes de masse sur Internet, sur les réseaux sociaux et autres [NdT : cf. le Programme Big Data<sup>4</sup>].

Aussi, les universitaires, les journalistes et autres membres de la société civile, souhaitant préserver l'intégrité des processus de « formation de l'opinion » et d'engagement citoyen, devraient être à l'affût de ce genre de dérives. Si les sciences sociales traquent les *virtoks* [et autres dérives langagières], elles seront plus à même de détecter, puis d'enquêter et de traduire en justice les attaques antidémocratiques, portées contre la société civile par les gouvernements. Bien entendu, comprendre la criminalisation des tentatives de subversion de la société civile nécessiterait une compréhension élargie de la démocratie et des obligations résultant du fait de prêter serment. C'est la perspective actuelle des recherches sur les « Crimes d'État contre la Démocratie ».

1. J. Habermas, *Legitimation Crisis*, 1973, Boston: Beacon Press.
2. C. R. Sunstein & A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009, 17(2): 202-227.
3. A. Abella, *Soldiers of Reason: The Rand Corporation and the Rise of the American Empire*, 2008, Boston: Mariner Books.
4. E. Noelle-Neumann, *The Spiral of Silence*, 1993, Chicago: University of Chicago Press.

---

<sup>1</sup>. En russe, le mot *glasnost* signifie « ouverture et transparence ». Au milieu des années 1980, il a été popularisé par Mikhaïl Gorbatchev, comme slogan politique pour accroître la transparence du gouvernement en Union soviétique.

2. Conte d'Andersen de 1837, mettant en scène un empereur qui se fait tromper par deux charlatans qui lui vendent des habits inexistantes. La Cour du roi, n'osant pas sortir de la norme, le conforte dans sa croyance. Jusqu'à ce que de simples citoyens osent exprimer le fait que cette norme collective n'existe pas. De même, une analyse erronée peut être confirmée par de nombreux spécialistes, simplement parce qu'elle est admise dans les organes d'opinion *mainstream*.

3. La théorie de « la spirale du silence » est une théorie en sciences politiques et en communication de masse, proposée par la politologue allemande Elisabeth Noelle-Neumann. Elle stipule qu'un groupe social (ou une société) peut isoler ou exclure des membres, en raison de leurs opinions. Les individus, ayant peur d'être exclus, préfèrent se taire, plutôt que d'exprimer leurs opinions. Ce point peut fausser les sondages d'opinion.

4. Pour comprendre comment la collecte de données a changé la politique, il faut s'intéresser au programme Big Data. Ce projet, à l'échelle mondiale, consiste en la collecte de toutes les données disponibles, à très grande échelle. Ces données servent, entre autres, à des processus d'apprentissage automatique d'intelligence artificielle.

# Une proposition toute simple pour réformer la démocratie

Le gouvernement a donc, très probablement, la capacité de saper toute volonté de réforme, en créant des perturbations. Perturbation de la capacité de la population à identifier et à reconnaître les motifs réitérés des « Crimes d'État contre la Démocratie ». Et perturbation de la réinformation par Internet et de l'action citoyenne collective. Cependant, nous devrions choisir de nous rappeler que la vérité ne disparaît pas sous une version mensongère ou erronée. Le totalitarisme « intelligent », ou « sélectif », résulte de l'impunité dont bénéficient les dirigeants : c'est-à-dire de l'absence d'enquêtes judiciaires, objectives et approfondies, sur les « Crimes d'État contre la Démocratie ». Une réforme simple, qui permettrait à la société civile de retrouver son libre arbitre et redonnerait du pouvoir aux institutions démocratiques de la nation, consisterait à mettre en œuvre des enquêtes, *objectives et approfondies*, sur *tous* les crimes politiques et événements suspects. Des enquêtes conduites par des professionnels, en charge de l'application de la loi, qui seraient libres de mener leur travail sans interférence, ni influence, venue d'en haut. À terme, il serait utile que les « Crimes d'État contre la Démocratie » fassent l'objet d'enquêtes spéciales, menées par un organisme juridique spécifique. Ce dernier serait à la fois encadré et protégé par un système rigoureux « de contrôle et d'équilibre des pouvoirs ». Les « Crimes d'État contre la Démocratie » devraient faire l'objet de sanctions spéciales, comme c'est le cas pour les crimes passionnels, ou le racket.

Dans l'immédiat cependant, il suffirait, pour obtenir un changement radical, d'appliquer aux crimes et aux drames fomentés par l'élite les mêmes protocoles judiciaires que ceux couramment utilisés aujourd'hui dans les enquêtes sur les cas ordinaires de meurtre, de fraude, d'incendie criminel, etc. Car c'est essentiellement ce qui a fait défaut à notre système : juger et sanctionner les élites, pour les rendre responsables de leurs actes [NdT : l'absence de sanction génère les dérives inévitables liées à l'impunité]. Dans tous ces crimes, perpétrés par les élites, les preuves n'ont pas été rassemblées, inventoriées et protégées de manière prudente et responsable. Il va sans dire que dans ces affaires, de la plus haute importance, des protocoles judiciaires rigoureux devraient être suivis. Ce qui ne se produit, au mieux, que de manière épisodique, dans la pratique

judiciaire actuelle. Dans le cas de l'assassinat du Président Kennedy, le corps lui-même n'a pas été protégé et la limousine dans laquelle il se trouvait a été lavée. De même, une question majeure dans l'assassinat de Robert Kennedy fut de savoir combien de tirs avaient eu lieu. Il semble qu'il y ait eu plus de balles, au total (dans le corps de Kennedy, dans les passants blessés et dans les portes et les murs), que ce que le pistolet du prétendu assassin pouvait contenir. Erreur flagrante, la police omit de vérifier les armes des agents de sécurité, pour s'assurer qu'aucun d'eux n'avait tiré. Autre manquement au protocole judiciaire, un cadre de porte, criblé de balles, provenant de la pièce où la fusillade avait eu lieu, fut « perdu », après avoir été placé sous scellés [1].

Autres exemples, les responsables chargés de l'enquête sur les attaques du 11 septembre 2001 (ou leurs agents) ont égaré, jeté, ou détruit des preuves cruciales, parmi lesquelles :

- les débris du World Trade Center [2] ;
- les échantillons d'anthrax, prélevés pour retrouver l'origine nationale de l'anthrax utilisé dans les attaques par lettres empoisonnées à l'anthrax [3] ;
- les enregistrements informatiques du secrétariat d'État de la Floride, lors de l'élection présidentielle contestée de 2000 [4, 5], etc.

Les enquêtes sur les crimes politiques, les catastrophes et les événements suspects ne répondent pas aux normes minimales d'investigation sur de nombreux autres points. Les suspects ne sont pas interrogés. Les témoins ne sont pas entendus. Les allégations et les alibis ne sont pas vérifiés. Parfois, les enquêtes sont retardées par les personnes mêmes qui devraient être suspectées. Pendant l'année qui suivit le 11 septembre 2001, l'administration Bush-Cheney résista aux demandes de création d'une commission d'enquête sur *le 11 septembre*. Elle céda, finalement, sous la pression des familles de victimes. L'administration attribua alors, à la commission, un budget ridicule et lui imposa des délais irréalistes [6 : p. 25, 29-31, 36-38]. Plus tard, on fut étonné d'entendre que le Président Bush et le vice-président Cheney avaient insisté pour témoigner ensemble, en privé et sans prêter serment, auprès de la Commission du *11 septembre*.

La conclusion de tout cela est que les Américains doivent commencer à exiger des enquêtes convenables. Si les élites politiques sont réellement préoccupées par la méfiance croissante, à l'égard du gouvernement, et si elles n'ont rien à cacher, elles ne s'opposeront certainement pas à des enquêtes approfondies et impartiales. Quant à nous, citoyens, nous pouvons commencer à consolider les lois « au point de contact » entre nos enquêteurs et les principaux dirigeants de la



nation. Nous devons traiter nos présidents comme des personnes au service de la population, et non comme des membres royaux. Dans ces conditions, le retour à la démocratie représentative et à l'État de droit ne devrait pas nécessiter, ni entraîner, des convulsions sociales. Cela pourrait se produire progressivement. Une évolution, plutôt qu'une révolution. Des étapes à parcourir, sur un chemin que nous aurions déjà choisi. Il convient toutefois de noter que les crimes du passé, et pas seulement ceux de l'avenir, doivent être résolus. Sinon, l'Amérique ira de l'avant sur la base d'un récit erroné de son histoire. Il n'y a pas de prescription pour les meurtres. Si la nation n'a pas le courage de punir ses dirigeants, actuels ou passés, qu'elle les gracie. Mais qu'elle les traduise au moins en justice, pour rectifier l'histoire. Une *glasnost* américaine devra inclure le réexamen de toutes les enquêtes judiciaires majeures, dans lesquelles des responsables politiques ont été disculpés de manière douteuse. Un exemple flagrant est l'échec des agents de l'État à enquêter sur des traces d'explosifs et de bombes incendiaires, dans les débris du World Trade Center. Un autre exemple concerne l'enquête sur les attaques par lettres à l'anthrax : l'enquête s'est gardée d'investiguer du côté des laboratoires américains, qui disposaient de la capacité de produire de l'anthrax, de même nature que celui qui aurait été envoyé par la poste.

La « famille » américaine peut supporter la vérité. Renforcer la loi ne nous transformera pas en une République bananière. Pour être une grande démocratie, nous devons devenir une véritable démocratie. Ce qui signifie une démocratie réellement capable de regarder en face ses erreurs, aussi bien que ses accomplissements.

1. L. Pease, "The RFK Plot Part I: The Grand Illusion", in *The Assassinations: Probe Magazine on JFK, MLK, RFK, and Malcolm X*, J. P. DiEugenio & L. Pease Editors, 2003, Los Angeles: Feral House. 536-570.
2. D. R. Griffin, *The New Pearl Harbor: Disturbing Questions about the Bush Administration and 9/11*, 2004, Northampton, MA: Olive Branch Press.
3. W. J. Broad *et al.*, "Anthrax Probe Hampered by FBI Blunders", *New York Times*, 2001.
4. D. Barstow & D. J. Van Natta, "How Bush Took Florida: Mining the Overseas Absentee Vote", *New York Times*, 2001.
5. L. deHaven-Smith, *The Battle for Florida*, 2005, Gainesville: University Press of Florida.
6. P. Shenon, *The Commission: The Uncensored History of the 9/11 Investigation*, 2008, New York: Twelve.

# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait pu être écrit, sans le soutien de Mark Crispin Miller, professeur en écologie des médias à l'Université de New York. Il m'a convaincu d'entreprendre ce projet et m'a aidé à structurer mon analyse.

Le projet n'aurait pu être achevé, sans l'aide considérable de l'excellente équipe éditoriale de Theresa May, aux Presses universitaires du Texas. Je répugne à mettre en avant une personne plus qu'une autre : tous ont travaillé de concert. Mais je ne peux passer sous silence l'aide considérable de Sue Carter, chargée de la révision et de l'édition de ce manuscrit. Elle m'a offert le meilleur *feedback* de mon travail.

Plus généralement, la correspondance suivie avec Aaron Good – un doctorant en sciences politiques à l'Université de Temple – a profité à mes recherches et à la rédaction de ce livre. Aaron dispose d'un savoir encyclopédique sur l'histoire américaine et sur la littérature fleuve concernant les « théories du complot ». Il m'a suggéré des ouvrages pertinents et a été une source inestimable d'informations historiques.

Mais c'est à Matthew T. Witt, professeur d'administration publique à l'Université de LaVergne, que va ma plus grande dette intellectuelle. Il m'a contacté en 2006, après avoir lu mon article sur la criminalité des élites politiques<sup>1</sup>. Depuis, nous avons régulièrement collaboré, sur un projet ou sur un autre. Il dispose d'un vaste savoir sur la sociologie postmoderne et sait comment l'utiliser pour obtenir un aperçu de ce qu'il décrit comme « le caractère holographique<sup>2</sup> de la pensée populaire et du discours public dans les sociétés modernes ». J'ai beaucoup appris de lui, en matière d'analyse « culturelle ». Ce qui m'a permis d'être de plus en plus attentif aux implications des complots de l'élite antidémocratique sur la culture civique. Je suis également reconnaissant à Matthew, de m'avoir mis en contact avec Alex Kouzmin, professeur d'administration publique aux Universités de Southern Cross et d'Australie du Sud. Nous avons collaboré, tous les trois, sur de nombreux projets. Malheureusement, Matthew nous a quittés en 2011. Mais il reste vivant dans notre travail, encore imprégné de son influence.

---

<sup>1</sup>. L deHaven-Smith, L., “When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy”, *Administrative Theory and Praxis*, 2006, 28(3): 330-355.

<sup>2</sup>. Fraction qui représente le tout.

# BIBLIOGRAPHIE

- Aaronovitch, D., *Voodoo Histories: The Role of Conspiracy Theory in Shaping Modern History*. 2010, New York: Riverhead Books.
- Abella, A., *Soldiers of Reason: The Rand Corporation and the Rise of the American Empire*. 2008, Boston: Mariner Books.
- Ackerman, B. and D. Fontana, "Thomas Jefferson Counts Himself into the Presidency". *Virginia Law Review*. 2004 90(2): 551-643.
- Adams, S. *War of Numbers: An Intelligence Memoir*. 1994, South Royalton, VT: Steerforth Press.
- Appleton, S., "Trends: Assassinations", *Public Opinion Quarterly*. 2000 64(4): 495-522.
- Arnold, G. B., *Conspiracy Theory in Film, Television and Politics*. 2008, Westport, CT: Praeger.
- Arrows, F. and J. H. Fetzer, *American Assassination: The Strange Death of Senator Paul Wellstone*. 2004, Brooklyn: Vox Pop.
- Avlon, J. *Wingnuts: How the Lunatic Fringe Is Hijacking America*. 2010, Philadelphia: Beast Books.
- Bacevich, A. J., *Washington Rules: America's Path to Permanent War*. 2010, New York: Metropolitan Books.
- Bailyn, B., *The Ideological Origins of the American Revolution*. 1967/1997, Cambridge: Harvard University Press.
- Baker, R., *Family of Secrets: The Bush Dynasty, the Powerful Forces That Put Them in the White House, and What Their Influence Means for America*. 2009, New York: Bloomsbury Press.
- Baker, R., "Kennedy Backs Johnson for '64: Says Texan Can Have Spot on Ticket if He Wishes". *New York Times*, 1962.
- Barkun, M., *A Culture of Conspiracy: Apocalyptic Visions in Contemporary America*. 2003, Berkeley: University of California Press.
- Barstow, D. and D. J. Van Natta, "How Bush Took Florida: Mining the Overseas Absentee Vote". *New York Times*, 2001.
- Beard, C. *An Economic Interpretation of the Constitution of the United States*. 1913, New York: Free Press.

- Beard, C., *President Roosevelt and the Coming of the War, 1941: Appearances and Realities*. 1948/2003, New Brunswick: Transaction.
- Beard, C. and M. Beard, *The Rise of American Civilization: Volume 2: The Industrial Era*. 1927, New York: Macmillan.
- Bernstein, C. and B. Woodward, *All the President's Men*. 1974, New York: Simon and Schuster.
- Bingham, J. A., *Trial of the Conspirators for the Assassination of President Lincoln: Argument of John A. Bingham, Special Judge Advocate*. 1865, Washington, D.C.: Government Printing Office.
- Black, W. K., *The Best Way to Rob a Bank Is to Own One*. 2005, Austin: University of Texas Press.
- Borch, F. and D. Martinez, *Kimmel, Short, and Pearl Harbor: The Final Report Revealed*. 2005, Annapolis, MD: Naval Institute Press.
- Bowen, R. S., *The Immaculate Deception: The Bush Crime Family Exposed*. 1991, Chicago: Global Insights.
- Broad, W. J. et al., "Anthrax Probe Hampered by FBI Blunders", *New York Times*, 2001.
- Bugliosi, V., *The Prosecution of George W. Bush for Murder*. 2008, Cambridge, MA: Vanguard Press.
- Bugliosi, V., *Reclaiming History: The Assassination of President John F. Kennedy*. 2007, New York: Norton.
- Burleigh, N., *A Very Private Woman: The Life and Unsolved Murder of Presidential Mistress Mary Meyer*. 1998, New York: Bantam Books.
- "Cable Sought to Discredit Critics of Warren Report", *New York Times*, 1977.
- Calavita, K. ; H. N. Pontell and R. H. Tillman, *Big Money Crime: Fraud and Politics in the Savings and Loan Crisis*. 1997, Berkeley: University of California Press.
- Campbell, C., "Introduction", in *President Roosevelt and the Coming of the War*. 2003, New Brunswick, NJ: Transaction, p. vii-xvii.
- Carter, D., *The Politics of Rage: George Wallace, the Origins Of the Conservatism, and the Transformation of American Politics*. 2000, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Catlaw, T. J., *Fabricating the People: Politics and Administration in the Biopolitical State*. 2007, Tuscaloosa: University of Alabama Press.

- Clarke, R. A., *Against All Enemies: Inside America's War on Terror*. 2004, New York: Free Press.
- Coffey, T. M., *Iron Eagle: The Turbulent Life of General Curtis LeMay*. 1986, New York: Avon Books.
- Conot, R. E., *Justice at Nuremberg*. 1983, New York: Basic Books.
- Converse, P. E., "The Nature of Belief Systems in Mass Publics", in *Ideology and Discontent*, D. E. Apter, Editor. 1964, New York: Free Press.
- Copeland, M., *The Game of Nations: The Amorality of Power Politics*. 1969, New York: Simon and Schuster.
- Crosby, E. H., "Destruction of the Maine: Mr. Crosby Thinks Spain's Guilt as Yet Unproven". *New York Times*, 1904.
- Curtis, A., *The Power of Nightmares*. 2004, British Broadcasting Corporation.
- Dahl, R. and C. E., "Lindblom". *Politics, Economics and Welfare*. 1976/1946, New Haven: Yale University Press.
- Dean, J. W., *Worse than Watergate: The Secret Presidency of George W. Bush*. 2004, New York: Little, Brown.
- deHaven-Smith, L., *The Battle for Florida*. 2005, Gainesville: University Press of Florida.
- deHaven-Smith, L., "Beyond Conspiracy Theory: Patterns of High Crime in American Government", *American Behavioral Scientist*. 2010 53(6): 795-825.
- deHaven-Smith, L., *The Guardian Elite*. Presentation at the Public Administration Theory Network 23rd annual conference, Omaha, NB, 2010.
- deHaven-Smith, L., *Philosophical Critiques of Policy Analysis: Lindblom, Habermas, and the Great Society*. 1988, Gainesville: University of Florida Press.
- deHaven-Smith, L., "Show Us the Votes: Election Results Don't Add Up", *Miami Herald*, 2004.
- deHaven-Smith, L., "State Crimes against Democracy in the War on Terror: Applying the Nuremberg Principles to the Bush-Cheney Administration", *Contemporary Politics*. 2010 16(4): 403-420.
- deHaven-Smith, L., "When Political Crimes Are Inside Jobs: Detecting State Crimes against Democracy", *Administrative Theory and Praxis*. 2006 28(3): 330-355.
- deHaven-Smith, L. and C. E. Van Horn, "Subgovernment Conflict in public Policy", *Policy Studies Journal*. 1984 12(4): 627-642.

- deHaven-Smith, L. and M. T. Witt, "Preventing State Crimes against Democracy", *Administration and Society*. 2009 41(5): 527-550.
- Douglass, J. W., *JFK and the Unspeakable: Why He Died and Why It Matters*. 2008, Maryknoll, NY: Orbis Books.
- Drury, S. B., *The Political Ideas of Leo Strauss*. 1988, New York: St. Martin's Press.
- Eggert, G. G., "Our Man in Havana: Fitzhugh Lee", *Hispanic American Historical Review*. 1967 47(4): 463-485.
- Eisenhower, D., *Farewell Address*. 1961.
- Ellsberg, D., *Secrets: A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*. 2002, London: Penguin.
- Fenster, M., *Conspiracy Theories: Secrecy and Power in American Culture*. 1999/2008, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Fetzer, J. H., "Smoking Guns and the Death of JFK", In *Murder in Dealey Plaza: What We Know Now That We Didn't Know Then about the Death of JFK*, J. H. Fetzer, Editor. 2000, Chicago: Catfeet Press. 1-16.
- Fisher, L., *The Constitution and 9/11: Recurring Threats to America's Freedoms*. 2008, Lawrence: University Press of Kansas.
- Fisher, L., "The Way We Go to War: The Iraq Resolution", in *Considering the Bush Presidency*, G. L. Gregg and M. J. Rozell, Editors. 2004, New York: Oxford University Press. 107-124.
- Foucault, M., "Governmentality", in *Power: Essential Works of Foucault, 1954-1984*, J. D. Faubio, Editor. 2000, New York: New Press. 201-222.
- Freeman, S. F. and J. Bleifuss, *Was the 2004 Presidential Election Stolen? Exit Polls, Election Fraud, and the Official Count*. 2006, New York: Seven Stories.
- Fried, R. M., *Nightmare in Red: The McCarthy Era in Perspective*. 1990, New York: Oxford University Press.
- Friedrich, C. J., *The Pathology of Politics: Violence, Betrayal, Corruption, Secrecy, and Propaganda*. 1972, New York: Harper and Row.
- Fulsom, D., *Nixon's Darkest Secrets: The Inside Story of America's Most Troubled President*. 2012, New York: St. Martin's Press.
- Galbraith, J. K., "Did the U.S. Military Plan a Nuclear First Strike for 1963?", *The American Prospect*, 1994 5(19).
- Garrison, J., *On the Trail of the Assassins: My Investigation and Prosecution of the Murder of President Kennedy*. 1988, New York: Sheridan Square Press.

- Ginsberg, B. and M. Shefter, *Politics by Other Means: Politics, Prosecutors, and the Press from Watergate to Whitewater*. 2002, New York: W. W. Norton.
- Gould, J., "TV: Truman Capote Defines His Concept of Justice: He Offers Theories on the Assassinations", *New York Times*, 1968.
- Graham, H. J., "The Conspiracy Theory of the Fourteenth Amendment", *Yale Law Journal* 1938 47(3): 371-403.
- Gray, L. P., *In Nixon's Web: A Year in the Crosshairs of Watergate*. 2008, New York: Henry Holt.
- Greenwald, G., *A Tragic Legacy: How a Good vs. Evil Mentality Destroyed the Bush Presidency*. 2007, New York: Crown.
- Griffin, D. R., *The New Pearl Harbor: Disturbing Questions about the Bush Administration and 9/11*. 2004, Northampton, MA: Olive Branch Press.
- Groden, R. J., *The Killing of a President: The Complete Photographic Record of the JFK Assassination, the Conspiracy, and the Cover-up*. 1993, New York: Penguin.
- Habermas, J., *Legitimation Crisis*. 1973, Boston: Beacon Press.
- Hall, M., "Ridge Reveals Clashes on Alerts", *USA Today*, 2005.
- Harris, W. R., *Tyranny on Trial: The Evidence at Nuremberg*. 1954, Dallas: Southern Methodist University Press.
- Heyman, J. M. E., ed., *States and Illegal Practices*. 1999, Oxford: Berg.
- Hofstadter, R., "The Paranoid Style in American Politics", *Harper's Magazine*, 1964.
- Hunt, E. H., *Undercover: Memoirs of an American Secret Agent*. 1974, New York: G. P. Putnam's Sons.
- Husting, G. and M. Orr, "Dangerous Machinery: 'Conspiracy Theorist' as a Transpersonal Strategy of Exclusion", *Symbolic Interaction*. 2007 30(2): 127-150.
- Isikoff, M. and D. Corn., *Hubris: The Inside Story of Spin, Scandal, and the Selling of the Iraq War*. 2006, New York: Crown.
- Janson, D., "The Dallas Mystery: The Events in Dallas: Large Questions Remain Unanswered about Oswald and Ruby", *New York Times*, 1963.
- Johnson, H., *The Age of Anxiety: McCarthyism to Terrorism*. 2005, New York: Harcourt.
- Johnson, L. K., "Covert Action and Accountability: Decision-Making for America's Secret Foreign Policy", *International Studies Quarterly*, 1989

33(1): 81-109.

- Jones, S. E., "Why Indeed Did the Buildings at the World Trade Center Collapse", in *9/11 and American Empire: Intellectuals Speak Out*, D. R. Griffin and P. D. Scott, Editors. 2007, Northampton, MA: Olive Branch Press. 33-62.
- Kay, J., *Among the Truthers: A Journey through America's Growing Conspiracist Underground*. 2011, New York: Harper's.
- Knebel, F. and C. I. Bailey, *Seven Days in May*. 1962, New York: Harper and Row.
- Kornbluh, P. and M. Byrne, eds., *The Iran-Contra Scandal: The Classified History*. 1993, New York: New Press.
- Kuhn, T. S., *The Structure of Scientific Revolutions*. 1962, Chicago: University of Chicago Press.
- Kutler, S. I., *The Wars of Watergate: The Last Crisis of Richard Nixon*. 1990, New York: W. W. Norton.
- Lane, M., *Rush to Judgment: A Critique of the Warren Commission's Inquiry into the Murders of President John F. Kennedy, Officer J. D. Tippit and Lee Harvey Oswald*. 1966, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Langguth, A. J., "Twelve Perplexing Questions about Kennedy Assassination Examined", *New York Times*, 1964.
- Lawyer, "Disputes Warren Findings: Article Says at Least Two Persons Fired at Kennedy", *New York Times*, 1965.
- Levy, L. W., *Freedom of Speech and Press in Early American History: Legacy of Suppression*. 1963, New York: Harper and Row.
- Liddy, G. G., *Will: The Autobiography of G. Gordon Liddy*. 1980, New York: St. Martin's Press.
- Loftus, J. A., "Johnson Promised Place on a '64 Kennedy Ticket", *New York Times*, 1963.
- Lowi, T., *The End of Liberalism*. 1969, New York: W. W. Norton.
- Madison, James ; Alexander, Hamilton and John, Jay, *The Federalist Papers*. Classic Original Edition. 2012, Lindenhurst, NY: Tribeca Books.
- Maraniss, D., "First Lady Launches Counterattack", *Washington Post*, 1998.
- Mann, J., *The Rise of the Vulcans: The History of Bush's War Cabinet*. 2004, New York: Viking.



- Marrs, J., *Inside Job: Unmasking the 9/11 Conspiracies*. 2004, San Rafael, CA: Origin Press.
- Marrus, M. R., *The Nuremberg War Crimes Trial, 1945-46: A Documentary History*. 1997, Boston: Bedford/St. Martin's.
- Martin, A., *The Conspirators: Secrets of an Iran-Contra Insider*. 2001, Pray, MT: National Liberty Press.
- McCool, D., "The Subsystem Family of Concepts: A Critique and a Proposal", *Political Research Quarterly*, 1998 51(2): 551-570.
- McCullough, D., *Truman*. 1992, New York: Simon and Schuster.
- Miller, A., *What Went Wrong in Ohio: The Conyers Report on the 2004 Presidential Election*. 2005, Chicago: Academy Publishers.
- Miller, M. C., *The Bush Dyslexicon: Observations on a National Disorder*. 2001, New York: W. W. Norton.
- Mills, C. W., *The Power Elite*. 1959, New York: Oxford University Press.
- Morris, E., *The Fog of War*. 2004, Sony Pictures Home Entertainment.
- Munson, R., *From Edison to Enron: The Business of Power and What It Means for the Future of Electricity*. 2005, Westport, CT: Praeger.
- Nelson, P. F., *LBJ: Mastermind of JFK's Assassination*. 2010, Bloomington, IN: Xlibris.
- Nixon, R. M., *Six Crises*. 1962, New York: Doubleday.
- Noelle-Neumann, E., *The Spiral of Silence*. 1993, Chicago: University of Chicago Press.
- Norton, A., *Leo Strauss and the Politics of American Empire*. 2004, New Haven: Yale University Press.
- Olmsted, K. S., *Real Enemies: Conspiracy Theories and American Democracy*. 2009, Oxford: Oxford University Press.
- Parry, R., *Lost History: Contras, Cocaine, the Press and Project Truth*. 1999, Arlington, VA: The Media Consortium.
- Parry, R., *Trick or Treason: The October Surprise Mystery*. 1993, New York: Sheridan Square Press.
- Pease, L., "The RFK Plot Part I: The Grand Illusion", in *The Assassinations: Probe Magazine on JFK, MLK, RFK and Malcolm X*, J. P. DiEugenio and L. Pease, Editors. 2003, Los Angeles: Feral House. 536-570.
- Pease, L., "The RFK Plot Part II: The Rubik's Cube", in *The Assassinations: Probe Magazine on JFK, MLK, RFK and Malcolm X*, J. P. DiEugenio and L.

- Pease, Editors. 2003, Los Angeles: Feral House. 571-610.
- Pentagon Papers: The Defense Department History of United States Decisionmaking on Vietnam*. 4 vols. Senator Gravel Edition. 1971, Boston: Beacon Press.
- Persico, J. E., *Nuremberg: Infamy on Trial*. 1994, New York: Penguin.
- Phillips, C., "Major Political Scandal Looming in the Bobby Baker Case", *New York Times*, 1964.
- Pigden, C., "Popper Revisited, or What Is Wrong with Conspiracy Theories?" *Philosophy of the Social Sciences*, 1995 25(1): 3-34.
- Pipes, D., *Conspiracy: How the Paranoid Style Flourishes and Where It Comes From*. 1997, New York: Simon and Schuster.
- Polk, W. R., *The Birth of America: From before Columbus to the Revolution*. 2006, New York: HarperCollins.
- Polk, W. R., *Violent Politics: A History of Insurgency, Terrorism and Guerrilla War, from the American Revolution to Iraq*. 2007, New York: Harper Perennial.
- Popper, K. R., *The Open Society and Its Enemies, Volume I: The Spell of Plato*. 1962, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Popper, K. R., *The Open Society and Its Enemies, Volume II: The High Tide of Prophecy*. 1962, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Raskin, M. G., "Democracy versus the National Security State", *Law and Contemporary Problems*, 1976 40(3): 189-220.
- Rich, F., *The Greatest Story Ever Sold*. 2006, New York: Penguin.
- Rogow, A. A. and H. D. Lasswell, *Power, Corruption and Lies*. 1963, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Rohter, L., "Havana Journal: Remember the *Maine*? Cubans See an American Plot to This Day", *New York Times*, 1998.
- Russell, J. F. S., "The Railroads in the 'Conspiracy Theory' of the Fourteenth Amendment", *Mississippi Valley Historical Review*, 1955 41(4): 601-622.
- Savage, C., "Obama Reluctant to Look into Bush Programs", *New York Times*, 2009.
- Schmitt, C., *The Concept of the Political*. 1996, Chicago: University of Chicago Press.
- Scott, P. D., *Deep Politics and the Death of JFK*. 1993, Berkeley: University of California Press.

- Shenon, P., *The Commission: The Uncensored History of the 9/11 Investigation*. 2008, New York: Twelve.
- Shirer, W. L., *The Rise and Fall of the Third Reich: A History of Nazi Germany*. 1959, New York: Simon and Schuster.
- Shofner, J. H., *Nor Is It Over Yet: Florida in the Era of Reconstruction, 1863-1877*. 1974, Gainesville: University Press of Florida.
- Sick, G., *October Surprise: America's Hostages in Iran and the Election of Ronald Reagan*. 1991, New York: Random House.
- Sobieraj, S., "White House Mail Machine Has Anthrax", *Washington Post*, 2001.
- Spertzel, R., "Bruce Ivins Wasn't the Anthrax Culprit", *Wall Street Journal*, 2008.
- Strauss, L., *An Introduction to Political Philosophy*. 1989, Detroit: Wayne State University Press.
- Strauss, L., *Liberalism Ancient and Modern*. 1989/1968, Chicago: University of Chicago Press.
- Strauss, L., *Natural Right and History*. 1950, Chicago: University of Chicago Press.
- Strauss, L., *On Tyranny*. 1963, Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Strauss, L., *Persecution and the Art of Writing*. 1952, Chicago: University of Chicago Press.
- Strauss, L., *The Rebirth of Classical Political Rationalism: An Introduction to the Thought of Leo Strauss*. 1989, Chicago: University of Chicago Press.
- Strauss, L., *Studies in Platonic Political Philosophy*. 1983, Chicago: University of Chicago Press.
- Summers, A., *The Arrogance of Power: The Secret World of Richard Nixon*. 2000, New York: Viking.
- Sunstein, C. R., *Going to Extremes: How Like Minds Unite and Divide*. 2009, New York: Oxford.
- Sunstein, C. R. and A. Vermeule, "Conspiracy Theories: Causes and Cures", *Journal of Political Philosophy*, 2009 17(2): 202-227.
- Tackett, T., "Conspiracy Obsession in a Time of Revolution: French Elites and the Origins of the Terror, 1789-1792", *American Historical Review* 2000 105(3): 691-713.

- Talbot, D., *Brothers: The Hidden History of the Kennedy Years*. 2007, New York: Free Press.
- Tanner, H., "Nixon, Back in Moscow, Debates Again", *New York Times*, 1965.
- Tarpley, W. G., *9/11 Synthetic Terror*. 2005, Joshua Tree, CA: Progressive Press.
- Toulmin, S., *Foresight and Understanding: An Enquiry into the Aims of Science*. 1961, New York: Harper and Row.
- Tusa, A. and J. Tusa, *The Nuremberg Trial*. 1983, New York: McGraw-Hill.
- Upton, L., "Nixon's Reply to Russian Criticized", *New York Times*, 1965.
- Waldron, M., "FBI Chiefs Linked to Oswald File Loss", *New York Times*, 1975.
- Walsh, L. E., *Firewall: The Iran-Contra Conspiracy and Cover-up*. 1997, New York: W. W. Norton.
- Warren Commission, *Report of the President's Commission on the Assassination of President Kennedy*. 1964, New York: St. Martin's Press.
- Webb, G., *Dark Alliance: The CIA, the Contras, and the Crack Cocaine Explosion*. 1998, New York: Seven Stories Press.
- Weldon, D., "The Kennedy Limousine: Dallas 1963", in *Murder in Dealey Plaza: What We Know Now That We Didn't Know Then about the Death of JFK*, J. H. Fetzer, Editor. 2000, Chicago: Catfeet Press. 129-158.
- White, R. F., "Apologists and Critics of the Lone Gunman Theory: Assassination Science and Experts in Post-Modern America", in *Assassination Science: Experts Speak out on the Death of JFK*, J. H. Fetzer, Editor. 1998, Chicago: Catfeet Press. 377-413.
- Wiese, A. and M. Downing, "Bush's Son Was to Dine with Suspect's Brother", *Houston Post*, 1981.
- Wilford, H., *The Mighty Wurlitzer: How the CIA Played America*. 2008, Cambridge: Harvard University Press.
- Wilson, J., *The Politics of Truth: Inside the Lies That Led to War and Betrayed My Wife's CIA Identity*. 2004, New York: Carroll and Graf.
- Winkler, H. D., *Lincoln and Booth: More Light on the Conspiracy*. 2003, Nashville, TN: Cumberland House.
- Wise, D., *The American Police State: The Government against the People*. 1976, New York: Vintage Books.
- Witt, M. T. and L. deHaven-Smith, "Conjuring the Holographic State: Scripting Security Doctrine for a (New) World of Disorder", *Administration and Society*,

2008 40(6): 547-585.

Wolin, S., *Democracy Incorporated: Managed Democracy and the Specter of Inverted Totalitarianism*. 2008, Princeton: Princeton University Press.

Wright, A. and S. Dixon, *Dissent: Voices of Conscience*. 2008, Kihei, HI: Koa Books.

# INDEX

## A

action collective [311](#), [312](#)  
arène discursive [255](#)  
armes linguistiques [255](#)  
attaques par lettres à l'anthrax [247](#), [318](#)

## B

Beard [68](#), [134](#), [157](#), [158](#), [161](#), [162](#), [163](#), [166](#), [167](#), [169](#), [277](#), [286](#), [304](#), [322](#)

## C

Clay Cassius [208](#)  
commission Church [168](#), [305](#)  
complexes politico-économiques [138](#), [142](#), [143](#), [233](#), [247](#)  
complot d'Aaron Burr [131](#), [151](#)  
complot-réalistes [273](#), [274](#)  
complot-sceptiques [34](#), [66](#), [85](#), [150](#), [164](#)  
comportementalisme [154](#), [155](#)  
conglomérats politico-économiques [138](#), [140](#)  
conspi-négationnistes [33](#), [40](#), [43](#), [62](#), [89](#), [94](#), [150](#), [164](#)  
conspirophobes [40](#), [44](#), [164](#)  
Constitution des États-Unis [41](#), [43](#), [67](#), [68](#), [69](#), [77](#), [80](#), [107](#), [111](#), [114](#), [120](#), [121](#), [123](#), [124](#), [125](#), [127](#), [128](#),  
[129](#), [136](#), [268](#), [277](#), [279](#)  
corruption [50](#), [76](#), [115](#), [123](#), [137](#), [138](#), [139](#), [141](#), [142](#), [144](#), [145](#), [243](#), [309](#), [325](#), [331](#)  
criminologie [60](#)

## D

*debunkers* [32](#), [36](#), [62](#)  
Déclaration des droits [114](#)  
Déclaration d'indépendance [41](#), [42](#), [64](#), [120](#), [121](#), [150](#), [259](#), [303](#)  
déli plausibles [284](#)  
dépêche 1035-960 de la CIA [183](#), [187](#), [199](#), [202](#), [209](#), [312](#)

## E

État de crise [260](#), [261](#)  
État de droit [69](#), [157](#), [171](#), [275](#), [279](#), [285](#), [317](#)  
État d'urgence [261](#), [268](#)

## F

factions oppressives [126](#), [157](#), [304](#)  
fédéralistes [114](#), [129](#), [130](#), [136](#)

## G

*glasnost* américaine [309](#), [318](#)  
Guerre contre le terrorisme [69](#), [255](#), [264](#), [265](#), [267](#), [274](#), [309](#)

## H

Hofstadter [31](#), [32](#), [34](#), [89](#), [90](#), [151](#), [209](#), [327](#)  
holographique [233](#), [320](#)

## I

infiltration cognitive [39](#), [257](#)  
ingénierie culturelle [254](#), [256](#), [261](#)  
ingénierie sociale [66](#), [254](#), [257](#)  
invasion de la baie des Cochons [108](#), [189](#), [284](#), [292](#), [293](#), [294](#), [299](#)

## L

loi sur la liberté d'information [169](#), [175](#), [224](#)

## M

Mafia [89](#), [94](#), [107](#), [284](#)  
manipulation linguistique [254](#)  
manipulation psychique par le langage [254](#)  
manipulation sémantique [193](#), [311](#)  
mensonges vertueux [301](#)  
mouvement pour les droits [39](#), [44](#), [272](#), [305](#)

## N

néoconservatisme [159](#), [163](#)  
néolibéralisme [163](#)  
népotisme [137](#)

## O

opinion publique [38](#), [160](#), [170](#), [174](#), [193](#), [263](#), [312](#), [313](#)

## P

panique sociale [44](#), [147](#), [167](#), [229](#), [246](#), [289](#)  
Platon [167](#), [171](#), [183](#)  
polarisation [34](#), [38](#), [312](#)  
Popper [68](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [163](#), [165](#), [166](#), [167](#), [200](#), [203](#), [204](#), [303](#), [304](#), [330](#)  
probabilités [182](#), [236](#), [237](#)  
procès de Nuremberg [146](#)

## R

RAND Corporation [296](#), [311](#)

## S

Sous-gouvernements [140](#)  
Strauss [68](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [163](#), [164](#), [165](#), [167](#), [171](#), [183](#), [184](#), [235](#), [269](#), [273](#), [301](#), [304](#), [325](#), [329](#), [332](#)  
Sunstein [37](#), [38](#), [39](#), [44](#), [87](#), [88](#), [91](#), [92](#), [93](#), [257](#), [307](#), [308](#), [311](#), [314](#), [332](#)  
Surprise d'octobre [52](#), [95](#), [228](#), [230](#), [235](#), [244](#), [251](#), [289](#), [306](#)  
système de contrôle et d'équilibre des pouvoirs [143](#), [144](#), [162](#), [303](#), [315](#)

## T

terrorisme sous faux drapeau [306](#)

théorie des coïncidences [63](#)  
théorie des dominos [266](#)  
totalitarisme « intelligent » [288](#), [315](#)  
totalitarisme « sélectif » [287](#), [288](#), [315](#)  
triangles de fer [140](#), [141](#), [142](#)  
*truthers* [33](#), [211](#)

## V

Vermeule [37](#), [39](#), [44](#), [87](#), [88](#), [91](#), [92](#), [93](#), [257](#), [307](#), [308](#), [311](#), [314](#), [332](#)  
*virtoks* [255](#), [263](#), [265](#), [267](#), [310](#), [314](#)



# **Annexes**

---

# Annexe 1

Les tableaux de l'auteur, illustrant les propos des chapitres 3, 4 et 6, sont reproduits ci-dessous.

## Tableau A

Périodes comportant des faits de corruption avérés de la part d'agents de l'État suivis de réformes, à différentes époques de l'histoire américaine.

PÉRIODE	VECTEUR DE CORRUPTION	TYPE DE CORRUPTION
1796-1830	Partis politiques	Essentiellement antidémocratique
1830-1890	Appareils politiques	Essentiellement financière
1890-1946	« Triangles de fer » (Conglomérats politico-économiques spécifiques à certaines industries)	Essentiellement financière
1946-...	Complexes politico-économiques	Antidémocratique et financière

ACTEURS/FAITS	EXEMPLE	Réformes adoptées suite à ces actes de corruption
<i>Factions oppressives :</i> Législation antidémocratique visant à supprimer la dissidence, l'opposition, la mobilisation populaire, ou les enquêtes non sollicitées	Alien Act* Sedition Act*	Règlementation pour protéger les droits des minorités
<i>Agents de l'État mercenaires et corrompus :</i> Utilisation abusive des ressources étatiques à des fins électorales	spoils system	Professionnalisation de l'administration publique
<i>Intérêts particuliers, lobbying :</i> Manipulation de modalités législatives et administratives, de la part d'initiés, à des fins généralement économiques	« théorie du complot du 14 <sup>e</sup> Amendement » scandale du « Teapot Dome »**	Dispositions réglementaires prises à l'encontre des acteurs en relation avec le gouvernement (mesures restrictives concernant le financement des campagnes électorales, le lobbying, l'élaboration des lois, etc.)
<i>Élites :</i> "Crimes d'État contre la Démocratie" pour subvertir des services entiers du gouvernement, voire le gouvernement lui-même. Complots fomentés par des hauts dirigeants politiques, aboutissant à des fraudes, des crimes de haute trahison, des meurtres, etc. (- généralement pour des raisons à la fois idéologiques, économiques et administratives)	Watergate Irangate probablement l'assassinat du Pdt J. Kennedy et du Sénateur R. Kennedy	Restriction des pouvoirs présidentiels : « War power Act » « Foreign Intelligence Surveillance Act »***

NdT :

- \* Les « Alien and Sedition Acts » sont quatre lois adoptées par le Congrès des États-Unis, en 1798, qui limitent la possibilité, pour un immigrant, d'obtenir la citoyenneté américaine dans le cadre de la loi sur la naturalisation. Ces lois permirent au président des États-Unis d'emprisonner et d'expulser tout « non-citoyen » jugé dangereux.
  - \*\* Le scandale du « Teapot Dome » est une affaire de corruption, qui s'est déroulée entre 1920 et 1923 : des compagnies pétrolières corrompirent le secrétaire à l'Intérieur, pour obtenir des concessions d'exploitation pétrolières. Ces concessions se trouvaient partiellement dans les « Réserves navales de pétrole et de schiste bitumineux » de Teapot Dome, Wyoming (réserves exclusives, concédées à la Marine américaine, pour qu'elle dispose d'une autonomie énergétique en cas de conflit).
  - \*\*\*Le « War Power Act » (Résolution sur les pouvoirs militaires) de 1973 est une loi fédérale, destinée à contrôler l'habilitation du président américain à engager les États-Unis dans un conflit armé sans le consentement du Congrès américain.
- Le « Foreign Intelligence Surveillance Act » (FISA, ou Résolution sur les renseignements généraux) de 1978 est une loi autorisant la surveillance physique et électronique, ainsi que la collecte d'information.

## Tableau B

Comparaison des trois idéologies politiques qui ont influencé la prise en compte des complots, dans la politique contemporaine.

Points clés	BEARD
Son idéal politique	Les manipulations de la classe supérieure sont révélées et les biais économiques retirés des institutions politiques. L'objectif est un Gouvernement populaire dans l'intérêt public.
Son avis à propos des complots	Les complots sont le fait d'initiés politiques, visant à préserver les privilèges des classes possédantes. Ils consistent le plus souvent à manipuler les processus politiques.
Son avis sur les thèses envisageant des complots	Ces thèses sont des hypothèses, sur les fondements économiques des décisions politiques.
Son avis sur les conséquences de ces thèses	Renforcement de la démocratie et de l'égalité entre les citoyens.
Son décodage de la Deuxième Guerre mondiale	Le Président Roosevelt a conspiré pour faire entrer en guerre les États-Unis, en provoquant l'attaque de Pearl Harbor et en ne prévenant pas les commandants militaires basés dans l'océan Pacifique de cette attaque.
Sa comparaison de la Deuxième Guerre mondiale avec d'autres événements historiques	Wilson, lui aussi, a manœuvré pour faire entrer les États-Unis dans la Première Guerre mondiale.
Son positionnement par rapport aux thèses envisageant des conspirations	Partisan de ces thèses ( <i>partisan de la vérité</i> ) : les complots existent ; ils devraient être divulgués et leurs conséquences rectifiées.

POPPER	STRAUSS
Tous les mythes sociaux et politiques sont remis en cause. Les « théories du complot » ne sont pas envisageables, au titre qu'elles ne sont pas « scientifiques » puisqu'elles ne peuvent s'appliquer à <i>toutes</i> les circonstances.	Les mythes sociaux et politiques doivent être préservés de la critique scientifique. L'influence de cette dernière doit être limitée par des normes imposant le respect de la religion et de la tradition.
Les complots, fomentés par des personnes au pouvoir, échouent presque toujours. Parce que l'action individuelle est contrecarrée par celle d'institutions « fragiles » (telles que les marchés financiers, ou les systèmes politiques).	Les conspirations, de la part des élites, sont présentées comme des actes destinés à protéger la société. Autoriser certains dommages permettrait d'éviter des dommages plus grands encore, en sensibilisant la société à un danger à venir.
Ces thèses ne sont que la sécularisation de	Ces thèses sont des tentatives malavisées, de la part

superstitions religieuses, une interprétation de *l'historicisme*, propre à engendrer des dérives totalitaires.

---

de simples citoyens, de discréditer l'autorité politique légitime, en divulguant des « mensonges vertueux ».

---

Fanatisme et totalitarisme.

---

Les mensonges et les mythes « salutaires » sont menacés.

---

La Seconde Guerre mondiale est un conflit inévitable entre des sociétés « ouvertes » et des sociétés « fermées ». La simple existence des premières menace les secondes, qui s'en défendent.

---

Des vérités « dangereuses » n'ont pu être dissimulées aux hommes ordinaires, ce qui a conduit à des dérives tyranniques, de la part d'élites en compétition pour obtenir l'exercice du pouvoir.

---

La guerre entre les Alliés et l'Axe est comparée à la guerre entre Athènes (société « ouverte ») et Sparte (société « fermée »).

---

L'opposition entre les Alliés et l'Axe est comparée à celle entre Athènes (démocratie fondée sur la philosophie et la science) et Jérusalem (société autocratique basée sur la foi), sous l'Empire romain.

---

Opposant de ces thèses (*conspi-négationniste*) : si les complots existaient, ils ne pourraient parvenir à atteindre leurs objectifs.

---

---

Opposant à ces thèses (*complot-réaliste*) : les complots de la part des élites existent, mais ils sont un mal nécessaire, dans les démocraties représentatives contemporaines.

---

## Tableau C

Liste de « Crimes d'État contre la Démocratie », avérés ou supposés, aux États-Unis.

CRIME OU ÉVÉNEMENT SUSPECT	MOBILES ET CONSÉQUENCES POLITIQUES
<p>Le « Sedition Act » en 1798 interdit les discours antigouvernementaux, sauf s'il est démontré qu'ils sont « vrais ».</p> <p><i>Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.</i></p>	<p>Le Parti fédéraliste cherche à prendre le pouvoir, en supprimant les discours antigouvernementaux.</p> <p><i>Opportunisme politique</i></p>
<p>Lors de la « Corrupt Bargain », en 1824, comme aucun candidat à la présidence n'obtient la majorité au Collège électoral, le président de la Chambre des représentants, Henry Clay, accorde la présidence à J. Q. Adams, en échange de sa nomination au poste de secrétaire d'État.</p> <p><i>Fraude électorale</i></p>	<p>Le Parti fédéraliste retarde de quatre années l'accession au pouvoir du Parti démocrate de plus en plus populaire, qui propose l'émancipation des citoyens pauvres.</p> <p><i>Opportunisme politique</i></p>
<p>Le Président Polk, en cheville avec des chefs militaires, crée de toutes pièces un alibi pour justifier la guerre américano-mexicaine de 1846.</p> <p><i>Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.</i></p>	<p>La guerre étend le territoire américain jusqu'à l'océan Pacifique. Une grande partie du territoire annexé est esclavagiste.</p> <p><i>Contrôle de la politique militaire</i></p>
<p>Assassinat d'Abraham Lincoln, en 1865.</p> <p><i>Assassinat</i></p>	<p>Le sudiste Andrew Johnson devient président. L'objectif (créer de la confusion et soutenir la volonté belliciste des États du Sud) échoue [2].</p> <p><i>Contrôle de la politique militaire</i></p>
<p>Le 14<sup>e</sup> Amendement de la Constitution est voté en 1868.</p> <p><i>Manipulation d'initié</i></p>	<p>L'amendement confère aux sociétés privées les mêmes mesures de protections constitutionnelles, que celles accordées aux individus [4].</p> <p><i>Opportunisme politique</i></p>
<p>Élections présidentielles controversées de 1876. La suppression du vote des Noirs en Floride et la prise en compte de bulletins de vote frauduleux, dans les comtés blancs, donnent la victoire au candidat démocrate.</p>	<p>Les votes de la Floride sont rejetés par la commission fédérale, et la présidence est attribuée au candidat républicain. En réponse aux menaces des États du Sud de déclencher une nouvelle guerre civile, la « reconstruction » est</p>



*Fraude électorale*

suspendue.

Les soldats fédéraux sont retirés des États du Sud, alors libres de priver les Noirs de leurs droits et de les exproprier de leurs biens.

*Contrôle de la politique militaire*

---

Torpillage du *Maine* en 1898. Un navire de guerre américain est coulé pour déclencher la guerre.

La guerre hispano-américaine est déclenchée. McKinley est réélu.

*Événement international programmé*

*Contrôle de la politique militaire*

---

Attaque de Pearl Harbor en 1941. Roosevelt est prévenu de l'attaque, mais ne parvient pas à alerter les commandants militaires basés dans le Pacifique.

Le Congrès déclare la guerre au Japon. L'Allemagne déclare la guerre aux États-Unis.

Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

*Contrôle de la politique militaire*

*Événement international programmé*

---

Politique maccarthyste de 1950 à 1955. Le sénateur Joseph McCarthy mène la croisade anticommuniste.

La purge à grande échelle des gauchistes dans le gouvernement et les entreprises favorise les carrières de McCarthy et du sénateur Richard Nixon.

Elle accroît le pouvoir du directeur du FBI, Hoover.

Elle alimente la panique sociale et la peur de l'infiltration communiste.

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.*

*Opportunisme politique*

---

Assassinat du Président Kennedy en 1963.

Lyndon Johnson devient président. La guerre du Vietnam s'intensifie.

*Assassinat*

*Contrôle de la politique militaire*

---

Assassinat de Lee Harvey Oswald en 1963.  
*Assassinat*

Les liens d'Oswald avec la CIA restent cachés.

Le procès d'Oswald est annulé.

*Dissimulation de crime*

---

L'Incident du golfe du Tonkin en 1964. Le Président Johnson et le secrétaire à la Défense McNamara prétendent, de façon mensongère, que le Nord-Vietnam attaque un navire de guerre américain dans des eaux internationales.

La guerre du Vietnam s'intensifie.

*Événement international programmé*

*Contrôle de la politique militaire*

---

Assassinat du sénateur Robert Kennedy en 1968.

Avec l'élimination de RFK, la mise en défaut du candidat démocrate (Humphrey) est assurée. Nixon est réélu. L'enquête sur l'assassinat de JFK est suspendue.

*Assassinat*

La guerre du Vietnam s'intensifie.  
*Contrôle de la politique militaire*

---

*Surprise d'octobre* de 1968. Le Vietnam du Sud se retire des négociations de paix menées par Johnson pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Élection assurée de Richard Nixon à la présidence.

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.*

*Opportunisme politique*

---

Cambriolage, par le gouvernement américain, du bureau du psychiatre de Daniel Ellsberg en 1971.

L'objectif était de discréditer l'expert militaire Daniel Ellsberg, qui avait divulgué l'affaire des *Pentagon Papers* au *New York Times*.

*Cambriolage*

*Contrôle de la politique militaire*

---

Tentative d'assassinat du candidat à l'élection présidentielle George Wallace en 1972.

Avec l'élimination de Wallace, Nixon est réélu. Wallace avait des chances de gagner sept États du Sud, ce qui aurait entraîné un arbitrage de l'élection par le Congrès (alors contrôlé par les démocrates).

*Assassinat*

*Opportunisme politique*

---

Le scandale du *Watergate*, en 1972 révèle le cambriolage et la mise sur écoute du siège national du Parti démocrate, ainsi que la dissimulation ultérieure de cet événement.

L'opération cherche à favoriser l'investiture du candidat démocrate le plus faible (McGovern), pour aider à la réélection de Nixon.

*Cambriolage/Mise sur écoute*

*Opportunisme politique*

---

*Surprise d'octobre* de 1980. L'Iran se voit proposer un contrat d'armement si le pays accepte de reporter la libération des otages à l'issue de l'élection présidentielle.

L'objectif était de garantir l'élection de Ronald Reagan à la présidence.

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale*

*Opportunisme politique*

---

Tentative d'assassinat de Ronald Reagan en 1981.

L'objectif était de renforcer le rôle du Vice-Président Bush, concernant notamment des opérations secrètes au Moyen-Orient et en Amérique latine.

---

*Assassinat*

---

Le scandale de l'*Irangate*, en 1984-1986, révèle que de hauts fonctionnaires de l'administration Reagan senior facilitent secrètement la vente d'armes à l'Iran, alors objet d'un embargo sur les armes, en utilisant ces recettes pour financer des contrats avec le Nicaragua (ce qui avait été interdit par le Congrès).

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale*

---

*Contrôle de la politique militaire*

---

L'objectif était de contourner l'embargo sur les armes contre l'Iran (afin d'obtenir la libération d'otages iraniens) et l'interdiction faite par le Congrès de financer des contrats avec le Nicaragua.

---

*Contrôle de la politique militaire*

---

Élections présidentielles controversées de 2000. Les autorités de Floride font disparaître des votes et truquent les résultats de l'élection.

L'objectif était de bloquer le recomptage obligatoire. G. W. Bush devient président par décision de la Cour suprême des États-Unis.

---

*Fraude électorale*

---

---

*Opportunisme politique*

---

Événements du 11 septembre 2001. De hauts responsables du gouvernement américain sont probablement impliqués dans des attaques contre les États-Unis.

La popularité de Bush augmente.  
Le budget de la défense augmente.  
Les républicains gagnent les élections hors calendrier électoral.  
Les États-Unis envahissent -  
l'Afghanistan.  
Les États-Unis envahissent l'Irak.

*Événement international programmé*

---

*Contrôle de la politique militaire*

---

Attaques par lettres empoisonnées à l'anthrax. Des lettres contenant de l'anthrax sont envoyées à des sénateurs démocrates influents en 2001.

Assassinat manqué du chef de la majorité au Sénat, Tom Daschle, et du président de la commission judiciaire, Patrick Leahy.

L'attentat est d'abord attribué à l'Irak et alimente la panique sociale liée aux récents attentats du 11 septembre.  
La popularité de Bush augmente.  
Le budget de la défense augmente.  
Les républicains gagnent les élections hors calendrier électoral.  
Les États-Unis envahissent -  
l'Afghanistan, puis l'Irak.

*Événement international programmé*

---

*Contrôle de la politique militaire*

---

Assassinat du sénateur Paul Wellstone en 2002.

Les républicains reprennent le contrôle du Sénat, après que Wellstone ait été remplacé.

*Assassinat*

---

*Contrôle de la politique militaire*

---

Scandale de l'*Iraqgate* en 2003. L'administration Bush crée des

Les États-Unis prennent le contrôle de la

preuves pour justifier la guerre contre l'Irak, affirmant que l'Irak a cherché à acheter de l'uranium au Niger et possède des armes de destruction massive.

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.*

production pétrolière de l'Irak.  
L'Iran est encerclé par les troupes américaines. Intimidation des autres nations du Moyen-Orient.

*Contrôle de la politique militaire*

Fausses alertes terroristes en 2004. Le gouvernement lance de fausses alertes terroristes, avant l'élection présidentielle.

*Manipulation des renseignements et de la politique de défense nationale.*

Bush est réélu.  
Le soutien à la Guerre contre le terrorisme est maintenu.

*Opportunisme politique*

Élection présidentielle controversée de 2004. Les agents en charge de la tenue de l'élection entravent le vote, dans les circonscriptions démocrates de l'Ohio.

*Fraude électorale*

Bush gagne l'élection, par 118 000 voix dans l'Ohio.

*Opportunisme politique*

<b>AUTEUR(S) OU SUSPECT(S)</b>	<b>NIVEAU DE CONFIRMATION OFFICIELLE DE L'IMPLICATION DU GOUVERNEMENT</b>
Le Président John Adams le Parti fédéraliste (émergent), dirigé principalement par les auteurs de la Constitution des États-Unis	Élevé [1 : p. 5]
Le Président John Quincy Adams Le président de la Chambre des représentants, Henry Clay	Modéré L'accusation de « marchandage » n'a jamais été prouvée, mais semble avoir été reconnue (en raison de l'absence de défense de la part des personnes accusées).
Le Président Polk En collaboration avec les chefs militaires	Modéré Les preuves sont nombreuses, mais entièrement fortuites. Abraham Lincoln, alors membre du Congrès, dénonce le complot devant la Chambre des représentants, mais ses accusations ne furent jamais prouvées.
John Wilkes Booth et d'autres Avec l'aide des services secrets et d'autres initiés, dont probablement le vice-président	Élevé en ce qui concerne les services secrets ; Faible pour le vice-président [3]
Des membres du Congrès Des représentants des compagnies de chemins de fer	Modéré [4-6]
Les responsables électoraux du comté de Floride, en lien avec le nouveau gouverneur	Élevé [7]

démocrate.

Agents américains Groupuscules indépendantistes cubains.	Faible [8]
Le Président Franklin D. Roosevelt Le secrétaire d'État Hull Le secrétaire à la guerre Stimson Les principaux chefs militaires.	Modéré [9]
Joseph McCarthy et d'autres. Nixon a laissé entendre, dans des enregistrements, que Hoover (le chef du FBI) avait piégé Hiss et fourni à Nixon des preuves compromettantes [10].	Élevé [11, 12]
Agents de la CIA avec des convictions d'extrême droite FBI Militaires Services secrets Et certainement des hauts dirigeants	Modéré [13-18]
Jack Ruby, dont les liens avec la CIA et le crime organisé sont avérés.	Modéré [17]
Le Président Johnson, Le secrétaire d'État à la défense McNamara Support tacite, au plus haut niveau, des agences du renseignement et des services de l'armée.	Élevé [19]
Agents de la CIA avec des convictions d'extrême droite, FBI Et certainement des hauts dirigeants	Faible [20, 21]
Nixon Des représentants du Sud-Vietnam	Élevé [22]
Le Président Nixon Le personnel de la Maison-Blanche Des agents ou anciens agents de la CIA	Élevé [19]
Arthur Bremer. Nixon (certaines preuves circonstanciées indiquent que Nixon est impliqué via ses « -plombiers » : commentaires de Nixon, enregistrés sur bandes audio).	Modéré [23, 24]
Le Président Nixon Le personnel de la Maison-Blanche Des agents ou anciens agents de la CIA	Élevé [23]
Agents au plus haut niveau de l'État (cf. réunion	Élevé [25, 26]

à Paris)

John Hinkley Agents controversés du milieu du renseignement, sur la base de diverses preuves circonstanciées.	Faible [27, 28]
Hauts fonctionnaires CIA militaires	Élevé [29-31]
Les autorités de Floride (qui ont développé un programme criminel de privation du droit de vote ; ont conspiré pour bloquer le recomptage ; ont facilité la prise en compte de bulletins de vote frauduleux de militaires à l'étranger).	Élevé [32, 33]
Membres haut placés du gouvernement.	Modéré [34, 35] * Des témoins oculaires, des preuves chimiques et visuelles indiquent que les Tours Jumelles et le Bâtiment 7 du World Trade Center auraient été abattus par démolition contrôlée. * Des preuves visuelles (vidéos accessibles au public) montrent (1) que les Tours Jumelles sont réduites en poussière du haut vers le bas et (2) que le Bâtiment 7 s'effondre symétriquement et en chute libre « dans sa propre empreinte » dans les premières secondes. * La preuve chimique a été faite, de la présence de bombes incendiaires et d'explosifs dans les débris [36]. * Des témoins oculaires ont signalé des explosions, à l'intérieur des bâtiments, avant leur effondrement [37 : p. 32-37]. * Le fait que le gouvernement ait omis de rechercher de preuves chimiques de démolition contrôlée est une indication possible de culpabilité.
Des membres haut placés de l'administration Bush-Cheney (qui a d'abord accusé l'Irak). L'expert en armes biologiques Bruce Ivins est accusé, lorsque le FBI a découvert que l'anthrax avait été développé par l'armée américaine	Élevé, en ce qui concerne l'implication des U.S. dans l'expertise en armes biologiques similaires [38]. Modéré, en ce qui concerne l'implication des membres du gouvernement à qui des traitements antibiotiques ont été administrés la nuit du 11 septembre.
Agents des services secrets	Faible [39]
Le Président George W. Bush Le vice-président Dick Cheney Le patron de la CIA	Élevé [40-42]
Des membres de l'administration Bush.	Élevé [43]
Agents en charge de la tenue de l'élection dans	Élevé [44]

l'Ohio, probablement de mèche avec des élites  
au niveau fédéral.

---

*NdT la liste des « Crimes d'État contre la Démocratie » américaine ne s'arrête pas là (cf. élections présidentielles controversées de 2020), mais le livre de deHaven-Smith a été publié en 2013 aux États-Unis.*

1. Levy, L. W., *Freedom of Speech and Press in Early American History: Legacy of Suppression*, 1963, New York: Harper and Row.
2. Bingham, J. A., *Trial of the Conspirators for the Assassination of President Lincoln: Argument of John A. Bingham, Special Judge Advocate*, 1865, Washington D.C.: Government Printing Office.
3. Winkler, H. D., *Lincoln and Booth: More Light on the Conspiracy*, 2003, Nashville, TN: Cumberland House.
4. Beard, C. and M. Beard, *The Rise of American Civilization: Volume 2: The Industrial Era*, 1927, New York: Macmillan.
5. Graham, H. J., "The 'Conspiracy Theory' of the Fourteenth Amendment", *Yale Law Journal*, 1938, 47(3): 371-403.
6. Russell, J. F. S., "The Railroads in the 'Conspiracy Theory' of the Fourteenth Amendment", *Mississippi Valley Historical Review*, 1955, 41(4): 601-622.
7. Shofner, J. H., *Nor Is It Over Yet: Florida in the Era of Reconstruction, 1863-1877*, 1974, Gainesville: University Press of Florida.
8. Eggert, G. G., "Our Man in Havana: Fitzhugh Lee", *Hispanic American Historical Review*, 1967, 47(4): 463-485.
9. Borch, F. and D. Martinez, *Kimmel, Short, and Pearl Harbor: The Final Report Revealed*, 2005, Annapolis, MD: Naval Institute Press.
10. Kutler, S. I., *The Wars of Watergate: The Last Crisis of Richard Nixon*, 1990, New York: W. W. Norton.
11. Fried, R. M., *Nightmare in Red: The McCarthy Era in Perspective*, 1990, New York: Oxford University Press.
12. Johnson, H., *The Age of Anxiety: McCarthyism to Terrorism*, 2005, New York: Harcourt.
13. Fetzer, J. H., "Smoking Guns and the Death of JFK", in *Murder in Dealey Plaza: What We Know Now That We Didn't Know Then about the Death of JFK*, J. H. Fetzer Editor, 2000, Chicago: Catfeet Press. 1-16.
14. Groden, R. J., *The Killing of a President: The Complete Photographic Record of the JFK Assassination, the Conspiracy and the Cover-up*, 1993, New York: Penguin.
15. Garrison, J., *On the Trail of the Assassins: My Investigation and Prosecution of the Murder of President Kennedy*, 1988, New York: Sheridan Square Press.
16. Lane, M., *Rush to Judgment: A Critique of the Warren Commission's Inquiry into the Murders of President John F. Kennedy, Officer J. D. Tippit and Lee Harvey Oswald*, 1966, New York: Holt, Rinehart, and Winston.
17. Scott, P. D., *Deep Politics and the Death of JFK*, 1993, Berkeley: University of California Press.
18. White, R. F., "Apologists and Critics of the Lone Gunman Theory: Assassination Science and Experts in Post-Modern America", in *Assassination Science: Experts Speak out on the Death of JFK*, J. H.

- Fetzer Editor, 1998, Chicago: Catfeet Press, 377-413.
19. Ellsberg, D., *Secrets: A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*, 2002, London: Penguin.
  20. Pease, L., "The RFK Plot Part I: The Grand Illusion", in *The Assassinations: Probe Magazine on JFK, MLK, RFK and Malcolm X*, J. P. DiEugenio and L. Pease Editors, 2003, Los Angeles: Feral House. 536-570.
  21. Pease, L., "The RFK Plot Part II: The Rubik's Cube", in *The Assassinations: Probe Magazine on JFK, MLK, RFK, and Malcolm X*, J. P. DiEugenio and L. Pease Editors, 2003, Los Angeles: Feral House. 571-610.
  22. Summers, A., *The Arrogance of Power: The Secret World of Richard Nixon*, 2000, New York: Viking.
  23. Bernstein, C. and B. Woodward, *All the President's Men*, 1974, New York: Simon and Schuster.
  24. Carter, D., *The Politics of Rage: George Wallace, the Origins of the New Conservatism, and the Transformation of American Politics*, 2000, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
  25. Parry, R., *Trick or Treason: The October Surprise Mystery*, 1993, New York: Sheridan Square Press.
  26. Sick, G., *October Surprise: America's Hostages in Iran and the Election of Ronald Reagan*, 1991, New York: Random House.
  27. Bowen, R. S., *The Immaculate Deception: The Bush Crime Family Exposed*, 1991, Chicago: Global Insights.
  28. Wiese, A. and M. Downing, "Bush's Son Was to Dine with Suspect's Brother", *Houston Post*, 1981.
  29. Kornbluh, P. and M. Byrne, eds., *The Iran-Contra Scandal: The Classified History*, 1993, New York: New Press.
  30. Martin, A., *The Conspirators: Secrets of an Iran-Contra Insider*, 2001, Pray MT: National Liberty Press.
  31. Parry, R., *Lost History: Contras, Cocaine, the Press and Project Truth*, 1999, Arlington, VA: The Media Consortium.
  32. Barstow, D. and D. J. Van Natta, "How Bush Took Florida: Mining the Overseas Absentee Vote", *New York Times*, 2001.
  33. deHaven-Smith, L., *The Battle for Florida*, 2005, Gainesville: University Press of Florida.
  34. Griffin, D. R., *The New Pearl Harbor: Disturbing Questions about the Bush Administration and 9/11*, 2004, Northampton MA: Olive Branch Press.
  35. Tarpley, W. G., *9/11 Synthetic Terror*, 2005, Joshua Tree CA: Progressive Press.
  36. Jones, S. E., "Why Indeed Did the Buildings at the World Trade Center Collapse", in *9/11 and American Empire: Intellectuals Speak Out*, D. R. Griffin and P. D. Scott Editors, 2007, Northampton MA: Olive Branch Press, 33-62.
  37. Marrs, J., *Inside Job: Unmasking the 9/11 Conspiracies*, 2004, San Rafael CA: Origin Press.
  38. Spertzel, R., "Bruce Ivins Wasn't the Anthrax Culprit", *Wall Street Journal*, 2008.
  39. Arrows, F. and J. H. Fetzer, *American Assassination: The Strange Death of Senator Paul Wellstone*, 2004, Brooklyn: Vox Pop.
  40. Clarke, R. A., *Against All Enemies: Inside America's War on Terror*, 2004, New York: Free Press.
  41. Dean, J. W., *Worse than Watergate: The Secret Presidency of George W. Bush*, 2004, New York: Little, Brown.
  42. Wilson, J., *The Politics of Truth: Inside the Lies That Led to War and Betrayed My Wife's CIA Identity*, 2004, New York: Carroll and Graf.



43. Hall, M., "Ridge Reveals Clashes on Alerts", *USA Today*, 2005.
44. Miller, A., *What Went Wrong in Ohio: The Conyers Report on the 2004 Presidential Election*, 2005, Chicago: Academy Publishers.

*Annexes*  
*Proposées par la traductrice pour les lecteurs francophones*

# Annexe 2

## Déclaration d'indépendance américaine

Préambule de la Déclaration d'Indépendance votée à l'unanimité des 13 États réunis en congrès à Philadelphie le 4 juillet 1776.

*(Texte traduit de l'anglais par Thomas Jefferson en 1776 lui-même, qui en était pour l'essentiel l'auteur).*

« Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place distincte et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui l'amènent à faire sécession.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. La prudence enseigne, à la vérité, que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères, et l'expérience de tous les temps a montré, en effet, que les hommes sont plus disposés à tolérer des maux supportables, qu'à se faire justice à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils sont accoutumés.

Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, marque le dessein de les soumettre au despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir, de rejeter un tel gouvernement et de pourvoir, par de nouvelles sauvegardes, à leur sécurité future. Telle a été la patience de ces colonies, et telle est aujourd'hui la nécessité qui les force à changer leurs anciens systèmes de gouvernement. L'histoire du roi actuel de Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces États.

Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial :

- Il a refusé sa sanction aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public.
- Il a défendu à ses gouverneurs de consentir à des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins que leur mise en vigueur ne fût suspendue jusqu'à l'obtention de sa sanction, et des lois ainsi suspendues, il a absolument négligé d'y donner attention.
- Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'organisation de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature, droit inestimable pour un peuple, qui n'est redoutable qu'aux tyrans.
- Il a convoqué des Assemblées législatives dans des lieux inusités, incommodes et éloignés des dépôts de leurs registres publics, dans la seule vue d'obtenir d'elles, par la fatigue, leur adhésion à ses mesures. À diverses reprises, il a dissous des Chambres de représentants, parce qu'elles s'opposaient avec une mâle

fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple. Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres Chambres de représentants, et le pouvoir législatif, qui n'est pas susceptible d'anéantissement, est ainsi retourné au peuple tout entier pour être exercé par lui, l'État restant, dans l'intervalle, exposé à tous les dangers d'invasions du dehors et de convulsions au-dedans.

– Il a cherché à mettre obstacle à l'accroissement de la population de ces États. Dans ce but, il a mis empêchement à l'exécution des lois pour la naturalisation des étrangers ; il a refusé d'en rendre d'autres pour encourager leur émigration dans ces contrées et il a élevé les conditions pour les nouvelles acquisitions de terres. Il a entravé l'administration de la justice en refusant sa sanction à des lois pour l'établissement de pouvoirs judiciaires.

– Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le paiement de leurs appointements. Il a créé une multitude d'emplois et envoyé dans ce pays des essais de nouveaux employés pour vexer notre peuple et dévorer sa substance. Il a entretenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes sans le consentement de nos législatures. Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant de l'autorité civile et même supérieur à elle. Il s'est coalisé avec d'autres, pour nous soumettre à une juridiction étrangère à nos Constitutions et non reconnue par nos lois, en donnant sa sanction à des actes de prétendue législation ayant pour objet : de mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées ; de les protéger par une procédure illusoire contre le châtement des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États ; de détruire notre commerce avec toutes les parties du monde ; de nous imposer des taxes sans notre consentement ; de nous priver dans plusieurs cas du bénéfice de la procédure par jurés ; de nous transporter au-delà des mers pour être jugés à raison de prétendus délits ; d'abolir dans une province voisine le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces colonies ; de retirer nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses et d'altérer dans leur essence les formes de nos gouvernements ; de suspendre nos propres législatures et de se déclarer lui-même investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous dans tous les cas quelconques.

– Il a abdiqué le gouvernement de notre pays, en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre. Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes et massacré nos concitoyens. En ce moment même, il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers pour accomplir l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie qui a été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et qui sont tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée. Il a excité parmi nous l'insurrection domestique, et il a cherché à attirer sur les habitants de nos frontières les Indiens, ces sauvages sans pitié, dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

Dans tout le cours de ces oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles ; nos pétitions répétées n'ont reçu pour réponse que des injustices répétées. Un prince, dont le caractère est ainsi marqué par les actions qui peuvent signaler un tyran, est impropre à gouverner un peuple libre.

Nous n'avons pas non plus manqué d'égards envers nos frères de la Grande-Bretagne. Nous les avons de temps en temps avertis des tentatives faites par leur législature pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous avons fait appel à leur justice et à leur magnanimité naturelle et nous les avons conjurés, au nom des liens d'une commune origine, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement interrompre notre liaison et nos bons rapports. Eux aussi ont été sourds à la voix de la raison et de la consanguinité. Nous devons donc nous rendre à la nécessité qui commande notre séparation et les regarder, de même que le reste de l'humanité, comme des ennemis dans la guerre et des amis dans la paix.

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont le droit d'être des

États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous ; que, comme les États libres et indépendants, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de régler le commerce et de faire tous autres actes ou choses que les États indépendants ont droit de faire ; et pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette Déclaration, nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur. »

# Annexe 3

## Constitution américaine

La Constitution des États-Unis a été rédigée par les « Pères Fondateurs » des États-Unis, réunis lors de la Convention constituante de 1787, à l'issue de la Révolution américaine et de la Guerre d'indépendance.

Son objectif était d'instaurer « un gouvernement juste et sage ». Elle a été ratifiée en 1788 et est entrée en vigueur le **4 mars 1789**.

« CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

### PRÉAMBULE

Nous, peuple des États-Unis, en vue de former une Union plus parfaite, d'établir la justice, de faire régner la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer le bien-être général et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous décrétons et établissons cette Constitution pour les États-Unis d'Amérique.

### ARTICLE PREMIER

**Section 1.** Tous les pouvoirs législatifs accordés par cette Constitution seront attribués à un Congrès des États-Unis, qui sera composé d'un Sénat et d'une Chambre des représentants.

**Section 2.** La Chambre des représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par le peuple des différents États ; dans chaque État, les électeurs devront répondre aux conditions requises pour être électeurs à l'assemblée la plus nombreuse de la législature de cet État. Nul ne pourra être représentant s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est citoyen américain depuis sept ans et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'État où il doit être élu. Les représentants et les impôts directs seront répartis entre les différents États qui pourront faire partie de cette Union, proportionnellement au nombre de leurs habitants, qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles qui se sont louées pour un nombre d'années déterminé, mais à l'exclusion des Indiens non soumis à l'impôt, trois cinquièmes de toutes les autres personnes. Le recensement sera effectué dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès, et ensuite tous les dix ans, de la manière qui sera fixée par la loi. Le nombre des représentants n'excèdera pas un pour trente mille habitants, mais chaque État aura au moins un représentant : jusqu'à ce que le recensement soit effectué, l'État du New Hampshire aura droit à trois représentants, le Massachusetts à huit, l'État de Rhode Island et les Plantations de Providence à un, le Connecticut à cinq, l'État de New York à six, le New Jersey à quatre, la Pennsylvanie à huit, le Delaware à un, le Maryland à six, la Virginie à dix, la Caroline du Nord à cinq, la Caroline du Sud à cinq et la Géorgie à trois. Lorsque des vacances se produiront dans la représentation d'un État, le pouvoir exécutif de cet État fera procéder à des élections pour y pourvoir. La Chambre des représentants choisira son président et les autres membres de son bureau, et elle détiendra seule le pouvoir de mise en accusation devant le Sénat.

**Section 3.** Le Sénat des États-Unis sera composé de deux sénateurs pour chaque État, choisis pour six ans par la législature de chacun, et chaque sénateur disposera d'une voix. Dès qu'ils seront réunis à la suite de la première élection, les sénateurs seront divisés aussi également que possible en trois groupes. Les sièges des sénateurs du premier groupe seront déclarés vacants à l'expiration de la deuxième année, ceux du second

groupe à l'expiration de la quatrième année et ceux du troisième groupe à l'expiration de la sixième année, de telle sorte qu'un tiers puisse être renouvelé tous les deux ans ; et si des vacances se produisent, par démission ou autrement, en dehors des sessions législatives d'un État, le pouvoir exécutif de cet État peut procéder à des nominations temporaires jusqu'à la réunion suivante de la législature, qui pourvoira alors à ces vacances. Nul ne pourra être sénateur s'il n'a atteint l'âge de trente ans, s'il n'est pas depuis neuf ans citoyen des États-Unis et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'État pour lequel il est élu. Le vice-président des États-Unis sera président du Sénat, mais n'aura pas de droit de vote, à moins d'égal partage des voix du Sénat. Le Sénat choisira les autres membres de son bureau, ainsi qu'un président temporaire, en cas d'absence du vice-président des États-Unis, ou lorsque celui-ci sera appelé à exercer les fonctions de président des États-Unis. Le Sénat aura seul le pouvoir de juger les personnes mises en accusation par la Chambre des représentants. Lorsqu'il siégera à cet effet, les sénateurs prêteront serment ou feront une déclaration solennelle. En cas de jugement du président des États-Unis, le président de la Cour suprême présidera. Nul ne pourra être déclaré coupable que par un vote des deux tiers des membres présents. Les condamnations prononcées en cas d'« impeachment » ne pourront excéder la destitution et l'interdiction d'occuper tout poste de confiance ou d'exercer toute fonction honorifique ou rémunérée des États-Unis ; mais la partie condamnée sera néanmoins responsable et sujette à accusation, procès, jugement et condamnation suivant le droit commun.

**Section 4.** L'époque, le lieu et la procédure des élections des sénateurs et des représentants seront déterminés dans chaque État par la législature de cet État ; le Congrès peut toutefois, à tout moment, déterminer ou modifier par une loi les règles des élections, à l'exception de celles relatives au lieu des élections des sénateurs. Le Congrès se réunira au moins une fois par an, le premier lundi de décembre, à moins que, par une loi, il ne fixe un jour différent.

**Section 5.** Chaque Chambre sera juge de l'élection de ses membres, du nombre de voix qu'ils ont obtenues et de leur éligibilité ; la majorité, dans chaque Chambre, sera nécessaire pour que les délibérations soient valables ; mais un nombre inférieur pourra ajourner la séance de jour en jour et pourra être autorisé à exiger la présence des membres absents par tels moyens et sous telles pénalités que la Chambre pourra décider. Chaque Chambre peut établir son règlement, prendre des sanctions contre ses membres pour conduite contraire au bon ordre et, à la majorité des deux tiers, prononcer l'expulsion de l'un d'entre eux. Chaque Chambre tiendra un procès-verbal de ses débats et le publiera de temps à autre, à l'exception des parties qui lui sembleraient requérir le secret ; les votes pour et les votes contre des membres de chacune des Chambres sur une question quelconque seront, à la demande d'un cinquième des membres présents, consignés dans le procès-verbal. Aucune des deux Chambres ne pourra, durant une session du Congrès et sans le consentement de l'autre Chambre, s'ajourner pour plus de trois jours, ni se transporter en aucun autre lieu que celui où les deux Chambres siégeront.

**Section 6.** Les sénateurs et représentants percevront une indemnité qui sera fixée par la loi et payée par le Trésor des États-Unis. En aucun cas autre que ceux de trahison, crime ou atteinte à la paix publique, ils ne pourront être arrêtés durant leur participation aux sessions de leur Chambre, ni lorsqu'ils se rendront à une session de cette Chambre ou en reviendront ; ils ne pourront être inquiétés en aucun lieu pour leurs discours ou discussions dans l'une quelconque des Chambres. Aucun sénateur ou représentant ne pourra, durant la période pour laquelle il a été élu, être nommé à une fonction civile relevant de l'autorité des États-Unis, qui aurait été créée ou dont le traitement aurait été augmenté durant cette période ; aucune personne occupant une charge relevant de l'autorité des États-Unis ne sera membre de l'une des deux Chambres tant qu'elle exercera ces fonctions.

**Section 7.** Tous projets de loi comportant la levée d'impôts émaneront de la Chambre des représentants ; mais le Sénat pourra proposer ou accepter des amendements à y apporter comme aux autres projets de loi. Tout projet de loi adopté par la Chambre des représentants et par le Sénat devra, avant d'acquiescer force de loi, être soumis au président des États-Unis. Si celui-ci l'approuve, il le signera ; sinon il le renverra, avec ses objections, à la Chambre dont il émane, laquelle insérera les objections *in extenso* dans son procès-

verbal et procédera à un nouvel examen du projet. Si, après ce nouvel examen, le projet de loi réunit en sa faveur les voix des deux tiers des membres de cette Chambre, il sera transmis, avec les objections qui l'accompagnaient, à l'autre Chambre, qui l'examinera également de nouveau, et, si les deux tiers des membres de celle-ci l'approuvent, il aura force de loi. En pareil cas, les votes des deux Chambres seront acquis par oui et par non, et les noms des membres votant pour et contre le projet seront portés au procès-verbal de chaque Chambre respectivement. Tout projet non renvoyé par le président dans les dix jours (dimanche non compris) qui suivront sa soumission, deviendra loi comme si le président l'avait signé, à moins que le Congrès n'ait, par son ajournement, rendu le renvoi impossible ; auquel cas le projet n'acquerra pas force de loi. Tous ordres, résolutions ou votes, pour l'adoption desquels l'accord du Sénat et de la Chambre des représentants peut être nécessaire (sauf en matière d'ajournement), seront représentés au président des États-Unis, et, avant de devenir exécutoires, approuvés par lui, ou, en cas de dissentiment de sa part, adoptés de nouveau par les deux tiers du Sénat et de la Chambre des représentants, conformément aux règles et sous les réserves prescrites pour les projets de loi.

#### Section 8. Le Congrès aura le pouvoir :

De lever et de percevoir des taxes, droits, impôts et excises, de payer les dettes et pourvoir à la défense commune et à la prospérité générale des États-Unis ; mais lesdits droits, impôts et excises seront uniformes dans toute l'étendue des États-Unis ;

De faire des emprunts sur le crédit des États-Unis ;

De réglementer le commerce avec les nations étrangères, entre les divers États, et avec les tribus indiennes ;

D'établir une règle uniforme de naturalisation et des lois uniformes au sujet des faillites applicables dans toute l'étendue des États-Unis ;

De battre monnaie, d'en déterminer la valeur et celle de la monnaie étrangère, et de fixer l'étalon des poids et mesures ;

D'assurer la répression de la contrefaçon des effets et de la monnaie en cours aux États-Unis ;

D'établir des bureaux et des routes de postes ;

De favoriser le progrès de la science et des arts utiles, en assurant, pour un temps limité, aux auteurs et inventeurs le droit exclusif à leurs écrits et découvertes respectifs ;

De constituer des tribunaux inférieurs à la Cour suprême ;

De définir et punir les pirateries et crimes commis en haute mer et les atteintes à la loi des nations ;

De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et d'établir des règlements concernant les prises sur terre et sur mer ;

De lever et d'entretenir des armées, sous réserve qu'aucune affectation de crédits à cette fin ne s'étende sur plus de deux ans ;

De créer et d'entretenir une marine de guerre ;

D'établir des règlements pour le commandement et la discipline des forces de terre et de mer ;

De pourvoir à la mobilisation de la milice pour assurer l'exécution des lois de l'Union, réprimer les insurrections et repousser les invasions ;

De pourvoir à l'organisation, l'armement et la discipline de la milice, et au commandement de telle partie d'icelle qui serait employée au service des États-Unis, en réservant aux États respectivement la nomination des officiers et l'autorité nécessaire pour instruire la milice selon les règles de discipline prescrites par le Congrès ;

D'exercer le droit exclusif de législation, en toute matière, sur tel district (d'une superficie n'excédant pas 10 milles au carré) qui, par cession d'États particuliers et sur acceptation du Congrès, sera devenu le siège du gouvernement des États-Unis et d'exercer semblable autorité sur tous lieux acquis, avec le consentement



de la législature de l'État dans lequel ils seront situés, pour l'érection de forts, dépôts, arsenaux, chantiers navals et autres constructions nécessaires ;

Et de faire toutes les lois qui seront nécessaires et convenables pour mettre à exécution les pouvoirs ci-dessus mentionnés et tous autres pouvoirs conférés par la présente Constitution au gouvernement des États-Unis ou à l'un quelconque de ses départements ou de ses fonctionnaires.

**Section 9.** L'immigration ou l'importation de telles personnes que l'un quelconque des États actuellement existants jugera convenable d'admettre ne pourra être prohibée par le Congrès avant l'année mil huit cent huit, mais un impôt ou un droit n'excédant pas 10 dollars par tête pourra être levé sur cette importation.

Le privilège de l'ordonnance d'habeas corpus ne pourra être suspendu, sauf dans les cas de rébellion ou d'invasion, où la sécurité publique pourrait l'exiger.

Aucun décret de confiscation, ou aucune loi rétroactive ne sera promulgué.

Nulle capitation ni autre taxe directe ne sera levée, si ce n'est proportionnellement au recensement ou dénombrement ci-dessus ordonné.

Ni taxes, ni droits ne seront levés sur les articles exportés d'un État quelconque.

Aucune préférence ne sera accordée par un règlement commercial ou fiscal aux ports d'un État sur ceux d'un autre ; et nul navire à destination ou en provenance d'un État ne sera assujéti à des formalités ou des droits d'entrée, de sortie ou de douane dans un autre.

Aucune somme ne sera prélevée sur le Trésor, si ce n'est en vertu d'affectations de crédits stipulées par la loi ; un état et un compte réguliers de toutes les recettes et dépenses des deniers publics seront publiés de temps à autre.

Aucun titre de noblesse ne sera conféré par les États-Unis, et aucune personne qui tiendra d'eux une charge de profit ou de confiance ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter des présents, émoluments, charges ou titres quelconques, d'un roi, prince ou État étranger.

**Section 10.** Aucun État ne pourra être partie à un traité ou une alliance ou à une Confédération ; accorder des lettres de marque et de représailles ; battre monnaie ; émettre du papier-monnaie, donner cours légal, pour le paiement de dettes, à autre chose que la monnaie d'or ou d'argent ; promulguer aucun décret de confiscation, aucune loi rétroactive ou qui porterait atteinte aux obligations résultant de contrats ; ni conférer des titres de noblesse.

Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, lever des impôts ou des droits sur les importations ou les exportations autres que ceux qui seront absolument nécessaires pour l'exécution de ses lois d'inspection, et le produit net de tous les droits ou impôts levés par un État sur les importations ou les exportations sera affecté à l'usage du Trésor des États-Unis ; et toutes ces lois seront soumises à la révision ou au contrôle du Congrès.

Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, lever des droits de tonnage, entretenir des troupes ou des navires de guerre en temps de paix, conclure des accords ou des pactes avec un autre État ou une puissance étrangère, ni entrer en guerre, à moins qu'il ne soit effectivement envahi ou en danger trop imminent pour permettre le moindre délai.

## **ARTICLE II**

**Section 1.** Le pouvoir exécutif sera conféré à un président des États-Unis d'Amérique. Il restera en fonction pendant une période de quatre ans et sera, ainsi que le vice-président choisi pour la même durée, élu comme suit : chaque État nommera, de la manière prescrite par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel il a droit au Congrès, mais aucun sénateur ou représentant, ni aucune personne tenant des États-Unis une charge de confiance ou de profit, ne pourra être nommé électeur.

Les électeurs se réuniront dans leur État respectif et voteront par bulletin pour deux personnes, dont l'une au moins n'habitera pas le même État qu'eux. Ils dresseront une liste de toutes les personnes qui auront recueilli des voix et du nombre de voix réunies par chacune d'elles. Ils signeront cette liste, la certifieront et la transmettront, scellée, au siège du gouvernement des États-Unis, à l'adresse du président du Sénat. Le président du Sénat, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, ouvrira toutes les listes certifiées, et les suffrages seront alors comptés. La personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera président, si ce nombre représente la majorité de tous les électeurs nommés. Si deux ou plusieurs personnes ont obtenu cette majorité et un nombre égal de voix, la Chambre des représentants, par scrutin, choisira immédiatement l'une d'entre elles comme président. Si aucune personne n'a obtenu la majorité nécessaire, la Chambre des représentants choisira alors le président, selon la même procédure, parmi les cinq personnes ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Mais, pour le choix du président, les votes seront comptés par État, la représentation de chaque État ayant une voix. Le quorum nécessaire à cet effet sera constitué par la présence d'un ou de plusieurs représentants des deux tiers des États, et l'adhésion de la majorité de tous les États devra être acquise pour la validité du choix. Dans tous les cas, après l'élection du président, la personne qui aura obtenu après lui le plus grand nombre des suffrages des électeurs sera vice-président. Mais s'il reste deux ou plusieurs personnes ayant le même nombre de voix, le Sénat choisira le vice-président parmi elles par scrutin.

Le Congrès pourra fixer l'époque où les électeurs seront choisis et le jour où ils devront voter, ce jour étant le même sur toute l'étendue des États-Unis.

Nul ne pourra être élu président s'il n'est citoyen de naissance, ou s'il n'est citoyen des États-Unis au moment de l'adoption de la présente Constitution, s'il n'a trente-cinq ans révolus et ne réside sur le territoire des États-Unis depuis quatorze ans.

En cas de destitution, de mort ou de démission du président, ou de son incapacité d'exercer les pouvoirs et de remplir les devoirs de sa charge, ceux-ci seront dévolus au vice-président. Le Congrès pourra, par une loi, prévoir le cas de destitution, de mort, de démission ou d'incapacité à la fois du président et du vice-président, en désignant le fonctionnaire qui fera alors fonction de président, et ce fonctionnaire remplira ladite fonction jusqu'à cessation d'incapacité ou élection d'un président.

Le président recevra pour ses services, à échéances fixes, une indemnité qui ne sera ni augmentée ni diminuée pendant la période pour laquelle il aura été élu, et il ne recevra pendant cette période aucun autre émolument des États-Unis, ni d'aucun des États.

Avant d'entrer en fonctions, le président prêtera serment ou prononcera l'affirmation qui suit : « Je jure (ou affirme) solennellement de remplir fidèlement les fonctions de président des États-Unis et, dans toute la mesure de mes moyens, de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des États-Unis. »

**Section 2.** Le président sera commandant en chef de l'armée et de la marine des États-Unis, et de la milice des divers États quand celle-ci sera appelée au service actif des États-Unis. Il pourra exiger l'opinion, par écrit, du principal fonctionnaire de chacun des départements exécutifs sur tout sujet relatif aux devoirs de sa charge. Il aura le pouvoir d'accorder des sursis et des grâces pour crimes contre les États-Unis, sauf dans les cas « d'impeachment ».

Il aura le pouvoir, sur l'avis et avec le consentement du Sénat, de conclure des traités, sous réserve de l'approbation des deux tiers des sénateurs présents. Il proposera au Sénat et, sur l'avis et avec le consentement de ce dernier, nommera les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, les juges à la Cour suprême, et tous les autres fonctionnaires des États-Unis dont la nomination n'est pas prévue par la présente Constitution, et dont les postes seront créés par la loi. Mais le Congrès pourra, lorsqu'il le jugera opportun, confier au président seul, aux cours de justice ou aux chefs des départements, la nomination de certains fonctionnaires inférieurs.

Le président aura le pouvoir de pourvoir à toutes vacances qui viendraient à se produire entre les sessions du Sénat, en accordant des commissions qui expireront à la fin de la session suivante.

**Section 3.** Le président informera le Congrès, de temps à autre, de l'état de l'Union et recommandera à son attention telles mesures qu'il estimera nécessaires et expédientes. Il pourra, dans des circonstances extraordinaires, convoquer l'une ou l'autre des Chambres, ou les deux à la fois, et en cas de désaccord entre elles sur la date de leur ajournement, il pourra les ajourner à tel moment qu'il jugera convenable. Il recevra les ambassadeurs et autres ministres publics. Il veillera à ce que les lois soient fidèlement exécutées, et commissionnera tous les fonctionnaires des États-Unis.

**Section 4.** Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des États-Unis seront destitués de leurs charges sur mise en accusation et condamnation pour trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs.

## **ARTICLE III**

**Section 1.** Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera conféré à une Cour suprême et à telles cours inférieures dont le Congrès pourra de temps à autre ordonner l'institution. Les juges de la Cour suprême et des cours inférieures conserveront leurs charges aussi longtemps qu'ils en seront dignes et percevront, à échéances fixes, une indemnité qui ne sera pas diminuée tant qu'ils resteront en fonctions.

**Section 2.** Le pouvoir judiciaire s'étendra à tous les cas de droit et d'équité ressortissant à la présente Constitution, aux lois des États-Unis, aux traités déjà conclus, ou qui viendraient à l'être sous leur autorité ; à tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls ; à tous les cas relevant de l'Amirauté et de la juridiction maritime ; aux différends auxquels les États-Unis seront partie ; aux différends entre deux ou plusieurs États, entre un État et les citoyens d'un autre, entre citoyens de différents États, entre citoyens d'un même État revendiquant des terres en vertu de concessions d'autres États, entre un État ou ses citoyens et des États, citoyens ou sujets étrangers.

Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, et ceux auxquels un État sera partie, la Cour suprême aura juridiction de première instance sur la date de leur ajournement, elle aura juridiction d'appel, et pour le droit et pour le fait, sauf telles exceptions et conformément à tels règlements que le Congrès aura établis.

Tous les crimes, sauf dans les cas d'« impeachment », seront jugés par un jury. Le procès aura lieu dans l'État où lesdits crimes auront été commis, et, quand ils ne l'auront été dans aucun, en tel lieu ou place que le Congrès aura fixé par une loi.

**Section 3.** Le crime de trahison envers les États-Unis ne consistera que dans l'acte de faire la guerre contre eux, ou de se ranger du côté de leurs ennemis en leur donnant aide et secours. Nul ne sera convaincu de trahison, si ce n'est sur la déposition de deux témoins du même acte manifeste, ou sur son propre aveu en audience publique.

Le Congrès aura le pouvoir de fixer la peine en matière de trahison, mais aucune condamnation de ce chef n'entraînera ni mort civile, ni confiscation de biens, sauf pendant la vie du condamné.

## **ARTICLE IV**

**Section 1.** Pleine foi et crédit seront accordés, dans chaque État, aux actes publics, minutes et procès-verbaux judiciaires de tous les autres États. Et le Congrès pourra, par des lois générales, prescrire la manière dont la validité de ces actes, minutes et procès-verbaux sera établie, ainsi que leurs effets.

**Section 2.** Les citoyens de chaque État auront droit à tous les privilèges et immunités des citoyens dans les divers États.

Toute personne qui, accusée, dans un État, de trahison, félonie ou autre crime, se sera dérobée à la justice par la fuite et sera trouvée dans un autre État, devra, sur la demande de l'autorité exécutive de l'État d'où elle aura fui, être livrée pour être ramenée dans l'État ayant juridiction sur le crime.

Une personne qui, tenue à un service ou travail dans un État en vertu des lois y existant, s'échapperait dans un autre, ne sera libérée de ce service ou travail en vertu d'aucune loi ou réglementation de cet autre État, mais sera livrée sur la revendication de la partie à laquelle le service ou travail pourra être dû.

**Section 3.** De nouveaux États peuvent être admis par le Congrès dans l'Union ; mais aucun nouvel État ne sera formé ou érigé sur le territoire soumis à la juridiction d'un autre État, ni aucun État formé par la jonction de deux ou de plusieurs États, ou parties d'État, sans le consentement des législatures des États intéressés, aussi bien que du Congrès.

Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire ou de toute autre propriété appartenant aux États-Unis, et de faire à leur égard toutes lois et tous règlements nécessaires ; et aucune disposition de la présente Constitution ne sera interprétée de manière à préjudicier aux revendications des États-Unis ou d'un État particulier.

**Section 4.** Les États-Unis garantiront à chaque État de l'Union une forme républicaine de gouvernement, protégeront chacun d'eux contre l'invasion et, sur la demande de la législature ou de l'exécutif (quand la législature ne pourra être réunie), contre toute violence intérieure.

## **ARTICLE V**

Le Congrès, quand les deux tiers des deux Chambres l'estimeront nécessaire, proposera des amendements à la présente Constitution ou, sur la demande des législatures des deux tiers des États, convoquera une convention pour en proposer ; dans l'un et l'autre cas, ces amendements seront valides à tous égards comme faisant partie intégrante de la présente Constitution, lorsqu'ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des États, ou par des conventions dans les trois quarts d'entre eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification aura été proposé par le Congrès. Sous réserve que nul amendement qui serait adopté avant l'année mille huit cent huit ne puisse en aucune façon affecter la première et la quatrième clause de la neuvième section de l'article premier, et qu'aucun État ne soit, sans son consentement, privé de l'égalité de suffrage au Sénat.

## **ARTICLE VI**

Toutes dettes contractées et tous engagements pris avant l'adoption de la présente Constitution seront aussi valides à l'encontre des États-Unis dans le cadre de la présente Constitution qu'ils l'étaient dans le cadre de la Confédération.

La présente Constitution, ainsi que les lois des États-Unis qui en découleront, et tous les traités déjà conclus, ou qui le seront, sous l'autorité des États-Unis, seront la loi suprême du pays ; et les juges dans chaque État seront liés par les susdits, nonobstant toute disposition contraire de la Constitution ou des lois de l'un quelconque des États.

Les sénateurs et représentants susmentionnés, les membres des diverses législatures des États et tous les fonctionnaires exécutifs et judiciaires, tant des États-Unis que des divers États, seront tenus par serment ou affirmation de défendre la présente Constitution ; mais aucune profession de foi religieuse ne sera exigée comme condition d'aptitude aux fonctions ou charges publiques sous l'autorité des États-Unis.

## **ARTICLE VII**

La ratification des conventions de neuf États sera suffisante pour l'établissement de la présente Constitution entre les États qui l'auront ainsi ratifiée.

# Annexe 4

## Les AMENDEMENTS à la Constitution américaine

Les dix premiers amendements constituent *La Déclaration des droits*. Ils furent proposés le 25 septembre 1789 et ratifiés le 15 décembre 1791.

### 4.1 Déclaration des droits « Bill of Rights »

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> – Limitation des pouvoirs du Congrès**

Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation des torts dont il a à se plaindre.

#### **ARTICLE 2 – Droit de porter des armes**

Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé.

#### **ARTICLE 3 – Logement des soldats**

Aucun soldat ne sera, en temps de paix, logé dans une maison sans le consentement du propriétaire, ni en temps de guerre, si ce n'est de la manière prescrite par la loi.

#### **ARTICLE 4 – Perquisitions et saisies**

Le droit des citoyens d'être garantis dans leurs personnes, domicile, papiers et effets, contre les perquisitions et saisies non motivées ne sera pas violé, et aucun mandat ne sera délivré, si ce n'est sur présomption sérieuse, corroborée par serment ou affirmation, ni sans qu'il décrive particulièrement le lieu à fouiller et les personnes ou les choses à saisir.

#### **ARTICLE 5 – Accusation ; propriété**

Nul ne sera tenu de répondre d'un crime capital ou infamant sans un acte de mise en accusation, spontané ou provoqué, d'un Grand jury, sauf en cas de crimes commis pendant que l'accusé servait dans les forces terrestres ou navales, ou dans la milice, en temps de guerre ou de danger public ; nul ne pourra pour le même délit être deux fois menacé dans sa vie ou dans son corps ; nul ne pourra, dans une affaire criminelle, être obligé de témoigner contre lui-même, ni être privé de sa vie, de sa liberté ou de ses biens sans procédure légale régulière ; nulle propriété privée ne pourra être réquisitionnée dans l'intérêt public sans une juste indemnité.

#### **ARTICLE 6 – Jugements criminels**

Dans toutes poursuites criminelles, l'accusé aura le droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État et du district où le crime aura été commis – le district ayant été préalablement délimité par la loi –, d'être instruit de la nature et de la cause de l'accusation, d'être confronté avec les

témoins à décharge, d'exiger par des moyens légaux la comparution de témoins à charge, et d'être assisté d'un conseil pour sa défense.

#### **ARTICLE 7 – Jugement par jury**

Dans les procès de droit commun où la valeur en litige excédera vingt dollars, le droit au jugement par un jury sera observé, et aucun fait jugé par un jury ne sera examiné de nouveau dans une cour des États-Unis autrement que selon les règles du droit commun.

#### **ARTICLE 8 – Cautions ; amendes ; peines**

Des cautions excessives ne seront pas exigées, ni des amendes excessives imposées, ni des châtiments cruels et exceptionnels infligés.

#### **ARTICLE 9 – Droits retenus par le peuple**

L'énumération de certains droits dans la Constitution ne pourra être interprétée comme déniait ou restreignant d'autres droits conservés par le peuple.

#### **ARTICLE 10 – Droits des États**

Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux États-Unis par la Constitution, ni refusés par elle aux États, sont conservés par les États respectivement ou par le peuple.

## **4.2 Suite des amendements**

On notera que les amendements suivants sont de plus en plus à l'avantage des élites politiques, au fil du temps.

#### **ARTICLE 11 – Pouvoir judiciaire**

Le pouvoir judiciaire des États-Unis ne sera pas interprété comme s'étendant à un procès de droit ou d'équité entamé ou poursuivi contre l'un des États unis par des citoyens d'un autre État, ou par des citoyens ou sujets d'un État étranger. [1794-1798]

#### **ARTICLE 12 – Élection du président et vice-président**

Les électeurs se réuniront dans leurs États respectifs et voteront par bulletin pour le président et le vice-président, dont l'un au moins n'habitera pas le même État qu'eux. Ils indiqueront sur des bulletins séparés le nom de la personne qu'ils désirent élire président et de celle qu'ils désirent élire vice-président. Ils dresseront des listes distinctes de toutes les personnes qui auront obtenu des voix pour la présidence, de toutes celles qui en auront obtenu pour la vice-présidence, et du nombre de voix recueillies par chacune d'elles. Ils signeront ces listes, les certifieront et les transmettront, scellées, au siège du gouvernement des États-Unis, à l'adresse du président du Sénat. Celui-ci, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, ouvrira toutes les listes certifiées, et les suffrages seront alors comptés. La personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix pour la présidence sera président, si ce nombre représente la majorité de tous les électeurs nommés. Si aucune n'a obtenu la majorité nécessaire, la Chambre des représentants choisira immédiatement le président, par scrutin, entre les trois personnes au plus qui auront réuni le plus grand nombre de voix. Mais, pour le choix du président, les voix seront recueillies par État, la représentation de chacun ayant une voix. Le quorum nécessaire à cet effet sera constitué par la présence d'un ou de plusieurs représentants de deux tiers des États, et l'adhésion de la majorité de tous les États devra être acquise pour la validité du choix. Si la Chambre des représentants, quand le droit de choisir lui incombe, ne choisit pas le président avant le quatrième jour de mars suivant, le vice-président agira en qualité de président, de même qu'en cas de décès ou d'autre incapacité constitutionnelle du président. La personne qui réunira le plus grand nombre de voix pour la vice-présidence sera vice-président si ce nombre représente la majorité de tous les électeurs nommés ; si aucune n'a obtenu la majorité nécessaire, le Sénat choisira alors le vice-président entre les deux personnes sur la liste qui auront le plus grand nombre de voix.

Le quorum nécessaire à cet effet sera constitué par la présence des deux tiers du nombre total des sénateurs, et l'adhésion de la majorité de tous les sénateurs devra être acquise pour la validité du choix. Mais aucune personne inéligible, de par la Constitution, à la charge de président ne pourra être élue à celle de vice-président des États-Unis. [1803-1804]

### **ARTICLE 13 – Abolition de l'esclavage**

Section 1. Ni esclavage ni servitude involontaire, si ce n'est en punition d'un crime dont le coupable aura été dûment convaincu, n'existeront aux États-Unis ni dans aucun des lieux soumis à leur juridiction.

Section 2. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée. [1865]

### **ARTICLE 14 – Garantie des libertés individuelles ; électorat ; éligibilité ; dette publique**

Section 1. Toute personne née ou naturalisée aux États-Unis, et soumise à leur juridiction, est citoyenne des États-Unis et de l'État dans lequel elle réside. Aucun État ne fera ou n'appliquera de lois qui restreindraient les privilèges ou les immunités des citoyens des États-Unis ; ne privera une personne de sa vie, de sa liberté ou de ses biens sans procédure légale régulière ; ni ne refusera à quiconque relève de sa juridiction légale protection des lois.

Section 2. Les représentants seront répartis entre les divers États proportionnellement à leur population respective, calculée en comptant tous les habitants de chaque État, à l'exclusion des Indiens, non imposés. Mais, quand le droit de voter à l'élection d'électeurs des président et vice-président des États-Unis, des représentants au Congrès, des fonctionnaires exécutifs et judiciaires d'un État ou des membres de sa législature, sera dénié à des habitants mâles de cet État, âgés de vingt et un ans et citoyens des États-Unis, ou restreint de quelque manière que ce soit, sauf en cas de participation à une rébellion ou autre crime, la base de la représentation pour ledit État sera réduite dans la proportion existant entre le nombre des citoyens mâles visés et le nombre total des citoyens mâles de vingt et un ans dans cet État.

Section 3. Nul ne sera sénateur ou représentant au Congrès, ou électeur des président et vice-président, ni n'occupera aucune charge civile ou militaire du gouvernement des États-Unis ou de l'un quelconque des États, qui après avoir prêté serment, comme membre du Congrès, ou fonctionnaire des États-Unis, ou membre d'une législature d'État, ou fonctionnaire exécutif ou judiciaire d'un État, de défendre la Constitution des États-Unis, aura pris part à une insurrection ou à une rébellion contre eux, ou donné aide ou secours à leurs ennemis. Mais le Congrès pourra, par un vote des deux tiers de chaque Chambre, lever cette incapacité.

Section 4. La validité de la dette publique des États-Unis, autorisée par la loi, y compris les engagements contractés pour le paiement de pensions et de primes pour services rendus lors de la répression d'insurrections ou de rébellions, ne sera pas mise en question. Mais ni les États-Unis, ni aucun État n'assumeront ni ne paieront aucune dette ou obligation contractée pour assistance à une insurrection ou rébellion contre les États-Unis, ni aucune réclamation pour la perte ou l'émancipation d'esclaves, et toutes dettes, obligations et réclamations de cette nature seront considérées comme illégales et nulles.

Section 5. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet aux dispositions du présent article par une législation appropriée. [1866-1868]

### **ARTICLE 15 – Droit de suffrage**

Section 1. Le droit de vote des citoyens des États-Unis ne sera dénié ou limité par les États-Unis, ou par aucun État, pour des raisons de race, couleur, ou de condition antérieure de servitude.

Section 2. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée. [1869-1870]

### **ARTICLE 16 – Impôt sur le revenu**

Le Congrès aura le pouvoir d'établir et de percevoir des impôts sur les revenus, de quelque source qu'ils dérivent, sans répartition parmi les divers États, et indépendamment d'aucun recensement ou énumération. [1909-1913]

#### **ARTICLE 17 – Élection des sénateurs**

Section 1. Le Sénat des États-Unis sera composé de deux sénateurs pour chaque État, élus pour six ans par le peuple de cet État ; et chaque sénateur aura droit à une voix. Les électeurs de chaque État devront remplir les conditions requises pour être électeurs à l'Assemblée législative la plus nombreuse de l'État.

Section 2. Quand des vacances se produiront dans la représentation d'un État au Sénat, l'autorité exécutive de cet État convoquera les électeurs pour y pourvoir sous réserve que, dans chaque État, la législature puisse donner à l'exécutif le pouvoir de procéder à des nominations temporaires jusqu'à ce que le peuple ait pourvu aux vacances par les élections que la législature pourra ordonner.

Section 3. Le présent amendement ne sera pas interprété comme affectant l'élection ou la durée du mandat de tout sénateur choisi avant que ledit amendement ait acquis force exécutive et fasse partie intégrante de la Constitution. [1912-1913]

#### **ARTICLE 18 – Prohibition**

Section 1. Seront prohibés, un an après la ratification du présent article, la fabrication, la vente ou le transport des boissons alcooliques à l'intérieur du territoire des États-Unis et de tout territoire soumis à leur juridiction, ainsi que l'importation desdites boissons dans ces territoires ou leur exportation hors de ces territoires.

Section 2. Le Congrès et les divers États auront concurremment le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée.

Section 3. Le présent article sera inopérant s'il n'est ratifié comme amendement à la Constitution par les législatures des divers États, de la manière prévue dans la Constitution, dans les sept années qui suivront la date de sa présentation aux États par le Congrès. [1917-1919]

#### **ARTICLE 19 – Suffrage des femmes**

Le droit de vote des citoyens des États-Unis ne pourra être dénié ou restreint pour cause de sexe par les États-Unis ni l'un quelconque des États. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée. [1919-1920]

#### **ARTICLE 20 – Entrée en fonction des membres du congrès et du Président**

Section 1. Les mandats du président et du vice-président prendront fin à midi, le vingtième jour de janvier, et les mandats des sénateurs et des représentants, à midi, le troisième jour de janvier des années au cours desquelles ces mandats auraient expiré si le présent article n'avait pas été ratifié ; et les mandats de leurs successeurs commenceront à partir de ce moment.

Section 2. Le Congrès s'assemblera au moins une fois par an, et la réunion aura lieu à midi, le troisième jour de janvier, à moins que, par une loi, il ne fixe un jour différent.

Section 3. Si, à la date fixée pour l'entrée en fonctions du président, le président élu est décédé, le vice-président élu deviendra président. Si un président n'a pas été choisi avant la date fixée pour le commencement de son mandat, ou si le président élu ne remplit pas les conditions requises, le vice-président élu fera alors fonction de président jusqu'à ce qu'un président remplisse les conditions requises ; et le Congrès pourra, par une loi, pourvoir au cas d'incapacité à la fois du président élu et du vice-président en désignant la personne qui devra alors faire fonction de président, ou la manière de la choisir, et ladite personne agira en cette qualité jusqu'à ce qu'un président ou un vice-président remplisse les conditions requises.

---



Section 4. Le Congrès pourvoira par une loi au cas de décès de l'une des personnes parmi lesquelles la Chambre des représentants peut choisir un président lorsque le droit de choisir lui incombe, et au cas de décès de l'une des personnes parmi lesquelles le Sénat peut choisir un vice-président lorsque le droit de choisir lui incombe.

Section 5. Les sections 1 et 2 entreront en vigueur le quinzième jour d'octobre qui suivra la ratification du présent article.

Section 6. Le présent article sera inopérant s'il n'est ratifié comme amendement à la Constitution par les législatures des trois quarts des divers États, dans les sept années qui suivront la date de sa soumission. **[1932-1933]**

#### **ARTICLE 21 – Prohibition**

Section 1. Le dix-huitième amendement à la Constitution est abrogé.

Section 2. Le transport ou l'importation dans tout État, territoire ou possession des États-Unis, de boissons alcooliques destinées à y être livrées ou consommées, en violation des lois y existant, sont interdits.

Section 3. Le présent article sera inopérant, s'il n'est ratifié comme amendement à la Constitution par les divers États assemblés en convention ainsi qu'il est prévu dans la Constitution, dans les sept années qui suivront la date de sa soumission aux États par le Congrès. **[1933]**

#### **ARTICLE 22 – Nombre de mandats présidentiels**

Section 1. Nul ne pourra être élu à la présidence plus de deux fois, et quiconque aura rempli la fonction de président, ou agi en tant que président, pendant plus de deux ans d'un mandat pour lequel quelque autre personne était nommée président, ne pourra être élu à la fonction de président plus d'une fois. Mais cet article ne s'appliquera pas à quiconque remplit la fonction de président au moment où cet article a été proposé par le Congrès, et il n'empêchera pas quiconque pouvant remplir la fonction de président, ou agir en tant que président, durant le mandat au cours duquel cet article devient exécutoire, de remplir la fonction de président ou d'agir en tant que président durant le reste de ce mandat.

Section 2. Le présent article ne prendra effet qu'après sa ratification comme amendement à la Constitution par les législatures de trois quarts des différents États dans un délai de sept ans à dater de sa présentation aux États par le Congrès. **[1947-1951]**

#### **ARTICLE 23 – District de Columbia D.C.**

Section 1. Le district où se trouve établi le siège du gouvernement des États-Unis, désignera selon telle procédure que pourra déterminer le Congrès un nombre d'électeurs du président et du vice-président équivalant au nombre total des sénateurs et représentants au Congrès auquel ce district aurait droit s'il était constitué en État ; ce nombre ne pourra dépasser en aucun cas celui des électeurs désignés par l'État le moins peuplé de l'Union ; ces électeurs se joindront à ceux désignés par les États et ils seront considérés, pour les besoins de l'élection du président et du vice-président, comme désignés par un État ; ils se réuniront sur le territoire du district et rempliront les devoirs spécifiés par le Douzième amendement.

Section 2. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet aux dispositions du présent article par une législation appropriée. **[1960-1961]**

#### **ARTICLE 24 – Exclusion des taxes électorales**

Section 1. Le droit des citoyens des États-Unis de voter à toute élection primaire ou autre élection du président et du vice-président, des grands électeurs du président et du vice-président, ou des sénateurs et représentants au Congrès, ne sera dénié ou restreint ni par les États-Unis, ni par aucun État, pour cause de non-paiement de la taxe électorale ou de tout autre impôt.

Section 2. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet aux dispositions du présent article par une législation appropriée. **[1962-1964]**

**ARTICLE 25 – Nomination du vice-président ; incapacité du président (suite à l’assassinat de J. F. Kennedy)**

Section 1. En cas de destitution, décès ou démission du président, le vice-président deviendra président.

Section 2. En cas de vacance du poste de vice-président, le président nommera un vice-président qui entrera en fonctions dès que sa nomination aura été approuvée par un vote majoritaire des deux Chambres du Congrès.

Section 3. Si le président fait parvenir au président *pro tempore* du Sénat et au président de la Chambre des représentants une déclaration écrite leur faisant connaître son incapacité d’exercer les pouvoirs et de remplir les devoirs de sa charge, et jusqu’au moment où il les avisera par écrit du contraire, ces pouvoirs seront exercés et ces devoirs seront remplis par le vice-président en qualité de président par intérim.

Section 4. Si le vice-président, ainsi qu’une majorité des principaux fonctionnaires des départements exécutifs ou de tel autre organisme désigné par une loi promulguée par le Congrès, font parvenir au président *pro tempore* du Sénat et au président de la Chambre des représentants une déclaration écrite les avisant que le président est dans l’incapacité d’exercer les pouvoirs et de remplir les devoirs de sa charge, le vice-président assumera immédiatement ses fonctions en qualité de président par intérim. Par la suite, si le président fait parvenir au président *pro tempore* du Sénat et au président de la Chambre des représentants une déclaration écrite les informant qu’aucune incapacité n’existe, il reprendra ses fonctions, à moins que le vice-président et une majorité des principaux fonctionnaires des départements exécutifs ou de tel autre organisme désigné par une loi promulguée par le Congrès ne fassent parvenir dans les quatre jours au président *pro tempore* du Sénat et au président de la Chambre des représentants une déclaration écrite affirmant que le président est incapable d’exercer les pouvoirs et de remplir les devoirs de sa charge. Le Congrès devra alors prendre une décision ; s’il ne siège pas, il se réunira dans ce but dans un délai de 48 heures. Si, dans les 21 jours qui suivront la réception par le Congrès de cette dernière déclaration écrite, ou dans les 21 jours qui suivront la date de la réunion du Congrès, si le Congrès n’est pas en session, ce dernier décide par un vote des deux tiers des deux Chambres que le président est incapable d’exercer les pouvoirs et de remplir les devoirs de sa charge, le vice-président continuera à exercer ses fonctions en qualité de président par intérim ; dans le cas contraire, le président reprendra l’exercice desdites fonctions. [1965-1967]

**ARTICLE 26 – Droit de vote à 18 ans**

Section 1. Le droit de vote des citoyens des États-Unis âgés de dix-huit ans ou plus ne pourra être dénié ou restreint pour raison d’âge ni par les États-Unis ni par l’un quelconque des États.

Section 2. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée. [1971]

**ARTICLE 27 – Modification de rémunération des membres du Congrès**

Aucune loi modifiant la rémunération des services des Sénateurs et des Représentants n’entrera en vigueur tant qu’une élection des Représentants ne sera pas intervenue. [1789-1992]

# Annexe 5

## Infiltration cognitive

Lance deHaven-Smith fait référence, à plusieurs reprises, à des recommandations « d'infiltration cognitive », de la part des opposants aux « théories du complot » (qu'ils soient conspi-négationnistes, complot-sceptiques, ou complot-réalistes). Ceci, afin de perturber les personnes, ou groupes de personnes, soutenant des thèses qui envisagent des conspirations politiques au plus haut niveau de l'État. Qu'est-ce que l'infiltration cognitive et en quoi consiste-t-elle ?

### 5.1. Psychologie cognitive

La [psychologie cognitive](#) (ou science cognitive) est l'analyse scientifique de l'esprit et de la connaissance et de ce qui semble en être l'outil biologique principal : le cerveau. C'est un domaine [transdisciplinaire](#) qui s'intéresse à la perception, l'intelligence, le langage, la mémorisation, l'attention, le raisonnement, les émotions, la conscience, ou l'intention.

### 5.2. Exemples de techniques d'infiltration cognitive

10 techniques (issues en partie du programme COINTELPRO<sup>1</sup>), pour la dilution, le détournement, ou le contrôle d'un forum Internet.

Il existe plusieurs techniques de contrôle et de manipulation d'un forum, quels que soient le contenu et les participants. Un nombre minimal d'agents peut prendre rapidement le contrôle d'un « forum non modéré ».

#### **Technique n° 1 – « Glissement de forum »**

Cette technique consiste à placer discrètement sur le forum un certain nombre de messages, sans rapport avec le sujet, ou sans intérêt, et à les laisser « vieillir ». Chacun de ces messages peut ensuite être évoqué à volonté, pour déclencher un « glissement de forum ». Le glissement peut être utilisé pour chasser du champ de vision public un message à caractère « sensible », en le faisant « remonter » dans le fil de discussion, par la publication de ces messages sans rapport avec le sujet du forum.

#### **Technique n° 2 – « Fissuration de consensus »**

Sous l'apparence d'un faux compte, on publie un message qui semble légitime et qui va dans le sens de la vérité. Mais il n'est pas étayé de preuves substantielles, ou sourcées. Une fois que cela est fait, une position très forte en faveur d'une position contraire est lentement introduite sous d'autres faux comptes. Il est impératif que deux versions de la vérité soient présentées au départ, afin que le lecteur non informé ne puisse se positionner. Au fil des messages et des réponses, la désinformation doit s'accroître. Cependant, si les membres du forum sont bien renseignés et peuvent contrer cette désinformation, il est recommandé d'interrompre la « fissuration de consensus » et de déclencher plutôt un « glissement » du forum.

#### **Technique n° 3 – « Dilution de sujet ».**

La « dilution de sujet » peut être utilisée pour un « glissement de forum », mais aussi pour maintenir les participants sur des aspects non productifs et « consommer leurs ressources », en les distrayant et en les perturbant (*trolling*). Si l'intensité de « la dilution » est suffisante, les participants ne produisent plus

réellement et passent en mode « commérage » (suppositions, opinions non argumentées, etc.). Moins ils sont informés, plus il devient facile de contrôler l'orientation du groupe. Une évaluation correcte des capacités psychologiques et du niveau d'information du groupe doit être effectuée, pour déterminer le niveau de « dilution » nécessaire et éviter de se faire censurer par un modérateur du forum.

#### **Technique n° 4 – « Collecte d'informations »**

La collecte d'informations est indispensable pour déterminer le niveau psychologique des membres du forum et pour recueillir des renseignements qui pourront être utilisés contre eux. Cette technique consiste à lancer, dans un environnement léger et positif, un message du type « je te dis quelque chose sur moi, tu me dis quelque chose sur toi ». Les réponses, comme l'absence de réponse, peuvent être exploitées statistiquement pour étudier les méthodes utilisées par le groupe et identifier les moyens de les inactiver.

#### **Technique n° 5 – « Déclencher la colère »**

Il y a toujours un pourcentage de participants enclins à la colère, ou à la violence. Afin d'identifier ces individus, une image ou vidéo est présentée pour provoquer une forte réaction émotionnelle : les localisations IP inversées sont utilisées pour repérer les individus les plus réactifs. Le forum peut être orienté, en publiant une réaction subversive à cette image ou vidéo, incitant les membres silencieux et autodisciplinés à se lâcher (les publications peuvent être conservées pour une mise en examen ultérieure).

#### **Technique n° 6 – « Prendre le contrôle »**

Manœuvrer pour obtenir une position de « modérateur » du forum. Une fois ce rôle obtenu, il est aisé de contrôler efficacement et discrètement le forum, en censurant certains messages, en éjectant des participants, en publiant des messages « orientés » ou en les commentant, en inondant le forum ou en le laissant se faire inonder, en le mettant accidentellement hors ligne... On peut aller jusqu'à « tuer » le forum : c'est-à-dire à ce qu'il soit abandonné de ses participants. Cependant, il n'est pas toujours judicieux de « tuer » un forum. Il peut être plus avantageux de l'utiliser comme « pot de miel », pour de l'opposition contrôlée (collecter et détourner les nouveaux arrivants) au service d'objectifs contraires.

#### **Technique n° 7 – « Provoquer l'engagement »**

Quelqu'un se présente, soit comme un membre récemment inscrit, soit comme quelqu'un qui s'est inscrit il y a longtemps mais qui n'a jamais posté de message. Cette personne indique ce qu'elle a déjà fait, ce qu'elle s'apprête à faire, avec quels bénéfices, et ce qu'elle propose aux autres membres du forum. Cette méthode exploite l'instinct grégaire et permet au *troll* de contrer la « dilution naturelle de la responsabilité »<sup>2</sup>.

#### **Technique n° 8 – « Lavage de cerveau »**

Des mensonges répétés deviennent vrais. Cette technique est bien connue de ceux qui étudient la propagande gouvernementale, mais elle peut également fonctionner à plus petite échelle. Le *troll* répète un mensonge donné, encore et encore, sous différents noms d'utilisateur, jusqu'à ce que les gens l'intègrent comme vrai. Ou bien le *troll* conteste, à répétition, certains messages, ou publications. Le contexte de l'échange devient flou, au fil du temps. L'autre personne est discréditée, même si elle a argumenté ses positions, car se défendre est déjà se justifier. Les « témoins » ne savent plus quoi penser. Cette tactique rhétorique est utilisée dans la vie ordinaire pour discréditer.

#### **Technique n° 9 – « Inversion de position »**

Lors d'un débat animé, un *troll* expérimenté peut changer soudainement de position et adopter celle de son adversaire. Ce piège peut passer inaperçu et amener l'autre à défendre la position initiale du *troll*, pour des raisons psychologiques d'opposition d'ego.

#### **Technique n° 10 – « Distanciation collective »**

Dans un forum faiblement modéré, un *troll* peut prendre le pouvoir en attaquant *personnellement* certains participants (de façon subtile ou flagrante). Cela amène les autres participants à ne pas oser l'attaquer et à

ne pas oser soutenir les personnes attaquées (principe de tous les harcèlements). Cette situation donne au *troll*, de fait, un contrôle implicite du forum.

### Conclusion

Reconnaître ces techniques, lorsqu'elles se produisent, est utile afin de continuer à avoir la maîtrise de son esprit et à modérer correctement son forum, en déjouant ces manipulations. Ces techniques ne sont efficaces que si les participants du forum ne les (re)connaissent pas. Dans le cas contraire, les agents chargés de l'infiltration cognitive doivent intervenir de façon plus ouverte : entamer une procédure légale pour faire fermer le forum, le mettre hors ligne, etc. Dans ce cas, ils perdent la capacité de filer des opposants, ou de s'informer sur la capacité de certains groupes à résister au contrôle institutionnel.

Source ayant inspiré cette synthèse :

<https://www.tfmetalsreport.com/forum/4646/cognitive-infiltration-techniques>

<https://wiki.lesswrong.com/wiki/Sequences>

## 5.3. Guerre cognitive

La guerre cognitive consiste à remporter des victoires, civiles ou militaires, par le contrôle de l'information, de la connaissance et de la pensée. Prendre possession du cerveau, non seulement des populations de nations ennemies, mais aussi des populations de sa propre nation, au nom de menaces extérieures (telles que la Chine, ou la Russie, selon l'OTAN). Cette nouvelle forme de guerre non conventionnelle consiste à évaluer, à influencer et/ou à déstructurer les connaissances d'individus, ou de populations entières. À « hacker » les individus et les populations. Les moyens utilisés sont : psychologiques, linguistiques, neurobiologiques, logiques... Mais aussi : informatiques (*cyber manipulation*), neuro-microbiologiques, pharmaco-chimiques, électromagnétiques (*directed energy devices*), électroniques (implants), neurotoxiques, ou à base de nanotechnologies. Pour les chercheurs Harbulot & Lucas, « *la guerre cognitive est la manière d'utiliser la connaissance dans un conflit. Aux USA, elle concerne plutôt la manière de leurrer l'adversaire en termes de commandement. Il existe deux manières d'appréhender la guerre cognitive : le fort cherchant à influencer le faible ; ou le contraire* ».

### Conclusion

Connaître et comprendre les techniques « d'infiltration cognitive » et les tactiques et technologies de « guerre cognitive » est un acte de préparation mentale indispensable, pour y résister et s'en préserver.

Références :

1. *La guerre cognitive*, Ch. Harbulot & D. Lucas, Promotion 2002 de l'École de Guerre Économique.
2. Rapport *Cognitive warfare* (La Guerre cognitive), François du Cluzel, InnoVationHub, novembre 2020, étude parrainée par l'OTAN, [https://www.innovationhub-act.org/sites/default/files/2021-01/20210122\\_CW%20Final.pdf](https://www.innovationhub-act.org/sites/default/files/2021-01/20210122_CW%20Final.pdf)
3. « Les nouvelles formes de guerre », Ben Norton, *The Gray Zone*, 8/10/2021, <https://thegrayzone.com/2021/10/08/nato-cognitive-warfare-brain/>; en français : source : <https://www.lachainehumaine.com/2021/10/guerre-cognitive-de-l-otan-une-bataille-pour-votre-cerveau/>
4. Conférence « La guerre cognitive contre les populations », Dr James Giordano, Modern World Institute, 29/10/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=b1HSGuiPmUA>

---

<sup>1</sup> Le *Counter Intelligence Program* (COINTELPRO) regroupait une série de projets secrets et illégaux (de 1956 à 1971). Des projets officiellement de contre-espionnage, menés par le FBI, et visant à surveiller,

infiltrer, discréditer et perturber des organisations politiques américaines citoyennes, jugées subversives.

[2.](#) La dilution de la responsabilité (*diffusion of responsibility*) est un phénomène socio-psychologique, selon lequel une personne est moins susceptible d'assumer la responsabilité d'une action (ou d'une inaction), quand elle est en présence d'autres spectateurs ou témoins. Car l'individu suppose que les autres sont responsables de l'action à mener, ou qu'ils l'ont déjà faite.

# Annexe 6

## Le langage au service de l'ingénierie sociale

### 6.1. Ingénierie sociale [*social engineering*]

L'ingénierie sociale est l'ensemble des techniques visant à influencer les attitudes et les comportements sociaux à grande échelle. Elle est utilisée par les gouvernements, les médias, ou des groupes d'intérêt privé, afin de produire des « résultats souhaités » dans une « population cible ». L'ingénierie sociale est devenue l'outil privilégié de ceux qui se prétendent « architectes de la nouvelle construction sociale ». Certaines définitions sont édifiantes : « *Des ingénieurs sociaux utilisent des méthodes scientifiques pour analyser et comprendre les systèmes sociaux, afin de concevoir des procédés permettant d'obtenir certains résultats souhaités chez les sujets de sociétés humaines* » (Wikipedia US)

NB : Au cours des dernières décennies, ce terme a été détourné. Dans le monde anglo-saxon, l'ingénierie sociale désigne désormais, dans le langage courant, un principe lié à la sécurité informatique : la manipulation psychologique de personnes, pour les amener à divulguer des informations confidentielles. Dans le monde francophone, l'ingénierie sociale désigne désormais une « professionnalisation » du secteur [social](#).

### 6.2. Novlangue

La *novlangue* est apparue en 1949. C'est la langue officielle inventée par George Orwell, dans son roman d'anticipation dystopique, *1984*. La *novlangue* est une simplification lexicale et syntaxique de la langue, destinée à rendre impossible l'expression d'idées nuancées, ou complexes, potentiellement subversives. L'objectif ultime de la *novlangue* est d'empêcher l'« idée même » de toute critique, vis-à-vis de ce/ceux qui détien(nen)t l'autorité et le pouvoir.

Extrait de *1984*, § 5 :

« Ne voyez-vous pas que le véritable but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée ?

À la fin, nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée, car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer. Tous les concepts nécessaires seront exprimés, chacun, exactement par un seul mot, dont le sens sera délimité. Toutes les significations subsidiaires seront supprimées et oubliées [...]. Le processus continuera encore longtemps après que vous et moi serons morts.

Chaque année, de moins en moins de mots et le champ de la conscience de plus en plus restreint. Il n'y a plus, dès maintenant, c'est certain, d'excuse ou de raison au crime par la pensée. C'est simplement une question de discipline personnelle, de maîtrise de soi-même.

Mais même cette discipline sera inutile, en fin de compte. La Révolution sera complète quand le langage sera parfait. [...] Vers 2050, plus tôt probablement, toute connaissance de l'ancienne langue aura disparu. Toute la littérature du passé aura été détruite. Chaucer, Shakespeare, Milton, Byron n'existeront plus qu'en versions novlangue. Ils ne seront pas changés simplement en quelque chose de différent, ils seront changés en quelque chose qui sera le contraire de ce qu'ils étaient jusque-là. Même

*la littérature du Parti changera. Même les slogans changeront. Comment pourrait-il y avoir une devise comme “La liberté, c’est l’esclavage”, alors que le concept même de la liberté aura été aboli ? [...]*

*En fait, il n’y aura pas de pensée, telle que nous la comprenons maintenant. Orthodoxie signifiera “non-pensant”, qui n’a pas besoin de penser. L’orthodoxie, c’est l’inconscience. »*

Le terme *novlangue* est, depuis, passé dans le langage courant, pour désigner les involutions de vocabulaire destinées à déformer une réalité. Ces nouveaux termes, introduits subrepticement par les élites, via les médias *mainstream* et les leaders d’opinion, visent à restreindre la pensée.

Peu d’intellectuels ont osé écrire sur ce sujet. Parmi eux, Michel Geoffroy, auteur de *La Superclasse mondiale contre les peuples* (2018). Il a publié plusieurs dictionnaires de *novlangue* répertoriant ces mots, ou expressions, qui apparaissent *ex nihilo* et envahissent les médias. Avec ces mots, rabâchés et imposés, qui changent le sens du réel, la pensée est formatée avant même qu’elle ne s’exprime. « *La novlangue part de l’idée, lancée par les structuralistes français, que les mots véhiculent des valeurs ; et qu’en changeant le sens des mots on réussira à changer la réalité des choses* », explique Michel Geoffroy. « *La novlangue a donc pour but d’empêcher de penser les choses telles qu’elles sont. Il s’agit d’une désinformation, qui a pour finalité de jouer sur les perceptions du sujet qui utilise ces mots.* ». Sidérer la pensée, c’est l’annihiler. De 2010 à 2017, M. Geoffroy est passé d’un lexique de 250 mots à ces « *1 000 mots qui vous manipulent* ».

Certains sont des « **mots trompeurs** » (qui désignent le contraire de ce qu’ils prétendent signifier). D’autres des « **mots subliminaux** » (qui déclenchent des réactions inconscientes). D’autres encore, des « mots sidérants », des « **mots terroristes** », qui interdisent toute pensée critique, en imposant une association d’idées conditionnée. Ou des « **mots tabous** » : ces derniers ont tendance à disparaître, car les utiliser rend suspect (démocratie, nation, souveraineté, indépendance, peuple, racines, civilisation, famille, race...).

Michel Geoffroy incite à décrypter le discours dominant dans la sphère publique, pour s’en libérer. La *novlangue* « *est un bobard permanent, qui exprime l’emprise du politiquement correct sur notre société. Dépister la novlangue constitue donc une œuvre de salubrité et contribue à rétablir une liberté essentielle : la liberté de pensée* ».

*Références :*

M. Geoffroy & J-Yves Le Gallou (inspecteur général de l’administration), *Dictionnaire de Novlangue, ces 1 000 mots qui vous manipulent*, 2015, Éd. Via romana.

### **6.3. Confiscation sémantique**

Il s’agit d’utiliser un mot désirable, pour désigner une situation qui ne l’est pas. Par exemple, le régime politique de la plupart des pays occidentaux est généralement une « république », régime de nature oligarchique, voire ploutocratique. Cette « république » n’a jamais été un mode de gouvernance désirable, ou désiré par le peuple. Ce terme, qui ne trompait personne au XIX<sup>e</sup> siècle, a été rebaptisé « démocratie », moyennant quelques menues concessions : le droit de vote et une certaine liberté d’expression. Au fil des décennies et de l’instruction scolaire « républicaine », les citoyens ont été incités à confondre ces minces privilèges avec la notion de « démocratie » réelle (c’est-à-dire le gouvernement par et pour le peuple). Il en résulte qu’il est difficile, depuis, de définir, de revendiquer, ou d’affirmer un choix politique différent et plus désirable que le régime politique en cours (la république). Comment réclamer la « démocratie » puisque nous sommes censés en bénéficier, déjà ? En détournant le mot « démocratie » de son sens véritable, on en confisque l’usage et jusqu’à la conception de l’idée elle-même. C’est un *hold-up* des mots essentiels. Geoffroy de Vries, dans son livre éponyme, revendique de « libérer ces mots », en leur rendant leur sens perdu. La sémantique est toujours le premier terrain à reconquérir, dans les batailles idéologiques.

*Références :*



Geoffroy de Vries, *Le hold-up des mots – Redonner aux mots leur vrai sens*, 2021, Éd. L'Archipel. Voir aussi l'émission « Perles de Culture n° 314 : L'esclave parle la langue du maître ».

#### **6.4. Les tocs verbaux viraux, ou virtoks [memes]**

Le terme anglo-saxon *memes* dont la traduction n'existe pas encore en langue française, est un concept linguistique qui consiste à créer et à lancer, dans le langage courant, de nouveaux termes *marketés* pour être incisifs. Les *memes* sont destinés à devenir des modes langagières artificielles, qui occuperont et détourneront l'espace publique.

Nous avons traduit *meme* par « toc verbal viral », ou *virtok*. Mais nous aurions aussi bien pu choisir « terme de *novlangue* », ou « artifice linguistique », ou « artefact langagier », etc. Le *virtok* est un artefact destiné à se répliquer de manière virale, en population générale. Ceci, afin de modifier la perception cognitive de masse d'une situation, au moyen d'une manipulation sémantique et linguistique. *9/11*, pour désigner les événements du 11 septembre 2001, est un *virtok* [*meme*] emblématique.

La définition officielle de *meme* est : « *idée, comportement, ou style, qui se propage, par imitation, d'une personne à l'autre au sein d'une culture et qui est souvent porteur d'une signification symbolique. Un meme agit comme une « unité » porteuse d'idées, de symboles ou de pratiques culturelles, transmise par l'écriture, la parole, les gestes, les rituels, le mimétisme. Les partisans de ce concept comparent les memes à des gènes, qui s'auto-répliquent, mutent et répondent à des pressions sélectives* » (Wikipédia US).

Les rares critiques de la *memétique*, tels le doctorant Luis Benitez-Bribiesca, qualifient cet engouement pour l'association entre *memes* et génétique, de « *dogme pseudo-scientifique* » et « *d'idée dangereuse, qui constitue une menace pour l'étude sérieuse de la conscience et de l'évolution culturelle* ». Les *virtoks* préférés des *leaders* d'opinion sont ceux se répliquant le plus fidèlement. Le philosophe politique britannique, John Gray, qualifie la « théorie memétique » de nouvelle religion et de « non-sens ». Des théoriciens de la sémiotique, tels que Terrence Deacon et Kalevi Kull, considèrent le « meme » comme un signe « *dégénéré* », qui « *ne signifie rien et ne dispose que de sa capacité à être recopié* ». Le biologiste évolutionniste, Ernst Mayr, désapprouve, le terme « meme », qui dispense d'élaborer des « concept ». Il semble que ce soit Richard Dawkins, qui ait introduit le terme « meme » et cherche à le défendre comme « noyau d'imitation culturelle ». Les *virtoks* [*memes*] seraient donc des « morceaux simplistes de pensée », qui se copient d'une personne à l'autre en se répliquant discrètement, sans pouvoir être nuancés, ou personnalisés, car ils ont été simplifiés, au point d'être devenus « indivisibles ».

# Annexe 7

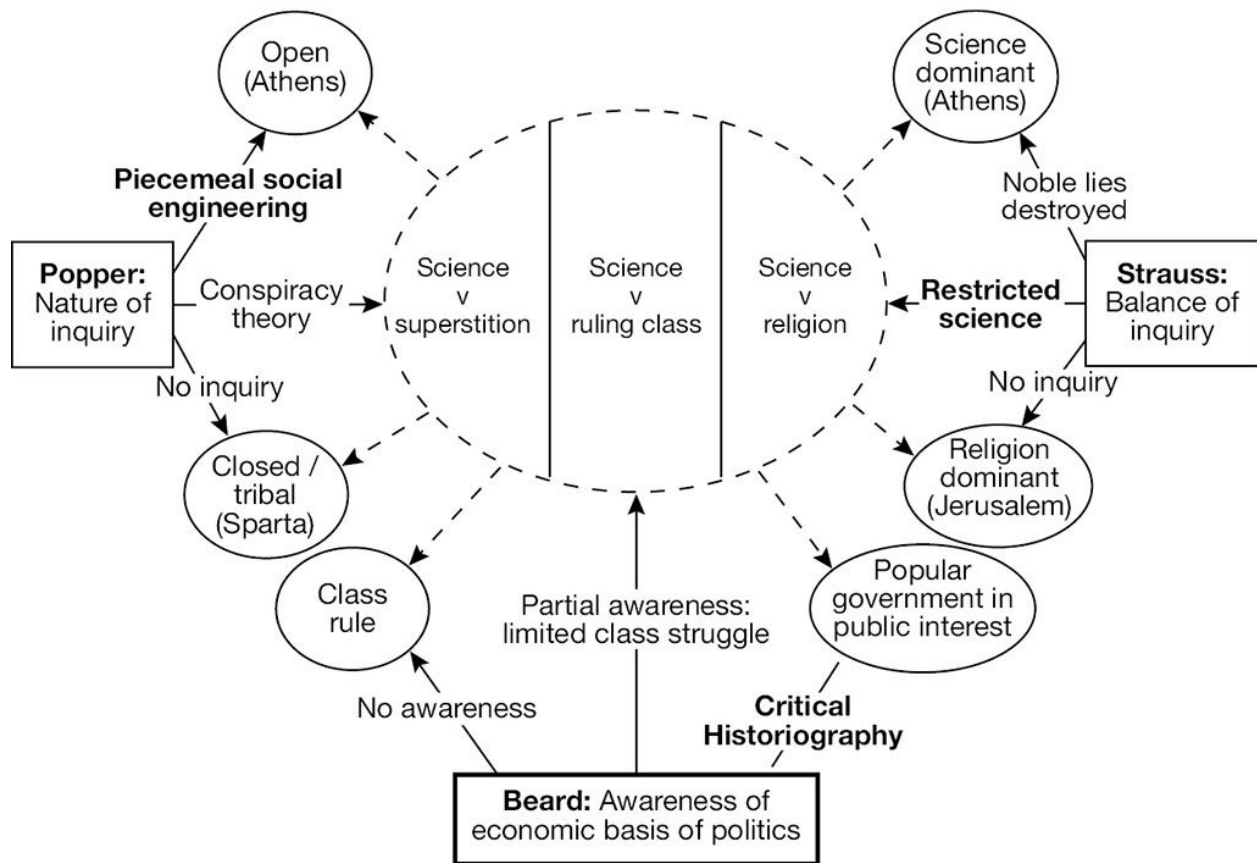
## Points de vue idéologiques sur les complots des élites

*[NdT : ces quatre paragraphes académiques ont été retirés du texte originel de l'ouvrage de Lance deHaven-Smith (p. 83 à 105) et reproduits intégralement ci-dessous]*

### 7.1. Perspectives philosophiques sur les « théories du complot »

Le graphique, ci-dessous, présente les théories politico-historiques (modèles) de Beard, de Popper et de Strauss. Il situe leur point de vue sur les démocraties représentatives industrielles modernes, dans le contexte des différents récits concernant leurs origines, leur évolution et les solutions pour de tels régimes politiques.

Pour situer le positionnement relatif de ces modèles, sur le référentiel gauche-droite des idéologies politiques modernes, la théorie de Popper se situe à gauche, celle de Strauss à droite et celle de Beard au milieu. Comme nous le verrons plus en détail, ci-après, chaque théorie décrit trois types de sociétés et de perspectives sociétales différentes. Les démocraties actuelles (représentées par le cercle en pointillé) sont en tension entre ces trois modèles. Et les leviers de changement diffèrent, selon la vision de l'histoire, des traditions et des institutions politiques de chaque modèle.



*Les alternatives politiques, définies par Beard, Popper et Strauss.*

### Trois points de vue sur les complots

S'intéresser en détail à ces trois théories fournit les justifications théoriques à l'existence de conspirations de la part des élites, et permet de décrire les conséquences de la perception populaire, vis-à-vis de telles conspirations. **Aujourd'hui, les connotations péjoratives de l'étiquette « théorie du complot » ont pour effet d'écartier d'emblée, sans discussion possible, les suspicions de conspiration. Alors même que ces suspicions portent sur des questions complexes et essentielles.** Chacune des trois modélisations est comme une grille de lecture des potentialités sociales et des leviers de changement sociétaux. Superposée à la politique et à la culture citoyenne américaines, cette grille permet d'identifier des sujets critiques (tels que les suspicions de conspiration) et de suivre leurs effets présumés sur l'ensemble de la société (cf. [tableau B Annexe 1](#)).

**Le terme « théorie du complot » suppose une réalité objective, qui serait comprise de manière similaire par toute personne qui utiliserait cette expression. En réalité, la signification de cette étiquette varie d'une modélisation à l'autre. Par conséquent, les gens ne parlent, le plus souvent, pas de la même chose, lorsqu'ils sont en désaccord sur la question.**

- Lorsqu'il parle de « théories du complot », Beard désigne des hypothèses à propos de mesures politiques spécifiques, prises par des personnes (ou des catégories identifiables de personnes), qui se traduisent par des avantages législatifs ou politiques pour ces personnes (ou groupes).
- Popper, en revanche, désigne habituellement par « théorie du complot » toute croyance proche de la superstition, selon laquelle les grandes calamités sociétales, telles que les guerres, les crises financières,

les famines, ou autres seraient causées par des catégories de personnes (telles que des classes économiques, des races, des groupes ethniques, etc.).

- Strauss, quant à lui, n'utilise pas le terme « théorie du complot ». Il parle plutôt de « mensonges vertueux ». Pour lui, une « théorie du complot » consiste, de la part de quelqu'un n'appartenant généralement pas à l'élite, à exprimer de façon irréfléchie une hypothèse dénonçant ces « mensonges vertueux ». La dénonciation peut être partiellement ou totalement vraie. Le problème n'est donc pas qu'elle soit fausse, mais qu'elle mette en doute, inconsidérément, « un mensonge vertueux ». Ainsi, pour Strauss, une « théorie du complot » est, en quelque sorte, une « vérité invouable ».

### Trois visions de la société

Ces différentes représentations des « théories du complot » reposent sur des postulats divergents quant aux éléments de base des sociétés (ce qui fait lien entre les individus et les formes éventuelles que les sociétés peuvent prendre). Néanmoins, ces trois représentations ont suffisamment de points communs, pour que l'on puisse les comparer et les évaluer de façon empirique. **Ces trois théories mettent en évidence, par exemple, que les croyances religieuses traditionnelles et les récits sur les origines et les valeurs d'une société ne résistent pas à un examen scientifique minutieux (dont découlent les thèses envisageant des conspirations). Mais elles diffèrent sur le rôle de ces thèses et sur la question de savoir si un processus d'investigation, sans garde-fou, mène plutôt à la démocratie ou à la tyrannie totalitaire.** Sur ce dernier point (la conduite d'investigations socio-historiques libres), les trois théories débouchent sur des conclusions saisissantes.

#### La vision de Beard

Dans la vision de Beard, **les sociétés sont supposées évoluer séquentiellement : de la tyrannie d'une classe possédante à une démocratie limitée, comme celle de la République des États-Unis ; puis, à terme, à une démocratie réelle, à mesure que les privilèges liés à la propriété sont retirés des instances dirigeantes. Cependant, Beard reconnaît que les démocraties modernes peuvent régresser transitoirement vers l'autoritarisme.** Cela s'est produit lorsque les nazis ont pris le contrôle de l'Allemagne. Et cela était en train d'avoir lieu, en Amérique, du vivant de Beard, avec des présidents (Wilson [1: p. 5] et Roosevelt [1: p. 573-598]) qui égaraient toujours plus avant la nation dans des guerres offensives. Selon Beard, ce péril totalitaire découlerait des tendances conspiratrices et antidémocratiques des élites politiques et économiques. Par conséquent, la survie de la démocratie et la poursuite du progrès historique attendu sont tributaires de ce que Beard appelle « l'historiographie<sup>1</sup> critique », qui seule peut révéler la manipulation des processus démocratiques par les élites [1: p. 574, note 1]. L'interprétation *économique* de la Constitution par Beard, son interprétation du 14<sup>e</sup> amendement<sup>2</sup> (comme résultant d'une conspiration) et son récit critique de l'entrée en guerre de l'Amérique (lors de la Deuxième Guerre mondiale) illustrent ce type d'investigation socio-historique critique.

#### La vision de Popper

Popper affirme que les sociétés diffèrent en fonction de la liberté d'expression et de conscience qu'elles autorisent [2: p. 169-201]. Dans les premiers temps de leur histoire, toutes les sociétés sont « fermées » [NdT : faible liberté d'expression et de conscience]. Leurs coutumes, leurs croyances religieuses et leurs valeurs sont tenues pour acquises, naturelles. Le contact avec d'autres sociétés, aux coutumes et aux croyances différentes, amène ces sociétés à devenir plus « ouvertes ». Les mythes sont alors remis en question. Et les restrictions arbitraires, concernant la parole, les modes de vie, ou la participation aux décisions collectives, sont abolies. Cependant, cet effondrement des coutumes, des croyances et des valeurs traditionnelles est source de tension et d'inconfort pour tous. Et surtout, il menace les classes sociales qui bénéficiaient des privilèges hérités de ces croyances. Ces classes menacées font alors appel à la superstition, à la peur et aux préjugés ethniques, pour diviser le peuple et créer une aspiration populaire à un gouvernement autoritaire, susceptible de permettre un retour aux modes de vie traditionnels. Pour Popper, les « théories du complot » sont une forme séculaire de superstition, qui sert de tels programmes

antidémocratiques. C'est pourquoi Popper, bien que défenseur des « sociétés ouvertes », cherche à réprimer – dans les sciences sociales – les théories qui envisagent les conspirations. Il fait valoir, pour cela, que les « théories du complot » ne seraient pas scientifiques ; et qu'elles seraient donc irrationnelles.

### La vision de Strauss

La vision de l'histoire de Strauss est similaire à celle de Popper, à une exception (fondamentale) près. [3, 4]. Strauss s'accorde avec Popper sur le fait que les sociétés débutent avec des coutumes soutenues par un mythe ; et que, lorsqu'elles rencontrent des sociétés dotées de croyances différentes, ce mythe est remis en question. Mais Strauss soutient que, si l'on permet à la philosophie et à la science de discréditer totalement les revendications d'une société (en ce qui concerne ses origines, la valeur de ses institutions ou de son mode de vie), les élites dirigeantes perdront leur respect des lois et abuseront de leurs pouvoirs dans ce moment de trouble (par une compétition acharnée pour obtenir le soutien populaire et la gloire). Strauss part du principe :

- que toutes les sociétés, sauf les plus primitives, sont organisées en deux couches : l'élite et le peuple ;
- que les élites sont tout simplement plus intelligentes, plus fortes, plus courageuses et supérieures au peuple ;
- que le facteur décisif est la façon dont les élites sont contrôlées et gérées.

Dans l'ensemble, Strauss pense que ce dernier facteur dépend du respect – ou du manque de respect – que les élites ont pour les lois et les traditions établies. Les élites qui respectent les valeurs et les règles de leur société seront magnanimes, modérées et prendront soin du peuple. Mais lorsque les croyances traditionnelles s'érodent, les élites deviennent des *gangsters*. Et, finalement, un *gangster* prend le dessus sur les autres, par la ruse et la brutalité, établissant ainsi une tyrannie. Par conséquent, alors que Popper envisage, comme dénouement du développement sociétal, une société totalement « ouverte » et sans superstition, Strauss estime qu'une telle société n'est pas possible, à long terme, car elle finirait par devenir totalitaire (« *tyrannique* », selon les termes de Strauss). La démocratie et le respect de la dignité humaine dépendent donc de « mythes salutaires » et de « mensonges vertueux », qui doivent être diffusés par une classe sociale spécifique : les élites philosophiques qui se consacrent à la protection des valeurs et des traditions de la société.

Strauss ne définit jamais ce qu'il entend par des « mensonges vertueux », si ce n'est en se référant à *La République* de Platon, d'où provient cette expression. Ce n'est certainement pas un oubli, de la part de Strauss. Ce qui laisse la question ouverte, c'est-à-dire inépuisable. Pour Platon, les « mensonges vertueux » incluent : les mythes et les histoires sur les origines de la société, les loteries truquées pour choisir les partenaires de mariage, l'infanticide et autres actes destinés à créer un peuple fort, désireux et capable de se défendre dans un monde hostile. Cette courte liste donne à penser que Strauss soutient les nombreuses conspirations antidémocratiques de l'élite. Y compris l'assassinat de dirigeants politiques, le contrôle des dissidents, la création de peur collective, la diabolisation des sociétés rivales et le fait de laisser des attaques ennemies réussir, afin que le peuple soit galvanisé pour faire face à une menace qui rassemble [5].

En conclusion, pour ce qui concerne les démocraties modernes, les dirigeants politiques doivent conspirer : pour manipuler l'opinion publique ; pour renforcer le patriotisme et la vénération envers les principes fondateurs de la société, la foi et la dévotion religieuses ; et pour renforcer « l'amour des siens », globalement. De même que la science ou la philosophie, les « théories du complot » (ou « vérités scélérates ») portent atteinte à la cohésion politique et à l'État de droit traditionnel. Car elles sapent l'autorité et suscitent des doutes sur les récits fondateurs, qui glorifient les créateurs et les règles de ces sociétés. Ainsi, dans une perspective straussienne, les « théories du complot » constituent une menace existentielle à l'ordre social. Non pas parce qu'elles sont erronées, mais parce qu'elles sont susceptibles d'être vraies. Et bien sûr, étant vraies, difficiles à réfuter.

1. C. Beard, *President Roosevelt and the Coming of the War, 1941: Appearances and Realities*, 1948/2003, New Brunswick: Transaction.
2. K. R. Popper, *The Open Society and Its Enemies*, Volume I: *The Spell of Plato*, 1962, Princeton, NJ: Princeton University Press.
3. A. Norton, *Leo Strauss and the Politics of American Empire*, 2004, New Haven: Yale University Press.
4. S. B. Drury, *The Political Ideas of Leo Strauss*, 1988, New York: St. Martin's Press.
5. L. Strauss, *On Tyranny*, 1963, Ithaca, NY: Cornell University Press.

## 7.2. Les complots dénoncés par Beard

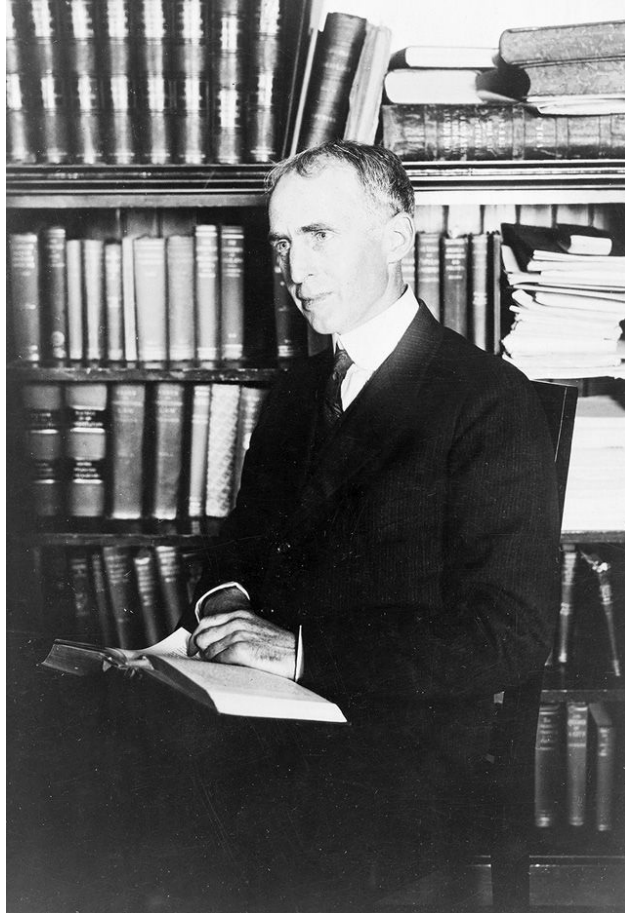
Charles Beard a soutenu, tout au long de sa carrière, que la démocratie américaine avait été manipulée, à plusieurs reprises, par des initiés politiques, à des fins de gain personnel ou pour servir des objectifs cachés. Il a proposé trois grandes thèses dénonçant les intrigues de l'élite pour manipuler les institutions.

Tout d'abord, en 1913, il est devenu célèbre parmi les universitaires, et conspué parmi les élites politiques et économiques, avec sa publication de *Interprétation économique de la Constitution des États-Unis d'Amérique*. Dans cet ouvrage, il appliquait la théorie marxienne des classes sociales au gouvernement américain, en mettant en lumière des liens entre les caractéristiques clés de la Constitution américaine et le milieu d'appartenance économique ou les intérêts financiers personnels de ses auteurs [1].

Ensuite, en 1927, Beard et sa femme Mary ont présenté une thèse, sur la façon dont les initiés politiques ont truqué la Constitution, au profit des entreprises. Dans le monde académique, cette théorie fut appelée la « théorie du complot du quatorzième amendement ». Les Beard prétendaient que des intérêts représentant les compagnies de chemins de fer avaient manipulé la rédaction de l'amendement, pour permettre aux tribunaux d'accorder les mêmes droits aux compagnies qu'aux individus [2 : p. 112-113].

Enfin, Charles Beard a présenté des allégations, selon lesquelles Roosevelt aurait menti à la population et manipulé les États-Unis, pour faire entrer la nation en guerre. C'est son dernier ouvrage : *Le Président Roosevelt et l'entrée en guerre, 1941 : apparences et réalités* [3]. Le livre affirme que le Président Roosevelt n'a pas divulgué certains renseignements sur l'attaque imminente de Pearl Harbor aux commandants américains basés dans le Pacifique jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour qu'ils puissent agir. Et qu'il a ensuite initié une enquête concluant à la responsabilité de ces commandants (manque de préparation) et absolvant le président et autres responsables à Washington de toute responsabilité.

Beard était pleinement conscient que ses thèses envisageant des complots étaient souvent critiquées au titre qu'elles faisaient appel aux suspicions populaires plutôt qu'à la raison, ou aux preuves. Aussi, en 1936, écrivit-il *La Théorie démoniaque de la guerre*. Un ouvrage qui cherchait à différencier les enquêtes documentées (sur les causes de la guerre) de la propagation de rumeurs infondées (qui calomnient les financiers et les producteurs d'armements) [4]. Dans ce livre, il dénonçait les spéculations populaires, selon lesquelles les guerres seraient causées par des manœuvres en coulisses, de la part de personnes qui auraient tout à y gagner financièrement. Il qualifiait ses propres recherches d'« historiographie critique », parce qu'elles portaient, au contraire, non pas de soupçons ambigus, mais *du récit officiel* des événements par le gouvernement (archives officielles gouvernementales).



*Charles Beard.*

*(Source: George Grantham Bain Collection, Library of Congress)*

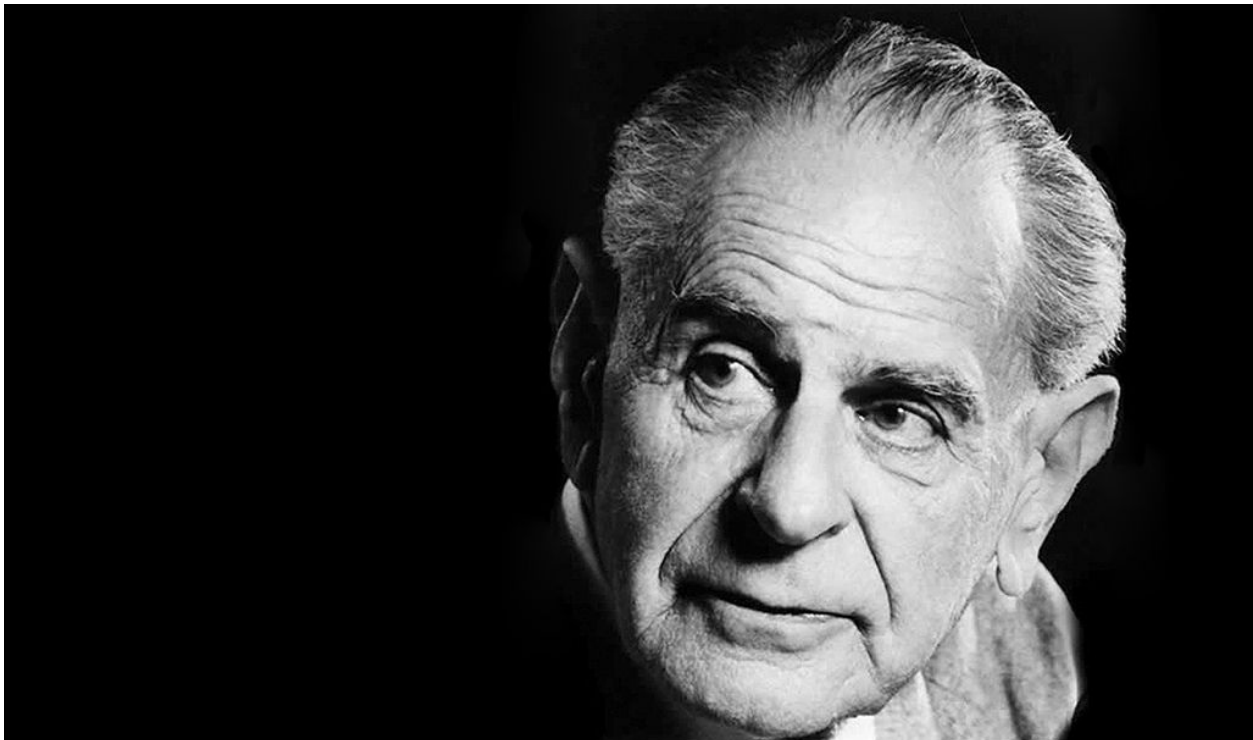
Selon Beard, les actions présidentielles qui ont conduit l'Amérique à entrer en guerre, lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale, ont mis en péril la séparation constitutionnelle des pouvoirs et ont amené les États-Unis à un régime proche du césarisme<sup>3</sup>. Il concluait ainsi : « À moins que Roosevelt et son administration n'aient à rendre compte de leurs abus de pouvoir et de leur manipulation des processus démocratiques, les précédents créés par Roosevelt autoriseront les futurs présidents à ignorer complètement leurs obligations – morales et constitutionnelles – d'informer convenablement le Congrès et de s'en remettre au Congrès, dont c'est le rôle, pour faire entrer ou non, la nation en guerre. » [3 : p. 582-584].

1. C. Beard, *An Economic Interpretation of the Constitution of the United States*, 1913, New York: Free Press.
2. C. Beard & M. Beard, *The Rise of American Civilization*, Volume II: *The Industrial Era*, 1927, New York: Macmillan.
3. C. Beard, *President Roosevelt and the Coming of the War, 1941: Appearances and Realities*, 1948/2003, New Brunswick: Transaction.
4. C. Campbell, "Introduction", in *President Roosevelt and the Coming of War*, 2003, New Brunswick, NJ: Transaction, p. vii-xvii.

### 7.3. Popper critique la « théorie du complot global » [*Conspiracy theory of Society*]

Karl Popper n'a pas été le premier érudit à employer le terme « théorie du complot ». Mais il a été le premier à le définir et à l'utiliser dans son acception actuelle. Quand les universitaires des années 1930 faisaient référence à la « théorie du complot du quatorzième amendement » de Charles et Mary Beard, cette appellation n'avait pas, alors, de connotation péjorative. Elle était simplement utilisée pour distinguer la thèse des Beard de la thèse selon laquelle la formulation du 14<sup>e</sup> amendement ne servait aucun programme caché.

Popper associa une connotation péjorative à l'expression « théorie du complot » dans son deuxième volume de *La société ouverte et ses ennemis* (initialement publié pendant la Deuxième Guerre mondiale).



*Karl Popper. (Source : Wikipédia).*

Cet ouvrage développait une plaidoirie philosophique retentissante de la cause anglo-américaine. Cette alliance devait, selon Popper, préserver la démocratie et la liberté contre le totalitarisme. Popper revendiquait ne s'intéresser aux explications conspirationnistes d'événements isolés qu'en lien avec la « théorie du complot global » [sorte de théorie générale à propos des conspirations]. Il la définissait comme « l'opinion selon laquelle l'explication d'un phénomène social consiste à découvrir les hommes, ou les groupes, qui sont parties prenantes dans la survenue de ce phénomène et ont planifié et conspiré pour le provoquer, afin de servir un intérêt caché, qui doit tout d'abord être révélé » [1 : p. 95]. Popper disait qu'il critiquait la « théorie du complot global », en tant que « parti pris sociologique » [1 : p. 95].

Popper pensait que la « théorie du complot global » était stupide. Il disait que cette théorie était largement répandue et très ancienne ; et qu'elle était « le résultat typique de la sécularisation d'une superstition religieuse ». De même que les religions antiques attribuaient les guerres aux manigances des dieux, la « théorie du complot global » remplace, à l'ère moderne, les dieux par « des hommes ou des groupes puissants. De sinistres groupes de pression, dont la perversité est responsable de tous les maux dont nous



*souffrons. Des groupes comme les sages de Sion, les monopolistes, les capitalistes, ou les impérialistes »* [1 : p. 95].

Popper reconnaît que des complots peuvent exister. Mais il affirme que les « théories du complot » sont erronées, parce que la plupart des projets, dans la vie en société, réussissent rarement ; qu'il s'agisse ou non de complots. « *La vie sociale n'est pas seulement une épreuve de force, entre des groupes opposés. C'est une interaction, dans un cadre plus ou moins résilient ou fragile d'institutions et de traditions. Interaction qui crée – au-delà de toute action antagoniste consciente – de nombreuses réactions imprévues, dont certaines sont peut-être même imprévisibles* » [1 : p. 95]. À titre d'exemple, Popper cite le cas d'un homme qui souhaite acheter une maison. Cet homme n'a pas l'intention de provoquer une hausse du prix de l'immobilier. « *Mais le simple fait qu'il apparaisse sur le marché, en tant qu'acheteur, aura tendance à faire monter les prix du marché* » [1 : p. 96]. De là, Popper conclut que la « théorie du complot global » ne peut pas être vraie, puisque cette théorie reviendrait à affirmer que les résultats *obtenus* sont forcément ceux *recherchés*. Popper manque de clarté sur ce point et a été critiqué pour cela [2]. Mais cette opinion a un sens, si l'on considère que Popper évoque la « théorie du complot global » comme principe de base de la recherche scientifique en sociologie. Dans ce cas, les chercheurs en sciences sociales s'intéressant aux complots devraient systématiquement s'efforcer de déterminer si un événement peut être expliqué par une collusion entre des personnes ou des groupes puissants. Cette théorie serait alors un principe d'élucidation sociologique, qui va à l'encontre des faits et de l'intérêt de la science ; puisqu'il supposerait que *tous les événements historiques ont été planifiés par des personnes au pouvoir pour en retirer un avantage*. Cependant, une telle théorie ne peut pas être vraie *en général*, car cela « *reviendrait à affirmer que tous les événements, même ceux qui à première vue ne semblent être voulus par personne, sont en fait les conséquences d'actes de la part de personnes qui recherchent lesdites conséquences* » [1 : p. 96]. Or, il est clair qu'il existe de nombreux exemples de conspirations qui échouent ; et d'événements causés par d'autres facteurs que des conspirations [NdT : La conclusion étant invalidée par les faits, l'hypothèse de départ ne peut donc pas être juste].

Le problème est que Popper n'applique pas cette conclusion [concernant une hypothèse sociologique] à la « théorie du complot global » uniquement, qui est en quelque sorte une théorie du complot unifiée, mais à *toutes* les thèses envisageant un complot. Il dit ainsi, à tort, que toute personne, qui croit qu'un événement a été causé par *un* complot secret, croit nécessairement à la « théorie du complot global ». C'est-à-dire que cette personne croit au fait que *tous* les événements ont été causés par des complots secrets. Alors qu'en réalité, il n'y a aucune raison pour que quelqu'un, qui croit qu'un événement est le résultat d'un complot, doive croire que *tous* les événements sont le résultat de complots. Popper se perd tout simplement dans son raisonnement [2]. Seule l'affirmation contraire pourrait être scientifiquement vraie : si quelqu'un croit que *tous* les événements ont pour origine *des* complots secrets, alors cette personne croira, certainement, qu'un événement isolé a pour origine *un* complot.

Popper commet l'erreur d'amalgamer *toute thèse envisageant un complot*, avec la « théorie du complot global ». Pourquoi ? Parce qu'il veut réorienter les sciences sociales. Il veut les faire passer d'un examen critique de l'histoire et des sociétés à *une ingénierie sociale au cas par cas* [cf. encadré ci-dessous et [Annexe 6.1](#)]. Popper considère la « théorie du complot global » comme une variante de l'historicisme<sup>4</sup> [auquel il est opposé] et la racine de la « pensée historiciste ». Selon lui, l'historicisme serait une théorie selon laquelle les événements historiques auraient un but, une finalité. Pour Popper, la « théorie du complot » se situe entre les croyances magiques des sociétés tribales et les prophéties historiques de Platon, ou celles des marxistes, des nazis et des fascistes des temps modernes. C'est pourquoi, dans l'esprit de Popper, les « théories du complot » sont si dangereuses : elles sont une version simplifiée de l'historicisme, qui est, selon lui, à la racine des dérives totalitaires.

Pour affirmer cela, Popper part du principe que les croyances conspirationnistes sont ce que nous appellerions aujourd'hui des croyances « vectorisées », c'est-à-dire « reproductibles à des échelles variables ». C'est-à-dire qu'elles pourraient varier dans leur portée, tout en conservant leur structure de base

[3]. Pour lui, que les croyances conspirationnistes varient de soupçons très ciblés, à de grandes théories sur l'Histoire, elles découlent du même schéma de pensée. Elles utilisent la même trame, pour expliquer les motivations. Et elles provoquent le même type de réponse sociétale. En outre, Popper suppose (bien qu'il ne l'ait pas dit exactement en ces termes) qu'une fois la trame-de-la-théorie-du-complot implantée dans l'esprit de quelqu'un, les soupçons ordinaires de cette personne prendront la forme de perspectives spectaculaires et ambitieuses concernant l'Histoire.

Cette « *hypothèse scalaire* » [une même théorie est nécessairement reproductible à des échelles variables] conduit les critiques contemporains de la « théorie du complot » à rechercher une définition universelle de cette dernière. Mais malgré tous leurs efforts, les *complot-sceptiques* et les *conspi-négationnistes* [*conspiracy deniers*] s'empêchent rapidement dans le fait que certaines thèses envisageant des conspirations sont vraies. Cela signifie que la faille n'est pas dans le modèle [envisager le complot], mais dans la façon de l'appliquer [voir des complots partout]. **Malheureusement, plutôt que d'admettre que les accusations de complot doivent être évaluées au cas par cas sur leur bien-fondé ; plutôt que d'admettre que ces accusations ne peuvent pas être juste ridiculisées et conspuées, parce qu'elles envisagent l'existence de projets criminels au plus haut niveau de l'État ; les *complot-sceptiques* font ce qu'ils disent détester de la part des « théoriciens du complot ». Ils tirent des conclusions hâtives et refusent d'examiner les preuves.**

Popper part également du principe que les événements ou schémas historiques sont reproductibles, à des échelles variables. Il voit des similitudes évidentes entre la Deuxième Guerre mondiale et la guerre du Péloponnèse<sup>5</sup>. Pour lui, Sparte représente la société « fermée », usant d'une gouvernance autoritaire pour résister à l'abandon des croyances et des superstitions archaïques et à la rationalisation des institutions sociales. Athènes est la société « ouverte ». Mais elle est menacée par des oligarques endogènes, qui veulent suivre le modèle spartiate et imposer la tyrannie. Dans l'esprit de Popper, Platon est le maître à penser et le porte-parole de ces oligarques. Ramenées à l'ère moderne :

- Sparte est incarnée par la Russie communiste, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Ce sont des sociétés « fermées », tentant d'inverser le processus de sécularisation (laïcisation), inévitable dans l'évolution historique.
- Athènes est interprétée par les démocraties libérales, notamment le Royaume-Uni et les États-Unis.

Or, Popper croit qu'aux États-Unis, les sciences sociales auraient embrassé la cause de la « théorie du complot global » ; jouant ainsi le jeu des tendances totalitaires. Pour lui, ceux qui croient aux complots sont des fous dangereux, qui supposent que les événements historiques majeurs ont des causes sous-jacentes, telles qu'une conscience de classe, divers « intérêts », ou le matérialisme dialectique<sup>6</sup>. De telles suppositions conduisent, selon lui, à des courants totalitaires, dont le but serait de s'attaquer aux classes, aux groupes, aux races (et autres éléments) qui comploteraient en arrière-plan pour atteindre des objectifs historiques majeurs.

Popper soutient que les sociologues devraient garder leurs distances avec l'*historicisme* et ses dérivés. Qu'ils devraient plutôt examiner les actes individuels dans des contextes institutionnels restreints et les réactions qu'ils provoquent dans ce même contexte. Pour Popper, « *la mission principale des sciences sociales* » devrait être « *d'essayer d'analyser ces réactions et de les anticiper autant que possible* ». [1 : p. 94]. En d'autres mots, la sociologie devrait « *analyser les répercussions sociales involontaires d'initiatives humaines intentionnelles* », c'est-à-dire les logiques de situation [1 : p. 97]. Un aperçu de ce que les gens essaient d'accomplir et de la façon dont les institutions existantes contrarient ces intentions pourrait servir de base à une « ingénierie sociale au cas par cas » afin de trouver des dispositions institutionnelles plus efficaces. [1 : p. 95].

1. K. R. Popper, *The Open Society and Its Enemies*, Volume II: *The High Tide of Prophecy*, 1962, Princeton, NJ: Princeton University Press.

2. C. Pigden, "Popper Revisited, or What Is Wrong with Conspiracy Theories?", *Philosophy of the Social Sciences*, 1995, 25(1): 3-34.
3. Par exemple, sur un écran d'ordinateur, les lettres sont « vectorisées ». La taille des polices, ou l'agrandissement de l'écran, peut varier : les lettres deviennent plus grandes ou plus petites, tout en conservant leur forme exacte.

#### **7.4. « Mensonges vertueux » et « mythes salutaires », selon Strauss**

Leo Strauss n'aborda pas directement la question de la « théorie du complot ». Mais il écrivit à ce sujet, pour soutenir ce qu'il appelait les « mensonges vertueux » et les « mythes salutaires ». L'expression « mensonges vertueux » est tirée de *La République* de Platon. Ainsi que l'idée, selon laquelle les philosophes doivent être les gardiens de l'État. Maintenir les conditions politiques, nécessaires à l'existence de la philosophie, doit donc être leur priorité. À partir de son étude de la philosophie et de la politique dans l'Antiquité (démocratie, oligarchie et tyrannie), Strauss aboutit à la conclusion que les démocraties représentatives modernes ne pourront pas survivre aux crises intérieures, ou aux guerres engagées avec des puissances étrangères autoritaires. À moins que les élites ne s'arrangent pour renforcer le patriotisme, les valeurs martiales, les tendances militaristes et un certain degré de belligérance dans les relations internationales [1]. Strauss adapte cette idée, puisée dans les dialogues de Platon, à l'époque moderne. Concrètement, il pense que les crimes politiques d'État sont nécessaires et utiles, dans la mesure où ils renforcent les valeurs et les mythes d'une société. Sans eux, les démocraties libérales sont vouées à devenir totalitaires ; ou à être conquises par des régimes totalitaires. Le défi, selon Strauss, est de contenir les intrigues politiques dans certaines limites ; et de maintenir une certaine liberté (notamment la liberté d'expression), tout en restant fort et bien gardé. En établissant des parallèles entre la science moderne et la philosophie classique, il découvre dans la philosophie des leçons pour la science : garder le secret sur certaines connaissances, respecter les religions établies ; inculquer aux futurs dirigeants des valeurs propices au respect de la loi et de la dignité humaine [2].

Le récit de Strauss, sur le stade initial de la civilisation, est quasiment identique à celui de Popper. Toutes les sociétés débutent avec la croyance que leurs dieux sont les vrais dieux et que leurs conventions sont la véritable et meilleure façon de vivre. Lorsqu'elles rencontrent d'autres sociétés, elles n'ont que deux options. Elles peuvent soit s'en tenir à la primauté de leurs valeurs, de leur culture, de leur dieu. Ou, elles peuvent développer des lois générales requises par l'existence humaine. Strauss dit que Jérusalem emprunta la première voie, tandis qu'Athènes prit la seconde. Les démocraties libérales modernes sont les héritières à la fois des civilisations gréco-romaines et de la civilisation judéo-chrétienne. Elles incorporèrent la philosophie et la religion aux systèmes de gouvernement et de justice. Dans les démocraties libérales, cette tension entre philosophie et religion est institutionnalisée par la liberté d'expression et la liberté de culte.

Sur la base d'une analyse *innovante* de la philosophie politique *classique*, Strauss remet en question la foi contemporaine en l'effet civilisateur de la science. Il conclut que les philosophes de l'Antiquité avaient compris qu'une société fondée sur la seule philosophie (ou sur la science) finissait par se transformer en tyrannie [1]. Car la vérité dévoilée par la philosophie (ou la science) est qu'il n'y a pas de dieux ; que l'univers est éternel, plutôt que créé ; que les forts dominent les faibles, selon les lois de la nature. Si de telles vérités sont découvertes par des personnes autres que des philosophes, l'ordre social sera détruit. Car alors, ces personnes ne vénèreraient plus leur société, comme étant unique et exemplaire ; elles deviendraient sans foi ni loi et politiquement opportunistes ; les élites abandonneraient toute retenue, dans leur compétition mutuelle ; et le peuple se tournerait vers les démagogues, ceux qui leur promettent l'égalité de pouvoir, de richesse et de statut. Il en résulterait un gouvernement « par la volonté du tyran », plutôt que « par les lois traditionnelles ».

Strauss affirmait que le totalitarisme était apparu dans les années 1930, dans la civilisation occidentale, parce que les philosophes modernes n'avaient pas réussi à dissimuler ces « vérités dangereuses » aux

hommes ordinaires. Les positions de Beard et de Popper découlent de la philosophie des Lumières, selon laquelle la découverte et la diffusion de la vérité conduiront au progrès technologique et social. Selon Strauss, au contraire, la destruction par la science de la croyance en Dieu et dans les règles religieuses conduit au totalitarisme ; et à ce que Strauss appelle « la crise de l'Occident » [3].

L'idéologie politique des démocraties représentatives était jusque-là le libéralisme. Ce dernier affirme qu'aucun mode de vie n'est meilleur qu'un autre et que tous les modes de vie sont autorisés, tant que l'autorité politique est respectée. Le problème avec cette idéologie, selon Strauss, est qu'elle serait trop « tolérante ». Elle impliquerait qu'il n'y a pas de valeurs à défendre. Elle laisserait les démocraties modernes incapables de mobiliser l'ardeur martiale nécessaire pour faire la guerre à un ennemi débridé ; un ennemi qui lui n'aurait pas de retenue pour combattre et pour prouver sa force et sa valeur.

Pour Strauss, un renouveau religieux spontané est peu probable, avec l'avènement du raisonnement scientifique. Strauss s'accordait avec Nietzsche et Weber, ses prédécesseurs immédiats dans la philosophie allemande, pour dire que la moralité occidentale s'était érigée sur un fondement religieux devenu intenable. Mais il semble qu'il ait cru que la religion pouvait être sauvée par les philosophes, si ces derniers reconnaissaient la nécessité de le faire dans l'intérêt de la philosophie. Sauver la religion, pour éviter le totalitarisme, qui interdit la liberté d'expression et met fin à la philosophie véritable et à la science. Voilà la conclusion de Strauss, qui en arrive à croire que la culture occidentale ne peut être sauvegardée qu'en préservant – d'une manière ou d'une autre – les croyances bibliques, de la critique scientifique [et les croyances politiques, de critiques et de thèses envisageant des complots].

**Pour Strauss, la seule stratégie, susceptible de protéger une démocratie libérale, est de promouvoir la confiance dans les valeurs occidentales et le régime démocratique. Cette stratégie requiert des « mensonges vertueux » et des « mythes salutaires ».** Ces derniers incluent un récit de l'Histoire montrant : une démocratie juste en temps de guerre et généreuse en temps de paix ; des fondateurs hors pair, en termes de courage, d'honnêteté et de noblesse en toutes choses. Selon Strauss, il existe une tendance naturelle à révéler l'autorité ancestrale, mais ce penchant doit être consolidé par des récits héroïques. **Ainsi, la culture civique doit être consolidée par des actes, prémédités et hypocrites, de la part des dirigeants de la nation.** Comme, par exemple, le Président Roosevelt manipulant le Japon, pour déclencher une attaque des États-Unis. Ou des Alliés victorieux, qui jugent et exécutent des dirigeants japonais et allemands, pour des crimes de guerre qu'ils ont également commis. Ou encore, des élites qui diffusent une propagande sur la menace communiste mondiale, pendant la Guerre froide, alors même qu'une grande - partie de « l'expansionnisme » dénoncé provient des États-Unis eux-mêmes. **Strauss n'a pas parlé explicitement de tout ce qui pouvait être justifiable, de son point de vue. Mais des « Crimes d'État contre la Démocratie », destinés à renforcer la haine contre l'ennemi, semblent acceptables dans sa perspective. L'essentiel étant qu'ils ne soient pas dévoilés. Tout, ou à peu près tout, devient acceptable, du moment que cela reste secret.**

**Les coups bas seraient également justifiés : pour jeter le discrédit sur des scientifiques, des historiens, des journalistes, des enquêteurs indépendants et sur toute autre personne qui formuleraient des thèses envisageant des complots, discréditant (ou semant le doute sur) des croyances essentielles à l'existence d'une société démocratique dans un monde hostile. Un monde dans lequel les démocraties libérales sont confrontées à de puissants ennemis totalitaires. Dans ce contexte, énoncer et vulgariser des « théories du complot », qui sapent la confiance populaire dans les dirigeants, les institutions, ou les traditions de la nation, frôle la trahison. Par conséquent, l'État serait raisonnablement en droit de recourir au contrôle des groupes et réseaux développant des « théories du complot », grâce à des programmes « d'infiltration cognitive », tel que Sunstein et Vermeule le préconisent (cf. § 1).**

1. L. Strauss, *On Tyranny*, 1963, Ithaca, NY: Cornell University Press.

2. L. Strauss, *An Introduction to Political Philosophy*, 1989, Detroit: Wayne State University Press.

3. L. Strauss, *Liberalism Ancient and Modern*, 1968/89, Chicago: University of Chicago Press.

---

1. L'historiographie est l'étude de la façon d'écrire l'**histoire**. Le choix du récit historique influence la perception de l'être humain, quant au sens de son existence, à l'origine et à la nature de la société dans laquelle il vit et à sa relation au Monde.

2. Le 14<sup>e</sup> Amendement de la Constitution américaine visait à protéger le droit des anciens esclaves **afro-américains** émancipés. Ces droits ont été ensuite étendus des individus aux sociétés privées.

3. Le césarisme est un **régime politique** inspiré du **gouvernement** que voulait imposer **Jules César à Rome**, où le pouvoir est concentré entre les mains d'un homme fort, charismatique, appuyé par le peuple ; de préférence, un chef militaire. Ce type de régime peut comporter une forte dimension **démagogique**, voire **populiste**. Le chef tire officiellement sa légitimité du peuple, contre l'élite.

4. L'**historicisme** est une **doctrine** philosophique qui affirme que les connaissances, les courants de pensée ou les valeurs d'une **société** ne sont pas absolus mais *relatifs*, c'est-à-dire liés à un contexte historique, à des personnes. Karl Marx, influencé par Hegel, était un tenant de l'historicisme. Ses opposants furent des idéologues comme **W. Dilthey**, **E. Husserl**, **M. Heidegger**, ou **Karl Popper**. L'**historicisme** s'oppose à l'idéologie *déterministe*, qui postule que les événements et changements historiques se produisent *par hasard*. Karl Popper a condamné l'historicisme, dans *The Poverty of Historicism*, au titre que ses partisans se tromperaient de causalité en matière d'événements historiques.

5. La guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), qui a opposé Athènes à Sparte, a remodelé le monde grec antique. Après cette guerre, la pauvreté s'est généralisée dans le Péloponnèse, Athènes complètement dévastée n'a jamais retrouvé sa prospérité. Le conflit entre la démocratique Athènes et l'oligarchique Sparte, chacune soutenant des factions politiques amies au sein d'autres États, a fait de la guerre, qui était jusque-là un événement courant mais limité, une lutte destructrice totale entre des cités-États à grande échelle. La guerre du Péloponnèse marque la fin dramatique de l'âge d'or de la Grèce (v<sup>e</sup> siècle av. Jésus-Christ).

6. Le « matérialisme dialectique » est une idéologie, développée en Europe sur la base des écrits de Karl Marx et de Friedrich Engels. La philosophie matérialiste marxiste met l'accent sur l'importance des conditions du monde réel, telles que les interactions socio-économiques de classe. Marx suppose que la solution la plus efficace, aux problèmes causés par lesdites interactions, est de s'attaquer aux causes. À savoir les systèmes d'organisation sociale. La philosophie idéaliste hégélienne insiste pour que les contradictions, dans les phénomènes matériels, soient résolues par une métasynthèse. Accepter l'évolution naturelle du monde permet l'émergence de nouvelles solutions : « *Le niveau supérieur de l'existence émerge du niveau inférieur et a ses racines dans celui-ci ; le niveau supérieur constitue un nouvel ordre d'être, avec ses lois irréductibles. Ce processus de progrès évolutif est régi par les lois qui commandent aux propriétés fondamentales de la matière en mouvement* ». Le **matérialisme dialectique** a été reformulé par Joseph Staline, dans les années 1930. D'autres interprétations en ont été faites, telle que *La contradiction* de Mao Tsé-toung. Bien qu'il ait malheureusement été fait un usage totalitaire de ce concept, le **matérialisme dialectique** pourrait offrir des dénouements inspirants et rester cohérent avec la pensée scientifique rationnelle.

Cet ouvrage a pu paraître grâce aux contributions financières d'aimables  
citoyennes et citoyens dont nous publions la liste  
sur le blog des édition Yves Michel.

Merci à eux !

Titre original : *Conspiracy Theory in America*  
de Lance deHaven-Smith

© 2013 University of Texas Press pour la version originale américaine

© 2022 éditions Yves Michel pour la version française

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays francophones

Traduit par Marielsa Salsilli

Montage couverture : [www.cam-et-leon.com](http://www.cam-et-leon.com)

Mise en pages : SIR

Dépôt légal : Mars 2022

ISBN : 978-2-36429-210-9

**Collection société civile**



5, allée du Torrent – 05000 Gap France

[www.yvesmichel.org](http://www.yvesmichel.org)

**Lance deHaven-Smith** est professeur émérite au Reubin O'D. Askew School of Public Administration and Policy de l'Université d'Etat de Floride. Ancien président de la Florida Political Science Association, deHaven-Smith est l'auteur de plus d'une douzaine de livres, et est apparu dans de nombreuses émissions de télévision et de radio américaines.

**Marielsa Salsilli** est ingénieure de formation, journaliste et autrice sur des sujets sociétaux.





**Venez découvrir l'univers que  
nous avons créé pour vous :**

- Un blog avec des articles rédigés par nos auteurs, autrices et Yves Michel
- Des fiches de présentation de nos livres
- Les commandes en ligne sont traitées dans les 24 heures, les fichiers numériques (EPUB, PDF) sont envoyés sitôt la commande faite
- Laissez un commentaire après votre lecture
- Faites plaisir autour de vous en offrant des chèques cadeaux

Abonnez-vous à notre newsletter !